This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600011322F

28
509.

HISTOIRE

CONTEMPORAINE.

IMPRIMERIE DE COSSON, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9.

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

TOME HUITIÈME.

PARIS,

A. BOSSANGE, RUE CASSETTE, N° 22.

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1828.

509.

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

CHAPITRE PREMIER.

L'empereur veut de nouveau tenir son pouvoir de la nation. — Champ-de-Mai. — Nullité de son abdication. — Considérations sur la déclaration du congrès. — La duchesse d'Angoulême à Bordeaux. — Le duc d'Angoulême est fait prisonnier. — Dépêche télégraphique. — Comme on envisage l'empereur.

Les premiers actes administratifs de l'empereur furent d'ordonner la réunion des colléges électoraux dans chaque département, et de faire procéder à l'élection des membres d'une nouvelle chambre des députés.

Il exigea que l'on soumît de nouveau son élection au vote national, ne voulant pas tirer avantage de ses succès pour revêtir une autorité qui ne peut être décernée que par le vœu de la nation librement exprimé.

Lorsqu'il remit de nouveau cette question au scrutin, le conseil d'État avait déjà délibéré sur l'acte d'abdication qui avait été arraché à Fontainebleau, et l'avait déclaré nul (1); néanmoins

(1) *Extrait du registre des délibérations du conseil d'Etat.*

Séance du 25 mars 1815.

Le conseil d'Etat, en reprenant ses fonctions, croit devoir faire connaître les principes qui font la règle de ses opinions et de sa conduite.

La souveraineté réside dans le peuple. Il est la seule source légitime du pouvoir.

En 1789, la nation reconquit des droits depuis long-temps usurpés ou méconnus.

L'assemblée nationale abolit la monarchie féodale, établit une monarchie constitutionnelle et le gouvernement représentatif.

La résistance des Bourbons aux vœux du peuple amena leur chute et leur bannissement du territoire français.

Deux fois le peuple consacra par ses votes la nouvelle forme de gouvernement établie par ses représentans.

En l'an VIII, Bonaparte, déjà couronné par la victoire, se trouva porté au gouvernement par l'assentiment national; une constitution créa la magistrature consulaire.

l'empereur voulut encore que son retour au pouvoir fût sanctionné par la volonté nationale.

Le sénatus-consulte du 16 thermidor an x nomma Bonaparte consul à vie.

Le sénatus-consulte du 28 floréal an xii conféra à Napoléon la dignité impériale et la rendit héréditaire dans sa famille.

Ces trois actes solennels furent soumis à l'acceptation du peuple, qui les consacra par près de quatre millions de votes.

Ainsi, pendant vingt-deux ans, les Bourbons avaient cessé de régner en France; ils étaient oubliés par leurs contemporains. Étrangers à nos lois, à nos institutions, à nos mœurs, à notre gloire, la génération actuelle ne les connaissait que par le souvenir de la guerre étrangère qu'ils avaient suscitée contre la patrie, et les dissensions intestines qu'ils y avaient allumées.

En 1814, la France fut envahie par les armées ennemies, et la capitale occupée.

L'étranger créa un prétendu gouvernement provisoire. Il assembla la minorité des sénateurs, et les força, contre leur mission et leur volonté, à détruire les constitutions existantes, à renverser le trône impérial et à rappeler la famille des Bourbons

Le sénat, qui n'avait été institué que pour conserver les constitutions de l'empire, reconnut lui-même qu'il n'avait pas le pouvoir de les changer. Il décréta que le projet de constitution qu'il avait préparé serait soumis à l'acceptation du peuple, et que Louis-Stanislas-Xavier serait proclamé roi

Ce fut aussi à cette époque qu'il convoqua le Champ-de-Mai où devaient se trouver les députés à la chambre et les membres des colléges

des Français aussitôt qu'il aurait accepté la constitution et juré de l'observer et de la faire observer.

L'abdication de l'empereur Napoléon ne fut que le résultat de la situation malheureuse où la France et l'empereur avaient été réduits par les événemens de la guerre, par la trahison et l'occupation de la capitale ; l'abdication n'eut pour objet que d'éviter la guerre civile et l'effusion du sang français. Non consacré par le vœu du peuple, cet acte ne pouvait détruire le contrat solennel qui s'était formé entre lui et l'empereur, et quand Napoléon aurait pu abdiquer personnellement la couronne, il n'aurait pu sacrifier les droits de son fils, appelé à régner après lui.

Cependant un Bourbon fut nommé lieutenant-général du royaume et prit les rênes du gouvernement.

Louis-Stanislas-Xavier arriva en France ; il fit son entrée dans la capitale ; il s'empara du trône d'après l'ordre établi dans l'ancienne monarchie féodale.

Il n'avait point accepté la constitution décrétée par le sénat ; il n'avait point juré de l'observer et de la faire observer ; elle n'avait point été envoyée à l'acceptation du peuple ; le peuple, subjugué par la présence des armées étrangères, ne pouvait pas même exprimer librement ni valablement son vœu.

Sous leur protection, après avoir remercié un prince étranger de l'avoir fait remonter sur le trône, Louis-Stanislas-Xavier data le premier acte de son autorité de la dix-neuvième année de son règne, déclarant ainsi que les actes

électoraux de chaque département. C'était à cette assemblée du Champ-de-Mai qu'on devait donner connaissance du dépouillement des vo-

émanés de la volonté du peuple n'étaient que le produit d'une longue révolte; il accorda volontairement, et par le libre exercice de son autorité royale, une charte constitutionnelle, appelée ordonnance de réformation, et pour toute sanction, il la fit lire en présence d'un nouveau corps qu'il venait de créer et d'une réunion de députés qui n'était pas libre, qui ne l'accepta point, dont aucun n'avait de caractère pour consentir à ce changement, et dont les deux cinquièmes n'avaient même plus le caractère de représentans.

Tous ces actes sont donc illégaux; faits en présence des armées ennemies et sous la domination étrangère, ils ne sont que l'ouvrage de la violence; ils sont essentiellement nuls et attentatoires à l'honneur, à la liberté et aux droits du peuple.

Les adhésions données par des individus et par des fonctionnaires sans mission n'ont pu ni anéantir ni suppléer le consentement du peuple, exprimé par des votes solennellement provoqués et légalement émis.

Si les adhésions ainsi que les sermens avaient jamais pu même être obligatoires pour ceux qui les ont faits, ils auraient cessé de l'être dès que le gouvernement qui les a reçus a cessé d'exister.

La conduite des citoyens qui sous ce gouvernement ont servi l'État, ne peut être blâmée; ils sont même dignes d'éloges, ceux qui n'ont profité de leur position que pour défendre les intérêts nationaux, et s'opposer à l'esprit de réaction et de contre-révolution qui désolait la France.

tes des communes et proclamer de nouveau l'empereur, mais un concours de circonstances qui retardèrent la tenue des colléges électoraux

Les Bourbons eux-mêmes avaient constamment violé leurs promesses. Ils favorisèrent les prétentions de la noblesse féodale; ils ébranlèrent les ventes des biens nationaux de toutes les origines; ils préparèrent le rétablissement des droits féodaux et des dîmes; ils menacèrent toutes les existences nouvelles; ils déclarèrent la guerre à toutes les opinions libérales; ils attaquèrent toutes les institutions que la France avait acquises au prix de son sang, aimant mieux humilier la nation que de s'unir à sa gloire; ils dépouillèrent la Légion-d'Honneur de sa dotation et de ses droits politiques; ils ne prodiguèrent la décoration que pour l'avilir; ils enlevèrent à l'armée, aux braves, leur solde, leurs grades et leurs honneurs pour les donner à des émigrés, à des chefs de révolte; ils voulurent enfin régner et opprimer le peuple par l'émigration.

Profondément affectée de son humiliation et de ses malheurs, la France appelait de tous ses vœux son gouvernement national, la dynastie liée à ses nouveaux intérêts, à ses nouvelles institutions.

Lorsque l'empereur approchait de la capitale, les Bourbons ont voulu en vain réparer, par des lois improvisées et des sermens tardifs à leur charte constitutionnelle, les outrages faits à la nation et à l'armée; le temps des illusions était passé, la confiance était aliénée pour jamais. Aucun bras ne s'est armé pour leur défense; la nation et l'armée ont volé au-devant de leur libérateur.

L'empereur, en remontant sur le trône où le peuple l'avait élevé, rétablit donc le peuple dans ses droits les plus sa-

de plusieurs départemens fit que ce Champ-de-Mai ne put avoir lieu qu'au mois de juin. L'intrigue ne resta pas inactive pendant cet intervalle; on va en juger.

crés. Il ne fait que rappeler à leur exécution les décrets des assemblées représentatives sanctionnés par la nation; il revient régner par le seul principe de légitimité que la France ait reconnu et consacré depuis vingt-cinq ans, et auquel toutes les autorités s'étaient liées par des sermens dont la volonté du peuple aurait pu seule les dégager.

L'empereur est appelé à garantir de nouveau par des institutions (et il en a pris l'engagement par ses proclamations à la nation et à l'armée) tous les principes libéraux, la liberté individuelle, l'égalité des droits, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentans de la nation légalement élus, les propriétés nationales de toute origine, l'indépendance et l'inamovibilité des tribunaux, la responsabilité des ministres et de tous les agens du pouvoir.

Pour mieux consacrer les droits et les obligations du peuple et du monarque, les constitutions nationales doivent être revues dans une grande assemblée des représentans déjà annoncée par l'empereur.

Jusqu'à la réunion de cette grande assemblée représentative, l'empereur doit exercer et faire exercer, conformément aux constitutions et aux lois existantes, le pouvoir qu'elles lui ont délégué, qui n'a pu lui être enlevé, qu'il n'a pu abdiquer sans l'assentiment de la nation, que le vœu et l'intérêt général du peuple français lui font un devoir de reprendre.

L'on avait eu à Paris connaissance de la déclaration rendue à Vienne le 13 mars par les souverains alliés, presque en même temps que l'on avait su que le roi avait quitté Lille. On avait appris qu'à la suite de cette déclaration, le traité d'alliance de Chaumont avait été renouvelé.

On ne pouvait dérober ces actes à la connaissance du public. On les avait répandus à l'infini; on vit que le retour de l'empereur n'était concerté avec aucune puissance, que loin de là, toutes s'apprêtaient à nous faire la guerre. Cette conviction refroidit un peu l'enthousiasme et eut bientôt ramené les inquiétudes. Mais la déclaration des alliés était si étrange! cet appel au meurtre avait quelque chose de si odieux! qu'on ne désespéra pas de rendre à la nation l'élan qu'elle avait d'abord montré. L'acte de proscription prononcé contre le souverain que nous venions de nouveau d'élever sur le pavois fut soumis au conseil d'état, qui s'en exprima sans détour. Le rapport de la commission était ainsi conçu :

1. En conséquence du renvoi qui lui a été fait, la commission, composée des présidens des sections du conseil d'État, a examiné la déclaration du 15 mars, le rapport du ministre de la police générale, et les pièces qu'il y a jointes.

2. La déclaration est dans une forme si inusitée, conçue dans des termes si étranges, exprime

des idées tellement anti-sociales, que la commission était portée à la regarder comme une de ces productions supposées par lesquelles des hommes méprisables cherchent à égarer les esprits et à faire prendre le change à l'opinion publique.

3. Mais la vérification des procès-verbaux dressés à Metz, et des interrogatoires des courriers, n'a pas permis de douter que l'envoi de cette déclaration n'eût été fait par les membres de la légation française à Vienne, et elle doit conséquemment être considérée comme adoptée et signée par eux.

4. C'est sous ce premier point de vue que la commission a cru d'abord devoir examiner cette production, qui n'a point de modèle dans les annales de la diplomatie, et dans laquelle des Français, des hommes revêtus du caractère public le plus respectable, commencent par une espèce de mise hors la loi, ou, pour parler plus nettement, par une provocation à l'assassinat de l'empereur Napoléon.

5. Nous disons, avec le ministre de la police, que cette déclaration est l'ouvrage des plénipotentiaires français, parce que ceux d'Autriche, de Prusse, de Russie, d'Angleterre, n'ont pu signer un acte que les souverains et les peuples auxquels ils appartiennent s'empresseraient de désavouer.

6. Et d'abord ces plénipotentiaires, coopérateurs, pour la plupart, du traité de Paris, savent que Napoléon y a été reconnu comme conservant le titre d'empereur et comme souverain de l'île d'Elbe; ils l'auraient désigné par ces titres, et ne se seraient écartés, ni au fond, ni dans la forme, du respectueux égard qu'ils imposent.

7. Ils auraient senti que, d'après les lois des nations, le prince le moins fort par l'étendue ou la population de ses États, jouit, quant à son caractère politique et civil, des droits appartenant à tout prince souverain à l'égard du monarque le plus puissant, et Napoléon, reconnu sous le titre d'empereur et en qualité de prince souverain par toutes les puissances, n'était pas plus qu'aucune d'elles justiciable du congrès de Vienne.

8. L'oubli de ces principes, impossible à supposer dans des plénipotentiaires qui pèsent les droits des nations avec réflexion, sagesse et maturité, n'a rien d'étonnant quand il est manifesté par des ministres français à qui leur conscience reproche plus d'une trahison, chez qui la crainte a produit l'emportement, et dont les remords égarent la raison.

9. Ceux-là ont pu risquer la fabrication, la publication d'une pièce telle que la prétendue déclaration du 13 mars, dans l'espoir d'arrêter la marche de Napoléon, et d'abuser le peuple

français sur les vrais sentimens des puissances étrangères.

10. Mais il ne leur est pas donné de juger comme elle le mérite d'une nation qu'ils ont méconnue, trahie, livrée aux armes de l'étranger.

11. Cette nation, brave et généreuse, se révolte contre tout ce qui porte le caractère de la lâcheté et de l'oppression. Ses affections s'exaltent quand leur objet est menacé ou atteint par une grande injustice; et l'assassinat auquel provoque la déclaration du 13 mars, ne trouvera de bras pour l'accomplir, ni parmi les vingt-cinq millions de Français dont la majorité a suivi, gardé, protégé Napoléon de la Méditerranée à la capitale, ni parmi les dix-huit millions d'Italiens, les six millions de Belges ou riverains du Rhin, et les peuples nombreux de l'Allemagne, qui dans cette conjoncture solennelle n'ont prononcé son nom qu'avec un souvenir respectueux, ni au sein de la nation anglaise indignée, dont les honorables sentimens désavouent le langage qu'on a osé prêter aux souverains.

12. Les peuples de l'Europe sont éclairés. Ils jugent les droits de Napoléon, les droits des princes alliés et ceux des Bourbons.

13. Ils savent que la convention de Fontainebleau est un traité entre souverains. Sa violation,

l'entrée de Napoléon sur le territoire français, ne pouvait, comme toute infraction à un acte diplomatique, comme toute invasion hostile, amener qu'une guerre ordinaire, dont le résultat ne peut être, quant à la personne, que d'être vainqueur ou vaincu, libre ou prisonnier de guerre; quant aux possessions, de les conserver ou de les perdre, de les accroître ou de les diminuer, et que toute pensée, toute menace, tout attentat contre la vie d'un prince en guerre avec un autre, est une chose inouie dans l'histoire des nations et des cabinets d'Europe.

14. A la violence, à l'emportement, à l'oubli des principes qui caractérisent la déclaration du 13 mars, on reconnaît les envoyés du même prince, les organes du même conseil qui, par l'ordonnance du 9 mars, mettaient aussi Napoléon hors la loi, appelaient aussi sur lui les poignards des assassins, promettaient aussi un salaire à qui apporterait sa tête.

15. Et cependant qu'a fait Napoléon? Il a honoré par sa sécurité les hommes de toutes les nations qu'insultait l'infâme mission à laquelle on voulait les appeler; il s'est montré modéré, généreux, protecteur envers ceux-là mêmes qui avaient dévoué sa tête à la mort.

16. Quand il a parlé au général Excelmans, marchant vers la colonne qui suivait de près

Louis-Stanislas-Xavier; au général comte d'Erlon, qui devait le recevoir à Lille; au général Clausel, qui allait à Bordeaux, où se trouvait la duchesse d'Angoulême; au général Grouchy, qui marchait pour arrêter les troubles civils excités par le duc d'Angoulême, partout enfin des ordres ont été donnés par l'empereur pour que les personnes fussent respectées et mises à l'abri de toute attaque, de tout danger, de toute violence dans leur marche sur le territoire français, et au moment où elles le quitteraient.

17. Les nations et la postérité jugeront de quel côté a été, dans cette grande conjoncture, le respect pour le droit des peuples et des souverains, pour les règles de la guerre, les principes de la civilisation, les maximes des lois civiles et religieuses. Elles prononceront entre Napoléon et la maison de Bourbon.

18. Si, après avoir examiné la prétendue déclaration du congrès sous ce premier aspect, on la discute dans ses rapports avec les conventions diplomatiques, avec le traité de Fontainebleau, du 11 avril, ratifié par le gouvernement français, on trouvera que sa violation n'est imputable qu'à ceux-là mêmes qui la reprochent à Napoléon.

19. Le traité de Fontainebleau a été violé par les puissances alliées et par la maison de Bour-

bon, en ce qui touche l'empereur Napoléon et sa famille, en ce qui touche les intérêts et les droits de la nation française.

20. I. L'impératrice Marie-Louise et son fils devaient obtenir des passe-ports et une escorte pour se rendre près de l'empereur, et loin d'exécuter cette promesse, on a séparé violemment l'épouse de l'époux, le fils du père, et cela dans les circonstances douloureuses où l'âme la plus forte a besoin de chercher de la consolation et du support au sein de sa famille et des affections domestiques.

21. II. La sûreté de Napoléon, de la famille impériale et de leur suite était garantie (art. 14 du traité) par toutes les puissances, et des bandes d'assassins ont été organisées en France sous les yeux du gouvernement français et même par ses ordres, comme le prouvera bientôt la procédure solennelle contre le sieur de Maubreuil, pour attaquer et l'empereur, et ses frères, et leurs épouses. A défaut du succès qu'on espérait de cette première branche du complot, une émeute a été disposée à Orgon, sur la route de l'empereur, pour essayer d'attenter à ses jours par les mains de quelques brigands; on a envoyé en Corse, comme gouverneur, un sicaire de Georges, le sieur Brulart, élevé exprès au grade de maréchal-de-camp, connu en Bretagne, en Anjou, en Normandie,

dans la Vendée, dans toute l'Angleterre, par le sang qu'il a répandu, afin qu'il préparât et assurât le crime; et en effet, plusieurs assassins isolés ont tenté, à l'île d'Elbe, de gagner, par le meurtre de Napoléon, le coupable et honteux salaire qui leur était promis.

22. III. Les duchés de Parme et de Plaisance étaient donnés en toute propriété à Marie-Louise, pour elle, son fils et ses descendans, et après de longs refus de les mettre en possession, on a consommé l'injustice par une spoliation absolue, sous le prétexte illusoire d'un échange sans évaluation, sans proportion, sans souveraineté, sans consentement, et les documens existant aux relations extérieures, que nous nous sommes fait représenter, prouvent que c'est sur les sollicitations, sur les instances du prince de Bénévent, que Marie-Louise et son fils ont été dépouillés.

23. IV. Il devait être donné au prince Eugène, fils adoptif de Napoléon, qui a honoré la France qui le vit naître, et conquis l'affection de l'Italie qui l'adopta, un établissement convenable hors de France, et il n'a rien obtenu.

24. V. L'empereur avait (art. 9 du traité) stipulé, en faveur des braves de l'armée, la conservation de leur dotation sur le Monte-Napoleone; il avait réservé sur le domaine extraordinaire et sur les fonds restant de sa liste civile, des moyens

de récompenser ses serviteurs, de payer les soldats qui s'attachaient à sa destinée : tout a été enlevé, réservé par les ministres des Bourbons. Un agent des militaires français, M. Bresson, est allé inutilement à Vienne, réclamer pour eux la plus sacrée des propriétés, le prix de leur courage et de leur sang.

25. VI. La conservation des biens meubles et immeubles de la famille de l'empereur est stipulée par le même traité (art. 6), et elle a été dépouillée des uns et des autres, savoir, à main armée, en France, par des brigands commissionnés; en Italie, par la violence des chefs militaires; dans les deux pays, par des séquestres et des saisies solennellement ordonnées.

26. VII. L'empereur Napoléon devait recevoir deux millions, et sa famille deux cent cinquante mille francs par an, selon la répartition établie art. 6 du traité, et le gouvernement français a constamment refusé d'acquitter cet engagement; et Napoléon se serait vu bientôt réduit à licencier sa garde fidèle, faute de moyens pour assurer sa paie, s'il n'eût trouvé, dans les reconnaissans souvenirs des banquiers et négocians de Gênes et d'Italie, l'honorable ressource d'un prêt de douze millions qui lui fut offert.

27. VIII. Enfin, ce n'était pas sans motif qu'on voulait, par tous les moyens, éloigner de Napo-

léon ces compagnons de sa gloire, modèles de dévouement et de constance, garans inébranlables de sa sûreté et de sa vie. L'île d'Elbe lui était assurée en toute propriété (art. 3 du traité), et la résolution de l'en dépouiller, désirée par les Bourbons, sollicitée par leurs agens, avait été prise au congrès.

28. Et, si la providence n'y eût pourvu dans sa justice, l'Europe aurait vu attenter à la personne, à la liberté de Napoléon, relégué désormais à la merci de ses ennemis, loin de sa famille et séparé de ses serviteurs, ou à Sainte-Lucie ou à Sainte-Hélène, qu'on lui assignait pour prison.

29. Et quand les puissances alliées, cédant aux vœux imprudens, aux instances cruelles de la maison de Bourbon, ont condescendu à la violation du contrat solennel sur la foi duquel Napoléon avait dégagé la nation française de ses sermens; quand lui-même et tous les membres de sa famille se sont vus menacés, atteints dans leurs personnes, dans leurs propriétés, dans leurs affections, dans tous les droits stipulés en leur faveur comme princes, dans ceux même assurés par les lois aux simples citoyens, que devait faire Napoléon?

30. Devait-il, après avoir enduré tant d'offenses, supporté tant d'injustices, consentir à la vio-

lation complète des engagemens pris avec lui, et, se résignant personnellement au sort qu'on lui préparait, abandonner encore son épouse, son fils, sa famille, ses serviteurs fidèles à leur affreuse destinée?

31. Une telle résolution semble au-dessus des forces humaines, et pourtant Napoléon aurait pu la prendre, si la paix, le bonheur de la France, eût été le prix de ce nouveau sacrifice. Il se serait encore dévoué pour le peuple français, duquel, ainsi qu'il veut le déclarer à l'Europe, il se fait gloire de tout tenir, auquel il veut tout rapporter, à qui seul il veut répondre de ses actions et dévouer sa vie.

32. C'est pour la France seule et pour lui éviter les malheurs d'une guerre intestine, qu'il abdiqua la couronne en 1814. Il rendit au peuple français les droits qu'il tenait de lui, il le laissa libre de se choisir un nouveau monarque, et de fonder sa liberté et son bonheur sur des institutions protectrices de l'une et de l'autre.

33. Il espérait pour la nation la conservation de tout ce qu'il avait acquis par vingt-cinq années de combats et de gloire, l'exercice de sa souveraineté dans le choix d'une dynastie et dans la stipulation des conditions auxquelles elle serait appelée à régner.

34. Il attendait du nouveau gouvernement le

respect pour la gloire des armées, les droits des braves, la garantie de tous les intérêts nouveaux; de ces intérêts nés et maintenus depuis un quart de siècle, résultant de toutes les lois politiques et civiles, observées, révérées depuis ce temps, parce qu'elles sont identifiées avec les mœurs, les habitudes, les besoins de la nation.

35. Loin de là, toute idée de la souveraineté du peuple a été écartée.

36. Le principe sur lequel a reposé toute la législation politique et civile depuis la révolution a été écarté également.

37. La France a été traitée par les Bourbons comme un pays révolté, reconquis par les armes de ses anciens maîtres, et asservie de nouveau à une domination féodale.

38. Louis-Stanislas-Xavier a méconnu le traité qui seul avait rendu le trône de France vacant, et l'abdication qui seule lui permettait d'y monter.

39. Il a prétendu avoir régné dix-neuf ans, insultant ainsi et les gouvernemens établis depuis ce temps, et le peuple qui les a consacrés par ses suffrages, et l'armée qui les a défendus, et jusqu'aux souverains qui les ont reconnus dans leurs nombreux traités.

40. Une charte rédigée par le sénat, tout imparfaite qu'elle fût, a été mise en oubli.

41. On a imposé à la France une loi prétendue constitutionnelle, aussi facile à éluder qu'à révoquer, et dans la forme des simples ordonnances royales, sans consulter la nation, sans entendre même ces corps devenus illégaux, fantômes de représentation nationale.

42. Et comme les Bourbons ont ordonné sans droits et promis sans garantie, ils ont éludé sans bonne foi et exécuté sans fidélité.

43. La violation de cette prétendue charte n'a été restreinte que par la timidité du gouvernement; l'étendue des abus d'autorité n'a été bornée que par sa faiblesse.

44. La dislocation de l'armée, la dispersion de ses officiers, l'exil de plusieurs, l'avilissement des soldats, la suppression de leurs dotations, la privation de leur solde ou de leur retraite, la réduction des traitemens des légionnaires, le dépouillement de leurs honneurs, la prééminence des décorations de la monarchie féodale, le mépris des citoyens, désignés de nouveau sous le nom de tiers-état, le dépouillement préparé et déjà commencé des acquéreurs de biens nationaux, l'avilissement actuel de la valeur de ceux qu'on était obligé de vendre, le retour de la féodalité dans ses titres, ses priviléges, ses droits utiles, le rétablissement des principes ultramontains, l'abolition des libertés de l'église

gallicane, l'anéantissement du concordat, le rétablissement des dîmes, l'intolérance renaissante d'un culte exclusif, la domination d'une poignée de nobles sur un peuple accoutumé à l'égalité, voilà ce que les Bourbons ont fait et voulaient faire pour la France.

45. C'est dans de telles circonstances que Napoléon a quitté l'île d'Elbe. Tels sont les motifs de la détermination qu'il a prise, et non la considération de ses intérêts personnels, si faible près de lui, comparée aux intérêts de la nation à laquelle il a consacré son existence.

46. Il n'a pas apporté la guerre au sein de la France, il y a au contraire éteint la guerre que les propriétaires de biens nationaux, formant les quatre cinquièmes des propriétaires français, auraient été forcés de faire à leurs spoliateurs; la guerre que les citoyens opprimés, abaissés, humiliés par les nobles, auraient été forcés de déclarer à leurs oppresseurs; la guerre que les protestans, les juifs, les hommes des cultes divers auraient été forcés de soutenir contre leurs persécuteurs.

47. Il est venu délivrer la France, et c'est aussi comme libérateur qu'il a été reçu.

48. Il est arrivé presque seul, il a parcouru deux cent vingt lieues sans obstacle, sans combats, et a repris sans résistance, au milieu de

la capitale et des acclamations de l'immense majorité des citoyens, le trône délaissé par les Bourbons, qui, dans l'armée, dans leur maison, dans les gardes nationales, dans le peuple, n'ont pu armer personne pour essayer de s'y maintenir.

49. Et cependant, replacé à la tête de la nation qui l'avait déjà choisi trois fois, qui vient de le désigner une quatrième fois par l'accueil qu'elle lui a fait dans sa marche et son arrivée rapides et triomphales; de cette nation par laquelle et pour l'intérêt de laquelle il veut régner, que veut Napoléon?

50. Ce que veut le peuple français : l'indépendance de la France, la paix intérieure, la paix avec tous les peuples, l'exécution du traité de Paris du 30 mai 1814.

51. Qu'y a-t-il donc désormais de changé dans l'état de l'Europe et dans l'espoir du repos qui lui était promis? Quelle voix s'élève pour demander ces secours qui, suivant la déclaration, ne doivent être donnés qu'autant qu'ils seront réclamés?

52. Il n'y a rien de changé, si les puissances alliées reviennent, comme on doit l'attendre d'elles, à des sentimens justes, modérés; si elles reconnaissent que l'existence de la France, dans un état respectable et indépendant, aussi éloi-

gné de conquérir que d'être conquis, de dominer que d'être asservi, est nécessaire à la balance des grands royaumes comme à la garantie des petits États.

53. Il n'y a rien de changé, si, respectant les droits d'une grande nation qui veut respecter les droits de toutes les autres, qui, fière et généreuse, a été abaissée et ne peut jamais être avilie, on lui laisse reprendre un monarque et se donner une constitution et des lois qui conviennent à ses mœurs, à ses intérêts, à ses habitudes, à ses besoins nouveaux.

54. Il n'y a rien de changé, si, n'essayant pas de contraindre la France à reprendre avec une dynastie dont elle ne peut plus vouloir, les chaînes féodales qu'elle a brisées, à se soumettre à des prestations seigneuriales ou ecclésiastiques dont elle est affranchie, on ne veut pas lui imposer des lois, s'immiscer dans ses affaires intérieures, lui assigner une forme de gouvernement, lui donner des maîtres au gré des intérêts ou des passions de ses voisins.

55. Il n'y a rien de changé, si, quand la France est occupée de préparer le nouveau pacte social qui garantira la liberté de ses citoyens, le triomphe des idées généreuses qui dominent en Europe et qui ne peuvent plus y être étouffées, on ne la force pas de se distraire, pour combattre,

de ces pacifiques pensées et des moyens de prospérité intérieure auxquels le peuple et son chef veulent se consacrer dans un heureux accord.

56. Il n'y a rien de changé, si, quand la nation française ne demande qu'à rester en paix avec l'Europe entière, une injuste coalition ne la force pas de défendre, comme elle l'a fait en 1792, sa volonté, et ses droits, et son indépendance, et le souverain de son choix.

Signé, le ministre d'État, président de la section des finances,

Le comte DEFERMON;

Le ministre d'État, président de la section de l'intérieur,

Le comte REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY;

Le président de la section de législation,

Le comte BOULAY;

Le président de la section de la guerre,

Le comte ANDRÉOSSY.

Certifié conforme,

Le ministre secrétaire d'État,

Duc de BASSANO.

Cette pièce produisit son effet. La nation fut outrée de voir que de si indignes Français avaient mendié, libellé la proscription de leur ancien

chef, et que les souverains réunis avaient sanctionné cette indigne conception.

Il n'en était pas ainsi de Fouché. Il s'était tenu jusque-là dans un silence observateur, parce qu'il s'était persuadé que l'Autriche appuyait l'empereur dans son entreprise.

Il avait aidé de son mieux à décider en sa faveur l'explosion, qui souffrait des difficultés dans le midi, savoir à Bordeaux, Toulouse et Marseille. La duchesse d'Angoulême était dans la première de ces villes, où elle excitait son parti. Le duc d'Angoulême se rendit à Toulouse; il laissa vers cette ville M. de Vitrolles pour organiser des moyens de défense, et il continua son chemin sur Marseille. Il parvint à y assembler quelques troupes et à les porter sur la route de Lyon, jusqu'à Montélimart; mais tous ces efforts furent sans effet.

L'empereur avait envoyé Clausel à Bordeaux. Ce général resta quelques jours devant cette ville, avec les magistrats de laquelle il entama des pourparlers. Le régiment d'infanterie qui occupait la place refusa de se prêter à ce qu'on exigeait de lui. Le général Decaen, qui commandait dans la ville, fut obligé d'engager la duchesse d'Angoulême à partir, parce qu'il ne pouvait pas lui répondre de la tranquillité de la garnison. La duchesse montra dans cette occasion le plus rare courage;

elle employa tous les moyens pour intéresser les cœurs généreux. Elle alla aux casernes, harangua les soldats; ceux-ci, groupés autour de sa calèche, protestaient de leurs respects, se défendaient d'un manque d'égards, mais refusaient de s'armer pour elle. Quelques-uns juraient qu'ils ne souffriraient pas qu'il lui mésarrivât; elle les interrompit: « Non, non, plus de serment, leur dit-» elle; des effets, le moment est venu. »

Elle ne put les décider, et s'embarqua sur une corvette anglaise qui était entrée dans la Gironde.

A Toulouse, le général de Laborde fit enlever M. de Vitrolles, qui fut conduit à Paris.

L'empereur avait envoyé le général Grouchy prendre le commandement des troupes qui étaient dans les environs de Lyon. Il les grossit avec les gardes nationales des départemens voisins, et marcha contre le duc d'Angoulême.

Il l'atteignit, dissipa ses troupes et le fit prisonnier. L'empereur ne voulut pas abuser de la fortune, laissa au duc la liberté de se retirer où bon lui semblerait, celui-ci passa en Espagne (1).

(1) Les hommes ne se connaissent jamais mieux qu'après une révolution, et voici une note que je transcris sur le rapport de l'homme de France qui était le mieux placé pour connaître le fait que je rapporte.

M. le duc de Bourbon avait été envoyé par le roi dans la Vendée; il était même accompagné par M. le comte de Cessac, qui avait si bien perfectionné l'exécution du système de conscription sous l'empereur. La mission de M. le duc de Bourbon était de lever une armée dans la Vendée; mais lorsqu'il apprit le véritable état des choses, tant à Paris que dans le midi, il prit le parti de s'embarquer pour l'Angleterre. Tout ce qui l'avait accompagné revint à Paris rendre ses devoirs à l'empereur.

Il y eut d'abord entre le duc d'Angoulême et le maréchal Grouchy une sorte de capitulation par laquelle le prince pouvait se retirer en Espagne. Le maréchal en rendit compte par le télégraphe; l'empereur répondit par la même voie qu'il approuvait.

Peu après, une seconde dépêche télégraphique rendit compte que, pendant l'armistice qui avait précédé et suivi la capitulation, il était survenu un incident qui en avait fait suspecter la bonne foi, que l'on avait eu recours aux armes, et que le duc d'Angoulême était prisonnier.

On soumit cette seconde dépêche à l'empereur, qui ordonna à M. de Bassano (il avait l'administration télégraphique sous ses ordres) de faire transmettre au maréchal Grouchy que c'était bien. Le premier ordre était parti, M. de Bassano différa l'expédition du second jusqu'à ce que le premier eût pu arriver et recevoir son exécution. Effectivement quand le deuxième parvint, Grouchy fit courir après le duc d'Angoulême; mais il venait de passer la frontière, il n'était plus temps.

Ce fut de ce moment que toute la France put se regarder comme réunie sous les mêmes signes. Malheureusement ce ne fut pas pour long-temps.

Quoique le retour de l'empereur eût excité autant d'enthousiasme que d'admiration, on remarquait néanmoins que le triomphe des idées modernes sur les anciennes y avait une très grande part. L'on s'en aperçut bientôt par les cris de constitution qui se firent entendre de tous les côtés; on voulait de l'empereur, on le préférait à tout autre souverain, mais on n'entendait à aucune composition sur les bornes que l'on était résolu de poser à son pouvoir, et on se serait porté à toutes les extrémités, si l'on n'avait pas espéré que lui-même se restreindrait de manière à donner une entière sécurité sur le retour des maux dont on avait encore un aussi récent souvenir. En un mot, on ne prétendait le recevoir que comme le levier qui avait déplacé la maison de Bourbon; on voulait bien se servir de lui en cas de guerre, mais on prétendait le brider pour le reste.

CHAPITRE II.

Metternich envoie un émissaire à Fouché. — L'empereur s'empare des signes de reconnaissance et s'interpose entre les deux ministres. — Ce qu'il apprend. — Il a un instant la pensée de faire arrêter Fouché. — Talleyrand au plus offrant et dernier enchérisseur. — Murat éclate à contre-temps. — Le général Béliard. — Marche ténébreuse de Fouché.

Les hommes du parti royal qui étaient restés à Paris remarquèrent bien cette disposition des esprits. Ils les excitèrent, parce qu'en faisant triompher la constitution, ils assuraient leur position en se garantissant des recherches qui auraient pu être faites sur leur conduite.

Fouché, qui avait d'autres projets, avait encore bien mieux aperçu cette disposition des esprits; il savait déjà à quoi s'en tenir sur le retour de l'empereur.

Il avait envoyé à Vienne pour savoir ce que

cela voulait dire, soupçonnant que de cette ville quelqu'un avait pu être envoyé à l'île d'Elbe pour s'arranger avec l'empereur et lui conseiller son entreprise (1).

L'on avait eu la même pensée à Vienne, d'où l'on avait aussi expédié quelqu'un avec une lettre pour Fouché, dans laquelle on lui demandait des explications sur ce qui avait pu amener le retour de l'empereur. On lui disait que l'on ne changerait rien à la détermination qui avait

(1) J'ai vu à son retour la personne que M. Fouché avait envoyée près de M. de Talleyrand; l'empereur voulut aussi la voir, et la manda dès qu'elle fut arrivée.

Cette personne avait-elle une double mission? Je l'ignore. Il m'a cependant été assuré qu'à son départ de Paris, elle avait une lettre de l'empereur pour M. de Talleyrand, et j'ai quelques raisons de le croire; elle nous rapporta que ce diplomate présidait à peu près aux décisions des souverains alliés. Elle avait vu l'empereur de Russie chez lui, et comme on lui demandait des détails sur le retour de l'empereur, elle racontait à quel point était portée l'exaltation dont il avait été témoin. Elle ajoutait tout ce qui pouvait persuader que le mouvement était national.

Cet envoyé nous dit que M. de Talleyrand l'avait chargé de toutes sortes de choses affectueuses, particulièrement pour moi. Il lui avait assuré qu'il n'irait pas à Gand, mais qu'il se rendrait en Suisse où il attendrait les événemens; telle était sa première résolution.

Le malheur voulut que le lendemain ou le jour suivant

été prise de ne pas le reconnaître, mais que l'on accorderait tout autre gouvernement qu'on demanderait, fût-ce même la république.

Cette lettre, écrite par le ministre autrichien, fut apportée à Paris par un jeune homme du commerce de Vienne, qui, ne sachant comment arriver à Fouché, s'adressa à quelques personnes qui le tirèrent d'embarras. Metternich demandait au duc d'Otrante, d'envoyer un homme sûr à Bâle, et de lui donner des signes de recon-

on reçut à Vienne le *Moniteur*, dans lequel était la publication des premières mesures qui furent appliquées à ceux que l'on considérait comme les auteurs des événemens du mois d'avril 1814, et en tête desquels on avait inscrit M. de Talleyrand.

Il fit revenir la personne qui lui avait été envoyée de Paris, et lui montra ce *Moniteur* en lui ajoutant : « Ou l'on « s'est moqué de vous en vous envoyant ici, ou vous vous « moquez de moi en me disant qu'il n'y aura point de ven- « geances, puisque les voilà qui commencent. » Dès-lors, M. de Talleyrand ne parla plus de se retirer en Suisse, et il prit la conduite opposée.

La crainte d'être inexact m'empêche d'en dire davantage ; mais ceci peut faire réfléchir bien du monde. On ne voit d'ailleurs pas la nécessité de frapper de mesures de rigueur des hommes que l'on ne pouvait pas atteindre en pays étrangers, et si cela n'était que simulé, on aurait dû les en avertir ; mais la frayeur travaillait déjà quelques hommes, et les mesures allaient en conséquence.

naissance que le jeune Viennois lui transmettrait. Ils serviraient à le faire reconnaître d'un agent autrichien qui s'y était déjà rendu, afin de s'expliquer plus au long.

Les démarches qu'avait dû faire ce jeune homme pour parvenir chez Fouché avaient transpiré. L'empereur fut averti; il le fit chercher, et l'interrogea lui-même. Le jeune homme ne cacha rien, il indiqua même le jour où il avait rendu la lettre dont il était porteur pour Fouché.

L'empereur, étonné que celui-ci ne lui en eût point parlé, commença à devenir soupçonneux; il jugea cependant qu'il aurait encore le temps de placer quelqu'un de sûr entre Fouché et l'agent autrichien. En conséquence, il fit donner à un officier de confiance les signes de reconnaissance apportés par le négociant allemand; il y ajouta des instructions particulières pour l'exécution desquelles il l'investit de pouvoirs très étendus et prit ses mesures pour intercepter l'agent que Fouché aurait pu envoyer à Bâle, et qui serait venu contrecarrer ce qu'il se proposait de faire.

Cette mission réussit complètement; l'agent de l'empereur se présenta à l'émissaire de Metternich, qui, ne se doutant pas du piége, déroula de confiance toute la mission qui faisait l'objet de son voyage.

Après avoir expédié son agent, l'empereur

manda Fouché. Il y avait plusieurs jours qu'il avait reçu la lettre que le messager de Vienne lui avait apportée, et il n'en avait point parlé.

L'empereur lui fit d'abord quelques questions indirectes, puis ayant ramené la conversation sur les affaires, il laissa entrevoir à Fouché qu'on lui avait fait quelques rapports désavantageux sur lui, et que s'ils étaient fondés, il se ferait beaucoup plus d'honneur en se retirant d'un ordre de choses qui ne lui convenait peut-être pas, que d'être déloyal envers le parti qu'il avait l'air de servir. « Si vous avez des scrupules, « lui dit-il, donnez votre démission. »

Fouché eut l'air de ne pas comprendre. Il savait que la préfecture de police avait arrêté le jeune négociant venu de Vienne; il éluda néanmoins, et sembla n'attribuer qu'à de faux rapports, à des intrigues, l'inquiétude que l'empereur lui manifestait. Il ne s'abusait pas cependant, il connaissait assez le souverain auquel il avait affaire pour être persuadé qu'il n'oublierait pas cette trahison. Dès-lors, il ne s'occupa plus que d'arrêter l'élan national que l'on cherchait à exciter, et à nuire de tous ses moyens au succès de l'empereur.

On eût peut-être dû lui faire immédiatement son procès et le punir de toutes les perfidies dont il s'était rendu coupable depuis vingt-cinq

ans; mais les circonstances étaient si graves, et puis il convenait d'attendre le retour de l'agent envoyé à Bâle pour savoir quelle était la nature des communications qu'il avait ouvertes.

L'agent revint effectivement après avoir complètement abusé l'émissaire de Vienne, et s'être fait développer, dans les moindres détails, tout ce que l'on attendait de Fouché.

On lui proposait de trahir l'empereur. On accordait tout, pourvu qu'on livrât ce prince, et on ne voyait en France que Fouché qui pût entreprendre une semblable opération.

L'empereur, voyant qu'il n'y avait rien de tramé contre sa vie, regarda cela comme de l'intrigue, et eut assez bonne opinion de la rectitude d'esprit de Fouché, pour croire qu'il reconnaîtrait lui-même que de pareilles propositions, indépendamment de ce qu'elles avaient de honteux, devaient lui démontrer que les alliés n'étaient pas aussi assurés du succès que leurs partisans se plaisaient à le répandre. Ainsi, il ne s'agissait que de résister avec courage: il pensa qu'en prenant la chose au juste, Fouché verrait qu'il pouvait les déterminer à dévier d'une politique qui n'était pas même celle de tous, en menaçant de divulguer des ouvertures dont la moindre conséquence devait être de faire courir toute la nation aux armes.

Il y avait plusieurs bons partis à tirer de ces propositions rapportées de Bâle par l'agent que l'empereur y avait envoyé.

L'empereur n'hésita pas à s'expliquer avec le ministre. Il s'y décida d'autant plus volontiers, qu'avant de quitter Bâle, son agent avait engagé celui d'Autriche à l'attendre, en lui promettant de revenir au plus vite et de rapporter une réponse positive.

Fouché pris à la gorge donna à l'agent de l'empereur une lettre pour celui d'Autriche; mais elle était si singulièrement tournée, que l'on ne pouvait rien en conclure, sinon que le porteur était bien vraiment l'agent de Fouché.

C'était tout ce qu'il fallait, le porteur ayant assez d'habileté pour faire le reste. Il fut convenu qu'il excuserait l'ambiguïté de la lettre de Fouché par les dangers d'une arrestation, ce qui lui vaudrait encore plus de confiance.

Ce second message réussit comme le premier; l'agent de l'empereur revint, retourna même une troisième fois; mais celui d'Autriche, qui lui-même avait été à Vienne, ne reparut pas. Comment cela se fit-il? Est-ce parce que la campagne allait s'ouvrir, ou parce que Fouché avait trouvé le moyen de faire prévenir de la supercherie par Bâle, Vienne, ou Bruxelles, où il était aussi en communication avec le duc de

Wellington ? Je l'ignore. L'empereur fut un instant sur le point de faire arrêter Fouché ; il changea de résolution en observant qu'il serait toujours à temps, lorsqu'il serait mieux établi, et que, si les affaires ne se consolidaient pas, la punition de Fouché ne serait qu'une rigueur inutile.

Depuis qu'il était arrivé à Paris, on avait employé toute sorte de moyens pour recomposer l'armée qui avait été considérablement réduite. La déclaration des puissances coalisées ne pouvait pas manquer d'être promptement suivie d'une reprise d'hostilités, et les forces avec lesquelles elles menaçaient de nous attaquer étaient incomparablement plus considérables que celles que nous pouvions leur opposer. Tout le monde faisait la réflexion que, si l'empereur avait succombé lorsqu'il avait plus de troupes qu'il ne lui était possible d'en réunir cette fois-ci, il lui serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de triompher ; on se livrait à l'inquiétude, mais on conservait de l'espoir ; on était généralement fort aise du retour de l'empereur, parce qu'avec lui renaissait l'espérance de parvenir à tous les emplois, tandis que sous les Bourbons on avait reconnu qu'ils allaient redevenir exclusivement le domaine de quelques familles, ainsi que cela avait lieu avant la révolution

de 1789. On faisait des vœux pour lui, tout en ne se dissimulant pas les difficultés qu'il aurait à surmonter.

L'on rappela dans les cadres de l'armée tous les hommes qui en avaient été congédiés. On mit de nouveau une prodigieuse activité à rassembler des soldats, à les habiller, ainsi qu'à les équiper; mais il y avait trop de choses à faire à la fois, et pas assez de temps pour les achever. On fut encore obligé de faire administrativement ce qui aurait dû être autorisé par le corps législatif, qui n'était pas rassemblé.

Le département de l'intérieur avait lui-même beaucoup de choses à faire; le vote des communes pour la réélection de l'empereur, ainsi que l'assemblée du Champ-de-Mai l'occupaient. Le ministère de la police se donnait aussi du mouvement; mais il n'agitait que les hommes connus anciennement par l'exagération de leurs principes, en sorte que c'était autant contre l'empereur que contre la maison de Bourbon qu'il travaillait.

Fouché ne cherchait qu'à se donner une attitude capable de se rendre nécessaire au gouvernement qui succéderait à l'empereur, quel qu'il fût. Pour cela, il suggéra l'idée des fédérations par département, ainsi que cela avait été pratiqué aux premières époques de la révolution. Ces fédérations réussirent sur quelques points;

mais une suite d'incidens qui survinrent ralentirent l'ardeur qu'elles manifestaient, et ne tardèrent pas même à les disperser.

L'empereur, voyant qu'il fallait de nouveau songer à la guerre, fit assembler en Flandre toutes les troupes dont il pouvait disposer. Il ne laissa que quelques régimens dans le midi. Il forma un corps à Lyon sous les ordres du maréchal Suchet; il en fit assembler un autre sous les ordres du général Lecourbe dans les environs de Béfort, un troisième à Strasbourg, sous ceux du général Rapp. Le général Gérard en réunit un quatrième à Metz, et le reste de l'armée, qui en formait la masse principale, s'assembla à Lille et à Valenciennes.

Ces premières dispositions des forces qui restaient à la France, après tant d'années de triomphes, avaient obligé l'empereur à retirer des départemens de l'Ouest quelques régimens qui les occupaient. A peine se furent-ils éloignés, que l'insurrection éclata et vint paralyser une partie des ressources sur lesquelles on comptait le plus, c'est-à-dire les levées d'hommes, qui devinrent nulles dans toute cette contrée; ce fut pis encore, il fallut y envoyer de nouvelles troupes pour arrêter les progrès de la révolte. Ce contre-temps arriva fort mal à propos, pendant que l'on s'occupait des élections au corps

législatif; il ne changea pas l'opinion, mais il augmenta les embarras.

L'empereur fut fort sensible à cette nouvelle guerre civile. Il recommanda qu'on la menât vivement du côté des opérations militaires, et en même temps il fit négocier près des principaux chefs vendéens, qui ne furent pas inaccessibles aux propositions qu'on leur fit, surtout lorsque Larochejaquelein, qui commandait l'insurrection sur la rive gauche de la Loire, eut succombé.

C'était lui qui avait donné le signal des troubles civils dans la Vendée. Il était allé en Angleterre solliciter des armes et de la poudre; il avait obtenu l'un et l'autre. Les hommes de son parti, en le voyant arriver avec ces moyens, reprirent courage, mais lui-même ne tarda pas à périr. Il fut atteint, comme il venait recevoir à la côte une seconde livraison d'armes, d'un coup de feu qui l'étendit sans vie sur la plage où il se trouvait. Son successeur se montra moins sauvage. Il accepta les propositions du ministre de la police, et l'on commençait à pacifier ces contrées, lorsque d'autres événemens vinrent encore une fois fixer les destinées de la France.

Le roi de Naples, après avoir abandonné l'alliance de la France, s'était aperçu, quoiqu'un peu tard, qu'il avait été dupe des promesses auxquelles il avait ajouté foi. On ne lui laissa pas

ignorer qu'au congrès de Vienne, on négociait sa perte aussi bien que celle de l'empereur (1). Il avait dès-lors songé à se défendre, et n'avait rien négligé pour se créer une nombreuse armée. Elle était prête lorsqu'il apprit le départ de l'île d'Elbe; il considéra ce moment comme favorable à l'exécution de son projet. Il voyait alors qu'il n'avait de salut que dans l'alliance de la France, et que, s'il avait fait un an plus tôt les efforts qu'il déployait alors, il aurait pu, avec l'armée du vice-roi, faire une diversion dont il aurait ressenti les heureux effets; mais à l'époque où il entreprit de faire la conquête de l'Italie, il n'y avait pas plus de probabilité de succès pour lui qu'il n'y en avait eu pour le vice-roi, lorsqu'il avait été obligé de faire tête aux armées autrichiennes et napolitaines réunies.

(1) J'ai appris d'une manière positive, depuis que j'ai écrit ces Mémoires, que Murat avait engagé M. de Talleyrand à défendre ses intérêts au congrès de Vienne, afin d'obtenir d'être rangé dans la même catégorie que Bernadotte. Comme ce n'était pas la première fois qu'il négociait avec Talleyrand, il commença par lui envoyer trois cent mille ducats qui furent acceptés.

Il en avait reçu autant du compétiteur de Murat. Il se décida pour Ferdinand, et celui-ci, en reconnaissance, lui conserva la principauté de Bénévent, à laquelle il ajouta même le duché de Dino pour le neveu du diplomate.

En voyant l'empereur arriver à Paris, le roi de Naples crut le moment favorable pour attaquer l'Italie, où il savait qu'il régnait du mécontentement. Il comptait sur un soulèvement qu'il espérait que sa présence ferait éclater, et croyait par là donner assez d'occupation à l'armée autrichienne, pour laisser à l'empereur le temps de faire de nouveau sentir son poids dans les affaires. La portée de son esprit était assez courte pour ne pas s'apercevoir qu'en attaquant l'Autriche, il ôtait à l'empereur les moyens de se rapprocher d'elle, si celle-ci y avait été disposée, chose qu'il ne pouvait pas savoir (1).

Le roi de Naples, plein de ces idées, s'avança en Italie. L'empereur vit avec déplaisir cette imprudente levée de boucliers, et, comme il connaissait l'inconstance du caractère de ce prince, il lui envoya en toute hâte le général Béliard pour le diriger.

(1) Cette conduite du roi de Naples était bien faite pour rendre suspectes toutes les propositions que l'empereur aurait pu faire à l'Autriche.

L'année précédente, il fut la principale cause de la perte de l'Italie, en abandonnant l'empereur et en ouvrant les Alpes aux ennemis par sa séparation d'avec les troupes du prince Eugène. Cette fois-ci, il empêcha l'empereur de contracter la seule alliance qui lui était possible, si toutefois l'Autriche y avait été disposée.

Béliard s'embarqua à Toulon sur une frégate qui le conduisit à Naples; mais tout était déjà perdu lorsqu'il arriva.

Le roi de Naples, à la tête de son armée, se dirigea comme une fusée volante qui arriva jusqu'au Pô et s'y éteignit. Il rencontra sur ce fleuve l'armée ennemie avec laquelle il eut plusieurs engagemens désavantageux qui le mirent dans la nécessité de se retirer. Les Autrichiens le poursuivirent vivement et le menèrent si bien, que toutes ses troupes se mirent à la débandade. La chose en fut au point que le jour où le général Béliard le joignit, il éprouva une désertion de dix-huit mille hommes.

La fortune avait prononcé. Il vint à Naples pour s'embarquer et gagner la France. La reine resta avec ses enfans et négocia sa retraite ainsi que celle de sa famille, qui eut lieu à bord d'une frégate anglaise.

Le pays, ainsi abandonné, reçut les vainqueurs, ainsi que cela est d'usage, et avec eux le gouvernement qu'il leur convenait d'établir.

Le général Béliard fut même très heureux de pouvoir se rembarquer et de revenir à Paris où il apporta ces tristes nouvelles. L'empereur n'était pas encore parti pour se mettre à la tête de l'armée qui devait opérer en Flandre.

Si le roi de Naples n'avait commencé sa cam-

pagne que six semaines plus tard, il aurait pu être joint sur le Pô par les troupes que le maréchal Suchet organisait à Lyon. La présence de ce corps eût sans nul doute entraîné la défection des troupes piémontaises. Dès-lors, la position du roi de Naples devenait bonne, et l'Italie se prononçait. Si l'on n'avait pas pu parvenir à s'accorder avec l'Autriche, il eût remis sa destinée au hasard des batailles, et alors la solution du problème pouvait être différente de ce qu'elle a été.

La destruction de l'armée du roi de Naples mit l'empereur dans l'obligation de laisser le maréchal Suchet en Savoie pour garder les défilés des Alpes. Il était trop faible ; il ne put les défendre, lorsqu'après l'occupation de Naples les troupes autrichiennes se replièrent sur ces montagnes.

Le roi de Naples arriva sur ces entrefaites à Fréjus. Il vint de là se placer dans une petite ville maritime de la côte de Provence, où il attendit les événemens.

La personne que Fouché avait envoyée à Vienne pour se mettre en rapport avec M. de Talleyrand et M. Dalberg, était de retour. Elle fixa ses idées sur la conduite qu'il devait tenir, en lui détaillant les résolutions dans lesquelles étaient les souverains alliés. Dès-lors, ce ministre

s'occupa plus de servir leurs projets que ceux de l'empereur.

Je suis persuadé que l'on n'avait offert à Fouché n'importe quelle forme de gouvernement l'on voudrait, hormis l'empereur, que pour le déterminer à le trahir. Ce ministre, dont on vante tant l'habileté, donna dans le piége. Sa vanité fut si flattée de l'importance qu'on lui accordait, qu'elle l'empêcha d'en apercevoir le motif. Il crut de bonne foi qu'il allait mener les souverains alliés, qui le rebutèrent dès qu'ils n'en eurent plus besoin.

M. de Talleyrand avait soin de renvoyer de temps à autre à Paris des employés aux relations extérieures, qui venaient entretenir Fouché dans ces idées. Je crois même avoir aperçu chez lui un de ces employés, que je vis depuis se démener en tout sens contre l'empereur et en faveur de son fils.

Fouché avait envoyé par toute la France des agens à lui, qui, sous prétexte d'agir contre les Bourbons, agissaient pour la république, contre l'empereur. La moindre conséquence qui devait résulter de cette direction sur laquelle il cherchait à replacer les esprits, était de les préparer encore à quelques nouvelles scènes politiques.

Il résulte de là que la malveillance eut le champ libre, parce qu'elle servait Fouché, qu'elle dépo-

pularisait l'empereur. Les retards dans les levées d'hommes s'ensuivirent; la police ne se donna aucun mouvement pour réchauffer l'esprit public; elle fit même plus qu'il ne fallait pour l'éteindre. Elle disait et laissait dire beaucoup de mal de la maison de Bourbon, parce que cela servait aussi les projets du ministre. Ce fut à cela que se borna toute son action.

Le temps s'écoulait, et les bataillons ne grossissaient pas. L'empereur avait reçu d'Allemagne l'avis que les armées russes et autrichiennes ne seraient pas prêtes à agir sur la frontière de France avant les premiers jours de juillet. Il n'en était pas de même des armées anglaise et prussienne, qui, en Belgique, étaient dans une attitude menaçante.

CHAPITRE III.

Champ-de-Mai.—L'empereur est de nouveau proclamé chef de l'État. — Acte additionnel. — Les publicistes génevois. — Opinion de madame de Staël. — Bruits que répand la police. — Fouché se met en communication avec Wellington. — Il était en mesure pour toutes les hypothèses.

Nous étions à la fin de mai. Les députés des départemens arrivaient à Paris, tant pour le champ-de-mai que pour le corps législatif. On n'attendait plus, pour tenir cette nombreuse assemblée, que d'avoir achevé le dépouillement des votes des communes, au sujet de la réélection de l'empereur. On y travaillait; mais la besogne était longue, elle ne fut terminée que dans les derniers jours de mai. Le champ-de-mai ne put avoir lieu que le 3 juin.

Ce jour semblait annoncer une autre époque de notre histoire non moins brillante que celles qui l'avaient précédée.

Une foule prodigieuse remplissait l'espace im-

mense compris depuis le péristyle du château des Tuileries jusqu'à celui de l'École militaire, en suivant la grande avenue du jardin des Tuileries, celle des Champs-Élysées, pour se rendre au pont d'Iéna et de là traverser le Champ-de-Mars. Cette multitude était incalculable, et les terrasses qui entouraient le Champ-de-Mars étaient tout aussi chargées de monde qu'à aucune des grandes fêtes de la révolution.

Le cortége qui accompagnait l'empereur fut aussi pompeux qu'il avait coutume de l'être dans les cérémonies d'éclat; l'innombrable public dont il fendait la presse l'accueillit avec les mêmes applaudissemens, et assurément, sans les idées de guerre qui comprimaient les espérances de bonheur, il n'aurait rien manqué à la satisfaction que chacun éprouvait d'un événement aussi extraordinaire.

Tout ce qui avait pu donner à cette assemblée un grand caractère de liberté avait été scrupuleusement soigné. Il y avait des députations de toutes les parties de la France, et de tout ce qui constitue sa puissance et son administration; on n'avait pas encore réuni tant de moyens de parler aux yeux et aux intelligences. L'empereur était dans son costume d'apparat. On a observé, avec quelque raison, qu'il aurait mieux fait de garder son costume ordinaire, qui était l'uni-

forme de l'armée, quoiqu'il ne fût point dans l'habitude de le porter dans des cérémonies de la nature de celles-ci. Il arriva au Champ-de-Mars dans une voiture à huit glaces, accompagné, suivant l'usage, de tous les maréchaux à cheval.

Toute la garde nationale de Paris était sous les armes, ainsi qu'un grand nombre d'autres troupes. Le cortége arriva par le pont d'Iéna et vint, par un détour pratiqué à cet effet, se ranger dans la première cour de l'École militaire, après qu'il eut descendu au péristyle de cet édifice toutes les personnes qui remplissaient les voitures dont il était composé.

L'on avait construit une estrade en avant des fenêtres du premier étage de la façade du milieu de l'École militaire. De cette estrade, on avait pratiqué un escalier en rampe douce, qui descendait dans l'enceinte demi-circulaire qui lui faisait face, et dans le pourtour de laquelle étaient élevées les tribunes régulières où étaient placés les dix ou douze mille députés qui composaient l'assemblée du champ-de-mai.

Le cortége qui accompagnait l'empereur s'était réuni dans les appartemens du premier étage de l'École militaire. Il entra dans l'estrade dont je viens de parler; elle était de plain-pied avec les appartemens. Chacun prit la place qui lui avait été désignée, et l'empereur, qui était à la queue

du cortége, vint se placer dans le fauteuil qui lui avait été préparé.

Après quelques cérémonies préliminaires, l'archi-chancelier s'avança au milieu de l'estrade en face de l'assemblée, et lut à haute voix le procès-verbal du dépouillement des votes des communes pour la réélection de l'empereur à la dignité impériale; après quoi, il annonça que le nombre des votes pour l'affimative surpassait d'un million ceux qui étaient pour la négative.

Ainsi l'empereur était de nouveau chef de la nation; son élection n'était due ni aux baïonnettes étrangères, ni aux votes d'assemblées communales tenues au milieu des camps ennemis. On ne peut pas dire qu'on y ait suppléé par les menaces, car déjà à cette époque les troupes étaient rassemblées sur la frontière, ou en marche pour s'y rendre; on n'avait aucun moyen de faire violence à la liberté des suffrages.

On observera sans doute que la France, ayant un roi, n'avait pas le droit d'élire un autre chef; je me bornerai à faire une réflexion, parce que cette question me mènerait trop loin.

Au mois d'avril 1814, le sénat, assemblé au milieu des armées ennemies, prononça la déchéance de l'empereur, lorsqu'il était encore à Fontainebleau à la tête de l'armée nationale.

Cette assemblée livra ainsi la France aux sou-

n'en manquait, lorsqu'on força l'empereur à abdiquer.

On était las, disait-on, de voir incessamment la fortune mise en compromis! Etait-ce une raison pour la perdre d'un seul coup? On voulait clore la révolution! Est-ce la clore que de déplacer de nouveau tous les intérêts? Il fallait en revenir aux princes légitimes! A la bonne heure, mais ce besoin subit de légitimité fit faire des choses qui étaient par trop illégitimes. Au surplus, quelle espèce de légitimité manquait à l'empereur? L'admiration générale lui avait décerné la couronne; la victoire la lui rendait, et cependant il ne voulait la reprendre qu'avec l'assentiment national, avec l'assentiment de tous, exprimé individuellement et en pleine liberté.

De brillans succès semblaient l'avoir immuablement affermie sur sa tête, lorsqu'un grand revers vint dessécher toutes les affections et substituer l'abandon et l'ingratitude aux sentimens de reconnaissance qui jusque-là avaient semblé inépuisables.

Un effort de courage, sans exemple dans les temps anciens et modernes, le ramène à ce même pouvoir qu'on lui avait demandé d'abandonner pour le bonheur du plus grand nombre, et le premier emploi qu'il en fait est de rendre à chacun la liberté de le réélire, en laissant à tous le

temps de faire succéder la réflexion à l'admiration qu'avait excitée son audacieuse entreprise.

C'était à cette assemblée du Champ-de-mai qu'il recevait le témoignage d'estime et de confiance avec lequel la nation lui remettait de nouveau le soin de ses destinées.

Lorsque l'empereur fut proclamé pour la seconde fois chef du gouvernement, il parla à l'assemblée, et lui tint un discours fort énergique et fort noble, dans lequel il répondait à la déclaration du 13 mars, par laquelle les souverains alliés faisaient connaître que c'était encore à lui seul qu'ils faisaient la guerre, et qu'ils réunissaient de nouveau leurs efforts pour l'abattre. L'empereur dit à l'assemblée qu'il sacrifierait volontiers son existence, s'il était assuré qu'elle fût la seule cause des ressentimens qui animaient les ennemis; mais qu'il ne fallait pas s'abuser ni se laisser séduire par leurs discours, que le véritable objet de leurs nouveaux armemens était la saisie de nos places fortes et le démembrement d'une partie des plus belles provinces de notre territoire, qu'ils avaient le projet de se partager pour aplanir les différends qui les divisaient entre eux.

Il termina en annonçant que le danger était grand, et qu'il fallait bien se convaincre qu'un

peuple avait tout perdu lorsqu'il avait perdu son indépendance. Ces paroles parurent faire une impression profonde sur l'assemblée; rien n'annonçait qu'elle dût si tôt abandonner celui aux mains duquel étaient de nouveau remises les rênes de l'État.

Son discours achevé, l'empereur s'avança au milieu du Champ-de-Mars où il fit assembler tous les officiers et sous-officiers de la garde nationale et des troupes qui s'y trouvaient. Il leur parla de la même manière et avec beaucoup d'énergie; les cris de *vive l'empereur* fendaient les nues, et si jamais l'on dut compter sur l'enthousiasme, dans quelle circonstance en montra-t-on davantage que dans celle-ci?

Le spectacle qu'offrit cette journée ne peut être sorti de la mémoire de ceux qui en furent les témoins, et bien certainement il était dans la pensée de tous, qu'à aucune époque de la révolution les Français n'avaient paru mieux disposés à défendre leur liberté et leur indépendance.

L'empereur lui-même quitta le Champ-de-Mars, persuadé qu'il pouvait compter sur les sentimens qu'on lui montrait. Il ne songea dès-lors qu'à aller à la rencontre de l'orage qui se formait en Belgique.

Les nominations à la pairie étaient faites, le temps pressait; il ouvrit la session du corps lé-

gislatif. La cérémonie eut lieu dans les formes usitées en pareille circonstance. L'empereur fut reçu avec acclamation, lorsqu'il parut dans la salle; il reçut le serment des membres des deux chambres, après quoi il leur adressa un discours sur les dangers dont la patrie était menacée. Il les invita à prendre des mesures capables de nous sauver de l'invasion qui nous menaçait de toutes parts, à ajourner après l'orage les discussions abstraites, et à ne pas imiter les Grecs du Bas-Empire, qui dissertaient pendant que le bélier ennemi renversait leurs murailles.

La chambre des députés fut particulièrement contente de son discours, parce qu'il donnait une entière satisfaction sur toutes les questions qui avaient été le sujet de la mésintelligence de 1814. On croyait pouvoir se promettre quelques résolutions courageuses de la part d'une assemblée qui se disait satisfaite.

Peu de jours après l'arrivée de l'empereur à Paris, on avait tant demandé une constitution, qu'il n'avait pas été possible d'attendre la réunion de la chambre pour en faire la matière de ses discussions.

Les esprits impatiens s'étaient même échauffés sur cette question, au point qu'il y avait à craindre quelque résistance dans les choses principales, s'ils n'étaient immédiatement satisfaits.

L'empereur chargea en conséquence MM. Benjamin Constant, Bédoc et quelques autres membres de la dernière chambre des députés, de se réunir et de compiler tout ce qui avait été fait et dit sur nos constitutions dans les différentes assemblées nationales qui avaient eu lieu jusqu'à cette époque, et d'en faire un résumé clair que l'on présenterait à l'impatience publique.

Malheureusement les matériaux à compiler étaient trop considérables, et le temps trop court pour que l'on pût revoir toutes les constitutions antérieures, et en composer une qui pût satisfaire aux besoins du moment. Aussi ne donna-t-on au travail qu'on présenta que le titre d'*Acte additionnel aux constitutions de l'État.* Les dispositions en étaient extrêmement libérales.

Les publicistes en étaient satisfaits; madame de Staël même applaudissait aux garanties qu'il renfermait. « Les articles additionnels, écrivait-elle au prince ***, sont tout ce qu'il faut à la France, rien que ce qu'il faut, pas plus qu'il ne faut. » Et comme il faut qu'il y ait toujours quelque chose d'individuel dans ce qui paraît le plus indépendant, elle ajoutait: « Le retour de l'empereur « est prodigieux et surpasse toute imagination; « je vous recommande mon fils. » Le suffrage de madame de Staël était quelque chose, et celui de la cohorte de publicistes génevois qu'elle avait

mis en verve sans doute aussi ; mais on ne tint aucun compte des élucubrations de ces étrangers. On attaqua l'ouvrage jusque dans son titre. On se déchaîna sans raison et sans mesure contre un travail que l'on n'avait pas même pris la peine de lire. C'était évidemment la malveillance qui agissait, et dans notre malheureuse France elle est toujours sûre de trouver des échos. On fut huit jours en colère, puis on se calma au point que, lorsque la chambre fut assemblée, on n'ouvrit pas même la discussion sur l'acte additionnel que l'on avait fini par trouver très bon.

Diverses personnes avaient imaginé que l'empereur abdiquerait au Champ-de-Mai, en laissant à la chambre des députés le soin d'administrer l'État et de le sauver, soit en négociant avec les ennemis, soit en déployant toute l'énergie nationale, pour triompher d'un refus, si elle en essuyait. Elles prétendaient que les ennemis ayant manifesté, par leur déclaration du 13 mars, que c'était à l'empereur seul qu'ils faisaient la guerre, il convenait que ce prince s'isolât de la question, afin de pouvoir juger si les souverains alliés étaient sincères dans les sentimens qu'ils manifestaient. Dans ce cas, l'assemblée aurait nommé, pour composer une commission de gouvernement, des membres d'intentions

pures et à l'abri de toute influence ennemie, qui auraient remis à l'empereur l'exercice du pouvoir, aussitôt qu'ils se seraient aperçus que la déclaration n'était qu'un piége destiné à paraliser l'élan national. Si au contraire les alliés avaient accordé ce que la nation désirait, l'on aurait fait à l'empereur un sort conforme à la dignité de cette même nation, et à la reconnaissance qu'elle portait à celui qui avait été son libérateur dans des dangers dont le souvenir n'était pas encore perdu.

C'était Fouché qui répandait ces idées; il avait ses raisons pour le faire. L'abdication lui eût permis de reprendre plus facilement les projets dont il était occupé avant le retour de l'île d'Elbe; il eût été le maître du terrain et aurait composé avec les étrangers pour son plus grand avantage. Une autre considération encore; il savait que sa conduite avait éveillé les soupçons, il était bien évident que le premier sacrifice que le traître aurait fait demander à la nation pour les étrangers aurait été de leur livrer l'empereur, ce qu'il aurait fait exécuter lui-même, une fois qu'il se serait trouvé le chef du gouvernement. On peut d'autant moins se refuser à convenir de la vérité de cette opinion, que la sécurité de son avenir lui commandait de sacrifier l'empereur à tout prix; car il est bon de le remarquer encore,

les instigateurs à Vienne ne voulaient rien entreprendre, qu'au préalable ce prince n'eût été enlevé de l'île d'Elbe.

Aussi Fouché n'avait-il garde d'avouer les bruits qu'il mettait toute son industrie à propager. Il avait trop de sens pour s'imaginer que l'empereur n'était venu expulser les Bourbons que pour livrer la France à quelques intrigans, et trop de sagacité pour se flatter de lui dérober le but de ses manœuvres. Je crois bien que si, dès l'arrivée de ce prince, il lui avait dit où en était la négociation qu'il conduisait avec ces mêmes étrangers, et qu'il eût pu lui démontrer que sans son retour il eût réussi; je crois, dis-je, que l'empereur n'aurait pas voulu qu'il fût versé une goutte de sang pour obtenir ce que l'on pouvait avoir sans lui. Si Fouché en était aussi persuadé qu'il a affecté de le dire, rien ne peut l'excuser de n'en avoir pas fait la confidence à l'empereur. Il est d'autant plus coupable, que l'aveu, loin de lui nuire, pouvait même devenir un moyen de crédit près de ce prince, en même temps qu'il en devenait un de popularité près de la nation.

Ne peut-on pas penser qu'il n'a gardé le silence sur une matière aussi délicate, que parce qu'il ne se fiait pas aux promesses qu'on lui faisait de Vienne, et qu'alors il lui importait de

s'attacher à l'empereur? D'un autre côté, s'il avait divulgué le projet dont il était occupé avant le retour de l'île d'Elbe, et que l'empereur n'eût pas réussi, il aurait infailliblement gâté sa position vis-à-vis du nouveau gouvernement, qui n'eût pas manqué de lui demander compte de sa conduite.

L'empereur avait entendu parler de la négociation de Fouché, et la lettre qu'il avait saisie sur le courrier de Vienne lui avait donné à penser; mais comme le ministre ne lui en parlait pas, il dut regarder cela comme une intrigue, sur la réussite de laquelle les meneurs ne comptaient pas trop eux-mêmes, car il n'y avait aucun motif de faire mystère d'une chose dont il était simple de convenir, puisque l'empereur, qui n'avait fait part de son retour à qui que ce fût, ne pouvait pas trouver extraordinaire que l'on eût entrepris de secouer le joug dont on se plaignait.

Fouché ne se dissimulait pas que les destinées de la France dépendaient des résolutions du congrès : mais la campagne allait s'ouvrir en Flandre; il considéra que, si l'on y éprouvait un revers, les armées anglaises arriveraient les premières à Paris, et qu'ainsi le sort de cette capitale dépendrait plus du général anglais que de ceux des autres nations qui se trouvaient encore au-

delà du Rhin. Dès-lors, il n'y avait pas de temps a perdre. Il se mit en relation avec lui. A l'aide de cette précaution, il se trouvait en mesure pour toutes les hypothèses. Si l'empereur avait triomphé, il lui réservait les embarras qu'il pouvait lui susciter dans la chambre des députés et parmi les hommes à mouvemens de la révolution. Il n'y a nul doute qu'il serait parvenu à rendre la marche du gouvernement lente, en éteignant l'espérance de le voir se consolider. Enfin il restait une dernière ressource, celle de l'assassiner; cela lui était d'autant plus facile, que le meurtrier était sûr de l'impunité, parce que l'on ne serait pas parvenu à le saisir, si le ministre ne l'avait pas voulu.

J'ai eu occasion de parler de cela avec plusieurs personnes qui connaissaient Fouché depuis vingt ans, et qui étoient tout-à-fait de mon opinion.

La profondeur de la dissimulation de Fouché était telle, qu'ayant été moi-même le voir dans les premiers jours du départ de l'empereur pour la Flandre, il me dit dans le cours de la conversation : « On ne peut pas s'attacher à l'empereur, « il n'y a avec lui de sûreté pour personne, il croit « toujours qu'on le trahit. » C'était après avoir écrit à M. de Wellington qu'il tenait ce langage.

On ne peut revenir de son étonnement en son-

geant que l'empereur ait de nouveau employé un tel homme. Une erreur semblable prouve à quel point il était resté étranger à tout ce qui avait pu se tramer à Paris.

CHAPITRE IV.

Départ de l'empereur pour l'armée. — Répartition de nos forces. — Les Bavarois. — Jactance de Castelreagh. — L'assurance qu'il affichait n'était pas réelle. — Anecdote de Smyrne. — Ce qu'eût pu faire l'empereur, si la fortune l'eût secondé. — Que n'a pas mérité la perfidie de Fouché !

L'EMPEREUR partit le 10 ou le 11 juin pour aller se mettre à la tête de l'armée.

Il se rendit d'abord à Avesnes, et fit assembler les troupes sur les bords de la Sambre, entre Maubeuge et Charleroi. Je n'étais point à l'armée, et je ne puis en conséquence retracer que sommairement les événemens de cette malheureuse campagne.

L'armée de l'empereur n'était pas extrêmement nombreuse, mais elle était bonne, animée de la meilleure volonté. Elle était inférieure en cavalerie à l'armée ennemie, qu'elle surpassait par la

qualité de ses troupes d'infanterie, et surtout par son artillerie.

Le temps qui lui restait pour mettre la frontière en sûreté par un coup d'éclat était compté.

L'empereur devait s'attendre à voir arriver au mois de juillet les armées russe et autrichienne sur le Rhin; il fallait de toute nécessité qu'il se trouvât sur ce fleuve à cette époque.

Les corps de Suchet à Lyon, celui du général Lecourbe à Béfort étaient faibles; mais ils se grossissaient chaque jour par l'arrivée successive des hommes provenant des levées que l'on activait au nom du salut de la patrie: si l'empereur ne les déplaça pas plus tôt, c'est qu'il gagnait à les laisser se compléter pour les utiliser dans la seconde partie de ses opérations.

L'armée bavaroise, qui était forte d'environ vingt-cinq mille hommes, occupait le pays de Deux-Ponts; elle venait de se rallier à l'armée combinée anglo-prussienne. L'empereur, qui était autorisé à compter sur les sentimens de ces troupes qu'il avait fait pratiquer depuis un mois, voulait vider la querelle avec l'armée anglaise, avant que les Bavarois pussent prendre part à ses opérations, parce que le lendemain de la bataille ils étaient à lui, soit par un retour d'affection de leur part, soit par la nécessité dans laquelle la fortune de guerre les aurait placés.

Ils s'avançaient à marches forcées pour joindre les Anglo-Prussiens, et plus ils s'approchaient de la Basse-Meuse, plus ils se seraient trouvés dans nos filets, si la fortune nous avait été favorable à Waterloo.

Le corps qui était en Lorraine, où il se grossissait chaque jour, suivit le long de la frontière le mouvement que les Bavarois faisaient en dehors; l'empereur le fit concentrer dans les environs de Thionville, et l'on verra bientôt pourquoi il le laissait là.

Toutes les places de la frontière, depuis la mer jusqu'au Rhin, étaient pourvues de garnisons composées de gardes nationaux. On ne pouvait sûrement pas les considérer comme de bonnes troupes sur un champ de bataille; mais on aurait trouvé mille bonnes manières de les employer dans des opérations qui deviennent faciles à la suite d'une bataille gagnée.

Quand un événement ne répond pas aux espérances que l'on avait conçues, on ne manque jamais de blâmer les conceptions du chef. On critique sa tactique, on déprécie ses combinaisons, on ne trouve de plausible que ce qu'il n'a pas fait. C'est ce qui est arrivé à l'empereur. On l'a traité sans pitié : des officiers inconnus jusques-là se sont tout à coup transformés en foudres de guerre; il n'y avait, à les entendre, qu'à

les laisser faire : les armées ennemies ne leur eussent pas échappé.

Il est bien vrai que la bataille de Waterloo a tout perdu ; mais elle-même a-t-elle été perdue par suite des manœuvres qui l'ont préparée, par l'imprévoyance de celui qui les dirigeait, ou avons-nous succombé par un concours de faux mouvemens, d'incidens fâcheux auxquels on ne pouvait s'attendre? C'est ce que je vais tâcher d'expliquer.

Hormis le corps du général Rapp, l'empereur avait emmené sur le principal théâtre de ses opérations tout ce qu'il avait de troupes disponibles, à portée d'y être employées.

Il n'a assurément pas livré la bataille pour la perdre, et il avait plus de chances de succès que de revers. Le désastre a été grand sans doute, plus grand peut-être encore qu'on ne s'imagine ; car ce n'est qu'en le comparant à l'éclat qu'aurait eu la victoire, que l'on peut sonder la profondeur de l'abîme dans lequel on est tombé. Les Français qui aiment leur pays verseront des larmes de sang en apprenant tout ce qui pouvait être la suite de quelques généreux efforts de plus. Pour moi, j'ai perdu le repos depuis que j'ai appris d'une manière certaine combien il s'en est peu fallu que l'édifice de gloire que nous avions été vingt ans à construire ne fût à jamais consolidé.

Le premier ministre d'Angleterre a fait au parlement un long rapport sur les opérations des différentes armées combinées pendant cette courte campagne. Il avait dit, quelques mois auparavant, à cette assemblée pour la déterminer à prendre part à la guerre qu'il faisait rallumer à la suite du retour de l'empereur, que le succès ne pouvait pas en être douteux, et que les opérations ne devaient pas durer six semaines.

Par l'événement, il s'est trouvé avoir deviné juste; mais il y a de puissans motifs pour penser qu'il ne comptait pas lui-même sur une solution aussi prompte et surtout aussi avantageuse. Il est probable qu'il avait, à tout événement, fait son thême de deux façons.

On est même autorisé à croire qu'il en a imposé au parlement, lorsqu'en lui rendant compte des événemens qui ont anéanti la France, il a dit à la chambre des communes que, quand bien même la bataille de Waterloo aurait eu une issue contraire, le succès des coalisés n'en aurait pas moins été assuré, parce que l'empereur Alexandre arrivait avec des masses de troupes tellement fortes, que la victoire ne pouvait pas lui être long-temps contestée, et qu'il aurait alors réparé tous les revers de l'armée anglo-prussienne, si elle en avait éprouvé.

Cette opinion, avec quelque confiance qu'elle

qualité de ses troupes d'infanterie, et surtout par son artillerie.

Le temps qui lui restait pour mettre la frontière en sûreté par un coup d'éclat était compté.

L'empereur devait s'attendre à voir arriver au mois de juillet les armées russe et autrichienne sur le Rhin; il fallait de toute nécessité qu'il se trouvât sur ce fleuve à cette époque.

Les corps de Suchet à Lyon, celui du général Lecourbe à Béfort étaient faibles; mais ils se grossissaient chaque jour par l'arrivée successive des hommes provenant des levées que l'on activait au nom du salut de la patrie: si l'empereur ne les déplaça pas plus tôt, c'est qu'il gagnait à les laisser se compléter pour les utiliser dans la seconde partie de ses opérations.

L'armée bavaroise, qui était forte d'environ vingt-cinq mille hommes, occupait le pays de Deux-Ponts; elle venait de se rallier à l'armée combinée anglo-prussienne. L'empereur, qui était autorisé à compter sur les sentimens de ces troupes qu'il avait fait pratiquer depuis un mois, voulait vider la querelle avec l'armée anglaise, avant que les Bavarois pussent prendre part à ses opérations, parce que le lendemain de la bataille ils étaient à lui, soit par un retour d'affection de leur part, soit par la nécessité dans laquelle la fortune de guerre les aurait placés.

Ils s'avançaient à marches forcées pour joindre les Anglo-Prussiens, et plus ils s'approchaient de la Basse-Meuse, plus ils se seraient trouvés dans nos filets, si la fortune nous avait été favorable à Waterloo.

Le corps qui était en Lorraine, où il se grossissait chaque jour, suivit le long de la frontière le mouvement que les Bavarois faisaient en dehors; l'empereur le fit concentrer dans les environs de Thionville, et l'on verra bientôt pourquoi il le laissait là.

Toutes les places de la frontière, depuis la mer jusqu'au Rhin, étaient pourvues de garnisons composées de gardes nationaux. On ne pouvait sûrement pas les considérer comme de bonnes troupes sur un champ de bataille; mais on aurait trouvé mille bonnes manières de les employer dans des opérations qui deviennent faciles à la suite d'une bataille gagnée.

Quand un événement ne répond pas aux espérances que l'on avait conçues, on ne manque jamais de blâmer les conceptions du chef. On critique sa tactique, on déprécie ses combinaisons, on ne trouve de plausible que ce qu'il n'a pas fait. C'est ce qui est arrivé à l'empereur. On l'a traité sans pitié : des officiers inconnus jusques-là se sont tout à coup transformés en foudres de guerre; il n'y avait, à les entendre, qu'à

rine, afin de ne plus se trouver dans une complication de questions, lorsqu'il aurait rencontré le moment opportun pour traiter avec l'empereur. Cela prouverait encore qu'il avait aperçu, avant son départ de Vienne, des dispositions à un semblable rapprochement.

La fortune en a décidé autrement; elle préside aux destinées des États, il n'y a rien à dire; mais quelles que soient les invectives que le premier ministre ait prodiguées au grand homme qui expia des fautes qu'il n'avait pas dû prévoir, il n'est pas moins vrai que l'assurance qu'il affectait n'était pas dans son cœur.

Castelreagh était sans doute un politique habile; mais il s'agit ici de probabilités militaires, et il est sûrement bien permis à ceux ont fait la guerre toute leur vie de ne pas adopter toutes ses prévisions.

Je terminerai par une réflexion sur les succès probables que devaient obtenir les armées russes et autrichiennes.

Elles s'avançaient toutes deux sur le Rhin. Les Russes arrivaient par Bamberg et les Autrichiens par la Bavière. Selon toute apparence, ces forces se seraient portées vers le Haut-Rhin; cela est d'autant plus vraisemblable, que nous n'avions plus le pont de Mayence; elles l'auraient fait afin d'éviter nos places, de pénétrer

en France par une route qui leur était déjà connue, et de pouvoir se mettre au besoin en communication, par la Suisse, avec les armées qui se trouvaient en Italie. Si elles ne fussent pas venues de nouveau par Bâle, elles auraient laissé un bien plus beau jeu à l'empereur, qui aurait pu prendre une position intermédiaire, d'où il aurait successivement manœuvré sur l'une ou sur l'autre; mais quel qu'eût été le point du Rhin sur lequel elles se fussent présentées, voici ce que l'empereur pouvait faire après avoir gagné la bataille de Waterloo. Je crois même que c'était son projet.

Il faut d'abord observer que, si ce grand événement s'était passé comme il avait été conçu, l'armée anglaise eût été complètement détruite, et il s'en fallut bien peu qu'elle ne le fût.

Les Prussiens eussent eu un sort à peu près semblable. Ils l'auraient vraisemblablement éprouvé le lendemain, car dans la position où l'événement se serait décidé, l'armée française aurait eu moins de chemin à faire pour descendre la Meuse et empêcher Blücher de la repasser, que ce général n'en aurait eu pour arriver à un point de cette rivière où il pût disposer d'un pont. Ainsi, un jour plus tôt ou plus tard, sa perte était certaine, dès qu'il aurait été séparé de l'armée anglaise. Il l'avait été d'abord; il ne fallait plus

que l'empêcher de faire une nouvelle jonction.

Après un pareil succès, qui aurait empêché l'empereur de passer la Meuse à Liége? et, dans ce cas, que serait devenu le corps bavarois? Il aurait été d'autant mieux enveloppé, qu'il marchait pour se rallier aux Anglo-Prussiens. Il eût fait alors ce qu'il avait fait en 1813, il se fût rangé du côté de la fortune.

De Liége, qui aurait empêché l'empereur de venir chercher un passage de la Moselle dont il aurait fait descendre la rive droite par le corps qu'il avait réuni dans les environs de Thionville ?

D'un point quelconque de la Moselle au Rhin, quelle distance y a-t-il pour une armée victorieuse? Or, en observant que la bataille de Waterloo a eu lieu le 18 juin, il n'est pas déraisonnable d'admettre que l'empereur pouvait arriver vers le 10 juillet, sur n'importe quel point du Bas-Rhin, à partir de Strasbourg. Rendu sur le fleuve, qu'il eût choisi son passage par le pont de cette ville, ou entre cette ville et le Necker, ou entre le Necker et le Mein, il se serait toujours trouvé avec toute son armée victorieuse à l'extrémité d'une des ailes de la grande armée ennemie et menaçant sa ligne d'opérations, surtout si elle eût déjà été engagée dans la direction de Bâle.

Dans cette hypothèse, le sort de toute cette prodigieuse coalition n'aurait pu manquer d'être décidé dans un événement à la suite de quelques combinaisons de marches et de manœuvres telles que l'empereur savait les exécuter. S'il était parvenu à prendre l'initiative sur la droite de cette armée austro-russe, on aurait vu de belles choses : tous ces génies, qu'une suite de lâches trahisons ont fait appeler de grands capitaines, n'auraient été que des écoliers qui, pour la dixième fois, se seraient hâtés de fuir, après avoir reçu les étrivières.

Qu'aurait fait l'empereur d'Autriche ainsi que les princes confédérés? Ils ne se seraient sans doute pas exposés à payer les frais de la guerre pour obliger les Russes. Ils auraient traité avec celui que la fortune couronnait, et qu'elle ramenait à leurs portes.

Si cela était arrivé, dans quelle situation se serait trouvée l'armée russe? Par quelle route aurait-elle pu éviter l'armée de l'empereur, qui, dans ce cas, aurait été grossie au moins du corps du général Lecourbe, ainsi que d'un grand nombre de garnisons des places fortes qui n'auraient plus eu besoin de défenseurs?

L'empereur aurait été sur un terrain dont la connaissance topographique lui était familière, et si Alexandre avait voulu jouer aux batailles

avec lui, il en aurait payé les frais de manière à s'en ressouvenir long-temps : plus il aurait eu de troupes, plus il en aurait perdu. Il n'était pas capable de les manier aussi rapidement que l'empereur, qui possédait au dernier degré le mécanisme des masses.

Voilà le côté par lequel M. de Castelreagh n'avait pas envisagé la question, lorsqu'il affirmait au parlement que, la bataille de Waterloo eût-elle été perdue, l'issue de la lutte n'aurait été qu'ajournée; mais il est plus probable que c'est parce qu'il l'avait envisagée sous toutes les faces, qu'il s'était réservé les moyens de traiter avec l'empereur, et que c'est par suite de cette résolution qu'il avait fait donner aux officiers de la marine anglaise les ordres éventuels dont j'ai parlé.

Que doivent penser les Français en voyant à quoi a tenu leur destinée? Ne doivent-ils pas convenir que, dans le cas même où ils auraient gagné la bataille et fait éprouver à l'armée anglaise des pertes qui l'eussent mise dans l'obligation de traiter avec l'empereur, la lettre que M. Fouché avouait avoir écrite le 15 juin à M. de Wellington eût suffi seule pour ranimer les espérances de ce général? Dès-lors, quelque grande qu'eût été la défaite, il ne pouvait considérer la partie comme décidément perdue, puis-

que l'homme qui veillait à la sûreté de l'empereur était à lui..... Que ne méritait pas une telle perfidie !

Examinons maintenant comment l'armée de l'empereur a opéré, et par quelle suite de circonstances malheureuses la bataille de Waterloo a été perdue.

CHAPITRE V.

L'armée passe la Sambre. — Conduite de l'empereur basée sur le caractère des généraux ennemis. — Bataille de Fleurus. — Mouvemens du premier corps. — Ses conséquences. — L'empereur marche aux Anglais. — Les Prussiens sont mollement poursuivis. — Dépêches de Grouchy. Observation sur la lettre dont il se prévaut. — M. de Bourmont. — Détails sur la manière dont l'empereur conduisait une bataille.

L'EMPEREUR avait ouvert le premier les hostilité, et avait eu le bonheur de surprendre les ennemis en mouvement pour se concentrer; c'était un grand avantage qu'il se promettait de suivre vivement.

Son plan d'attaque était arrêté. Il connaissait les généraux qu'il avait en tête; il savait que Blücher, bouillant, emporté, courrait aux armes dès qu'il aurait vent de notre approche, et que, n'eût-il que deux bataillons sous la main, il viendrait, dans son abnégation patriotique, nous affronter, chercher à ralentir nos masses, afin de

donner aux Anglais le temps de se réunir. Il n'en était pas de même de Wellington : méthodique, circonspect, on était sûr qu'il ne hasarderait pas d'engagement que tous ses corps ne fussent concentrés. L'empereur se régla sur ces données. Il avait ouvert la campagne avec cent dix à cent treize mille hommes; il en forma deux masses, porta la principale, qui comptait environ soixante-dix mille combattans, sur Fleurus, où il savait que se rassemblait l'armée prussienne. Il chargea le maréchal Ney de s'avancer avec le reste sur la route de Bruxelles, et de s'emparer de la position des Quatre-Bras, afin d'empêcher les Anglais de secourir leurs alliés.

L'empereur avait deviné juste. Blücher était déjà en position à Fleurus; quatre-vingt-dix mille combattans couverts par un ravin escarpé s'étendaient de Saint-Amand à Sombref, tout annonçait une action meurtrière.

Ces dispositions néanmoins décelaient les motifs qui avaient décidé le général ennemi. Il était évident qu'il cherchait à imposer à l'armée française, et qu'il ne hasardait un engagement que pour donner aux masses alliées le temps de se mettre en ligne. Le maréchal Ney avait été détaché sur les Quatre-Bras; il devait, comme je l'ai dit, empêcher les Prussiens de recevoir les secours qu'ils attendaient. La fortune ne pouvait être

douteuse; l'action commença. Vandamme se porta sur Saint-Amand, Gérard s'avança sur Ligny, Grouchy sur Sombref; de la gauche à la droite, en un instant, tout fut aux mains. La résistance fut aussi opiniâtre que l'attaque avait été impétueuse. Elle commençait pourtant à mollir, et le général Gérard allait emporter Ligny, lorsqu'on signala une colonne nombreuse qui débouchait sur notre gauche. La garde impériale, qui devait appuyer Gérard, suspendit son mouvement pour s'avancer à la rencontre des masses ennemies qu'on lui annonçait. On ne tarda pas à reconnaître qu'on avait eu une fausse alerte, que les troupes dont l'approche répandait l'anxiété dans nos rangs étaient celles du premier corps qui arrivaient au canon. La garde reprit son mouvement, Ligny fut emporté, et l'armée prussienne obligée de vider le champ de bataille. Mais l'apparition du comte d'Erlon nous avait coûté deux heures. La nuit vint et couvrit de son ombre les vaincus. Ce ne fut pas tout : le faux mouvement du premier corps, qui fit, pour ainsi dire, évanouir les résultats de la bataille, ou du moins transforma en une affaire ordinaire une action qui devait être décisive, eut une autre conséquence non moins fâcheuse. Le maréchal Ney, qui était chargé de s'emparer des Quatre-Bras, avait été devancé; la position était couverte de troupes

lorsqu'il se présenta pour l'occuper. Il avait laissé le deuxième corps à Frasne, et n'avait avec lui que dix-sept à dix-huit mille hommes. Il ne balança pas néanmoins; il marcha aux masses qu'il avait en tête, les rompit, et se disposait à les suivre, lorsque deux divisions de troupes fraîches vinrent les recueillir. Accablé par ce surcroît de forces, il appela les troupes du premier corps à lui. Elles s'étaient éloignées, et exécutaient le mouvement qui eut une si funeste influence sur les combinaisons de l'empereur. Elles rebroussèrent chemin vers la nuit et rentrèrent à Frasne sur les neuf heures; mais alors tout était décidé, et ce corps, qui, aux Quatre-Bras comme à Fleurus, eût dû consommer la perte des ennemis, ne contribua qu'à les sauver. Ainsi le voulut la fortune.

Les efforts du maréchal ne furent cependant pas inutiles; car on l'a su depuis, les Prussiens n'avaient accepté la bataille que sur l'assurance qu'ils seraient soutenus. Wellington, accouru à leur quartier-général avant que l'action s'engageât, leur avait annoncé que son armée serait réunie à deux heures aux Quatre-Bras, et déboucherait à quatre sur Saint-Amans. Il devait nous prendre en flanc, culbuter notre aile gauche, et la refouler au loin. Ses colonnes se mirent effectivement en marche, mais

le maréchal s'avançait lui-même à leur rencontre, il les ébranla, les contint et les empêcha d'aller joindre leurs efforts à ceux des Prussiens.

Blücher était en fuite, l'empereur fit ses dispositions pour marcher aux Anglais. La déroute de Fleurus les obligeait d'évacuer la position qu'ils avaient si obstinément défendue : il résolut de les suivre en toute hâte, et de marcher sur Bruxelles en deux colonnes. L'une, composée des corps de Gérard, de Vandamme, et de la cavalerie d'Excelmans sous les ordres de Grouchy, fut chargée de suivre l'armée prussienne, qui se retirait dans la direction de Wavres; l'autre, à la tête de laquelle il se mit lui-même, se porta sur les Quatre-Bras. Il joignit le maréchal, et le chargea de poursuivre l'arrière-garde ennemie, qui se jeta dans la forêt de Soignes. L'armée anglaise y était tout entière; mais la nuit approchait, il était trop tard pour commencer l'attaque : on prit position. Malheureusement la colonne de droite n'avait pas, à beaucoup près, fait autant de chemin que celle de gauche. Celle-ci avait parcouru un espace d'environ six lieues; celle-là s'était arrêtée à Gembloux, qui n'est pas à plus de deux lieues du champ de bataille.

Quelque fâcheuse que fût cette circonstance, Wellington ne se fût peut-être pas encore décidé

à en venir aux mains; mais Blücher, que son adversaire laissait paisiblement rallier ses colonnes éparses, avait repris courage et voulait courir les chances d'une nouvelle action. Il manda généreusement au général anglais, que, s'il consentait à la tenter, il ne marcherait pas avec deux corps, comme il le désirait, mais avec son armée entière pour l'appuyer. Il n'y mettait qu'une condition, c'est que si les Français n'attaquaient pas le 18, les troupes alliées réunies iraient les chercher le lendemain. L'assurance du vieux Blücher en donna à son collègue, et la bataille fut résolue.

Pendant que les alliés se concertaient ensemble, la colonne de gauche restait toujours inactive, et consumait le temps à observer, à faire reconnaître les mouvemens de l'armée prussienne. La population nous était dévouée; le pays comptait une foule d'individus qui avaient servi dans nos rangs, et offrait, sous tous les rapports, beaucoup plus de facilités d'informations que n'en présentaient les contrées où nous avions long-temps fait la guerre, telles que l'Allemagne et la Pologne. Cependant Grouchy se laissa dérober les manœuvres qu'il devait déjouer, et annonça, au milieu de la nuit, qu'il était encore à Gembloux, ignorant si les Prussiens s'étaient portés sur Bruxelles ou sur Liége. Il prévenait,

du reste, qu'il allait *manœuvrer de manière à ne leur laisser ni gagner la première de ces deux villes ni se rallier à Wellington* (1). L'empereur, quoique satisfait de cette résolution, ne laissa pas d'être fort étonné de la lenteur que le maréchal mettait dans sa poursuite. Il attendait qu'il aurait fait diligence, et, au moment où il le croyait à sa hauteur, il apprenait qu'il était encore à Gembloux. Il lui avait annoncé, à la chute du jour, qu'il y aurait une grande bataille le lendemain, et lui avait ordonné, quels que fussent

(1) Gembloux, le 17 juin 1815, à 10 heures du soir.

SIRE,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'occupe Gembloux, et que ma cavalerie est à Sauvenières. L'ennemi, fort d'environ trente mille hommes, continue son mouvement de retraite. On lui a saisi ici un parc de quatre cents bêtes à cornes, des magasins et des bagages.

Il paraît, d'après tous les rapports, qu'arrivés à Sauvenières, les Prussiens se sont divisés en deux colonnes; l'une a dû prendre la route de Wavres en passant par Sar-à-Valain, l'autre paraît s'être dirigée sur Perwisse.

On peut peut-être en inférer qu'une portion va joindre Wellington, et que le reste, qui est l'armée de Blücher, se retire sur Liége, une autre colonne avec de l'artillerie ayant fait son mouvement de retraite sur Namur.

Le général Excelmans a ordre de pousser ce soir six escadrons sur Sar-à-Valain et trois sur Perwisse.

D'après leur rapport, si *la masse principale des Prussiens*

les mouvemens des Prussiens, de chercher à déborder la gauche de l'armée anglaise et d'appuyer notre droite, ne fût-ce que par des détachemens. Ce que Grouchy avait résolu de faire suppléait en partie à ces dispositions. Il lui expédia cependant une seconde fois l'ordre de passer la Dyle, pour se porter sur Saint-Lambert.

Mais lui-même avait de nouveau dépêché au major-général. Il lui donnait avis qu'il s'était remis sur les traces des Prussiens, que ceux-ci se retiraient sur Wavres, qu'il allait les poursuivre dans cette direction. Comment, après des assurances aussi positives, le maréchal différa-t-il son mouvement? Comment ne chercha-t-il pas à regagner le temps

se retire sous Wavres, je la suivrai dans cette direction, afin qu'ils ne puissent pas gagner Bruxelles, et tâcherai de les séparer de Wellington. Si, au contraire, mes renseignemens prouvent que la principale force prussienne a marché sur Perwisse, je me dirigerai par cette ville à la poursuite de l'ennemi.

Les généraux Thielman et Borstel faisaient partie de l'armée que V. M. a battue hier. Ils étaient encore ce matin à dix heures ici, et ont annoncé que vingt mille hommes des leurs avaient été mis hors de combat. Ils ont demandé en partant les distances de Wavres, Perwisse et Hanut.

Blücher a été blessé légèrement au bras, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à commander après s'être fait panser. Il n'a point passé par Gembloux.

Je suis, etc.

perdu? Comment, au lieu de n'arriver que le soir, ne se trouva-t-il pas dès le matin à la hauteur de Wavres? Comment du moins ne pas profiter des ponts dont la Sambre est couverte pour se tenir en communication avec l'empereur? Comment, avec tant de moyens d'informations, s'est-il laissé dérober les mouvemens de l'ennemi? Comment, au lieu de rendre un combat inutile devant Wavres, n'a-t-il pas cherché à le troubler? Je sais qu'il cite une dépêche du major-général à l'appui de son inaction (1), mais il s'en

(1) Du champ de bataille de Waterloo, le 18 juin à une heure après midi.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Vous avez écrit ce matin à deux heures à l'empereur que vous marcheriez sur Sar-à-Valain; donc votre projet était de vous porter à Corbaix ou à Wavres. Ce mouvement est conforme aux dispositions de S. M. qui vous ont été communiquées.

Cependant l'empereur m'ordonne de vous dire que vous devez toujours manœuvrer dans notre direction. C'est à vous de voir le point où nous sommes, pour vous régler en conséquence et pour lier nos communications, ainsi que pour être toujours en mesure de tomber sur quelques troupes ennemies qui chercheraient à inquiéter notre droite, et les écraser. En ce moment, la bataille est *gagnée* sur la ligne de Waterloo. Le centre de l'ennemi est à Mont-Saint-Jean; ainsi manœuvrez pour joindre notre droite.

Signé, le duc DE DALMATIE.

faut que cette pièce le justifie; elle lui recommande même de ne pas s'isoler, de manœuvrer dans la direction de la grande armée, de se tenir en communication avec elle.

J'ai tort sans doute de le supposer, mais il me semble qu'il y a lacune, qu'on a omis, sûrement par inadvertance, le complément de la phrase où l'empereur ordonne au maréchal de manœuvrer dans notre direction; ce complément doit être quelque chose d'analogue à celui-ci : *Pour vous rapprocher de nous le plus tôt possible, empêcher l'ennemi de se glisser entre votre corps et notre droite.* Je soumets mes doutes au maréchal, car je suis loin de soupçonner sa loyauté. Je les lui expose d'autant plus volontiers, que la lettre porte des traces évidentes d'altération; car qui peut croire qu'une bataille engagée à midi soit gagnée à une heure? qui peut soupçonner le maréchal Soult d'écrire de telles choses? imaginer que le major-général prétende abuser ainsi un homme d'autant d'expérience que le maréchal Grouchy? Il y a évidemment ici substitution de mots : ce n'est pas gagnée, mais *engagée* que doit porter la lettre; car comment le centre des Anglais, battu à Waterloo, aurait-il encore été à Mont-Saint-Jean, qui était entre nous et ce village?

Je reviens aux dispositions de l'empereur.

L'armée anglaise était adossée à la forêt de Soignes, la nôtre s'étendait en avant de Planchenois; Grouchy suivait les Prussiens à une distance qui permettait de l'appeler sur le champ de bataille, tout présageait un succès décisif. Quelques circonstances cependant diminuaient nos chances. Plusieurs transfuges, passés à l'ennemi dans la matinée, lui avaient porté des renseignemens qu'il ne devait pas avoir. Le général Bourmont lui avait déjà donné quelques jours auparavant des détails sur les forces dont l'empereur disposait; il connaissait la disproportion de l'attaque et de la défense, il était devenu plus entreprenant.

Une chose singulière, c'est qu'une sorte d'instinct semblait avoir révélé à l'empereur la trahison que venait de consommer Bourmont. Il l'avait long-temps repoussé; il lui avait même refusé avec humeur le commandement d'une division qu'il sollicitait. Le général, désespéré de rester sans emploi, eut d'abord recours au comte de Lobau. Rebuté par celui-ci, il s'adressa au général Gérard, sollicita l'appui du maréchal Ney. Il engagea sa parole d'honneur qu'on pouvait compter sur lui; ils eurent la faiblesse de le croire et demandèrent qu'il fût employé. Le protégé avait d'ailleurs grand soin d'insister sur la part qu'il avait eue à la résolution de l'un de ses protecteurs; il ne cessait de répéter que c'était lui

qui avait fixé à Lons-le-Saulnier les irrésolutions du prince de la Moscowa. Ce service avait son importance; il semblait garantir les sentimens de celui qui l'avait rendu. L'empereur céda; on sait quelles en furent les conséquences.

L'attaque commença par la gauche. Les Anglais, adossés à la forêt de Soignes, s'étendaient à droite et à gauche de la chaussée qui la traverse. Forcés sur ce point, ils ne pouvaient replier leurs ailes qu'avec de grandes difficultés et couraient risque d'être entièrement défaits. L'empereur fit ses dispositions en conséquence: il résolut d'assaillir vivement l'ennemi par ses ailes, de l'ébranler, d'user ses forces, et se rabattant tout à coup sur le centre, de le rompre et de lui enlever ses communications.

Je n'entreprendrai pas de décrire les phases de la bataille; un officier-général dont l'empereur appréciait le coup-d'œil militaire, le général Gourgaud, a rempli cette pénible tâche. Je n'essaierai pas de revenir sur le tableau qu'il a tracé.

Je me contenterai de dire, d'après l'expérience que j'ai acquise de la manière dont l'empereur conduisait une action, que chaque fois qu'il était obligé d'en livrer une, avec des forces inférieures en nombre à celles des ennemis, il avait soin, en la commençant, de ménager les efforts et le

moral de ses troupes en ne les engageant pas trop chaudement. Il ne dépensait ses forces qu'en raison des heures de jour qui restaient encore avant d'arriver à la nuit.

Il divisait ainsi l'action en plusieurs périodes, échauffait petit à petit le combat, mais il gardait son coup de grâce pour le donner une heure ou deux avant la nuit. Le moment venu, il faisait jouer tous les ressorts à la fois, les dirigeait lui-même, et ne ménageait pas l'action de sa cavalerie, parce qu'une fois que le désordre se mettait dans les lignes ennemies, il devenait impossible d'y remédier à l'approche de la nuit, et il avait ordinairement bon marché du reste le lendemain.

Il se proposait de faire la même chose à Waterloo; voilà pourquoi il ne développa pas de suite tous les moyens d'artillerie qu'il avait. Une circonstance encore l'en empêcha: il apprit par les prisonniers que M. de Wellington attendait l'armée prussienne, qui était en marche pour le rejoindre.

Ce rapport entrait dans les pressentimens qu'avait eus l'empereur en voyant les Anglais rester dans la position du Mont-Saint-Jean, où ils ne pouvaient pas espérer lui résister sans l'assistance de leurs alliés.

Il envoya, comme je l'ai dit, officiers sur offi-

ciers au maréchal Grouchy, et comme il ne devait pas supposer que ses ordres resteraient sans effet, il fit échauffer l'attaque en engageant plus de troupes, de manière à ce que les Anglais eussent assez souffert pour pouvoir en finir par un coup vigoureux aussitôt que le maréchal serait arrivé. Il le connaissait trop pour douter de son exactitude.

Si l'empereur se fût contenté d'observer l'armée anglaise en attendant le corps de Grouchy, rien n'aurait empêché celle-ci de commencer sa retraite dès qu'elle l'eût vu déboucher. Il voulait prévenir ce résultat, et la fit serrer d'assez près pour lui rendre ce mouvement sinon impossible, du moins très dangereux.

L'attaque s'échauffa bientôt, et malheureusement l'empereur souffrait beaucoup d'une indisposition qui est ordinaire aux hommes qui ont autant fatigué que lui. L'exercice du cheval lui était devenu ce jour-là très pénible. Il ne put se multiplier comme il avait coutume de le faire sur les champs de bataille, où sa présence répandait partout la vie et l'émulation. Il regardait quelquefois sa montre, et attendait Grouchy pour le moins aussi impatiemment que M. de Wellington attendait Blücher; le feu était vif et meurtrier: or dans une bataille il faut pouvoir l'alimenter, l'augmenter même, car l'avantage reste au der-

nier qui a un poids à jeter dans la balance.

La garde était toujours en réserve : le moment de frapper le coup décisif était arrivé, et Grouchy ne paraissait point. L'empereur commençait à être inquiet, car il mesurait le temps, voyait que le maréchal avait eu celui de recevoir l'ordre d'accourir, de l'exécuter, et ne s'expliquait pas comment les têtes des colonnes ne se montraient pas encore.

Ce fut sur ces entrefaites qu'on vint lui rendre compte que l'on voyait déboucher des colonnes sur sa droite. Il crut que c'étaient celles du maréchal, et alla lui-même à leur rencontre. Il reconnut bientôt qu'il s'était mépris, et qu'au lieu des masses qu'il attendait, c'étaient les Prussiens qui venaient à lui. Il ne s'abusa plus dès-lors sur le résultat qu'allait avoir la bataille.

Si Grouchy eût joint l'empereur en même temps que Blücher arrivait près de Wellington, la bataille aurait pris un autre caractère. Elle serait sans doute devenue générale, mais on ne peut penser qu'elle aurait été bien décisive, parce que la supériorité du nombre aurait été du côté des ennemis. Ce que l'on peut assurer, c'est que l'empereur ne l'aurait pas perdue, et que le malheur qui a eu lieu ne serait pas arrivé.

Pour que les affaires allassent ainsi que l'empereur voulait les faire tourner, il aurait fallu que

le corps du maréchal Grouchy fût arrivé au moins une heure avant Blücher, parce qu'alors l'armée anglaise aurait indubitablement été enfoncée de telle sorte que les Prussiens ne seraient venus que pour augmenter le désordre et éprouver vraisemblablement un autre échec.

Au lieu de cela les Prussiens arrivèrent au secours des Anglais, et Grouchy ne parut point.

Lorsque l'empereur vit qu'il ne devait pas compter sur le maréchal, il prit son parti : il fit tenter par sa réserve le choc que devait exécuter le maréchal.

On a prétendu qu'il pouvait se retirer; cela est possible : je n'étais pas sur le terrain, et je ne puis juger si la dipersion des troupes, ainsi que leur disposition sur les différens points d'attaque où elles étaient placées, auraient permis à l'empereur de les rassembler et d'effectuer son mouvement de retraite avant qu'il eût été accablé par les efforts réunis des Prussiens et des Anglais; car s'il ne pouvait pas l'éviter, il a saisi la seule chance de succès que la fortune lui avait laissée, en faisant faire un vigoureux effort à sa réserve. S'il avait rompu l'armée anglaise avant la parfaite jonction de celle-ci avec les Prussiens, rien n'était perdu, parce que le temps que l'on aurait employé de part et d'autre à manœuvrer aurait donné à Grouchy celui d'arriver.

Voilà sans doute pourquoi, après avoir reconnu les colonnes prussiennes, l'empereur vint faire mettre en action sa réserve qui était composée de la garde. Elle se présenta aux ennemis comme elle avait coutume de le faire. Cependant non seulement elle n'obtint aucun succès, mais elle fut repoussée avec perte. Les escadrons ennemis débouchaient dans ce moment de vacillation. Une charge générale eut lieu. Toute la cavalerie prussienne assaillit la réserve par son flanc droit et acheva de porter le désordre dans nos rangs.

Il ne restait ni le temps, ni les moyens d'arrêter ce désastre; tout homme qui s'est trouvé à des batailles perdues ou gagnées ne peut disconvenir que, quelles qu'aient été les suites de cette charge, elles n'ont rien d'extraordinaire. Elles étaient même inévitables, c'était la répétition de ce qui arrive toutes les fois que de la cavalerie fraîche donne sur des troupes épuisées de fatigue, et éclaircies par le canon et la mousqueterie; celles-ci résistent rarement au choc, les escadrons pénétrent dans les intervalles qui séparent les lignes, et en intervertissent l'ordre en achevant de les enfoncer. C'est dans les batailles les plus chaudes, le moment où la troupe qui charge a le moins besoin de ce courage froid que déploient l'infanterie et l'artillerie dans ses atta-

ques meurtrières. Il ne faut à la cavalerie que de la rapidité; l'effroi la devance et le succès la suit.

Il n'y avait dans la plaine de Waterloo aucun obstacle qui pût l'arrêter; elle fut libre d'agir tant que ses chevaux eurent de la vigueur; aussi prit-elle tout ce qu'elle voulut. On ne doit s'étonner que d'une chose, c'est que quelques débris lui aient échappé.

Dans ce désordre général tout se trouva en sens inverse de ce qu'il aurait dû être. Il ne faut pas s'en étonner: tout avait été disposé pour l'attaque, tout devait gêner dans une retraite semblable.

Chaque débris de corps prit sa direction d'après la connaissance qu'il avait des localités; les uns se retirèrent à travers champs, les autres se maintinrent sur les chaussées et réussirent à repasser la Sambre.

Tel fut le résultat de la bataille de Waterloo, qui fut pour la France pire que celles d'Azincourt et de Poitiers; si l'empereur n'y fut pas pris lui-même, c'est que la fortune ne le voulut pas.

Dans les guerres précédentes, un pareil événement aurait eu des conséquences moins funestes. Il aurait été réparé avant que la nouvelle en fût portée à Paris; mais dans cette circonstance, le détail de nos malheurs arriva pour

ainsi dire avant la perte de la bataille. Je raconterai tout à l'heure l'effet que ce désastre y produisit.

Les plus lumineuses conceptions ont besoin d'être couronnées par le succès pour être approuvées; un revers survient-il, la critique l'accompagne. L'empereur y fut d'autant plus exposé, qu'un grand nombre de personnes ne s'étaient pas fait illusion sur le résultat de la lutte. Celles qui n'avaient pas craint de tenter encore la fortune supportaient avec peine la perte des illusions dont elles s'étaient bercées; les reproches étaient d'autant plus vifs, qu'on avait espéré davantage.

On blâma la combinaison militaire, on déprécia la manière dont elle fut développée; on alla jusqu'à accuser l'empereur d'avoir manqué de courage personnel dans cette occasion. Assurément ceux qui osaient l'outrager ainsi ne le connaissaient pas, il est même probable qu'ils n'avaient pas l'habitude de le suivre sur le champ de bataille. Eussent-ils osé, eux qui sans doute en avaient beaucoup, tenter de conquérir la France à la tête de moins de huit cents hommes? Mais le temps a fait justice de ces basses imputations; elles sont aujourd'hui la confusion de ceux qui se les sont permises.

L'empereur à Waterloo se trouva dans une position à peu près semblable à celle où il avait

été à la bataille de Marengo, mais à celle-ci il fut mieux servi.

On se rappelle qu'après avoir passé le Pô près de Pavie, il marchait à la rencontre de l'armée autrichienne, à laquelle il espérait faire lever le siége de Gênes, et que, pour empêcher qu'elle ne lui dérobât le passage du Pô à Turin (dont elle tenait la citadelle) ou à Plaisance qu'elle occupait également, il avait poussé des corps d'observation devant ces places, pendant qu'il se portait avec le gros de ses forces sur Tortone et Alexandrie, et menaçait ainsi la grande communication du pays de Gênes avec le Piémont. Ce fut le lendemain de son passage du Pô qu'il reçut l'officier que Masséna lui envoyait avec la capitulation de Gênes, et qu'il apprit que l'armée autrichienne revenait sur Alexandrie.

L'empereur avait pris cette direction et était venu se placer en face de la Bormida, pour observer l'armée autrichienne. Il craignait à tel point qu'elle ne lui échappât, qu'il avait donné ordre au général Desaix, qui était en réserve à sa gauche, de se porter à Novi, afin d'intercepter la route et mettre l'ennemi hors d'état de gagner Plaisance.

Le général Desaix était parti à la pointe du jour de sa position de Rivalta, et marchait sur

Novi, lorsqu'il entendit la canonnade qui s'échauffait à Marengo. Il arrêta sur-le-champ ses troupes, poussant son avant-garde de hussards sur Novi. Celle-ci pénétra dans la place, et revint au galop annoncer qu'il n'y avait personne. Il m'envoya alors (j'étais son premier aide-de-camp) près de l'empereur, pour lui faire ce rapport et le prévenir qu'il avait pris sur lui d'arrêter son mouvement.

J'avais pris à travers champs en me dirigeant sur la canonnade, lorsque je rencontrai l'officier que l'empereur envoyait au général Desaix pour le ramener, ainsi que toutes ses troupes, sur le champ de bataille, et bien heureusement elles n'avaient pas marché plus loin dans la direction de Novi, car lorsqu'elles furent sur le terrain où l'on se battait, où elles arrivèrent aussi à travers champs, les affaires allaient on ne peut pas plus mal.

Le général Desaix n'eut que le temps de former ses troupes. L'empereur le fit charger immédiatement sur la colonne ennemie, qui déjà pénétrait dans le centre du champ de bataille, où rien n'était plus en état de lui résister. Son mouvement et la charge que le premier consul fit exécuter par le général Kellermann décidèrent de la victoire; mais si le général Desaix avait tardé une heure à arriver, nous eussions peut-

être été entraînés jusqu'au Pò. Enfin si le général Desaix n'eût pas de lui-même arrêté ses troupes, qu'il eût continué, comme le portaient ses instructions, de marcher sur Novi, il n'eût pu arriver à temps sur le champ de bataille, où il mourut victime de sa patriotique prévoyance. Le temps des inspirations était passé; nous épuisâmes la coupe du malheur jusqu'à la lie.

CHAPITRE VI.

L'empereur ne se plaignait de personne.—Le général Gourgaud et le colonel Grouchy. — Discussion. — Allégations du maréchal Grouchy.

J'AVAIS terminé ces Mémoires depuis plus de deux ans, lorsque je lus à Londres la publication faite par le général Gourgaud à son retour de Sainte-Hélène sur les causes de la perte de la bataille de Waterloo, ainsi que la réponse du maréchal Grouchy.

J'avais aussi entendu tous les blâmes jetés sur le maréchal à cette occasion, non par l'empereur Napoléon, car, je puis l'attester, aucune plainte ne lui échappa contre qui que ce soit, dans les circonstances pénibles où il se trouva depuis cette malheureuse journée jusqu'à son départ pour Saint-Hélène. Je l'avoue, en lisant l'ouvrage publié par le fils du maréchal Grouchy d'après les matérieux à lui donnés par son père, je n'y

vois pas la justification des reproches dont il se plaint.

Je réponds à M. de Grouchy lui-même, et je le prends par ses propres assertions.

Au combat du 16, qui a duré jusqu'à la nuit, il commandait toute la cavalerie (forte d'environ cinq mille chevaux) qui a agi sur ce champ de bataille.

L'armée prussienne se retire pendant la nuit; l'empereur rentre de sa personne à Fleurus.

Le maréchal Grouchy vient lui-même dans cette ville le lendemain 17, demander des ordres.

Si, au lieu de venir à Fleurus, M. de Grouchy eût fait monter sa cavalerie à cheval une heure avant le jour, et l'eût portée en avant, il aurait mieux connu la direction qu'avaient prise les Prussiens, et il n'y a pas de doute que, s'il avait envoyé des renseignemens positifs, pris par lui-même du point où il aurait infailliblement découvert l'arrière-garde de Blücher, l'empereur Napoléon aurait été beaucoup plus en état de lui donner la direction qu'il se plaint de n'avoir reçue que le 17 à midi.

Qu'allait-il faire le 17 au matin chez l'empereur à Fleurus sans lui apporter le résultat des reconnaissances de sa cavalerie?

Etait-ce à l'empereur à deviner pendant la nuit ce que faisait Blücher?

Le maréchal Grouchy prétend que l'empereur l'a détaché trop tard, et qu'il a de même fait marcher trop tard contre l'armée anglaise : ce reproche est étrange.

L'empereur ne pouvait faire agir que d'après les rapports des reconnaissances, qu'il devait espérer recevoir, sinon dans la nuit, du moins de grand matin : or le maréchal Ney, qui devait être dès le 16 à sa position des Quatre-Bras (laquelle ne fut occupée toute cette journée que par une brigade de l'armée de M. de Wellington), non-seulement n'y arriva pas le 16, mais même le 17 au matin il était encore à Frasnes. La chose fut au point que l'empereur dut faire envoyer aux Quatre-Bras une reconnaissance prise dans les troupes qui étaient près de lui. Elle y trouva les ennemis.

Si donc la matinée du 17 a été perdue, on ne peut qu'en accuser ceux qui ont laissé l'empereur dans l'incertitude du parti qu'avaient pris les ennemis, au lieu de lui donner les moyens d'utiliser cette matinée; dans la situation où la France se trouvait, les heures étaient comptées, et tout ce qui est arrivé, à partir de ce moment, prouve que l'on avait déjà repris l'habitude de compter sur l'empereur pour tout prévoir et tout faire. Comment M. de Grouchy peut-il trouver étonnant que, voyant cette inaction, les soldats aient employé le temps à nettoyer leurs

armes et à faire la soupe? Était-ce encore à l'empereur à les en empêcher?

L'empereur vient le 17, vers dix heures du matin, reconnaître le champ de bataille du 16; ce n'est que là qu'il a connaissance de la direction apparente de la retraite de Blücher sur Namur. Il reçoit en même temps avis de la présence des Anglo-Belges aux Quatre-Bras.

Il prend son parti de suite, marche de sa personne aux Anglais, et, comme il ne pouvait pas lui-même conduire deux opérations qui allaient avoir lieu sur un cadre trop étendu, il renonce à s'occuper des Prussiens; il charge le maréchal Grouchy de les suivre avec trente-six mille hommes qu'il lui laisse.

Remarquons ici que le maréchal dit lui-même qu'il fit observer à l'empereur qu'il allait se trouver bien éloigné de lui (on croyait encore que les Prussiens se retiraient par la route de Namur, sur laquelle on avait pris quelque artillerie), que, puisqu'il allait livrer bataille aux Anglais, il ferait beaucoup mieux de l'emmener et de ne faire poursuivre Blücher que par un faible corps; mais, dit-il, ces observations furent mal accueillies.

Le maréchal Grouchy dit que l'empereur ne croyait probablement pas que Wellington recevrait la bataille dans la position qu'il avait prise,

parce qu'il s'était fait une trop haute idée du talent militaire de ce général, en le mesurant d'après ce qu'il aurait fait lui-même, etc. (Voyez la page 48 de la publication de Grouchy.)

Il dit ailleurs que de toutes les déterminations auxquelles pouvait s'arrêter Blücher, la plus probable, celle de manœuvrer pour joindre les Anglais, était précisément celle qui avait le moins occupé l'empereur.

Si ces réflexions ne sont venues à M. de Grouchy qu'après l'événement, elles ne méritent point de réponse; mais si elles lui sont venues avant, je comprends encore moins la direction qu'il a prise après s'être mis à la poursuite de Blücher.

Je trouve aussi à la page 40 une censure de la disposition de l'armée dans son plan d'offensive, qui n'est pas moins hors de propos. Après l'événement, il est aisé de blâmer. On le fait quelquefois même après une bataille gagnée.

M. de Grouchy observe avec justesse qu'au début de la campagne, il était probable que l'on n'aurait d'abord affaire qu'aux Prussiens, puisque les Anglo-Belges étaient encore dans leurs cantonnemens, tandis que les Prussiens étaient rassemblés; mais le maréchal croit-il que, si toute l'armée réunie avait été conduite contre les Prussiens, ceux-ci l'eussent attendue? Était-ce d'ailleurs ce qu'il y avait à faire?

Comment ne pas voir que le détachement du maréchal Ney dans la direction des Quatre-Bras qui laissait la supériorité du nombre à Blücher, lui a donné en grande partie la confiance de livrer la bataille du 16?

Si toute l'armée avait été employée dans la même direction, Blücher aurait fait sa retraite de suite sur les Anglais par la route la plus courte, et il y avait moins de chances à combattre la masse réunie des Anglo-Prussiens qu'à les diviser, et à manœuvrer de manière à pouvoir alternativement écraser l'un et l'autre avec la plus forte partie de nos troupes. Ce fut le détachement que le maréchal Ney conduisit dans la direction des Quatre-Bras qui fit abandonner à Blücher l'idée de rejoindre Wellington par cette route, et lui fit prendre le parti de gagner de l'avance sur le corps qui allait le suivre, pour lui dérober une marche de flanc qui, en le ralliant aux Anglais, replaçait les choses dans l'état où elles auraient été au début de la campagne, sans la manière d'opérer de l'empereur. Blücher mit, par sa manœuvre, les Français dans une position inverse de celle qu'ils avaient le 15 au soir. Ce n'est pas sa supériorité numérique sur Grouchy qui le fit réussir, puisque ces deux généraux ne se sont pas rencontrés avant la réunion, c'est la célérité de Blücher qui fit sa vraie supériorité.

M. de Grouchy ne voit que l'armée anglo-prussienne, qui était dans la Belgique : mais l'empereur voyait de plus celle de Russie et d'Autriche, qui étaient attendues sur le Rhin dans le cours de juillet; il n'avait pas un jour à perdre pour forcer les Anglo-Prussiens à des engagemens séparés et par conséquent désavantagenx, afin d'avoir fini entièrement en Belgique et pouvoir se reporter sur le Rhin.

Laissons au reste les opinions du maréchal Grouchy et de ses censeurs : jugeons ce général par ce qu'il a fait et ce qu'il devait faire.

Il avait déjà eu sa part des causes qui avaient fait perdre la matinée du 17, en venant lui-même consumer son temps dans l'antichambre de l'empereur, comme s'il avait pu y trouver des rapports de la marche de retraite des ennemis, au lieu de s'employer à rechercher, à la tête de ses reconnaissances, les traces des Prussiens; car à quel autre qu'au commandant de la cavalerie d'une armée ce devoir appartient-il?

Il attachait avec raison une importance capitale à la perte du temps.

Il savait que l'empereur allait attaquer l'armée anglo-belge.

Il était d'opinion que Blücher manœuvrerait pour secourir celle-ci et s'en appuyer lui-même.

Voyons ce qu'il a fait.

D'abord il se plaint des termes vagues dans lesquels l'empereur lui avait donné son instruction, sans réfléchir que l'empereur la lui donnait, privé lui-même de tout renseignement sur la marche des Prussiens. Mais quand même l'empereur ne lui aurait rien dit du tout en le détachant, les devoirs du maréchal Grouchy n'en étaient pas moins précis ; car enfin il ne pouvait pas entrer dans la tête d'un maréchal de France de demander les détails d'une direction à son général en chef, lorsque celui-ci le détachait particulièrement pour connaître lui-même celle qu'avaient prise les ennemis, et lui laissait l'initiative de tous ses mouvemens.

L'instruction du maréchal Grouchy n'était pas du reste aussi incomplète sous le point de vue que nous envisageons; elle portait l'ordre précis de suivre les Prussiens et de se tenir en communication avec l'empereur. Si ce dernier point eût été exécuté, tout eût été bien, en ce que tout pouvait être prévu. D'ailleurs, moins son instruction était précise, plus elle lui laissait de latitude pour faire mieux, et s'il est vrai que l'empereur ne lui ait envoyé aucun ordre le 18, c'est une preuve qu'il comptait sur lui, car les troupes qu'il lui avait données lui étaient trop nécessaires pour qu'il restât indifférent à ce qu'elles deviendraient dans un moment aussi décisif.

lettres, qui lui réitèrent chacune de maintenir sa communication avec l'empereur (1).

Il pouvait donc lui-même, mieux que l'empereur, juger s'il se trouvait suffisamment en communication avec lui, au moment où il recevait

(1) *Second ordre au maréchal Grouchy.*

Du champ de bataille de Waterloo,
le 18 juin, à une heure après midi.

Monsieur le maréchal, vous avez écrit ce matin à deux heures à l'empereur, que vous marchiez sur Sart-à-Walhain : donc votre projet était de vous porter à Corbaix ou à Wavres. Ce mouvement est conforme aux dispositions de S. M., qui vous ont été communiquées.

Cependant l'empereur m'ordonne de vous dire que vous devez toujours manœuvrer dans notre direction... C'est à vous à voir le point où nous sommes, pour vous régler en conséquence, et pour lier nos communications, ainsi que pour être toujours en mesure pour tomber sur quelques troupes ennemies, qui chercheraient à inquiéter notre droite, et les écraser. En ce moment, la bataille est engagée sur la ligne de Waterloo; ainsi manœuvrez pour joindre notre droite.

Le duc de DALMATIE.

P. S. Une lettre, qui vient d'être interceptée, porte que le général Bulow doit attaquer notre flanc. Nous croyons apercevoir ce corps sur les hauteurs de Saint-Lambert; ainsi ne perdez pas un instant pour vous rapprocher de nous et nous joindre, et pour écraser Bulow, que vous prendrez en flagrant délit.

la lettre qui lui annonçait qu'on allait se battre, et celle qui lui donnait avis de nos succès.

Il se croit justifié en ce que, dans sa réponse, l'empereur ne désapprouve pas sa marche sur Gembloux; mais quand même il aurait marché à Namur au lieu de Gembloux, l'empereur ne pouvait pas le désapprouver, puisque, d'après les instructions qu'il lui avait données, il le supposait sur les traces de l'armée prussienne qu'il l'avait chargé de suivre vivement.

Si M. de Grouchy avait ajouté, dans sa lettre, que, bien loin d'avoir regagné quelque chose sur les dix-sept heures d'avance que les Prussiens avaient sur lui, il n'était pas même sûr de leur point de retraite, l'empereur lui aurait sans doute témoigné son étonnement qu'assuré comme il l'était de ne pouvoir joindre l'ennemi, il n'eût pas exécuté la deuxième partie de son instruction, qui lui prescrivait de se tenir en communication avec l'armée principale; rien ne l'en empêchait et la raison l'indiquait.

M. de Grouchy croit excuser sa faute en disant que l'empereur a commencé trop tard l'attaque de l'armée anglaise. Assurément si l'empereur avait pensé que M. de Grouchy laisserait les Prussiens venir à Waterloo sans y arriver lui-même, il eût attaqué beaucoup plus tôt. Le retard que blâme le maréchal avait surtout pour but de

lui donner le temps d'avancer assez lui-même pour prendre part aux suites de la bataille. En voyant le *post-scriptum* de la lettre que le duc de Dalmatie lui a écrite du champ de Waterloo, le 18, à une heure après midi, on doit penser que c'est la lettre interceptée sur les ennemis dont parle ce *post-scriptum*, qui, en apprenant à l'empereur la position et la marche des Prussiens, lui a fait prendre la résolution de tenter les chances d'un effort général sur les Anglais, avant que la jonction fût opérée.

L'empereur avait reçu le 18, vers huit heures, la lettre que le maréchal Grouchy lui avait écrite de Gembloux le même jour à deux heures du matin, et dans laquelle il lui disait qu'il allait marcher sur Sart-à-Walhain et Wavres, parce qu'il était d'opinion que les Prussiens se retiraient sur Bruxelles ou Louvain.

L'empereur, pouvant par là juger du point où se trouvait Grouchy dans le moment même où on lui remettait la dépêche interceptée, qui annonçait la marche de l'ennemi sur Saint-Lambert, dut juger qu'il ne fallait plus compter sur Grouchy, et qu'il était inutile de l'attendre. On ne pourrait reprocher à l'empereur que d'y avoir compté un instant, et il le fit, parce qu'il avait donné ordre à ce général de se tenir en communication avec lui.

On peut juger le maréchal Grouchy en comparant le temps et le chemin qu'il avait à faire avec celui que Blücher a fait dans le même intervalle.

Blücher, avec des troupes malheureuses le 16, est obligé d'aller chercher par Wavres son point de jonction avec les Anglais. Il part de Ligny le 16 à dix heures du soir, arrive à Wavres le 17 à une heure ou deux après midi; il y laisse reposer ses troupes jusqu'au 18 à deux heures du matin, puis repart, et amène ces mêmes troupes sur le champ de bataille de Waterloo. Elles décident la victoire, et poursuivent notre armée sur la route de Charleroi au-delà de la position d'où elles-mêmes s'étaient mises en marche le 16, à dix heures du soir pour se retirer. Le 18, elles canonnaient l'arrière-garde de nos troupes sous Charleroi. Elles avaient ainsi, en moins de quarante-huit heures, parcouru presque en entier la circonférence du cercle dont le maréchal Grouchy occupait le centre, et décrit l'aire complète pendant qu'il traçait le diamètre ou même le rayon du cercle.

Comment le maréchal, qui censure les dispositions du début de la campagne, et qui, au moment de son départ de Ligny, trouvait que l'empereur ne s'arrêtait pas assez à l'opinion que Blücher manœuvrait pour se rallier aux Anglais;

comment, dis-je, ne s'est-il pas occupé, dès son départ de Ligny, de sa communication avec notre droite qu'il croyait menacée ?

Il dit à la page 50, pour justifier sa direction par Gembloux, qu'il en avait été donné une bien plus mauvaise à la brigade du général Pajol; qu'on l'avait lancée par la route de Namur, et cela d'après les ordres de l'empereur.

Mais cette fausse direction n'aurait pas été prise, si, lorsqu'il est venu à Fleurus le 17 au matin, il avait apporté à l'empereur le rapport des reconnaissances de sa cavalerie, ainsi qu'il devait le faire. Au surplus, lorsqu'il eut appris lui-même que les Prussiens ne se retiraient pas sur Namur, qu'il ne put plus douter qu'ils allaient se réunir aux Anglais, c'était à lui de voir par combien de routes cette manœuvre leur était possible. Dès-lors, il ne devait pas perdre un instant à se rapprocher lui-même de la droite de l'empereur, puisque c'était le point où il était sûr de les rencontrer. En lisant cette page 50 de sa publication, on trouve sa marche sur Gembloux inexplicable, surtout d'après les opinions particulières qu'il a soin de faire connaître.

Le général Gérard, employé dans son corps, lui fit observer que tous les rapports des gens du pays s'accordaient à dire que Blücher avait laissé un faible corps en marche sur Wavres,

pour nous amuser, et que, pendant ce temps, l'armée entière se réunissait aux Anglais. Ce général lui demanda en conséquense de pousser au canon, tandis que le reste des troupes continuerait de se diriger sur Wavres; Grouchy fut, dit-on, choqué du conseil, et dit avec humeur à Gérard qu'il avait l'ambition d'être maréchal. Gérard ne tint pas compte de cette observation désobligeante, et proposa de suivre le corps qui gagnait Wavres, tandis que le maréchal irait rejoindre l'empereur. Grouchy refusa encore; il ne voulait pas, dit-il, compromettre sa réputation ni la gloire de vingt-cinq ans de bons services par une désobéissance formelle à ses instructions.

Si le 17 même le maréchal Grouchy, qui avait près de cinq mille chevaux, en avait jeté seulement cinq cents à quelques lieues sur sa gauche, ou au-delà de la rivière qui coule de Tilly à Wavres, et qu'il leur eût donné pour instruction de se retirer sur l'empereur s'ils trouvaient l'ennemi devant eux, ce détachement eût infailliblement éventé la marche des Prussiens, qui étaient partis de Wavres le 18 avant le jour, pour joindre l'armée anglaise. L'empereur aurait été prévenu plus tôt, et le maréchal aussi; mais cette pensée ne paraît pas être venue à Grouchy. Il part de Gembloux le 18 au lever du soleil,

comme pour aller prendre garnison à Wavres; il arrive à une heure après midi devant cette ville, et apprend que les Prussiens, après s'y être reposés douze heures, en étaient repartis depuis plus de six pour rejoindre les Anglais.

Tout ce qui a connu le maréchal Grouchy sera persuadé qu'en apprenant cette nouvelle, il a été l'homme le plus malheureux de son armée. Il a dû l'être d'autant plus, qu'il ne s'abusait pas sur les conséquences dont serait suivie une jonction que l'on ne pouvait plus empêcher, surtout en comparant le chemin que l'armée prussienne avait à faire pour l'opérer, avec l'avance qu'elle avait sur nous. Aussi je suis convaincu que tous les mouvemens qu'exécuta le maréchal Grouchy dans l'après-midi du 18, après avoir entendu le canon de Waterloo, étaient regardés par lui comme inutiles, et qu'ils n'eurent pour but que de lui servir d'excuse, en cas que la tournure des événemens l'exposât à rendre compte de l'exécution de ses ordres.

Son attaque de Wavres le 19, malgré l'inquiétude où il était de n'avoir point de nouvelles de l'empereur, depuis la lettre du 18 à une heure après midi, serait sans excuse s'il n'avait lu, comme il le prétend, que la bataille était non pas engagée, mais *gagnée*. En admettant cette version, Grouchy pouvait croire l'empereur à

Bruxelles. Dès-lors, il était raisonnable qu'il cherchât à se mettre en communication avec lui par la route qui conduit de Wavres à cette ville, quoique cependant la connaissance qu'il avait du détachement des Prussiens eût dû lui donner à réfléchir.

Il est vrai que, si la bataille de Waterloo avait été gagnée, le détachement de Blücher ne pouvait pas manquer d'être fortement compromis, car il n'aurait pas pu joindre la route par laquelle on aurait poursuivi l'armée anglaise, ni venir reprendre celle sur laquelle se serait trouvé Grouchy; tout cela justifie de reste l'attaque de Wavres, même le 19.

Si les choses avaient heureusement tourné, le maréchal Grouchy se serait trouvé posté de façon à avoir un avantage immense pour l'initiative des mouvemens offensifs ultérieurs; je doute qu'alors il eût censuré les dispositions de l'empereur pour le début de sa campagne.

Mais voici, selon moi, ce qui condamne le maréchal Grouchy.

Après s'être excusé de la lenteur de sa marche sur ses généraux, ses troupes, les mauvais chemins et le manque de guides (pour des Français en Belgique), il dit que ce fut au-delà de Wavres, le 19 à onze heures ou midi, qu'il apprit par un officier envoyé par le major-général les désastres de la veille.

Il commença sa retraite vers une heure ou deux le 19; il revint par le même chemin, prit celui de Temploux à Namur, et de Namur à Dinant, où il arriva le 20, et d'où il adressa le jour même son rapport à l'empereur, ce qui fait présumer que dans la nuit du 19 au 20 il était déjà à Namur; il avait donc retrouvé ses jambes, car il y a deux fois le chemin de Ligny à Wavres, et le triple jusqu'à Dinant.

S'il avait marché, le 17, avec cette célérité, il aurait été dans la nuit à Wavres, et Dieu sait ce qui en aurait été la suite. On ne peut, quand on compare la lenteur de la marche avec la rapidité de la retraite, ne pas soupçonner que le maréchal ne se souciait pas trop d'approcher de l'armée prussienne, dont il évalue la force à trois fois celle de la sienne. (Voyez les pages 6 et 7 de sa publication.)

Mais si le maréchal Davout avait compté à Auerstaëdt, il n'aurait pas attaqué; sa carrière présenterait un beau succès de moins, et la question, au lieu d'être tranchée d'un seul coup, eût exigé de nouveaux efforts pour être résolue. Davout donna sur les Prussiens tête baissée, la fortune couronna son audace, et la campagne fut décidée sans retour.

Si d'ailleurs le maréchal Grouchy se trouvait trop inférieur en forces, c'était une raison de plus

pour se tenir à portée de l'empereur. Il devait penser que l'on pourrait avoir besoin de lui, et chercher à prendre part au combat qui devait, sinon fixer nos destinées, du moins avoir une grande influence sur la suite des opérations; car rien n'autorise à croire qu'il eût le dessein d'échapper au danger, ni de se soustraire aux efforts que l'on attendait de lui.

En cherchant la raison de la célérité de la retraite du maréchal Grouchy, on aperçoit de suite le soin de sa sûreté personnelle. Les événemens qui venaient d'avoir lieu, ceux du mois de mars et de Montélimart lui montraient le revers de la médaille, et il faut convenir qu'ils n'étaient pas rassurans, pour lui surtout.

J'aurais terminé là mes observations sur la réponse du maréchal Grouchy au général Gourgaud, si lui-même se fût borné à des observations militaires. Mais il n'en a pas agi ainsi : non content d'attribuer à l'empereur ce qui l'a choqué dans une publication signée par son auteur, et qui ne porte point l'attache d'un nom dont il n'est permis à personne d'abuser, il s'est plu à reconnaître les reproches du souverain dans la censure de l'aide-de-camp, et l'a bassement outragé. Il lui a sans doute prodigué l'injure comme une compensation des hommages qu'il lui avait rendus. Je me suis senti soulevé d'indignation en

lisant ce que dit M. le maréchal à la page 25 de ses réponses au général Gourgaud; toutefois en transcrivant ces paragraphes, je désire apprendre un jour qu'ils ne sont pas de lui, mais d'une main étrangère qui a cru hâter la fin des malheurs du maréchal en sacrifiant sa gloire.

« Peut-être ne devrais-je pas, dit-il (1), m'oc-
« cuper de quelques écrits qui ont paru en Eu-
« rope, dans lesquels on m'attaque avec aussi
« peu de justesse que de mesure; car une discus-
« sion calme et raisonnée et le langage de la vé-
« rité ne sauraient être entendus de leurs au-
« teurs, qui, pour la plupart, semblent avoir un
« intérêt personnel à proclamer l'infaillibilité de
« Napoléon, et à ne point admettre qu'il ait pu
« se tromper dans les dispositions qu'il a adop-
« tées.

« D'ailleurs il n'exista jamais ni rapports af-
« fectueux, ni liens de confraternité entre les
« vétérans de la révolution et de l'armée et quel-
« ques hommes du régime impérial qui durent,
« en grande partie, leur rapide élévation à une
« flexibilité de caractère qui les rendait de pré-
« cieux instrumens pour le despotisme, et dont
« l'étonnante fortune fut le résultat de leur
« prompte aptitude à confondre la patrie avec le

(1) Pages 24 à 26.

« chef du gouvernement, à croire servir l'une en « se dévouant aveuglément aux caprices, aux « passions et aux vues ambitieuses de l'autre; « c'est par leurs pernicieux conseils et leur culte « idolâtre que Napoléon fut entraîné à de fatales « déterminations. Aux rives étrangères où m'ont « poussé les orages qu'ils ont fait éclater sur la « France, assurément je ne dois attendre de leur « part ni justice ni impartialité; mais si leur ini- « mitié, dont je fus l'objet dans ma patrie, me « servit souvent de titre à l'estime publique, il « en est de même aux Etats-Unis, où elle n'a pas « plus le droit de m'affecter que n'ont le pou- « voir de m'atteindre les attaques de ces courti- « sans militaires, qui seuls sont persuadés que « l'auréole d'un grand homme, en les éclairant « un moment, les a transformés en d'irrécusables « autorités, et ne voient pas qu'un éclat d'em- « prunt, qui ne se réfléchit sur aucun fait d'armes « connu, sur aucun service éminent, ne sert « qu'à mieux faire ressortir la présomptueuse « impéritie des jugemens qu'ils prononcent.

« Je dédaignerai donc de m'occuper, etc., etc. »

Puis il continue :

« En outre, habitant un pays où, depuis trois « ans, j'ai reçu tant de marques d'intérêt, j'é- « prouve le besoin de légitimer l'honorable bien- « veillance dont j'ai été l'objet, en justifiant aux

« yeux des citoyens de cette patrie adoptive « toutes les actions de ma carrière militaire. Con- « sacrée pendant vingt-cinq ans au service du « pays qui m'a vu naître, ma vie n'a pu échapper, « en des temps de dissensions civiles, ni aux « préventions haineuses des uns, ni à la jalouse « malveillance des autres. Quand la fortune ne « sourit plus aux entreprises dans lesquelles vous « êtes engagé, de toutes parts le blâme vient vous « assaillir; toutefois, pour qu'il fût mérité, il « faudrait avoir brigué les emplois, s'être offert « aux événemens comme doué de talens qui com- « mandent les succès, avoir méconnu la religion « de ses devoirs. Mais si, loin de solliciter au- « cune fonction, on s'est plus d'une fois refusé à « occuper des postes élevés (1); si, prodigue de « son sang pour la défense de son pays, etc., etc., « on se doit de dissiper les nuages dont une « main ennemie a cherché à obscurcir une car- « rière sinon brillante et heureuse, du moins « honorable et pure. »

Passant à la page 53 des réponses du maréchal Grouchy au général Gourgaud, je lis :

« Par quelle fatalité a-t-il oublié, en quittant

(1) « En 1795, j'ai refusé le commandement en chef de « l'armée des côtes de Brest ; avant la campagne de Leipsig, « celui de la cavalerie, et en 1814, celui de l'armée qui de- « vait se rassembler en Piémont. »

« le champ de bataille de Waterloo, qu'il lui res-
« tait une armée intacte à la tête de laquelle il
« eût dû se mettre plutôt que d'abandonner les
« débris de celle qu'avait trahie la fortune, et que
« d'aller lui-même annoncer ses désastres? Pou-
« vait-il ignorer que ses troupes le considéraient
« comme le seul chef capable de les rallier et de
« préserver la patrie des spoliations de l'étranger?
« et devait-il s'en fier un instant des destinées de
« la France et des braves qu'avait respectés le
« sort des combats à ces hommes qu'il regardait
« comme ayant perdu leur énergie, et n'ayant
« plus d'autre pensée que celle de mettre à cou-
« vert leurs intérêts particuliers? Quelle illu-
« sion que d'espérer que sa présence dans Pa-
« ris préviendrait les effets du coup fatal porté
« à l'opinion et à son parti par le revers de Wa-
« terloo, et de ne pas voir que la révolte des
« chambres (pour me servir des expressions du
« général Gourgaud) n'aurait pas lieu tant
« qu'elles le sauraient à la tête d'une armée!

« Il faut l'avouer, les derniers actes de sa vie
« politique comme de sa carrière militaire ne
« furent plus marqués par l'énergie, la pré-
« voyance et l'à-propos qui avaient si long-
« temps légitimé ses brillantes destinées.

« Dans l'arène politique aussi bien que sur les
« champs de bataille, les déterminations qui dé-

« cident du sort des empires, ou fixent la vic-
« toire, ont leurs momens propres, qui s'échap-
« pent avec la rapidité de l'éclair et ne se
« retrouvent plus. Napoléon ne sut pas les saisir
« durant les cent jours, où semblèrent effacés
« les traits les plus saillans du caractère de cet
« homme extraordinaire, qui étonna l'Europe
« lorsque, du sommet des Apennins s'élançant
« sur l'Italie, il réunit, en la conquérant, ses dé-
« bris épars pour en constituer un puissant État,
« posant ainsi les fondemens de cette réputation
« colossale qui devait bientôt lui aplanir les
« routes du pouvoir suprême. On ne reconnut
« plus en lui pendant la campagne de 1815 le
« grand capitaine qui, durant 1814, inébranlable
« dans ses résolutions malgré l'étendue des dan-
« gers et le nombre de ses ennemis, multipliait
« ses faibles moyens par la rapidité et l'audace
« des mouvemens les plus habiles, et qui, déve-
« loppant un génie d'une trempe supérieure,
« avait su préserver si long-temps la capitale de
« l'invasion de l'étranger. A cette époque cepen-
« dant, il était secondé par les mêmes hommes
« qu'on accuse aujourd'hui en son nom; mais le
« même génie ne l'inspirait plus. »

J'ai peine à concevoir qu'un maréchal de France, promu à ce grade pendant les cent jours (et à quel propos si ce n'est Montélimart?),

tienne ce langage devant un aussi grand nombre de témoins de sa vie privée comme de sa carrière militaire.

En résumant l'une et l'autre, le lecteur jugera M. le maréchal Grouchy, qui prétend que ce n'est pas sa faute si l'on est venu l'arracher à sa modeste retraite pour lui confier des commandemens importans. Il n'y a pourtant pas trop de modestie à se comparer à un nouvel Achille que les Grecs viennent supplier de combattre de nouveau contre les Troyens, ou à un Renaud que Godefroy envoie arracher des bras d'Armide. Toutefois en censurant le maréchal Grouchy, je puis attester qu'avant qu'il publiât ce fâcheux écrit, il suffisait de lui montrer un casque pour qu'il donnât l'exemple du courage.

Le maréchal Grouchy, qui n'accuse que vingt-cinq ans de service, était sous Louis XVI et avant la révolution colonel en second du régiment des dragons de Condé; indépendamment de ce que cet avancement était assez rapide pour un jeune homme encore imberbe, je crois qu'il est inutile d'ajouter que, comme il ne s'était passé aucune action militaire dans les salons de Versailles, son avancement ne pouvait pas reposer sur des faits d'armes bien éclatans; et s'il était basé sur des grands services, on a le droit de se demander de quelle nature ils pouvaient être.

La révolution éclata en 1789; en 1790 et 1791, la presque totalité des officiers de l'armée émigra; M. de Grouchy, n'ayant pas pris ce parti, se trouva élevé au grade de maréchal-de-camp, sans avoir, pour ainsi dire, vu une armée, du moins une armée ennemie.

La plus grande partie des officiers-généraux ayant aussi émigré, le marquis de Grouchy se trouva presque à la tête du tableau, sans avoir eu d'autres soins à prendre que celui de souhaiter un bon voyage aux autres et de ne pas suivre leur exemple.

La guerre éclata en avril 1792. Je ne sais sur quelle partie de la frontière d'alors le marquis de Grouchy commença; mais l'on ne peut avoir perdu le souvenir de 1793 et 1794. Que M. de Grouchy compte avec nous combien il y avait dans nos rangs d'officiers comme lui. N'est-ce pas dans ces terribles années que nous vîmes successivement périr MM. de Biron, Alexandre Beauharnais, Victor de Broglie, de Custine et une foule d'autres personnages de cette qualité, qui, comme M. de Grouchy, s'étaient hasardés à se mêler avec des hommes qui leur faisaient un crime de leur naissance.

M. de Grouchy nous dit qu'à cette époque, il refusa le commandement de l'armée des côtes de Brest; je le crois, mais je crois que ce ne fut

point par modestie; je pense au contraire que ce fut par prudence. Il avait l'expérience de ce qui était arrivé à ses prédécesseurs, et qui n'aurait pas manqué non plus d'arriver à MM. de Lafayette et Dumouriez, s'ils n'avaient pas pris le parti de passer aux ennemis.

Le marquis de Grouchy vit le piége et il l'évita; mais il doit se rappeler ce que le comité de salut public et le directoire faisaient des marquis qu'ils allaient chercher, lorsque ceux-ci se laissaient prendre ou persuader.

Or, le marquis de Grouchy n'a pas été trop maltraité; nous l'avons vu au contraire servir sous le général Hoche dans la Vendée, je crois même comme son chef d'état-major. Après Quiberon, nous le voyons s'embarquer comme général de division sur l'escadre qui sortit de Brest pour tenter une invasion en Irlande.

Que le marquis de Grouchy nous permette de lui rappeler que, parmi tous les généraux marquans que la révolution a formés, il n'y en avait guère qui puissent se comparer à Hoche pour l'exaltation des opinions. Il fallait donc, pour un marquis surtout, une bonne dose de républicanisme, ou une grande dextérité, et particulièrement une rare flexibilité de caractère pour avoir inspiré confiance à un ancien sergent

aux gardes françaises (1), et être même devenu son ami.

Quels étaient les services éminens, ou les faits d'armes glorieux qui avaient eu lieu sur ce théâtre de désolation ? N'était-ce pas le sang de nos compatriotes qui coulait, et leurs cadavres qui gisaient à Quiberon?

A quels si grands services le marquis de Grouchy a-t-il dû de n'avoir pas été recherché sévèrement pour avoir séjourné plusieurs jours dans la baie de Bantry (en Irlande) sans débarquer? Quels faits d'armes lui valurent de ne pas passer à un conseil de guerre pour avoir regagné Brest avec toute l'expédition sans attendre le général Hoche, qui avait été séparé de sa flotte par la tempête, et qui ne trouva plus personne lorsqu'il arriva? Mille autres à sa place auraient perdu la tête, sous un gouvernement qui voyait des crimes partout. Si ce sont les services de M. de Grouchy qui ont sauvé la sienne à cette époque, de quelle nature n'étaient-ils pas!

Il paraît qu'il ne s'était pas souvenu d'avoir vu dans l'une des salles du château de Chantilly la France sous la figure d'une femme arrachant de l'histoire du grand Condé les pages des batailles

(1) Hoche avait été sergent aux gardes françaises avant la révolution.

de Lens, des Dunes et des lignes d'Arras. Je n'ai point connu d'officiers-généraux français qui, sans être marquis, n'aient gémi sur les services qu'ils avaient été forcés de rendre dans la guerre de l'ouest.

Pendant que l'empereur était en Egypte, la guerre recommença en Europe. Tout le monde en France voulut servir en Italie, croyant qu'il n'y avait qu'à prendre la place du vainqueur d'Arcole pour en savoir autant que lui, ou aller admirer ses lauriers pour avoir aussi de la gloire. Les désastres survinrent, et M. de Grouchy, qui commandait une division dans l'armée d'Italie, où il s'était fait employer, fut blessé et fait prisonnier. Il ne fut rendu à la liberté qu'après la bataille de Marengo. Nous l'avons vu immédiatement après s'attacher au général Murat, qui n'était encore que beau-frère du premier consul.

M. de Grouchy l'a recherché et s'est appuyé de lui pendant tout le reste de sa carrière, et il vient nous débiter « qu'il n'y a jamais eu aucun « rapport d'affection entre lui et ces hommes « du régime impérial qui durent leur élévation « rapide à une flexibilité de caractère qui les ren- « dait de précieux instrumens du despotisme. »

Y a-t-il eu une élévation plus rapide que celle de Murat, qui de maréchal-des-logis de chasseurs à cheval en 1792 fut roi de Naples, re-

connu par l'Europe en 1808, c'est-à-dire en seize ans? Si l'on voulait rendre le rapprochement plus frappant, on pourrait dire : qui, en 1800, était général de brigade, aide-de-camp du premier consul; maréchal de France et grand-duc de Berg en 1805, et roi de Naples en 1808. Celui-là, je pense, était assez remarquable parmi ceux dont l'élévation paraît avoir excité la jalousie du marquis de Grouchy.

Sans vouloir réviser la carrière de M. le maréchal de Grouchy, qu'il me soit permis d'observer que lui-même, pour arriver jusqu'au grade d'où il a commencé à mesurer l'espace qu'avaient parcouru les officiers qui entouraient l'empereur, n'avait sûrement pas traversé autant de dangers qu'eux.

Qu'a-t-il vu autour de l'empereur, si ce n'est des officiers qui, à partir de leur entrée au service, avaient vécu avec lui sur les champs de bataille, l'avaient suivi en Italie, en Égypte, et jusqu'aux derniers jours de sa carrière politique? Je pense que cette sorte d'illustration valait bien celle que l'on tirait de quelques charges de cour. Si les anciens nobles attachent de la vanité à l'illustration qu'ils ont reçue avec l'héritage de leurs aïeux, je ne vois pas que nous devions rougir de celle que nos services nous avaient acquise, pas plus que du droit de la transmettre à

nos descendans. Il y a bien autant de gloire à être la souche d'une famille anoblie par les armes qu'il peut y en avoir à être l'héritier de celle de ses pères.

Le marquis de Grouchy veut-il persuader qu'il y avait près de l'empereur un genre de gloire qui ne s'acquérait pas en partageant les dangers du champ de bataille, et à laquelle on parvenait par des moyens indignes de l'estime publique? Qu'il s'explique, je me charge de lui répondre. J'ai servi l'empereur plus long-temps que lui, et je ne me rappelle pas de lui avoir vu employer aucun officier dans une autre ligne que celle des devoirs militaires.

Le marquis de Grouchy paraît avoir adopté la méthode de ceux qui font succéder les injures aux hommages qu'ils rendaient à l'empereur : il se relève aussi depuis qu'il est abattu, il l'appelle despote; mais qui l'a prié de le servir? L'empereur a-t-il dû employer du despotisme pour obliger M. de Grouchy à accepter des honneurs, des dotations, et enfin l'une des premières charges honorifiques de l'armée, celle de colonel-général des chasseurs à cheval?

Au retour de l'île d'Elbe, qui a appelé M. de Grouchy aux Tuileries, où il s'est présenté un des premiers? A-t-on employé des moyens coercitifs pour le faire marcher contre le duc d'Angoulême? Lui a-t-on fait violence pour accepter le bâton

de maréchal de France, après qu'il eut fait ce prince prisonnier?

Comment peut-il trouver une aussi grande différence qu'il le dit entre l'homme qui s'élança des Apennins (il a sans doute voulu dire les Alpes) sur l'Italie, et celui qui, avec huit cents hommes, conquit la France sans même charger ses armes, et qui, en vingt-deux jours de marche, arriva de Fréjus à Paris? Pourquoi M. de Grouchy, qui avait des soldats de la même espèce, n'a-t-il pas marché de même le 17 juin 1815? Il a beau dire, l'empereur n'était pas changé; c'est lui qui n'était plus le même.

M. de Grouchy, pour se justifier, se rattache au décret qui fut rendu par la chambre, lorsqu'il fut arrivé sous Paris, *qu'il avait bien mérité de la patrie;* mais il ne nous dit pas comment et pourquoi cet ordre lui fut donné, la chose en valait cependant la peine.

Je doute que le langage du maréchal Grouchy sur l'empereur lui obtienne l'estime de l'Amérique, où il a été accueilli. Quant à moi, qui, comme lui, ai été jeté aux rives étrangères, j'y ai très bien reconnu, particulièrement chez les Anglais, que le moyen le plus sûr de perdre l'estime générale était de manquer d'égards pour la position de l'empereur, et surtout de reconnaissance envers son bienfaiteur.

CHAPITRE VII.

Retour de l'empereur à Paris. — Dispositions de la chambre des députés. — Fouché se met en devoir de l'insurger contre l'empereur. — M. de Lafayette. — La chambre se déclare en permanence. — Je retourne près de l'empereur. — Observations que je lui présente. — M. Benjamin Constant les appuie. — Députation de la chambre des députés. — Réponse de l'empereur.

J'AI suffisamment répondu, je crois, aux diverses allégations du marquis de Grouchy; je passe aux conséquences de la bataille de Waterloo.

L'empereur, porté par les fuyards à Philippeville, laissa au maréchal Soult le soin de les rallier. Il avait besoin d'aller rassurer la capitale, de demander aux chambres les moyens de réparer le désastre qu'il venait d'essuyer, il se mit en route pour Paris. Diverses personnes ont

blâmé cette détermination. Elles auraient raison, si l'empereur n'eût été qu'un simple général; mais chef du gouvernement, il avait des trames à déjouer, des intrigues à contenir. Il fallait qu'il vînt éveiller le patriotisme des chambres, qu'il provoquât, dirigeât l'élan de la nation et rappelât cette énergie qui en 1793 nous sauva des horreurs de l'invasion. Il avait été accueilli avec ivresse à son retour; dix jours auparavant, on lui prodiguait encore les protestations d'un dévouement sans bornes : il était naturel, il était simple de venir invoquer un enthousiasme qui semblait attaché à sa personne.

Le péril était d'ailleurs manifeste : les armées ennemies s'avançaient, il fallait courir aux armes ou se résigner à toutes les calamités de la défaite. Le bon sens suffisait pour voir qu'il n'y avait pas d'autre alternative; l'empereur dut croire que chaque député en était convaincu, que personne n'avait assez peu de sagacité pour croire à la feinte modération des étrangers. Il se trompa; voici quel était l'état des choses lorsqu'il rentra dans la capitale.

Pendant les dix jours qu'avait duré son absence, la chambre des députés avait mesuré ses forces, dans différentes discussions qui avaient occupé ses séances. Plusieurs de ses membres avaient tout à la fois montré un talent supérieur,

et l'intention bien prononcée d'être revêches ou dociles, suivant qu'on voudrait influencer leurs délibérations, ou les laisser agir en liberté.

On voyait, à ne pouvoir s'y méprendre, que le premier événement de guerre déciderait de la direction que prendrait cette assemblée ; s'il avait été heureux, nul doute que les jeunes députés qu'on y remarquait n'eussent proposé chaudement tout ce qui pouvait sauver la France. Il fut malheureux ; leur inexpérience en révolution les livra aux brouillons, qui, non contens d'avoir déchiré leur pays pendant vingt-cinq ans, s'empressèrent de saisir cette nouvelle occasion de continuer leurs expériences politiques, au risque de tomber sans défense sous la main de l'étranger.

Fouché avait bien remarqué cette disposition de la chambre. Il n'avait rien négligé pour y faire nommer des vétérans de la révolution comme lui, et pour acquérir ceux des jeunes députés qui s'étaient déjà fait remarquer par la supériorité de leurs talens et la force de leur éloquence.

On pouvait croire qu'il n'emploierait l'influence qu'il cherchait à prendre sur cette assemblée que dans les intérêts de celui au service duquel il paraissait s'être ardemment attaché ; au moins l'assurait-il. Je lui parlais un jour de

l'embarras que causerait la chambre, si l'on venait à perdre une bataille : « Je crains bien, lui « dis-je, qu'elle ne soit aussi disposée à accabler « le vaincu qu'à venir au secours du vainqueur. »

« Vous êtes dans l'erreur, me répondit-il, les « assemblées ne sont jamais dangereuses, parce « que leurs opinions politiques, ainsi que leurs « résolutions, dépendent d'une douzaine de ba- « vards au plus qu'il faut avoir le talent d'acquérir « et de dominer. Que l'empereur me laisse faire, « et je lui réponds de l'assemblée. »

Ainsi parlait Fouché, même après le départ de l'empereur pour l'armée. Rien n'autorisait à croire qu'il disait le contraire de ce qu'il pensait, car on ignorait ses engagemens; on ne savait pas même ce qu'il a pris soin de divulguer, qu'il était dès le 15 juin en relation avec M. de Wellington. Il aurait pu remonter plus haut, mais c'est assez de honte pour ne pas insister sur les dates. Ceux qui ne connaissent pas Fouché peuvent croire que c'est un homme d'état à grandes vues, et d'un courage éprouvé en affaires politiques; ils se trompent : ses menées coupables ne tenaient point à sa prévision, elles étaient tout simplement la conséquence du désordre de ses idées et de la faiblesse de sa tête.

Il jugea que cette démarche n'avait aucun in-

convénient, parce que, si la bataille de Waterloo avait été gagnée, sa lettre n'aurait été qu'une légèreté, dont l'empereur aurait résolu les conséquences en triomphant des difficultés qu'elle nous aurait fait opposer. Si, au contraire, la bataille était perdue, il recueillait tous les bénéfices de sa perfidie. Il n'en avait pas fait d'autre depuis vingt ans, et l'on avait eu la bonne foi d'appeler cela de l'habileté. Dans le fait, la manœuvre lui a réussi; il s'est sauvé des révolutions sur les épaules de tout le monde, et y a fait fortune. Il n'a plus à craindre qu'un tribunal de révision qui n'aurait pas besoin de remonter bien haut pour lui enlever la tête (1).

Il écrivit à M. de Wellington avec l'arrière-pensée qu'il le jouerait, si les armes de l'empereur étaient heureuses; on lui rendit la monnaie dont il avait cru payer les autres. Il fut pris au piége qu'il avait tendu.

Dès le 19 juin, on avait su à Paris le malheureux événement de Waterloo; on voulait en douter, on attribuait la nouvelle à la malveillance, mais chaque instant voyait surgir de nouveaux détails qui confirmaient le désastre sur lequel on cherchait à se faire illusion. L'empereur arriva, le voile fut déchiré.

(1) On voit que ceci a été écrit avant sa mort.

Fouché saisit une circonstance si favorable à l'exécution de ses projets; il se mit de suite à l'œuvre, il échauffa les membres influens de l'assemblée, il leur dit que, sans le fatal retour de l'île d'Elbe, les Bourbons auraient été culbutés, que tout se serait arrangé. Il parla tant de sa correspondance avec Vienne, que tout le monde crut que les puissances alliées étaient d'accord avec lui, et que ce n'était qu'à cause de l'empereur qu'elles avaient de nouveau fait la guerre; ces idées furent accueillies avec la même crédulité que l'avaient été les bruits répandus au retour de l'île d'Elbe, que l'empereur était d'intelligence avec l'Autriche.

La conséquence en était simple : il n'y avait qu'à sacrifier l'empereur pour obtenir la paix. Fouché le croyait peut-être lui-même; il était loin de se douter qu'il servait d'instrument aux ennemis. En même temps qu'il échauffait les esprits de l'assemblée, il faisait semer parmi elle, ainsi que parmi la garde nationale, des inquiétudes sur la dissolution de la chambre des députés, qui seule, disait-il, pouvait sauver la France. Cette opinion était juste, mais ce n'était pas en séparant la nation de son chef que l'on pouvait donner plus de force à l'assemblée.

Le ministre réveilla les haines qu'il aurait dû éteindre. Il alla jusqu'à dire qu'il était heureux

que l'événement de Waterloo eût mis l'empereur dans l'impossibilité de se consolider, parce que, s'il avait été une fois bien établi, il n'eût pas manqué de rechercher la conduite de chacun, dans tout ce qui avait précédé et suivi sa première déchéance. Il tenait ce langage devant ceux qui avaient particulièrement quelques reproches à se faire.

Il avait depuis long-temps l'habitude d'employer M. Tourton, qui se prêtait à toutes les opinions qu'il voulait lui faire adopter. Celui-ci était chef d'état-major de la garde nationale, et exerçait une influence journalière sur les officiers de ce corps. Il avait conséquemment les moyens de les connaître, et de faire choix de ceux qui convenaient le mieux à l'exécution de ce que projetait Fouché.

Cette impulsion fut donnée aussitôt que l'on eut appris la nouvelle de Waterloo, et à coup sûr les Anglais ne pouvaient pas être mieux servis qu'ils ne le furent par Fouché.

L'empereur avait écrit d'Avesne à son frère Joseph, qui présidait à Paris le conseil des ministres. Joseph avait réuni ceux-ci ainsi que son frère Lucien, qui était venu de Rome unir sa destinée à celle du chef de sa famille.

Il leur communiqua la lettre de l'empereur, qui ne cachait pas l'étendue du mal et recommandait

de ne négliger aucun moyen pour disposer les esprits à se défendre et à faire des sacrifices proportionnés aux besoins que la défaite avait amenés.

Le président de la chambre des députés, Lanjuinais, était à cette réunion ainsi que Fouché; chacun promit de se prêter à ce qu'exigeraient les circonstances, et le conseil se sépara.

L'empereur arriva le lendemain de très grand matin. Il m'envoya chercher presque aussitôt; je ne lui cachai rien de ce que j'avais aperçu des mauvaises dispositions dans lesquelles on avait mis tout le monde à son égard, non plus que ce que je prévoyais devoir en être la suite.

L'empereur me dit : « Eh bien! voilà des gens « qui vont encore tomber dans la même erreur « que l'année dernière. Ils ne veulent pas voir « que je ne suis que le prétexte de la guerre, et « que c'est la France qui en est l'objet. Si elle n'a « pas été entièrement détruite au dernier traité, « c'est qu'un reste de respect humain a arrêté les « étrangers, qui avaient encore peur de mon re- « tour. Il n'y a que des insensés qui ne veulent « pas voir cela; lorsqu'ils m'auront abandonné, « on s'en prendra à eux de m'avoir accueilli; il « sera bien temps alors de se livrer aux re- « grets! »

Il me fit plusieurs questions auxquelles je ré-

pondis; il fit appeler diverses autres personnes après que je fus sorti.

La chambre des députés s'était assemblée à huit heures du matin selon sa coutume; le bruit de l'arrivée subite de l'empereur eut bientôt passé de bouche en bouche, et comme le retour n'avait été accompagné ni devancé par aucune communication, la malveillance eut le champ libre pour lui donner l'interprétation la plus favorable à ses projets.

On fit circuler parmi les députés les propos les plus inconvenans; on leur dit que l'empereur, craignant qu'ils ne se déclarassent contre lui, n'était revenu aussi précipitamment que pour les dissoudre, que, s'ils ne prenaient pas bien vite un parti vigoureux, on les préviendrait; on n'épargna rien pour échauffer les esprits, déjà mal disposés par l'événement dont on parlait en tous sens. Cette irritation, néanmoins, ne suffisait pas; il fallait, pour sonner le tocsin, un homme ardent, irréfléchi, qui eût une sorte de puissance d'opinion, et fût hors d'état de mesurer les conséquences de ce qu'il allait faire. Fouché jeta les yeux sur Lafayette. Il avait reçu ses offres de désorganisation à l'époque du Champ-de-Mai; il tenait le néophyte en réserve, il ne s'agissait que de le bien lancer. On lui détacha de faux amis, on lui persuada que tout était

prêt, que la chambre allait être dissoute, que le cortége impérial était près de se mettre en marche, qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Il le crut, courut à la tribune, et, enlevant la chambre par une harangue énergique, il la fit déclarer en permanence; et comme il était toujours préoccupé des terreurs qu'on lui avait données, il demanda et obtint qu'on regardât « comme traître « à la patrie quiconque tenterait de la séparer « par la force. »

Cette résolution fut aussitôt communiquée à la chambre des pairs par un message.

J'étais à la séance lorsqu'elle y arriva; la discussion fut ouverte sur l'objet de ce message; personne ne fit la moindre objection contre une mesure aussi illégale, et la résolution de la chambre basse fut adoptée.

Il aurait fallu être aveugle pour ne pas reconnaître contre qui ces mesures étaient dirigées, et ne pas s'apercevoir que l'on prenait position pour attaquer celui auquel on avait prêté serment de fidélité huit jours auparavant, comme aussi qu'on foulait aux pieds la constitution qui lui donnait le droit de dissoudre les chambres quand il jugeait que le bien public l'exigeait.

Ainsi tous les sermens de fidélité et d'obéissance prêtés à l'un et à l'autre avaient, en dix

jours, éprouvé le sort qu'ont eu tous ceux que l'on n'a pas cessé de faire depuis 1789.

Que pouvait faire l'empereur? Il se trouvait sans force, sans moyen de s'en donner, puisque les chambres venaient de se mettre en insurrection.

Il aurait fallu tenter un 18 brumaire. Or Fouché savait bien qu'il suffisait d'embarrasser la marche du gouvernement pour donner aux événemens qui s'approchaient le temps d'amener le dénouement que ses intrigues préparaient.

La résolution des chambres n'abusa point les hommes clairvoyans, mais il y eut un grand nombre de dupes qui crurent qu'elles allaient sauver la patrie. Ces bonnes gens ne voyaient pas tout; elles étaient surtout bien loin d'imaginer que Fouché travaillait à se faire une position afin de traiter ensuite pour lui sur un meilleur terrain que celui où il se trouvait placé par suite de ses antécédens.

Je ne fus pas un des derniers à m'en apercevoir. J'avais passé une bonne partie de la journée à la chambre des pairs, et j'y avais remarqué que l'on ne cherchait plus qu'à s'établir sur un ordre de choses nouveau, sans s'occuper de l'empereur, dont on n'avait pas fait entièrement le sacrifice, mais dont on ne voulait plus qu'avoir l'air d'être obligé de se détacher pour l'intérêt général. Les

hommes d'expérience qui siégeaient dans cette chambre s'entendaient à demi-mot, et les intentions tacites étaient unanimes.

On était très fâché de tout ce qui était arrivé, mais on croyait de bonne foi que l'on allait se sauver en se séparant de l'empereur.

J'allai le prévenir de tout ce que j'avais remarqué. Il était dans son jardin, au palais de l'Élysée, avec M. Benjamin Constant, qui l'entretenait de tout ce qui serait inévitablement la suite de cette disposition générale dans les deux chambres. Il lui disait que l'on ferait de vains efforts pour les ramener, parce que l'aigreur s'en mêlerait, et qu'à sa suite viendraient les violences.

J'appuyai M. Benjamin Constant, et je dis à l'empereur « qu'il était inutile de se dissimuler où « l'on en voulait venir, et que, dans vingt-quatre « heures, la situation pouvait être telle que l'on « fût obligé de lui faire prendre la fuite, parce « que la faction qui agissait avait un but, et que « les événemens de guerre qui allaient s'appro- « cher la forceraient vraisemblablement à souiller « la France d'un crime, pour ne pas perdre le « fruit que quelques misérables attendaient de « ces intrigues. J'ajoutai que, dans l'état où étaient « les choses, il lui fallait d'immenses moyens « pour les réparer, et que la chambre les lui re- « fuserait, parce qu'elle était coiffée de l'idée

« qu'elle se sauverait sans lui, et que vouloir la « persuader du contraire, ce serait vouloir faire « remonter les fleuves vers leur source, et que « je ne voyais autre chose à faire qu'à abandon- « ner tous ces discoureurs à leurs espérances, « puisqu'ils ne voulaient s'en rapporter qu'à eux. »

L'empereur me dit : « Mais il y a de la déraison à cela. » — « Sans doute, lui répondis-je, « mais s'ils ne vous donnent ni un homme, ni un « cheval, ni un écu, que ferez-vous tout seul ? »

Ici M. Benjamin ajouta : « Et c'est ce qui arrivera, on n'en peut douter. »

L'empereur répondit : « Si l'on m'abandonne, « je ne puis rien; alors vous êtes donc d'opinion.... » Je repris : « De les laisser se déchirer « et de les planter là, puisqu'ils ne veulent pas « se sauver avec vous; en un mot, il faut les mettre au pied du mur, et abdiquer, si vous ne « pouvez vous en faire comprendre.

« On vous proposera peut-être de les dissoudre, mais cela n'est plus praticable, parce « qu'ils ont prévu ce coup et ont commencé par « se saisir du pouvoir : aujourd'hui vous trouveriez « à peine quelqu'un qui voulût marcher contre « eux; si même ils vous supposaient ce projet, « ils ne manqueraient pas de misérables pour se « porter contre vous. D'ailleurs une fois dissous « et V. M. maîtresse du terrain, que fera-t-elle?

« Elle n'aura pas un bataillon de plus, et on re-
« jettera sur elle toutes les conséquences des
« événemens qu'elle n'a plus les moyens de dé-
« tourner. Puisque ces cerveaux exaltés se croient
« sûrs de mieux faire, il faut les prendre au
« mot et leur en laisser le soin. D'ailleurs, ajou-
« tai-je, l'état des têtes est tel ce soir, que demain
« il doit y avoir quelque chose de nouveau. Je ne
« serais pas étonné que, pour démarche prélimi-
« naire, on vînt vous proposer de vous démettre
« du pouvoir. »

Diverses personnes survinrent; la conversation en resta là. Nous n'étions qu'au 21 juin au soir, et déjà les ennemis de l'empereur avaient fait tout ce chemin!

Les chambres lui avaient fait connaître qu'elles s'étaient déclarées permanentes, comme si elles avaient voulu à la fois braver ses prétendus projets de dissolution, et le préparer à ce qui allait être la suite de l'influence sous laquelle elles s'étaient rangées.

La séance du 21 après midi avait été vive, et la discussion si animée, que le 22 devait amener quelque événement.

J'avais été au lever de l'empereur, qui avait lieu à neuf heures du matin. Il congédia tout le monde, et me fit rester avec MM. de Caulaincourt et La Vallette. Il nous parla encore des affaires, et

nous dit que l'on croyait se sauver en le perdant, mais que l'on verrait combien on s'abusait.

Nous fûmes tous trois d'avis qu'il devait renoncer à un pouvoir que les chambres étaient plus occupées à lui disputer qu'elles ne l'étaient à armer la nation pour la défense commune. Il nous répéta ce qu'il m'avait déjà dit la veille : « Je « ne puis rien seul; si on me laisse succomber, « on verra : quant à moi, mon parti est pris; j'ai « fait faire des communications à la chambre, et « j'attends sa réponse. »

Il lui avait transmis des détails que lui-même venait de recueillir. Obligé d'accourir en toute hâte afin de devancer le bruit de la défaite, il n'avait qu'une idée confuse de l'état où se trouvait l'armée. Celle-ci ignorait à son tour ce qu'était devenu son chef. Elle ne savait s'il vivait encore ou s'il avait succombé. Dans cette cruelle incertitude, Jérôme expédia un de ses aides-de-camp, M. de Vatry, qu'il adressa, on ne sait trop pourquoi, à la chambre des pairs. Cet officier venait de traverser nos débris, il pouvait donner l'aperçu des ressources qui nous restaient. L'empereur le manda, et lui adressa diverses questions sur la quantité de troupes que nous pouvions encore mettre en ligne. Les réponses de l'officier étaient désespérantes; il ne portait pas à plus de vingt-cinq mille hommes ce qui

était en état de faire face à l'ennemi. L'évaluation était trop faible, mais l'aide-de-camp persistait, l'empereur le chargea de mettre sur le papier ce qu'il avait vu. Ce déchirant rapport fut lu aux ministres, et transmis immédiatement aux chambres. Il fallait assurément que l'empereur ne se comptât pas pour grand'chose dans la question qui se débattait, pour faire de semblables communications. Il connaissait les sentimens de l'assemblée, il savait les projets qu'elle formait contre son pouvoir; mais il s'agissait de la France, il ne craignit pas de révéler toute l'étendue du mal au moment où il lui importait le plus d'exagérer ses ressources pour imposer à ses ennemis.

Le 22 juin était un jour où il devait y avoir un conseil des ministres. C'était ordinairement à une heure après midi qu'il s'assemblait. La chambre des députés était réunie depuis huit ou neuf heures du matin. L'on avait déjà remarqué, à l'ouverture de la séance, de fort mauvaises dispositions parmi les députés. On voyait les agens de Fouché en mouvement partout, et excitant les membres de la chambre à déposer l'empereur.

Une nouvelle communication que l'empereur fit à l'assemblée fut comme le signal d'un soulèvement, et je crois que l'on se serait porté à

quelque excès, si de bons esprits n'avaient pas trouvé moyen de calmer cette effervescence. Ils proposèrent d'envoyer une députation à l'empereur, pour lui faire considérer que l'état de guerre dans lequel on était de nouveau engagé intéressait moins la nation que lui-même, et que l'assemblée avait les moyens de la terminer, s'il voulait bien se désintéresser en lui remettant la faculté d'agir, selon que les circonstances le commanderaient.

La députation chargée de ce message vint effectivement remplir la commission dont elle était chargée près de l'empereur. Elle ajouta toutefois que la chambre était vivement affectée d'être obligée de s'imposer à elle-même une aussi douloureuse séparation, mais qu'elle était dans la nécessité de lui demander de se sacrifier encore une fois pour sauver, par les négociations, ce que l'on n'avait plus les moyens de défendre par les armes.

L'empereur fit un bon accueil à cette députation: il lui parla en très bons termes, et lui dit que, lorsqu'il était revenu en France, c'était principalement l'affranchissement de la nation qu'il avait en vue; que, si l'assemblée avait des moyens d'atteindre ce résultat, il n'avait point l'intention de l'empêcher de les employer, mais qu'il désirait connaître en quoi ils consistaient; que, dans tous les cas, il ré-

pondrait au message dont ils avaient été chargés près de lui.

La députation se retira et porta à la chambre des députés la réponse que lui avait faite l'empereur. Les mauvaises dispositions de cette assemblée étaient telles, que l'on s'échauffa sur le délai que l'empereur mettrait probablement à faire parvenir sa réponse, qu'on voulait connaître avant de s'occuper d'autre chose. On l'attendait, et on se répandait en conjectures sur ce qu'elle serait: les uns disaient, il abdiquera; les autres au contraire soutenaient qu'il dissoudrait la chambre, et ajoutaient qu'on devait lui demander une réponse prompte et catégorique, lui fixer même un délai après lequel on passerait outre. L'impatience croissait en raison de ce que la suspension de la séance se prolongeait; il s'était formé une quantité de petits groupes où l'on s'échauffait réciproquement. M. de Lafayette, perdant tout égard pour celui qui l'avait tiré des cachots d'Olmütz, voulait qu'on déportât l'empereur, s'il n'abdiquait pas sur-le-champ.

Les agens de la malveillance, qui, sans être membres de la chambre, y avaient accès tant que la séance restait suspendue, ne négligeaient rien pour semer l'inquiétude, et pousser à prononcer la déchéance.

Sur ces entrefaites eut lieu une scène que l'on

doit se borner à rapporter exactement; le lecteur se formera l'opinion qu'il doit prendre des antécédens qui ont nécessairement dû la préparer.

CHAPITRE VIII.

Encore M. Tourton. — Une des légions de la garde nationale se porte au Corps-Législatif.—Je cours en prévenir l'empereur. — Abdication de ce prince. — Formation de la commission du gouvernement. — Napoléon II est proclamé. — L'empereur se retire à la Malmaison. — Il me désigne pour le suivre. — Fouché élude au sujet des frégates. — Difficultés au sujet des passe-ports.

La députation de la chambre était, vers midi ou une heure, venue remplir son message près de l'empereur.

Les bruits de dissolution que l'on avait semés dans l'assemblée avaient servi de prétexte à M. Tourton pour se faire remarquer dans toutes les tribunes de la salle, d'où il disait aux députés d'être tranquilles, qu'on voulait les dissoudre, mais qu'on trouverait à qui parler; qu'il avait pris

des mesures pour que la garde nationale fût bientôt sous les armes. Effectivement, pendant que M. Tourton jouait le rôle d'un agitateur, il se passait quelque chose d'assez extraordinaire dans une des douze légions de la garde nationale de Paris. Le commandant, quoique sans ordre de son chef, ne craignit pas de faire battre ses tambours pour rassembler les citoyens qui composaient la troupe qui lui était confiée. Ceux-ci, ignorant le but pour lequel on les réunissait, se rendirent au lieu de rassemblement ordinaire. Ce fut là que ce même commandant leur dit que la représentation nationale était menacée, et qu'il avait été requis de marcher à son secours. Cette légion était loin de penser qu'on la trompait; elle croyait au contraire que toutes les autres avaient reçu le même ordre et allaient aussi l'exécuter.

Les moteurs de ce commencement d'insurrection avaient l'expérience des mouvemens révolutionnaires. Ils savaient qu'il suffisait qu'une légion de la garde nationale donnât l'exemple d'une prise d'armes spontanée pour que toutes les autres l'imitassent, et, une fois réunies, ils avaient les moyens de dominer la chambre des députés, d'appuyer même les décisions qu'ils lui feraient prendre.

Ce commandant, fort bon citoyen, mais d'un caractère prononcé, se rendit effectivement avec

sa troupe au palais du Corps-Législatif. Les autres légions furent plus sages et ne prirent aucune part à ce désordre. M. Tourton était dans la salle pendant que tout cela se passait; il me dit à moi-même, le lendemain ou surlendemain, qu'il connaissait bien son monde, et que, s'il avait fait choix de ce commandant, c'est qu'il comptait sur lui.

Je me trouvais sur la place des Champs-Élysées, lorsque la légion dont il s'agit la traversa pour se rendre au palais du Corps-Législatif. Je sus bientôt ce qu'elle y allait faire et courus de suite à l'Élysée pour en prévenir l'empereur.

Je m'étais tenu toute la matinée sur cette place où l'on venait de quart d'heure en quart d'heure m'informer de l'état dans lequel se trouvait l'assemblée. En entrant chez l'empereur, j'appris qu'il était au conseil des ministres.

Il n'était pas d'usage d'annoncer personne pendant le conseil, mais le salon dans lequel il se tenait avait trois larges fenêtres qui ouvraient et servaient de portes sur le jardin. Elles étaient précisément ouvertes dans ce moment-là; je passai par une issue qui conduisait dans le jardin, et je vins me placer de manière à être aperçu de l'empereur qui écoutait la lecture de la réponse au message de la chambre, qu'il avait fait rédiger en conseil. J'affectai de me

montrer et de me retirer en faisant des gestes d'impatience; l'empereur comprit que j'avais quelque chose à lui dire, et vint dans le jardin où je lui rendis compte de ce qui se passait à la chambre des députés ainsi que de la marche de la légion.

L'empereur rentra au conseil en disant : « Voi- « là du nouveau, » et il me fit entrer pour répéter ce que je venais de lui dire.

Il envoya de suite prévenir le président de la chambre des députés qu'il allait lui envoyer sa réponse au message qu'il lui avait adressé le matin, qu'il eût à en prévenir la chambre.

L'empereur s'adressa au conseil et particulièrement à Fouché. Ce ministre n'avait pas dit un mot de l'agitation de la chambre, ni de la démarche de cette légion de la garde nationale. Il avait cependant vu M. Tourton toute la matinée, et assurément il n'était étranger à rien de ce qui se faisait.

L'empereur dit : « Messieurs, je ne puis rien « seul; on égare les esprits en les détachant de « moi. J'avais réuni cette assemblée pour qu'elle « me donnât de la force; au lieu de cela, ses « divisions achèvent de m'ôter le peu de moyens « dont je pourrais disposer. On lui a persuadé « que j'étais le seul obstacle à la conclusion des « arrangemens dont on la leurre; le temps est

« trop court pour espérer de l'éclairer; elle a « tourné ses regards vers un autre point; elle de- « mande que je me sacrifie, j'y consens, car je ne « suis point venu en France pour y allumer des « discordes intestines.

« Le temps qui analyse tout prouvera quelles « sont les intentions de ceux qui achèvent de dé- « truire les ressources qui nous restent encore. »

Il dicta sa réponse au message de la chambre des députés; elle était conçue en ces termes :

« En commençant la guerre pour soutenir l'in- « dépendance nationale, je comptais sur la réu- « nion de tous les efforts, de toutes les volontés, « et le concours de toutes les autorités natio- « nales. J'étais fondé à en espérer le succès; j'a- « vais bravé les déclarations de toutes les puis- « sances contre moi.

« Les circonstances paraissent changées. Je « m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de « la France. Puissent-ils être sincères et n'en vou- « loir réellement qu'à ma personne! Ma vie poli- « tique est terminée : je proclame mon fils, sous « le titre de Napoléon II, empereur des Français.

« Les ministres actuels formeront provisoire- « ment le conseil du gouvernement. L'intérêt que « je porte à mon fils m'engage à inviter les « chambres à organiser sans délai la régence « par une loi.

« Unissez-vous tous pour le salut public et « pour rester une nation indépendante.

« Au palais de l'Élysée, ce 22 juin 1815,

« NAPOLÉON. »

Cette réponse fut portée à la chambre des députés qui l'accueillit avec un mélange de joie et d'admiration.

Le conseil des ministres se sépara, et bientôt le palais de l'Elysée fut désert.

Cette abdication de l'empereur fut communiquée à la chambre des pairs et rendue publique. La faction de Fouché était déjà venue à bout de la première partie de ses projets; on va voir comment elle procéda à la seconde.

La chambre des députés se réunit l'après-midi pour élire les membres de la commission de gouvernement; ils devaient être au nombre de cinq, élus, savoir, trois par la chambre des députés et deux par celle des pairs.

Les premiers tours de scrutin de la chambre des députés portèrent Fouché et Carnot, quoiqu'ils fussent membres de la chambre des pairs. Les suivans ballottèrent le général Grenier avec diverses autres personnes, entr'autres le maréchal Macdonald; mais Grenier l'emporta et fut élu au scrutin suivant.

La chambre des pairs nomma Caulaincourt et Quinette, tous deux membres de cette chambre.

Avant cette élection, il y avait eu à la chambre des pairs une vive discussion sur la nature de l'abdication de l'empereur.

On tomba dans un travers d'esprit dont on eut beaucoup de peine à triompher. Il y eut des membres de cette chambre qui l'entretinrent de longs discours, peu compréhensibles pour ceux qui n'avaient pas l'habitude de pénétrer jusqu'à la vérité, à travers les considérations métaphysiques et les circonlocutions au moyen desquelles on cherchait à ménager les deux partis.

On attaqua l'abdication, on demanda qu'elle fût pure et simple : sans doute on désirait, pour la seconde fois, s'arroger le droit de nommer un gouvernement.

C'était la première fois que je faisais partie d'une assemblée; je compris alors combien il avait été facile de faire tomber dans des écarts toutes celles qui ont été aussi malheureusement célèbres dans les dernières époques de notre révolution.

On déraisonnait complètement sur l'abdication de l'empereur, car enfin il ne pouvait la faire que conformément aux constitutions qui avaient

prévu le cas, et indiqué son successeur : tout acte de sa part qui aurait enfreint cette disposition était nul. Les chambres qui nommaient à l'exercice du pouvoir n'avaient pris ce droit que dans les termes de l'abdication de l'empereur; elles n'avaient pas celui de censurer cette abdication, ni d'en changer la nature, puisque l'empereur était présent lui-même, et qu'il pouvait à chaque instant dire quelle avait été son intention en abdiquant.

Quelques membres prirent la parole pour démontrer que la moindre altération qui serait faite à l'acte d'abdication le serait par contre-coup à la constitution. Ils remarquèrent que, si une fois on admettait le principe, la conséquence que l'on serait en droit d'en tirer était la dissolution de la chambre, qui n'était nommée que d'après une convocation de l'empereur, en vertu des pouvoirs que lui avait donnés cette même constitution.

On s'échauffait sur cette question qui était vivement discutée à la chambre des pairs, lorsqu'on vint les prévenir qu'après quelques débats, la chambre des députés avait reconnu et proclamé Napoléon II.

La discussion cessa aussitôt; la chambre des pairs imita celle des députés, moins cependant par conviction des droits du jeune enfant que

par résolution de ne point se séparer de la chambre des députés.

Il était difficile de ne pas s'abandonner à des réflexions affligeantes, en voyant la manière dont on employait le peu de temps que laissait encore l'approche des alliés. On ne pouvait que gémir de l'aveuglement de tous ces discoureurs, qui, au lieu de songer à opposer à la coalition un faisceau de volontés, se déchiraient comme s'ils avaient craint qu'elle manquât de prétextes pour nous forcer d'accepter ce qu'il lui conviendrait de nous proposer.

Les alliés ne pouvaient manquer d'être bientôt informés de cet état de désunion, et il faut convenir qu'on n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à nous mettre à leur discrétion.

Le 22 au soir, le fils de l'empereur était reconnu par les deux chambres, et la commission de gouvernement installée aux Tuileries.

Fouché vint encore ce soir-là à l'Elysée. Je m'y trouvai comme il arriva ; l'empereur lui dit : « Ne « vous fiez pas aux ennemis, armez tant que vous « pourrez. En agir autrement serait trahir la « France. »

L'empereur fit demander le même soir au ministre de la marine de mettre à sa disposition les deux frégates qui étaient sur la rade de Ro-

chefort. C'étaient les deux seuls bâtimens qui fussent prêts à faire voile.

Le ministre lui répondit qu'il allait prendre les ordres du gouvernement provisoire, c'est-à-dire ceux de Fouché, et qu'aussitôt sa réponse il s'empresserait de lui rendre ce dernier service.

Le lendemain 23, l'empereur fit renouveler la demande par le général Bertrand, qu'il chargea également de demander des passe-ports à Fouché.

Cette commission de gouvernement s'était assemblée aux Tuileries, d'où elle avait commencé l'exercice de son pouvoir. Le premier jour de son installation, elle envoya une députation aux souverains alliés pour entrer en arrangement. Fouché croyait de bonne foi qu'il allait renouer les communications qu'il avait ouvertes avant le retour de l'île d'Elbe, et il ne manqua pas de dupes pour partager ses illusions.

L'archi-chancelier alla porter sa démission à cette commission, le jour même où elle fut installée, ainsi que plusieurs autres fonctionnaires. Je fus du nombre et rendis ma commission de premier inspecteur-général de la gendarmerie.

Cette commission de gouvernement changea le même jour le commandant en chef de la garde nationale de Paris. C'était le général

Durosnel, elle nomma à sa place le maréchal Masséna. Elle retira aussi au général Rapp le commandement de l'armée du Rhin, et le remplaça par le maréchal Jourdan (1).

J'étais particulièrement trop persuadé des mauvaises intentions de Fouché à l'égard de l'empereur pour ne pas lui supposer quelques noirs projets, et je me mis en mesure de les traverser.

Je n'avais jamais été dupe de ses protestations. Je voyais bien qu'il allait se servir des avantages de sa position pour perdre l'empereur sans retour; car cela servait tous les projets qu'il pouvait avoir, soit en faveur de la branche aînée ou cadette de la maison de Bourbon, soit en faveur de la régence. La mort de l'empereur était nécessaire à la sécurité de sa vie; il connaissait trop les révolutions pour s'exposer à un nouveau retour. Toute la journée du 23, j'entretins l'empereur de mes inquiétudes à ce sujet, et je m'employai du mieux qu'il me fut possible pour les lui communiquer, et lui faire adopter l'idée de partir sans perdre de temps.

Mon opinion était partagée par une foule d'honnêtes gens, qui avaient aussi l'expérience

(1) Les généraux Durosnel et Rapp avaient été aides-de-camp de l'empereur.

des révolutions, et qui étaient venu prévenir l'empereur de prendre garde à lui. Ils lui conseillèrent même de s'éloigner au plus tôt, car ces misérables (ils désignaient Fouché et consorts) le livreraient, s'il le fallait, pour se tirer d'affaire. Je ne nomme pas les hommes généreux qui vinrent lui donner cet avis, parce que je ne suis pas sûr que cela ne pût leur nuire.

L'empereur commença à soupçonner que l'on pourrait avoir la pensée d'une aussi coupable action, et fit de suite les dispositions de son départ.

Il aurait voulu emmener le général Drouot, qui avait été à l'île d'Elbe avec lui; mais ce général avait été nommé au commandement de la garde impériale : il crut ne pouvoir pas abandonner son poste dans un moment où la France était en danger. L'empereur n'insista point; mais il regretta Drouot, parce qu'il l'estimait et qu'il lui était attaché.

Le père ainsi que la mère du général Bertrand étaient venus du Berry pour le voir. Quoique bien sûr des sentimens du général pour lui, l'empereur ne lui parla pas encore du projet qu'il formait d'aller en Amérique, parce qu'il craignait d'alarmer la sensibilité de cette famille. Il me demanda s'il pouvait compter sur moi pour l'accompagner, et j'avoue que cette confiance de sa part me flatta plus que tous les

honneurs dont il m'avait comblé dans le temps de ses plus hautes prospérités. Je lui répondis qu'il pouvait disposer de moi, que je me regardais comme engagé d'honneur à le suivre jusqu'au lieu qu'il aurait choisi pour sa résidence, et je le quittai de suite pour aller faire mes dispositions de départ.

Il ne pensait pas à son argent; je lui en parlai, car je craignais une saisie d'après l'opinion que j'avais de la manière dont on voulait finir avec lui. Il me donna à ce sujet quelques instructions, et je courus à la trésorerie de la couronne. La pensée avait été bonne, car à peine en étais-je sorti, qu'il arriva au payeur un ordre de fermer tout crédit, et de ne se dessaisir d'aucun fonds en faveur de qui que ce fût.

L'empereur avait bien peu de chose; encore était-ce de l'argent qu'il avait apporté de l'île d'Elbe. Il avait toujours compté sur la générosité nationale, et ne s'était jamais occupé de sa fortune particulière. De toutes les personnes auxquelles il en avait donné, il y en a bien peu qui n'en aient conservé plus qu'il ne lui en restait à lui-même.

Dès qu'on avait su l'abdication de l'empereur, il s'était formé partout des groupes, et particulièrement parmi la classe des artisans, qui lui était fort attachée.

Dans ces groupes, on lui témoignait de l'intérêt, et on commençait à dire que l'on voulait le livrer aux ennemis. Ces propos s'accréditaient par l'expérience que l'on avait des révolutions passées, et l'on entourait le palais de l'Elysée, du matin au soir, en appelant l'empereur qui était quelquefois obligé de se montrer. La foule remplissait l'allée dite de Marigny, qui communique de la rue du Faubourg-Saint-Honoré avec les Champs-Elysées; chaque fois qu'il paraissait, il s'élevait jusqu'aux nues des cris de *vive l'empereur!* Ces cris faisaient encore augmenter l'affluence; Fouché s'en alarma, et fit inviter l'empereur à se retirer à la Malmaison. Il prétexta le besoin de calmer les esprits qui pourraient se porter à quelques mouvemens séditieux; mais on verra bientôt quelle était son arrière-pensée en faisant cette insinuation.

L'empereur se rendit à l'invitation et partit de l'Elysée. On eut la précaution de faire entrer sa voiture dans le jardin, afin qu'il pût y monter sans être aperçu du public qui entourait le palais, et on la fit sortir par la grille qui, à l'extrémité du jardin, donne sur la rue Marigny. Il se prêta à tout ce que l'on demanda de lui; son sacrifice fut entier sous tous les rapports. Il avait demandé à s'éloigner; il voulait passer en Amérique, ou gagner l'Angleterre, s'il ne pouvait atteindre les

Etats-Unis. Mais la commission avait d'autres vues; la suite de ses actes va servir à les développer. Son premier arrêté était ainsi conçu :

Paris, 26 juin 1815.

Art. 1^er^. Le ministre de la marine donnera des ordres pour que deux frégates du port de Rochefort soient armées pour le transport de Napoléon Bonaparte aux États-Unis.

Art. 2. Il lui sera fourni jusqu'au point de l'embarquement, s'il le désire, une escorte suffisante, sous les ordres du général Becker, qui est chargé de pourvoir à sa sûreté.

Art. 3. Le directeur-général des postes donnera de son côté des ordres relatifs au service des relais.

Art. 4. Le ministre de la marine donnera les ordres nécessaires pour assurer le retour immédiat des frégates aussitôt après le débarquement.

Art. 5. *Les frégates ne quitteront point la rade de Rochefort avant que les sauf-conduits demandés ne soient arrivés.*

Art. 6. Les ministres de la marine, de la guerre et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Signé, le duc D'OTRANTE, comte GRENIER, comte CARNOT, baron QUINETTE, CAULINCOURT, duc de Vicence.

Ainsi l'empereur ne pouvait s'éloigner; on avait mis à son départ une condition qu'il n'avait ni prévue ni demandée; on l'avait assujetti à attendre des sauf-conduits qu'il était présumable qu'on n'obtiendrait pas. L'empereur, qui était loin de prévoir un artifice de cette espèce, me chargea d'aller chez le ministre de la marine, pour savoir s'il avait reçu l'autorisation de lui donner les deux frégates; il me recommanda de voir Fouché, pour faire lever les difficultés, s'il s'en présentait, et en même temps lui dire de ne pas différer l'envoi des passe-ports qu'il lui avait demandés.

J'allai aussitôt chez le ministre, qui lui-même ne savait que penser, en voyant que le gouvernement provisoire ne lui avait pas envoyé de suite l'autorisation de mettre les deux frégates à la disposition de l'empereur. Il ne me cacha point l'inquiétude que cela jetait dans son esprit, en me faisant entrevoir que, s'il ne craignait pas pour lui-même, il passerait outre et donnerait aux frégates l'ordre d'appareiller.

Ce que me dit le ministre de la marine contribua à me confirmer dans l'opinion que j'avais déjà; je le quittai et courus aux Tuileries, où les membres du gouvernement provisoire étaient encore rassemblés. Je me fis annoncer à Fouché, comme ayant à lui parler de la part de l'empe-

reur, mais je ne pus le voir qu'après la séance. Je le joignis ainsi que Carnot dès qu'elle fut levée. Je leur demandai les frégates qui étaient sur la rade de Rochefort, et au sujet desquelles le ministre de la marine avait dû leur écrire, puisqu'il venait de me dire qu'il attendait leur réponse, pour les mettre à la disposition de l'empereur, qui était lui-même fort impatient de partir. J'ajoutai que ce prince m'avait chargé en même temps de demander ses passe-ports.

Fouché me répondit avec sa légèreté accoutumée, dont pourtant je ne fus pas dupe :

« Ma foi, cela est vrai, me dit-il, le ministre de « la marine m'a écrit, mais je n'ai pas trop compris « ce qu'il me demandait, et j'ai oublié d'en parler « à mes collègues. Il est trop tard pour finir cela « aujourd'hui, mais vous pouvez être assuré qu'à « la séance de demain matin, cette affaire sera « terminée, et je répondrai de suite au ministre « de la marine (1). »

« Alors, lui dis-je, je reviendrai demain; mais « pour les passe-ports cela dépend de vous, l'em- « pereur, qui est pressé de partir, m'a chargé de « vous les demander. »

Fouché reprit : « Pour les passe-ports, c'est une « autre affaire : où l'empereur veut-il aller ?

(1) Le gouvernement provisoire se réunissait deux fois par jour au Tuileries, le matin et le soir.

« Mais où peut-il aller, lui dis-je, hormis en » Amérique? Je croyais que vous le saviez. — « Moi! dit Fouché, voilà le premier mot que « j'en entends. Il fait bien, mais je ne veux pas « prendre sur moi de le laisser partir sans pré- « caution pour sa sûreté; autrement il n'aurait « qu'à lui arriver un malheur, on m'en accuse- « rait. Je vais demander des passe-ports pour lui « à lord Wellington, parce qu'aux yeux de la « nation je veux que ma responsabilité soit à « couvert. On ne me pardonnerait pas d'avoir « agi sans prévoyance. »

Je ne pus m'empêcher de lui faire observer que ce qu'il proposait demanderait du temps, que l'empereur le dégageait de toute espèce de responsabilité; qu'en pressant son départ, ce serait l'empereur qui resterait chargé de tout ce qui pourrait en être la suite.

Carnot se mêla alors de la conversation, et me dit : « On ne veut pas mettre d'obstacles au « départ de l'empereur; bien au contraire, on « veut prendre des mesures pour ne plus le re- « voir. »

Ce langage me surprit à un point qui serait difficile à rendre. Je ne pouvais pas me l'expliquer en me rappelant que, moins de trois mois auparavant, Carnot avait fait toute sorte de démarches pour obtenir le ministère de l'intérieur,

que l'empereur ne se souciait pas de lui, et que ce ne fut que sur les instances de M. de Bassano qu'il l'accepta.

Caulaincourt, qui faisait partie de ce gouvernement provisoire, était resté dans le salon où avait lieu cet entretien; lorsque ses collègues furent partis, il m'aborda. Il y avait entre nous une ancienne liaison d'amitié. Il m'engagea à presser l'empereur de partir, et au plus vite. Il ajouta qu'il me devait la marque d'amitié de me témoigner son étonnement de ce que je le suivais; que, si je tombais dans une mauvaise position, il ne faudrait m'en prendre qu'à moi. Je le remerciai de l'avis et ne lui demandai pas d'autre explication : celle-ci éclairait suffisamment les soupçons que j'avais déjà. Mais, lui dis-je, pour que l'empereur parte, il faut qu'il en ait les moyens. Il en a la volonté, il n'attend que les frégates et les passe-ports. Caulaincourt me répliqua : « Qu'il « parte, il ne saurait le faire trop tôt. »

« Dans ce cas, répliquai-je, pourquoi ne satis- « fait-on pas à sa demande? Ce refus n'a point de « motif raisonnable, et les conséquences en re- « jailliront sur ceux qui s'en seront rendus cou- « pables. »

M. de Caulaincourt ne répliqua pas, et nous nous quittâmes.

CHAPITRE IX.

M. Archambaud de Périgord. — Protestations de Fouché.— Madame *** conseille de mettre ma gendarmerie à cheval et de balayer cette cohue de malheureux qui perdent la France. — Arrivée du général Becker. — Mes craintes. — Ce que je propose à l'empereur. — Combinaison de Fouché.—Il consent enfin à laisser partir l'empereur. — Ce prince quitte la Malmaison.

Cette dernière communication avait assez bouleversé mon esprit pour que le lendemain j'allasse de bonne heure à l'hôtel du ministère de la police, harceler de nouveau Fouché. Je trouvai dans son salon M. Archambaud de Périgord, qui était dans la tenue d'un homme qui se préparait à monter à cheval. Je me doutais bien du motif qui l'amenait : il venait prendre langue pour la journée, et sans doute aussi des ordres pour le quartier-général de lord Wellington.

Fouché vint me recevoir, et, après une très courte conversation, il me dit ces propres paroles : « Vous pouvez assurer l'empereur que je « ferai ce matin résoudre au gouvernement pro« visoire la question des frégates, et que le mi« nistre de la marine aura l'ordre de les mettre « à sa disposition. Je vais de même donner or« dre que l'on dispose ses passe-ports. »

Fouché était si peu occupé de ce qu'il me disait, que, dans ce moment-là encore, il me recommandait d'ordonner à la gendarmerie qui se trouvait à Paris de tirer sur les premières cocardes blanches que l'on verrait dans les rues; je lui répondis : « Mais vous savez que cela ne « me regarde plus, puisque j'ai donné ma dé« mission, et que je vais avec l'empereur. »

Il eut l'air de l'apprendre pour la première fois; je lui demandai si je pouvais espérer qu'il ne me laisserait pas proscrire et qu'il ne me nuirait pas; il me répondit encore ces propres paroles : « Il n'y aura personne de proscrit, ou bien il fau« drait proscrire toute la France. D'ailleurs vous « êtes particulièrement un de ceux dont la con« duite a été la plus simple. »

« Eh bien! dis-je, nous verrons si vous vous « le rappellerez. »

Je me hâtai de revenir à la Malmaison pour rendre compte de tout cela à l'empereur, et lui faire

part de tout ce que je craignais. Un de mes gens, qui courait après moi, m'apporta en chemin une lettre anonyme dont je reconnus l'écriture pour être celle d'une personne qui d'ordinaire était bien informée de tout ce qui se préparait. Elle me disait : « Général, vous êtes un trop galant « homme pour être dupe de vos ennemis. Les « momens sont précieux et courts. Prenez votre « parti, montez à cheval, mettez-vous à la tête « de votre gendarmerie, et faites justice au roi « de ce gouvernement provisoire qui va vous « gagner de vitesse; c'est le seul moyen de vous « sauver d'une perte certaine. Qui vous arrête, « puisque vous êtes maintenant désintéressé par « la retraite de l'empereur? »

J'écrivis au bas du billet : « Je suis sensible au « souvenir, et reconnaissant de l'avis; je le crois « salutaire, mais on ne me dit pas ce que devien- « drait l'empereur. Il serait indubitablement sa- « crifié; dans ce cas, on a dû compter sur ma ré- « ponse, qui sera toujours *potiùs mori*, *quàm* « *inquinari*. » C'était la devise de la dame.

L'empereur me fit répéter plusieurs fois ce que je lui disais. Il avait de la peine à se persuader que les esprits eussent déjà fait autant de chemin vers le mal. Il me croyait moins qu'un autre dans ces sortes de cas-là, parce que, disait-il, je voyais toujours en noir.

Il envoya de nouveau le général Bertrand à Paris pour accélérer les affaires dont il m'avait chargé précédemment, et ce fut pendant l'absence de celui-ci que le général Becker arriva à la Malmaison. Membre de la chambre des députés, il vint annoncer à l'empereur qu'il avait reçu du ministre de la guerre l'ordre de se rendre près de lui pour prendre le commandement des troupes commises à sa garde et répondre de sa personne au gouvernement provisoire; il y avait à la Malmaison un bataillon d'infanterie et une centaine de dragons de la garde.

L'empereur me fit appeler au moment où le général Becker venait de lui faire connaître l'ordre qu'il avait reçu, et me dit : « Voilà quel-« que chose de nouveau et qui sonne mal. Com-« ment le ministre de la guerre ne m'a-t-il rien « fait dire? »

Il accueillit bien le général Becker (1) qu'il avait connu à l'armée, et ne s'opposa en rien à l'exécution des ordres dont il était porteur.

Pendant que Becker prenait possession du commandement de la garde et se faisait reconnaître des officiers de ce corps, l'empereur se promenait avec moi dans le jardin, et me dit:

(1) Le général Becker avait épousé la sœur du général Desaix.

« Voilà qui sent plutôt le comité révolution-
« naire qu'un gouvernement généreux; mais je
« ne comprends pas comment le ministre de la
« guerre ne m'a rien fait dire. Il n'y a peut-être
« pas vu de mal; d'ailleurs, le choix qui a été fait
« de Becker me rassure. Mais Sieyes avait raison
« de me dire qu'ils me livreraient; cependant je
« ne puis partir sans vaisseaux et sans passe-
« ports, autrement le premier maire de village
« m'arrêtera. Il suffira de lui dire que j'emporte des
« trésors; il écrira à Paris, le gouvernement pro-
« visoire ne répondra pas, les événemens se pres-
« seront, et voilà comme l'on arrive à sa perte. »

Je lui observai que « je craignais que ce ne fût
« cela qu'on préparait déjà, que d'ailleurs il n'é-
« tait peut-être plus possible de partir, puisque
« dès à présent c'était le général Becker qui veil-
« lait sur ses démarches. Je ne me dissimulais pas
« que dès le lendemain les choses prendraient
« une couleur plus rembrunie, et qu'alors il
« perdrait tout-à-fait sa liberté, car il n'était pas
« permis de douter des intentions dans lesquelles
« on différait, d'une part, à lui donner des fré-
« gates et des passe-ports, pendant qu'on lui en-
« voyait le général Becker de l'autre.

« A la vérité, Becker était un homme qui éloi-
« gnait toute espèce de soupçon; mais comme on
« le savait incapable de se charger d'une mau-

« vaise action, je ne doutais pas qu'on ne l'eût « choisi que pour jouer le premier acte de la tra- « gédie, et que, quand tout serait prêt, on lui « donnât ordre de remettre son commandement « à celui qui serait chargé du dénouement, ou « bien l'on n'enverrait peut-être personne, afin « de donner plus beau jeu aux ennemis de l'em- « pereur. »

L'empereur me dit : « Quel remède à cela? — « J'en vois encore, lui répliquai-je ; il y aurait de la « déraison à partir sans passe-ports, et sans l'ordre « aux frégates de vous transporter où bon vous « semblera : mais il faut en être porteur vous- « même, autrement c'est laisser à Fouché trop de « facilité pour vous perdre.

« Ensuite il faut signifier sur-le-champ au gé- « néral Becker que votre intention est de partir « sans délai pour l'Amérique, et qu'en vertu des « ordres qu'il vous a dit avoir pour venir ici veil- « ler à votre sûreté, vous le chargez de faire « connaître votre détermination au gouverne- « ment provisoire et lui signifier aussi que vous « demandez vos passe-ports et la disposition de « deux frégates; que sans ces deux choses-là « vous ne partirez pas, et que vous êtes déter- « miné à le laisser se couvrir de l'infamie de vous « livrer aux ennemis, si l'on met le moindre re- « tard à satisfaire à vos justes demandes; enfin

« que vous allez vous adresser aux chambres « pour savoir si vous êtes prisonnier. Il faut faire « peser sur elles tout le poids d'une responsabi- « lité qui les couvrirait de honte, si elle était mé- « connue. Il y a parmi ces députés un grand « nombre de braves gens qui ne voudront pas « se laisser déshonorer par Fouché, et qui feront « de mûres réflexions en apprenant toutes les « difficultés qu'on vous oppose.

« Fouché y regardera lui-même à deux fois « avant de laisser les choses aller aussi loin. Il ne « faut pas d'ailleurs qu'il puisse établir l'opinion « que c'est vous qui avez différé votre départ dans « quelque fol espoir, que pendant cet inter- « valle les obstacles se sont multipliés, et que « l'événement funeste qu'il prépare déjà n'a été « que la suite de vos retards.

« L'on doit d'autant plus prendre cela au sé- « rieux, que le refus des frégates et des passe- « ports ne peut s'expliquer que par de fort mau- « vais projets, parce qu'on n'aperçoit pas un « motif raisonnable pour n'avoir pas satisfait à « toutes vos demandes dès le soir même de votre « abdication. »

L'empereur voyait bien que j'avais raison, mais il était d'une tranquillité qui me glaçait. Il me répondait : « Seraient-ils capables (en désignant « le gouvernement provisoire) de ne me lais-

« ser que l'alternative d'aller me jeter dans les « mains des ennemis? »

Je répliquai encore: « Dès que cette commission « a commencé à mettre de la mauvaise grâce à « obtempérer à vos désirs, il faut la croire capa- « ble de tout. Elle ne cherchera qu'à se discul- « per aux yeux de la nation, en prouvant qu'elle « n'a pas été maîtresse des événemens. »

L'empereur fit appeler le général Becker dans son cabinet, et le chargea de prévenir de suite le gouvernement provisoire de sa résolution de partir sans délai, et de lui renouveler la demande qu'il lui avait fait faire par le ministre de la marine, pour avoir à sa disposition les deux frégates qui étaient sur la rade de Rochefort; enfin il lui recommanda d'insister fortement pour les obtenir sans délai, ainsi que les passe-ports, en ajoutant que, si l'on différait à lui répondre, il s'adresserait aux chambres, irait attendre au milieu d'elles le dénouement des événemens, et leur laisser le soin de le livrer aux ennemis.

Le général Becker, qui était un homme d'honneur et d'expérience, vit bien à quoi tous ces délais tendaient, et pour rien au monde il n'aurait voulu mettre son nom à une pareille infamie. Il écrivit sur-le-champ au gouvernement provisoire, et employa les expressions d'un galant homme. On lui répondit que pour la plus

grande sûreté de l'empereur, le gouvernement avait demandé des passe-ports à lord Wellington, et qu'aussitôt qu'on les aurait reçus, on les enverrait.

C'était évidemment une autre perfidie que l'on couvrait du voile de l'intérêt que l'on portait à l'empereur; il n'y avait que des dupes qui pouvaient ne pas démêler ce que cela signifiait.

Nous nous rassurâmes cependant un peu plus en voyant arriver le ministre de la marine. Il venait donner connaissance à l'empereur d'une dépêche du président de la commission. Elle était conçue en ces termes :

Paris, 27 juin au matin.

Au ministre de la marine.

MONSIEUR LE DUC,

Il est urgent que l'empereur parte. L'ennemi s'avance, et est peut-être déjà à Compiègne. La commission désire que vous vous rendiez sur-le-champ à la Malmaison pour engager l'empereur à partir, parce que nous ne pouvons pas répondre d'un mouvement qui pourrait avoir lieu. Quant à la disposition de l'article 5 du décret d'hier relatif aux sauf-conduits, la commission

vous autorise à le regarder comme non avenu. Toutes les autres dispositions sont maintenues.

Signé, le duc D'OTRANTE.

P. S. Il serait important que l'empereur partît *incognito*.

Cette lettre excitait bien quelque soupçon, car enfin elle reposait sur un mensonge, et supposait une répugnance à partir qui n'existait pas. Mais le champ était ouvert, nous crûmes que nous n'avions plus qu'à nous éloigner; l'erreur ne fut pas longue.

Le ministre de la marine nous avait à peine quittés depuis quelques heures, qu'il fit passer à l'empereur une dépêche dont les dispositions étaient tout opposées à celles qu'il était venu communiquer lui-même. Elle était ainsi conçue :

Paris, 27 juin 1815, à deux heures après midi.

SIRE,

Ce matin lorsque j'ai eu l'honneur d'approcher V. M., je lui ai montré la lettre du duc d'Otrante par laquelle il m'annonçait comme non avenu l'article 5 du décret d'hier relatif aux sauf-conduits.

En retournant à Paris, j'ai rencontré vis-à-vis l'Élysée un courrier qui m'a remis une dépêche du duc d'Otrante, laquelle porte textuellement ce qui suit : « D'après les dépêches que nous « avons reçues ce matin, l'empereur ne peut « partir de nos ports sans sauf-conduit. Il doit at- « tendre ce sauf-conduit en rade. En consé- « quence, l'arrêté d'hier reste dans toute son in- « tégrité, et la lettre que nous vous avons écrite « ce matin pour annuler l'article 5, est nulle. « Tenez-vous au texte de notre arrêté d'hier.

« *Signé*, duc D'OTRANTE. »

J'étais trop près des Tuileries pour ne pas m'y rendre. Le conseil de gouvernement s'était ajourné à trois heures; j'y ai trouvé le projet d'une troisième lettre qui n'attendait que le retour du duc d'Otrante pour être signé et m'être envoyé. M. Berlier m'en a remis la minute, et l'expédition me sera remise ce soir. Voici ce qu'elle porte :

Paris, 27 juin, à midi.

Au ministre de la marine.

MONSIEUR LE DUC,

La commission vous rappelle les instructions qu'elle vous a transmises il y a une heure. Il faut

faire exécuter l'arrêté tel que la commission l'avait pris hier, et d'après lequel Napoléon Bonaparte restera en rade à l'île d'Aix, jusqu'à l'arrivée des passe-ports.

Il importe au bien de l'État, qui ne saurait lui être indifférent, qu'il y reste jusqu'à ce que son sort et celui de sa famille soient réglés d'une manière définitive. Tous les moyens seront employés pour que cette négociation tourne à sa satisfaction. L'honneur français y est intéressé; mais en attendant on doit prendre toutes les précautions pour la sûreté personnelle de Napoléon, et pour qu'il ne quitte point le séjour qui lui est momentanément assigné.

Agréez, monsieur le duc, etc.

Le président de la commission du gouvernement,

Le duc D'OTRANTE.

De tout ceci il résulte que la commission pense que la sûreté de V. M. exige qu'elle se rende sur les frégates de l'île d'Aix, et que l'état des négociations veut que les frégates ne partent qu'après l'arrivée des passe-ports.

En même temps que je fais connaître cet état de choses à V. M., je retourne aux Tuileries. J'y

exposerai tout ce que m'a dit V. M., et je demanderai les ordres de la commission, sur le cas où V. M., arrivant à l'île d'Aix, *voudrait être conduite immédiatement en Angleterre sur une frégate ou un navire, au lieu de rester dans cette rade.*

Je n'ai pas besoin de vous exprimer ce que me font éprouver ces contrariétés qui vous affectent, et que je croyais terminées.

Agréez, Sire, etc.

DECRÈS.

Nous verrons tout à l'heure comment la commission répondit au vœu manifesté par l'empereur, de passer directement en Angleterre. On ne pouvait se méprendre sur le but de toutes ces incertitudes, de ces mesures contradictoires. L'armée anglaise approchait, nos troupes avaient repassé l'Oise; il n'y avait pas un homme raisonnable qui ne vît que les ennemis pouvaient, au lieu de passe-ports, envoyer enlever l'empereur à la Malmaison, où Fouché n'avait eu garde de manquer de faire dire que se trouvait ce prince.

Si Fouché n'avait pas eu dessein de faire tomber l'empereur dans les mains des ennemis, il ne l'aurait pas pressé de sortir de Paris, où il était

sous la sauvegarde de l'honneur des chambres et des citoyens de cette grande ville, ou tout au moins il lui eût fait connaître dès le 22 au soir le danger auquel il était exposé.

Il est vrai qu'il voulut se donner l'air d'avoir été favorable aux vues et aux intérêts de l'empereur. Mais quand le fit-il? Après qu'il eut envoyé à l'armée anglaise, et par conséquent lorsqu'il savait qu'il ne pouvait plus y avoir d'inconvéniens à satisfaire l'empereur sur des choses dont il ne jouirait pas; il en usa vis-à-vis de ce prince comme on fait avec les hommes qui vont mourir: on ne leur refuse plus rien.

Un concours de circonstances heureuses sauva l'empereur de ce premier danger.

Le ministre de la guerre avait pris le commandement des troupes qui se retiraient sur Paris; dès qu'il vit que les ennemis s'approchaient de la rivière de l'Oise, il envoya ordre au général Becker de brûler les ponts qui étaient en face de la Malmaison.

Becker alla lui-même faire exécuter cette disposition, et c'est probablement à cette prévoyance que l'empereur doit de n'avoir pas été pris, c'est-à-dire tué à la Malmaison, d'où il était parti, lorsque le détachement prussien chargé de l'enlever y arriva, car celui-ci avait été obligé d'aller chercher un passage sur la Seine, beaucoup plus bas

qu'où il espérait en trouver. Il fallait qu'il fût conduit par un homme accoutumé à courir la chasse dans les environs, pour être venu si rapidement et sans hésiter par un aussi long détour que celui qu'il fit.

Le général Bertrand arriva de Paris avec des promesses, mais n'apporta pas plus d'ordre pour les frégates que de passe-ports.

L'empereur commença à réfléchir sérieusement à ce qui pouvait arriver, et comme diverses personnes venaient le voir à la Malmaison, il sut bientôt à quoi s'en tenir sur les trames de Fouché. La position était pénible, mais il avait manifesté l'intention de reprendre les armes; c'en fut assez pour détourner une partie du danger. Les ennemis s'étaient aventurés sur la Basse-Seine; ils s'étaient mis dans une position à être taillés en pièces. L'empereur, qui les suivait de l'œil, vit la faute et résolut d'en profiter. Il fit appeler le général Becker; il lui exposa l'état des choses, et le chargea de porter lui-même au gouvernement provisoire l'offre qu'il lui faisait de ses services. « Vous leur expliquerez, dit-il au « général, que mon intention n'est point de res- « saisir le pouvoir; que je veux battre l'ennemi, « l'écraser, le forcer par la victoire à donner un « cours favorable aux négociations; que ce ré- « sultat obtenu, je m'éloignerai, je poursuivrai

« tranquillement ma route. » Le général transmit la proposition, mais Fouché ne pouvait pas croire à la magnanimité qui l'avait dictée ; elle dérangeait trop d'ailleurs les projets qu'il avait conçus : il imagina que c'était un moyen de ressaisir une autorité à laquelle pourtant l'empereur eût pu aisément revenir sans ce subterfuge. Il repoussa vivement l'offre qui était faite, mais ne donna aucune satisfaction sur la demande des passe-ports et des frégates. Il semblait véritablement que ce gouvernement provisoire ne cherchait qu'à tenir l'empereur en réserve, afin que, si les ennemis exigeaient qu'on fît le sacrifice de sa personne, on pût les satisfaire. On en aurait référé aux chambres; on leur aurait parlé du grand intérêt de l'Europe, et, pour ménager leur dignité, on aurait passé avec les ennemis une espèce de traité dans l'intérêt de l'empereur; mais une fois qu'on l'aurait eu livré, le traité aurait été jeté au feu.

Mais l'offre de reprendre les armes n'avait pas été perdue pour Fouché. Le traître savait que, si l'empereur se montrait dans les circonstances pénibles où nous étions, l'armée, la population l'accueilleraient avec transport. Les embûches dont il l'avait entouré ne devaient pas avoir échappé à ce prince, l'indignation, le danger pouvaient le porter à quelque parti extrême; il

résolut de le calmer, et écrivit au ministre de la marine la lettre qui suit :

Paris, 28 juin 1815.

Monsieur le duc, de longs retards ayant eu lieu depuis la demande de sauf-conduits pour Napoléon, et les circonstances actuelles faisant craindre pour sa sûreté personnelle, nous nous sommes déterminés à regarder comme non avenu l'article 5 de notre arrêté du 26 de mois. En conséquence, les frégates sont mises à la disposition de Napoléon. Rien maintenant ne met obstacle à son départ. L'intérêt de l'État et le sien exigent impérieusement qu'il parte aussitôt après la notification que vous allez lui faire de notre détermination. M. le comte Merlin doit se réunir à vous pour cette mission.

Agréez, monsieur le duc, etc.

Le duc D'OTRANTE,
Comte CARNOT,
Comte GRENIER,
Baron QUINETTE,
CAULAINCOURT, duc de Vicence.

P. S. Il est important que vous partiez pour la Malmaison avec M. Merlin, au reçu de cet ordre. Le comte Merlin va venir vous trouver.

On croirait, après cette lettre, que l'empereur n'a plus qu'à se mettre en route; mais le duc d'Otrante, qui s'attache, dans chacune de toutes ses dépêches, à le représenter comme indécis, opposé même au projet de quitter Paris, n'a garde de le laisser s'éloigner encore. Le ministre de la marine va nous expliquer l'artifice.

Paris, 29 juin à deux heures du matin.

Au président de la commission du gouvernement.

Monsieur le président, il est deux heures du matin, et M. Merlin ne vient point. Je ne sais pas même quand il viendra, puisqu'on n'a pu le trouver.

D'après le *post-scriptum* de votre dépêche d'hier, il paraît que je ne dois aller à la Malmaison qu'avec lui. Cependant le temps presse, et dans cet état de choses, je vous prie de me faire savoir si je dois ou non attendre M. Merlin pour aller notifier vos ordres à Napoléon.

Agréez, etc.

DECRÈS.

La commission que le gouvernement provisoire envoyait aux souverains alliés avait pris sa route vers l'Alsace, où elle espérait les trouver, et l'armée anglo-prussienne hâtait sa marche sur la capitale. Elle avait gagné les alliés de vitesse,

elle débouchait sous les murs de Paris; il fallut en finir avec elle. La perfidie de Fouché ne put se consommer, les événemens marchaient trop vite.

Les Anglo-Prussiens étaient déjà maîtres d'une partie du cours de la Seine; il devenait douteux que l'empereur pût échapper. Fouché substitua le comte Boulay à Merlin, et le ministre de la marine put enfin accourir annoncer que le départ n'éprouvait plus d'obstacles, car les passe-ports avaient été envoyés la veille par Fouché, qui avait ajouté que vraisemblablement le gouvernement anglais ferait tenir à la croisière devant Rochefort les sauf-conduits qu'il avait demandés à Wellington, en le prévenant que l'empereur se rendait dans ce port.

Assurément, Fouché avait d'autres vues en faisant cette demande aux Anglais. L'empereur ne l'en avait pas chargé; il s'était contenté de passe-ports français purs et simples.

Il est vraisemblable que Fouché avait déjà reçu une réponse de l'armée anglaise, et que peut-être il n'était pas de meilleure foi avec lord Wellington, en cherchant à faire partir l'empereur. Il se mettait entre deux eaux, croyant qu'il pouvait encore cacher sa manœuvre.

Le ministre de la marine fit exactement tout ce que lui permettait la latitude qu'on lui avait

laissée, et il alla même jusqu'à dire : « J'ai ap-« porté moi-même l'ordre pour les frégates, afin « qu'elles ne le reçoivent que par vous, et qu'il « ne puisse entrer dans l'esprit de personne « qu'elles ont un ordre qui annulerait celui-ci. » Il prit congé de l'empereur et s'en retourna.

M. de Lavalette vint aussi à la Malmaison apporter à l'empereur les ordres dont on pouvait avoir besoin pour les maîtres de poste sur les deux routes qui mènent à Rochefort par le Berry et par le Poitou.

Toutes les personnes qui suivaient la destinée de l'empereur étaient réunies à la Malmaison; beaucoup d'autres étaient venues lui dire adieu. La princesse Hortense y était avec plusieurs dames de sa maison. L'empereur les fit partir ainsi que tout ce qui était avec elle. Il embrassa tout le monde et dit à chacun des paroles d'amitié.

Les officiers de la garde voulurent venir le voir; il les reçut et les embrassa; tous fondaient en larmes.

Avant de rendre compte de ce qui arriva à l'empereur après son départ de la Malmaison, il n'est pas inutile de faire les observations suivantes.

On a lu dans le cours de cet ouvrage comment chacun se pressait d'abandonner ce prince, lors de sa première abdication, pour courir à Paris

se faire une position nouvelle, à l'aide de quelques amis. Il en fut de même dans ce cas-ci.

Une foule d'administrateurs, d'officiers de tout grade voulaient suivre leur ancien chef; mais Fouché, qui lui enviait jusqu'aux sentimens de ceux dont il avait fait la fortune, s'était attaché à semer la défection parmi nous. Les uns avaient été appelés aux fonctions dont ils étaient investis, les autres abusés par de fausses espérances d'avancement ou de sécurité. Peu à peu le dévouement se refroidit; chacun trouva un motif pour retirer des offres qu'on ne lui demandait pas. Il n'y eut pas jusqu'à l'infortuné Labédoyère qui ne reculât à l'approche du départ.

L'empereur l'attendit en vain pour l'emmener; il s'était laissé séduire par de fausses assurances qu'il ne serait pas recherché. Il resta à Paris, et fut victime de sa crédulité et de sa confiance dans quelques officieux. Ce malheur est l'œuvre de ceux qui, tout en ayant l'air de se dévouer à l'empereur, n'ont pas eu honte de venir jusqu'à la Malmaison pour ébranler la résolution du petit nombre de personnes qui s'attachaient à son infortune. Il n'y a rien que M. de*** n'ait employé pour emmener Montholon, et cependant il entretenait les espérances de l'empereur: autant aurait-il valu l'assassiner sur place. Labédoyère se laissa persuader par lui, et paya de la vie sa crédulité.

CHAPITRE X.

Marche et composition du convoi. — La maîtresse de poste de Châteaudun. — Tours ; l'empereur fait appeler le préfet. — Saint-Maixent. — Affaire de Saintes. — Joseph est arrêté. — Émissaires mis à la suite de l'empereur. — Le baron Richard. — Correspondance de ces messieurs. — L'empereur eût pu gagner la haute mer sans la perfidie de Fouché. — Sollicitations diverses. — L'empereur se rend à bord de *la Saale*.

L'EMPEREUR était presque seul à la Malmaison, lorsqu'il y arriva un jeune négociant qui accourait le prévenir qu'il avait vu de la plaine Saint-Denis un très gros corps de cavalerie ennemie qui descendait la Seine, et se portait vraisemblablement sur la Malmaison. Ce jeune homme le supplia de partir au plus tôt. L'empereur fut sensible à l'intérêt qu'il lui témoignait, il le remercia et fit avancer les voitures. Sa suite

avait été divisée en deux parties. La première était composée de plusieurs voitures dans lesquelles se trouvaient madame Bertrand avec ses enfans (1), M. et madame de Montholon avec un enfant, M. de Las Cases et son fils, ainsi que plusieurs officiers d'ordonnance qui avaient demandé à accompagner l'empereur. Toutes ces voitures devaient gagner la route d'Orléans, passer par Châteauroux, et se trouver à un jour fixe à Rochefort.

Le second convoi se composait d'une seule calèche d'été, dans laquelle étaient l'empereur, le général Bertrand avec le général Becker et moi; le valet de chambre de l'empereur était sur le siége de la calèche, et un courrier allait une demi-lieue en avant pour que l'on trouvât les chevaux tout prêts en arrivant à chaque poste.

L'empereur était, ainsi que nous, en frac bourgeois, sans aucun signe de distinction. Nous n'avions pas de bagage avec nous; la calèche n'avait nullement l'air d'être destinée à faire un long voyage. Nous n'avions que beaucoup d'armes de toute espèce.

Les effets de l'empereur étaient dans une autre voiture à deux places, dans laquelle était le

(1) Je crois que madame Bertrand ne partit que le lendemain ; mais les autres personnes partirent de suite.

général Gourgaud. Elle marchait deux heures en arrière.

Toutes les voitures s'avancèrent au vestibule du château, hormis la calèche, qui resta dans la cour qui sépare le château des cuisines; l'empereur la joignit avec nous par les allées détournées du jardin, pendant que les autres personnes que je viens de citer montaient dans celles qui étaient avancées au vestibule.

La calèche sortit la première par une allée du parc. Comme c'était la voiture qui avait le moins d'apparence, les regards ne s'arrêtaient point sur elle, ils s'attachaient aux voitures de l'autre convoi, auxquelles le poste de la grille qui est sur la grande route rendit les honneurs, croyant que l'empereur y était. Il ne s'était pas aperçu qu'il était déjà passé.

On verra bientôt que cette précaution fut une heureuse inspiration.

La calèche de l'empereur se rendit par les bois du Butart à Rocquancourt, et sans passer par Versailles qu'elle laissa à gauche, elle alla à Saint-Cyr rejoindre la route de Chartres. Nous arrivâmes à Rambouillet à l'entrée de la nuit.

Au lieu de passer par la ville, nous prîmes la grande avenue du château, où l'empereur passa la nuit, et le lendemain de très bonne heure nous sortîmes par l'allée qui conduit à la porte du

parc qui donne au-delà de la ville, sur la route de Chartres.

Nous allâmes, sans être reconnus, jusqu'à Châteaudun, où la maîtresse de poste vint tout effarée à la portière de la voiture nous demander si nous venions de Paris, s'il était vrai qu'il fût encore arrivé un malheur à l'empereur. A peine avait-elle achevé de nous faire cette question, qu'elle le reconnut, et sans mot dire, elle leva les yeux au ciel, et rentra en pleurant dans sa maison.

Nous allâmes, sans discontinuer, par Vendôme jusqu'à Tours, où nous arrivâmes pendant la nuit; l'empereur voulait voir le préfet : la voiture s'arrêta à la sortie de la ville, sur la route de Poitiers. J'allai chercher cet administrateur, qui était un fort brave homme. L'empereur avait d'ailleurs intérêt à le voir et à le questionner. Il lui importait de savoir ce qui se passait dans le pays, parce que, si Fouché avait eu dessein de le faire arrêter en chemin, on aurait su à Tours que quelqu'un était passé avec une mission équivoque. Si au contraire les sicaires étaient sur nos traces, le préfet les empêcherait de nous suivre, ou du moins ferait avertir.

L'empereur s'entretint un quart d'heure avec le préfet, après quoi nous continuâmes notre route jusqu'à Poitiers.

qu'elle écrit au général Becker. La commission désire que vous donniez les ordres nécessaires à Rochefort, pour *qu'on prête main forte au général Becker, et qu'on lui fournisse tous les moyens qu'il réclamera pour le succès de sa mission.* Vous trouverez ci-jointe la lettre adressée au général Becker. Les ministres de l'intérieur et de la guerre sont prévenus que le courrier que vous expédierez se chargera des ordres qu'ils ont à donner pour le même objet.

Signé, le duc d'Otrante,
Carnot,
Comte Grenier,
Quinette,
Caulaincourt, duc de Vicence.

Paris, le 4 juillet 1815.

Monsieur le général Becker,

La commission de gouvernement a reçu la lettre que vous lui avez écrite de Niort, le 2 juillet. Napoléon doit s'embarquer sans délai. Le succès des négociations tient principalement à la certitude que les puissances alliées veulent avoir de son embarquement, et vous ne savez pas jusqu'à quel point la sûreté et la tranquillité de l'État sont compromises par ces retards. *Si Napoléon avait pris son parti de suite*, nous avons sous les yeux un rapport du préfet maritime de

Rochefort (1), où il est dit que le départ n'eût pas été impossible le 29. La commission met donc la personne de Napoléon sous votre responsabilité; *vous devez employer tous les moyens de force qui seraient nécessaires* en conservant le respect qu'on lui doit. Faites qu'il arrive sans délai à Rochefort, et faites-le embarquer aussitôt. Quant aux services qu'il offre, nos devoirs envers la France et nos engagemens avec les puissances étrangères ne nous permettent pas de

(1) Rochefort, 29 juin 1815.

(Très secrète.)

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu vos deux dépêches expédiées par estafette extraordinaire. La première, datée du 27 de ce mois, m'est parvenue hier 28, à cinq heures vingt-cinq minutes du soir; la deuxième, en date du 28, m'est arrivée à minuit et demi, le 29. D'après les dispositions que j'ai prises, les deux frégates seront prêtes la nuit prochaine. Elles auront quatre mois et demi de vivres, leur équipage complet, des rafraîchissemens, quelques provisions de bouche et de couchage. Elles seront prêtes à filer leur câble de corps-mort au premier ordre qu'elles recevront de faire route. Mais depuis trois ou quatre jours une croisière ennemie, composée d'un vaisseau, d'une frégate et deux corvettes, se tient constamment à l'entrée du Perthuis d'Antioche : ce sera une difficulté, mais je ne la crois pas invincible. Je me suis conformé aux ordres de V. E.

Je la supplie d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le préfet maritime BONNEFOUX.

les accepter, et vous ne devez plus nous en entretenir. Enfin, *la commission voit des inconvéniens à ce que Napoléon communique avec l'escadre anglaise. Elle ne peut accorder la permission qui lui est demandée à cet égard.*

Agréez, etc.

Signé, le duc d'Otrante.

Paris, 4 juillet 1815.

Deux autres pièces de cette étrange négociation méritent d'être conservées. Ceux qu'elles intéressent daigneront peut-être expliquer ce qu'elles ont d'obscur.

Rochefort, ce 1er juillet.

Le préfet maritime au général Becker.

Monsieur le général,

La rade de l'île d'Aix est étroitement bloquée, depuis le 27 juin, par *une escadre anglaise, composée d'un vaisseau, de deux frégates, deux corvettes et un brick.* Cette division, qui s'était tenue au large jusqu'au 27, et s'étendait depuis l'entrée de la rivière de Bordeaux jusqu'aux Sables, s'est concentrée depuis cette époque, et se tient à une distance de deux lieues de la côte par le travers de la rade et vient mouiller tous

les soirs en observation dans la rade des Basques, si bien qu'il est impossible à nos deux frégates de tenter la sortie tant que l'ennemi conservera cette position. Cette division, qui n'a paru sur nos côtes que depuis les premiers jours de juin, avait constamment tenu le large jusqu'au 27, et je dois lui supposer un motif extraordinaire dans ce changement de manœuvre. Il me paraîtrait extrêmement dangereux pour la sûreté de nos frégates et celle de *leur chargement* de chercher à forcer le passage; il faudrait attendre une circonstance favorable qui ne se présentera pas de long-temps dans cette saison, où les forces anglaises qui nous bloquent, et qui sont en correspondance suivie, par le moyen de leurs échelons, avec l'escadre qui est en permanence sur les côtes de la Vendée, ne laisse aucun espoir de réussir dans le projet de faire sortir nos bâtimens de l'île d'Aix. Ils ne peuvent quitter ce mouillage pour gagner le large sans être interceptés par les croisières, qui sont en force supérieure. Ma santé est tellement délabrée depuis huit jours, qu'il m'est impossible d'aller au-devant de vous. Je suis accablé d'une fièvre qui ne me quitte pas depuis trois jours; mais M. de Quérangal, chef militaire, homme d'honneur, qui mérite toute espèce de confiance, va monter en voiture dans une heure. Il se porte au-devant de

vous pour vous donner des détails qui pourront vous fixer positivement sur la détermination à prendre dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons.

Agréez, monsieur le général, l'assurance de ma haute considération.

Le baron, préfet maritime, comte BONNEFOUX.

Rochefort, le 4 juillet 1815.

(Secrète)

Au ministre de la marine.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. E. que Napoléon est arrivé hier à Rochefort, avec la suite qui l'accompagne, à neuf heures du matin. Les frégates étaient prêtes; mais la station anglaise, composée de deux vaisseaux, *deux frégates, deux corvettes et un petit bâtiment*, bloque la rade et toute espèce de passage depuis la Gironde jusqu'à La Rochelle, de manière qu'il n'y a aucun espoir de passer sans être aperçu, aucune espérance de forcer le passage. L'auguste personnage que la nation française a pris sous sa sauvegarde, a fait toutes ses dispositions de départ. Les intentions de la commission et les ordres de V. E. seront exécutés en tout point,

en ce qui me concerne. S. M. est et sera traitée avec les égards et le respect dus à sa situation et à la couronne qu'elle a portée. Je suis tellement surchargé d'affaires et d'embarras de toute espèce, qu'il me serait impossible d'entrer dans des détails.

Je vous prie, monseigneur, de recevoir mes excuses et d'agréer l'assurance, etc.,

Le baron préfet maritime comte BONNEFOUX.

Quel était le but de toutes ces mesures? Pourquoi prescrire des moyens de force pour faire embarquer un homme qui ne demande qu'à s'éloigner? Quel inconvénient y a-t-il à ce qu'il communique avec l'escadre anglaise? Qu'a à faire dans tout cela M. de Quérangal? Quelles dispositions a-t-il à prendre? Pourquoi enfin, dans quelles vues le préfet maritime exagère-t-il les forces ennemies qui observent le port? Pourquoi place-t-il une escadre là où il n'y a qu'un vaisseau? car enfin nous tous qui étions à Rochefort, nous savons à quoi nous en tenir sur cet appareil de forces qu'il imagine si complaisamment. On peut d'ailleurs s'en assurer dans la relation du capitaine Maitland. Cette redoutable escadre se composait du *Bellérophon* seul; les deux bricks qui suivaient ce vaisseau avaient

été détachés depuis plusieurs jours, et telle était la détresse du capitaine, qu'il fut obligé de se servir de son canot pour faire passer une dépêche dans la baie de Quiberon (1). Quel était le but de toutes ces mesures, de ces courses, de ces rapports? La suite l'expliquera. Pendant qu'on s'agitait ainsi autour de lui, l'empereur se disposait à continuer sa route. Il voulait l'achever comme il l'avait commencée; mais les troupes qui occupaient Niort demandèrent avec tant d'instances qu'il leur permît de lui fournir une escorte, qu'il ne put les refuser. Il partit avec un piquet de cavalerie légère et arriva à Rochefort le 3 juillet, à neuf heures du matin. Il descendit à la préfecture maritime, et y attendit les voitures qui avaient pris la route du Berry.

Elles avaient eu à Saintes une mésaventure qui aurait pu devenir fâcheuse sans le bon esprit des autorités de cette ville.

Nous en fûmes d'autant plus surpris, que, sur toute la route de Paris à Rochefort, on avait respecté l'*incognito* de l'empereur, quoiqu'il ne nous fût pas permis de douter qu'on ne l'eût reconnu, particulièrement à Niort; on lui avait témoigné partout le plus vif intérêt et la plus respectueuse déférence. Pourquoi cela fut-il différent à

(1) Relation du capitaine Maitland, pag. 8.

Saintes? Nous ne l'avons pas su, nous n'avons pu que le conjecturer.

Le prince Joseph avait pris, en partant de Paris, la route de Bordeaux, où il voulait s'embarquer pour l'Amérique. Il joignit le convoi en chemin, et voulut venir dire un dernier adieu à l'empereur.

Ses voitures, ainsi que celles de l'empereur, furent arrêtées en arrivant à Saintes; on les conduisit à la municipalité, sous prétexte de visiter les voyageurs, et de reprendre les millions qu'ils emportaient, ce qui dénotait qu'on avait jeté quelques coureurs sur cette route.

On entendit quelques propos qui annonçaient que c'était l'empereur qu'on cherchait, et l'on arrêta le prince Joseph avec d'assez mauvaises formes. Il fut conduit chez le maire, qui lui demanda son nom. « Monsieur, lui répondit le « prince, je voyage sous tel nom, qui est sur « mon passe-port, mais je suis le prince Joseph, « le frère de l'empereur; vous pouvez faire de moi « tout ce qu'il vous plaira. » Le maire fut dès-lors tout attention. Il eut pour Joseph toute sorte d'égards. Il lui dit que toute la ville avait été mise en mouvement par un garde-du-corps appelé Monfort ou Dufort; mais qu'il allait faire son possible pour rétablir l'ordre et faire atteler les voitures à la visite desquelles on procédait.

Il y parvint effectivement; le convoi se remit en route, et fut escorté par la gendarmerie jusqu'à Rochefort.

Je me servis encore du reste de déférence que les officiers de gendarmerie avaient conservé pour moi, qu'ils connaissaient tous depuis long-temps, pour leur demander comment le mouvement de Saintes avait eu lieu sans qu'ils en fussent informés. Ce qu'ils m'apprirent me confirma dans l'opinion où j'étais déjà, que quelqu'un (j'ai su plus tard qui c'était) avait suivi les traces de l'empereur depuis la Malmaison dans le dessein de lui faire un mauvais parti, et certes il n'était pas le seul. Heureusement l'assassin se trompa aux voitures; il prit les plus belles pour celles où se trouvait l'empereur : il s'était attaché à elles. Mais un autre misérable de même espèce ne se méprit pas à notre modeste équipage; il nous suivit avec quelques hommes de main, et ne cessa d'épier une occasion favorable pour nous égorger. Il est aujourd'hui chargé de titres; grand bien lui fasse!

Ces tentatives n'avaient, comme on l'a vu, rien de bien surprenant pour moi. Je savais d'ailleurs que Fouché avait mis en liberté M. de V. la veille du départ de l'empereur, et l'on se rappelle que c'était ce même personnage qui avait été chargé d'organiser la guerre civile dans le

midi à l'époque du 20 mars. Je n'ignorais pas qu'au retour de l'île d'Elbe, il avait fait son possible pour trouver quelque sicaire qu'il pût envoyer poignarder l'empereur.

Le gouvernement provisoire avait fait plus; il avait expédié des agens sur la côte, et s'était ménagé les moyens d'enlever l'empereur, ou tout au moins d'empêcher qu'il ne trompât la vigilance des croisières anglaises. Le baron Richard, entre autres, fut employé à nouer des trames de cette espèce. Ancien conventionnel, il avait été sous l'empire, préfet de la Haute-Garonne et de la Charente-Inférieure. Destitué comme régicide par Louis XVIII, il avait sollicité et obtenu, en 1815, une nouvelle préfecture, celle du Finistère, d'où il avait été renvoyé bientôt après à cause de son étrange conduite dans ses nouvelles fonctions. Depuis cette destitution, il se traînait sur le passage de l'empereur pour tâcher de rentrer en grâce. Au Champ-de-Mai, et durant la cérémonie qui eut lieu immédiatement dans la galerie du Louvre, on le vit se ranger au milieu des électeurs du département de la Haute-Garonne, dans l'espérance d'obtenir du monarque quelques mots de bienveillance. Trompé dans son attente, Richard était sur le pavé de Paris, lors de la création de la commission de gouvernement, que présidait le duc d'Otrante, son ami.

du gouvernement, on se demanderait pourquoi le 14 juillet il était déjà installé, depuis plusieurs jours, préfet à Rochefort, tandis que le roi ne l'avait nommé à cette préfecture que par l'ordonnance du 14 juillet, insérée au *Moniteur* le 17? On se demanderait aussi, si la trahison dont Richard avait été l'instrument ne l'expliquait, comment il était, dans cette conjoncture, nommé de nouveau par le roi à une préfecture dont S. M. l'avait dépossédé quelques mois auparavant comme un des votans de la mort de Louis XVI? Il faut ajouter que, depuis 1816, la proscription qui a pesé sur les votans ne s'est pas étendue sur M. Richard.

L'empereur apprit, en arrivant à Rochefort, que ce n'était que l'avant-veille dans l'après-midi qu'il était arrivé une croisière anglaise devant l'embouchure de la Charente; elle n'était composée que d'un seul vaisseau et d'une corvette. Sans les difficultés que nous opposa Fouché, nous aurions pu mettre à la voile avant qu'elle se présentât.

Les voitures qui avaient pris leur route par le Berry, étaient successivement arrivées à Rochefort; l'empereur n'était occupé que de son départ qu'il voulait effectuer immédiatement.

Il ne pouvait croire qu'il serait mis la moindre opposition à son passage en Amérique, et il

se livrait avec tant de sécurité à l'idée d'aller s'établir dans cette partie du monde, qu'il avait emmené des chevaux de choix et des objets qui devaient contribuer aux douceurs de son existence. Tout cela voyageait à petites journées, et devait s'embarquer dans un port où l'on aurait frété un vaisseau pour les transporter.

Rochefort avait un régiment d'artillerie de marine; un régiment de matelots était campé sur l'île d'Aix, dans la rade de Rochefort; quinze cents gardes nationaux étaient à La Rochelle; un corps de cavalerie occupait Niort, et il y avait dans les environs de cette ville à peu près trois mille hommes de gendarmerie, tant à pied qu'à cheval. La majeure partie de leurs officiers et sous-officiers avaient servi sous mes ordres, et avaient été nommés par moi. Le général Clausel était à Bordeaux et avait quelques régimens d'infanterie sous son commandement. Toutes ces troupes firent parvenir à l'empereur l'expression de leurs regrets et de leur dévouement. On lui offrait des services, on lui demandait à le suivre, il n'y eut pas un militaire à dix lieues à la ronde qui ne voulût venir le voir.

La population de Rochefort manifesta les mêmes sentimens. Elle ne quittait pas le dessous des fenêtres de l'empereur, qui était quelquefois obligé de se montrer pour satisfaire son impa-

tience. Chaque fois qu'il parut, il fut accueilli avec le même respect que s'il eût triomphé de tous ses ennemis.

Rochefort est une des villes pour la salubrité de laquelle l'empereur avait le plus fait de dépenses; il n'avait pas cessé, pendant une longue suite d'années, de faire travailler au desséchement des marais dont elle était entourée, ainsi qu'à plusieurs ouvrages d'embellissement intérieur. Toutes ces entreprises avaient été couronnées de succès; les habitans de Rochefort en étaient reconnaissans et ne craignirent pas de le témoigner. Je ne crois pas qu'il y eût parmi eux un seul individu qui n'éprouvât ce que nous sentions tous.

L'empereur voulait s'embarquer en arrivant à Rochefort; mais les officiers de marine lui firent observer qu'il leur fallait quelques jours pour embarquer ce qu'il emportait, et voir souffler les vents qu'on attendait.

Il s'établit à la préfecture maritime de la place, et il y resta jusqu'au 8 juillet, où tout fut prêt pour son embarquement. On était venu le voir, on lui avait fait des propositions de tous côtés; il les refusa, en observant que, s'il les acceptait, cela servirait de prétexte aux ennemis pour accabler la France. Il avait vu tous les esprits si abusés par la pensée qu'il était le seul

obstacle à la félicité publique, qu'il voulait s'éloigner le plus promptement possible.

Il embrassa tous ses anciens compagnons d'armes, et vint s'embarquer à la rive droite de l'embouchure de la Charente, près d'un fort qui, je crois, se nomme le château de Fourras.

L'on avait su son départ; il y eut une affluence de peuple considérable au moment où il descendit de voiture. Les visages étaient tristes, et l'on entendait murmurer à demi-voix : « Se peut-« il qu'un aussi grand homme soit abandonné à « ce point? »

L'empereur dit adieu à tous les chasseurs du piquet qui l'avaient accompagné, et monta dans le canot de la frégate *la Saale*, qui était venu l'attendre au château. Les canots de *la Méduse* reçurent les officiers, et tout ce qui l'accompagnait quitta le rivage avec lui le 8 juillet vers quatre heures après midi. Nous fûmes rendus à bord de *la Saale* un peu tard, parce que le vent était contraire et très violent.

Les frégates *la Saale* et *la Méduse* étaient celles qui devaient transporter l'empereur en Amérique. Il y avait sur la même rade deux autres bâtimens de guerre dont il était permis à ce prince de disposer; c'étaient un brick et une corvette, *la Bayadère*, qui était en rivière de la Gironde. Les deux frégates étaient toutes neu-

ves, *la Méduse* portait du 18, et avait déjà fait une sortie dans laquelle on lui avait reconnu une marche supérieure. *La Saale* était un peu plus forte; cependant je ne pourrais pas assurer qu'elle portât un calibre au-dessus du 18; elle était à sa première sortie, mais chacun s'accordait à dire qu'elle devait être excellente voilière. L'une et l'autre avaient des équipages composés d'anciens matelots qui étaient rentrés des prisons d'Angleterre depuis la paix de 1814.

Pendant les cinq ou six jours que l'empereur avait passés à Rochefort, on avait préparé et approvisionné un petit bâtiment danois qui se trouvait dans le port; on y avait même pratiqué une cachette en cas que la croisière anglaise le visitât. On proposa à l'empereur de gagner l'Amérique avec ce bâtiment; il s'y refusa et ne voulut pas courir une chance qui pouvait devenir fâcheuse. Il fit cependant descendre ce petit vaisseau dans la rade, sauf à aviser plus tard à ce qu'il conviendrait de faire.

CHAPITRE XI.

Le général Donnadieu. — Singulière mission dont il est chargé. — Le duc de Feltre. — Motifs probables qui l'avaient conduit en Angleterre. — Son anxiété et ses projets. — Mission à bord du *Bellérophon*. — Ignorance où étaient encore les Anglais. — Questions posées au capitaine Maitland. — Ses réponses. — Il pense que l'empereur devrait aller vivre en Angleterre, et offre de le recevoir à son bord.

L'EMPEREUR était à bord depuis le 8. Nous étions au 11, et les passe-ports qu'on nous avait annoncés n'arrivaient point. Fouché nous avait prévenus que le gouvernement anglais nous les ferait probablement tenir par la croisière qui observait Rochefort; nous jugeâmes que l'on ne risquerait rien à aller s'assurer s'ils n'étaient pas à bord. Dans tous les cas, nous ne pouvions que gagner à la reconnaître.

L'empereur fut prévenu que des bâtimens amé-

ricains qui avaient mis à la voile étaient déjà descendus à l'embouchure de la rivière de Bordeaux, et il les envoya visiter; ils étaient effectivement au nombre de quatre et avaient à côté d'eux une corvette française au mouillage dans l'embouchure de la rivière (1). On alla faire cette reconnais-

(1) Le général Lallemand, qui fut chargé de la reconnaissance, nous rapporta qu'en face de la Gironde se trouvait une corvette anglaise à bord de laquelle était Donnadieu. Ce général avait mission du gouvernement anglais de travailler dans l'intérêt du duc d'Orléans. Il essaya de se mettre en rapport avec le général Clausel, qui commandait à Bordeaux, et lui proposa d'agir dans ce sens.

En réfléchissant sur les grands et petits événemens de cette époque, et aidé par la connaissance que j'ai du caractère de plusieurs des hommes qui se trouvent sur la grande scène du monde, j'ai fait la remarque suivante :

Lorsque le roi quitta Paris pour se rendre à Lille, le duc de Feltre fut en Angleterre, quoiqu'il partageât l'opinion de ceux qui le croyaient entouré de dangers. Il y vit les membres du gouvernement.

On a dit qu'il avait une mission du roi; si cela est, son voyage est tout expliqué. J'ai cependant rencontré en Angleterre une personne très respectable qui m'a rapporté y avoir vu le duc de Feltre fort attristé et mécontent. Il lui dit qu'il regardait la cause royale comme pleinement perdue, qu'il en désespérait au point qu'il cherchait à se rapprocher de l'empereur et balançait entre Paris et Gand.

S'il est allé à Londres de son propre mouvement, je suis porté à croire qu'il n'y a été que pour savoir ce que comptait faire

sance en même temps que l'empereur envoyait à bord de la croisière anglaise.

le gouvernement, auquel il aurait peut-être proposé de présenter le duc d'Orléans à la nation française, en observant au ministère que la cause de la branche aînée était perdue sans ressource (comme c'était l'opinion de tous ceux qui avaient été favorables à son retour, ou qui s'y étaient attachés depuis, sans en excepter même Marmont); mais que la branche cadette (le duc d'Orléans) avait un fort parti.

Ce qui me donne cette opinion, c'est la circonstance de l'individu qui avait été à Lille pour dire au duc d'Orléans de ne pas se faire voir dans les armées ennemies, mais de se retirer en Angleterre, et d'y attendre (selon l'expression dont il s'est servi) que l'empereur Napoléon fût usé, ce qui arriverait vite. Dès-lors, ce serait naturellement lui que l'on appellerait.

Je pense que, dans ces circonstances, le duc de Feltre ne pouvait être prêt qu'à servir le duc d'Orléans, ayant été attaché au père de ce prince avant et pendant la révolution.

En rapprochant le départ d'Angleterre du général Donnadieu pour l'embouchure de la rivière de Bordeaux de l'époque où le duc de Feltre a été en Angleterre, je pense qu'il a été lui-même chargé de proposer cette mission à Donnadieu, lequel, quoiqu'ayant accompagné madame la duchesse d'Angoulême en Angleterre, n'avait à Londres aucun moyen d'inspirer ce genre de confiance au ministère anglais, ni aucun antécédent avec le parti d'Orléans. S'il n'a pas donné la mission, il n'a pu du moins l'ignorer, et dès-lors, il n'y a pas été étranger. Il n'est retourné à Gand que pour at-

Ce fut M. de Las Cases et moi que l'empereur envoya parlementer.

M. de Las Cases avait une lettre du général Bertrand pour le commodore de la station. Le grand-maréchal lui mandait que des passeports devaient arriver de Londres pour l'empereur, et s'informait si effectivement ils lui étaient parvenus.

Nous étions chargés de donner à ce commodore les explications dont il aurait besoin, en cas qu'il n'eût encore rien reçu. Quoique M. de Las Cases parlât très bien anglais, il fut convenu qu'il n'en ferait rien paraître. Nous étions

tendre les événemens qui devaient décider du parti que prendrait le ministère anglais.

La bataille de Waterloo ayant mis la France à la disposition de celui-ci, le duc de Feltre se trouvait de toute manière en bonne position.

Si cette bataille eût été gagnée, et que l'empereur se fût consolidé, il avait encore un moyen de rentrer en grâce, en disant qu'il n'avait fait marcher les troupes à sa rencontre que parce qu'il connaissait leurs sentimens pour lui, et qu'il avait entouré le roi de dangers pour l'engager à quitter Paris et la France, afin d'éviter la guerre civile. Quant à lui, après avoir fait tout ce qui était en son pouvoir, il avait été en Angleterre attendre les événemens.

Une partie de ces argumens lui aurait même été favorable dans le cas où il aurait fallu servir le duc d'Orléans.

tous deux vêtus en fracs; nous ne portions aucun signe de distinction.

Nous partîmes de la frégate *la Saale* le 11 juillet, avant le jour, pour nous embarquer sur une petite goëlette, et profiter de la retraite de la marée, qui devait nous porter en dehors de la pointe de Chassiron, à l'extrémité de l'île d'Oleron, où le vaisseau anglais se tenait en croisière.

Il était sept ou huit heures du matin, lorsque nous arrivâmes à son bord. Ce vaisseau était *le Bellérophon*, commandé par le capitaine Maitland; la corvette qui l'accompagnait s'appelait *le*

Je crois d'autant plus qu'il avait participé au projet de mettre ce prince sur le trône, que j'ai connu toute l'animosité du duc de Feltre contre le général Donnadieu, à l'époque où celui-ci était devenu l'objet d'une surveillance spéciale.

J'ai vu le duc de Feltre faire des rapports fulminans qui ont été la cause de bien des désagrémens pour Donnadieu, qui n'en soupçonnait pas la source, et qui l'a cherché long-temps là où elle n'était pas. Pour que le duc de Feltre le fît nommer commandant à Grenoble, il fallait qu'il eût un grand intérêt à le satisfaire; car, malgré l'esprit de réaction, Donnadieu se trouvait loin de cette faveur. Mais une divulgation de sa part pouvait compromettre le duc, qui avait besoin de son silence dans un temps où il faisait décimer l'armée pour établir son crédit.

Mirmidon; elle était sous les ordres du capitaine Gambier.

M. de Las Cases remit au capitaine du *Bellérophon* la lettre dont le général Bertrand l'avait chargé. Nous lui fîmes connaître ce qu'il ignorait encore, c'est-à-dire que, par une suite d'événemens qui avaient eu lieu après la bataille de Waterloo, l'empereur avait abdiqué, et était venu à Rochefort avec le projet de passer en Amérique. Nous lui dîmes que le gouvernement provisoire de France avait demandé pour lui des passe-ports au général en chef de l'armée anglaise, qui en avait référé à Londres, d'où ils avaient dû être envoyés à la croisière établie devant Rochefort.

M. de Las Cases observa à M. Maitland que l'empereur, ayant tout-à-fait cessé sa carrière politique, désirait partir paisiblement sans être contrarié par aucune opposition provenant des croisières anglaises; que c'était la seule cause qui lui faisait attacher du prix aux passe-ports; qu'il désirait prévenir tout engagement entre les frégates françaises et les bâtimens qu'elles pourraient rencontrer.

Il lui observa que, dans le cas où les frégates feraient difficulté, l'empereur renoncerait aux commodités qu'il y trouvait, et effectuerait son départ sur des bâtimens américains, qui étaient

prêts à sortir de la Gironde, ou sur des vaisseaux de commerce français.

M. Maitland répondit en français à M. de Las Cases dans ces termes-ci : « J'ignore tout-« à-fait les détails dont vous me donnez con-« naissance; je ne savais que le gain de la ba-« taille de Waterloo. Je ne puis par conséquent « répondre à la demande qui fait l'objet de votre « message; mais si vous voulez attendre quel-« ques instans, j'en saurai peut-être davantage, « car je vois une corvette qui manœuvre pour « m'aborder. Elle me fait le signal qu'elle vient « d'Angleterre, et qu'elle a des lettres pour moi; « je vais manœuvrer de mon côté pour faciliter « les approches; pendant ce temps-là, nous allons « déjeuner. »

Le capitaine de corvette arriva à bord du *Bellérophon* pendant que nous étions à table, et remit au capitaine Maitland toutes les dépêches dont il était chargé pour lui. Cette corvette s'appelait *la Falmouth ;* elle venait effectivement d'Angleterre et avait passé par la baie de Quiberon, où elle avait aussi remis des dépêches à l'amiral Otham, qui y commandait.

Le capitaine Maitland lut ses dépêches et nous dit : « Il n'y a pas un mot de ce que vous êtes « venus m'apprendre; je vois même qu'au mo-« ment du départ de ce bâtiment, on ignorait en

« Angleterre tout ce que vous m'avez fait con-
« naître. »

On ne pouvait pas supposer que l'amiral Otham eût reçu quelques instructions à cet égard, car la corvette ayant passé chez lui, avant de venir devant Rochefort, il aurait sans doute profité de cette occasion pour donner au capitaine Maitland les ordres qui auraient été la conséquence de ce qu'on lui aurait mandé d'Angleterre au sujet de l'empereur.

Pendant le déjeuner, le capitaine Maitland noua la conversation en anglais avec le capitaine de la corvette *la Falmouth*. M. de Las Cases l'écoutait sans avoir l'air de la comprendre. Le capitaine Maitland demanda à celui de *la Falmouth* ce que l'on disait de nouveau, et où était l'empereur; le capitaine répondit qu'on répandait à bord de l'amiral Otham, qu'il venait d'arriver à Nantes, et qu'il y faisait le diable. Le capitaine Maitland ne put s'empêcher de sourire, et nous dit en français : « On ne sait pas là plus qu'ail-
« leurs un seul mot de la vérité. » Et il apprit au capitaine de *la Falmouth* que l'empereur venait d'arriver à Rochefort.

Après le déjeuner, M. Maitland, ayant fait retirer les officiers qui se trouvaient chez lui, reprit avec nous la conversation; il nous pria de vouloir bien lui répéter tout ce que nous lui avions dit,

Nous le fîmes et il nous répondit à peu près dans ces termes :

« Je voudrais être à même de vous satisfaire, « mais vous voyez que je ne le puis pas. Je vais « rendre compte à mon amiral, qui est dans la « baie de Quiberon, de votre arrivée à mon bord. « Je lui enverrai en même temps la lettre que le « général Bertrand m'a écrite, et je vous ferai « connaître sa réponse lorsque je l'aurai reçue; « mais je pense qu'il jugera la chose assez im- « portante pour venir lui-même. »

Nous observâmes à M. Maitland que cela entraînerait bien des délais, et que l'empereur désirait vivement partir; il répondit : « La chose « ne dépend pas de moi. » Nous lui posâmes alors les questions suivantes :

L'empereur ne veut pas dérober son départ. Il n'a personnellement aucun motif pour cela, la démarche qu'il nous fait faire en est la preuve; mais si, avant d'avoir votre réponse, le vent devenait favorable, qu'il voulût en profiter, et qu'il sortît sur les frégates ou bricks, que feriez-vous?

Si, au lieu de sortir sur les frégates, il sortait sur un vaisseau de commerce français, que feriez-vous?

Et enfin, si, au lieu de tout cela, il partait sur un neutre, tel qu'un américain, par exemple, que feriez-vous?

M. Maitland répondit :

« Si l'empereur sort sur les frégates, je les at-
« taquerai et les prendrai, si je puis; dans ce cas,
« l'empereur sera prisonnier.

« S'il sort sur un vaisseau de commerce fran-
« çais, comme nous sommes en guerre, je pren-
« drai le vaisseau, et dès-lors l'empereur sera
« encore prisonnier.

« S'il sort sur un neutre, et que je le visite, je
« ne prendrai pas sur moi de le laisser passer.
« Je le retiendrai et j'en référerai à mon amiral,
« qui décidera. »

Dans ce cas, lui observa-t-on, vous le ferez encore prisonnier ? « Non, dit vivement M. Mai-
« tland, mais je ne me permettrai pas d'en dé-
« cider. Ceci est un cas si extraordinaire, que
« c'est à mon amiral à s'en charger. »

Cette explication fut suivie de plusieurs détails sur la position de l'empereur. M. Maitland nous dit dans le cours de la conversation :

« L'empereur fait fort bien de demander des
« passe-ports, pour éviter des désagrémens qui
« seraient renouvelés chaque jour à la mer; mais
« je ne crois pas que notre gouvernement le
« laisse aller en Amérique. »

Nous repartîmes à M. Maitland : « Où donc
« lui proposerait-on d'aller ? »

Il répondit : « Je ne le devine pas, mais je suis

« presque certain de ce que je vous dis. Quelle « répugnance aurait-il à venir en Angleterre? De « cette manière, il trancherait toutes les diffi- « cultés. »

M. de Las Cases répondit que nous n'avions pas mission de traiter cette question, mais que lui personnellement croyait que l'empereur ne s'était pas arrêté à cette pensée, parce qu'il craignait peut-être les effets d'un ressentiment, conséquence naturelle de la longue mésintelligence qui avait existé entre lui et le gouvernement anglais; que, d'un autre côté, il aimait les climats doux, et surtout les charmes de la conversation; qu'en Amérique il pourrait trouver l'un et l'autre, sans craindre aucun mauvais traitement de qui que ce fût.

M. Maitland répliqua que « c'était une er- « reur de croire que le climat d'Angleterre fût « mauvais et humide, qu'il y avait des comtés « où il était aussi doux qu'en France, tel que « celui de Kent, par exemple; que quant aux « agrémens de la vie sociale, ils étaient incom- « parablement supérieurs en Angleterre à tout « ce que l'empereur pourrait trouver en Amé- « rique.

« Pour les ressentimens, dit-il, qu'il pourrait « craindre, venir en Angleterre est le moyen « de les éteindre tous. Vivant au milieu de la

« nation, placé sous la protection de ses lois, il « sera à l'abri de tout, et rendra les efforts de ses « ennemis impuissans. » Il observa que, quand même les ministres voudraient le tracasser, ce qu'il ne croyait pas, ils ne pourraient le faire, « parce que, ajouta-t-il, chez nous, le gouverne- « ment n'est pas arbitraire; il est soumis aux « lois.

« Je crois bien, continua-t-il, que le gouver- « nement prendra vis-à-vis de lui des mesures « propres à assurer sa tranquillité et celle du « pays où il résidera, telles que celles qui furent « prises envers son frère Lucien, par exemple; « mais je ne conçois pas que cela puisse être « étendu au-delà, parce que, je vous le répète, « les ministres n'en ont pas le droit, et la nation « ne le souffrirait pas. »

M. de Las Cases observa de nouveau au capitaine Maitland « qu'il n'avait pas mission de traiter cet « objet, mais qu'il avait bien retenu sa conversa- « tion, qu'il la rapporterait à l'empereur, et que, « si ce prince se décidait à aller en Angleterre, « il lui en ferait part. » Il lui adressa ensuite cette question :

« Dans le cas où l'empereur adopterait l'idée « d'aller en Angleterre, et je ferai tout ce qui dé- « pendra de moi pour la lui faire agréer, peut-il « compter sur un transport à bord de votre vais-

« seau, tant pour lui que pour les personnes qui « l'accompagnent, car cette supposition n'admet « plus de passage sur les frégates. »

M. Maitland répondit qu'il allait en faire le sujet d'une dépêche à son amiral, mais que, si l'empereur lui demandait passage sur son bord avant qu'il en eût réponse, il commencerait d'abord par le recevoir.

Après cette conversation, qui fut fort longue, M. Maitland donna sa réponse à la lettre que lui avait écrite le général Bertrand, et convint avec nous que, si les passe-ports attendus arrivaient, il en donnerait avis sur-le-champ; qu'au surplus, il viendrait le surlendemain mouiller dans la rade des Basques, d'où l'on pourrait communiquer avec lui tant que l'on voudrait.

Nous prîmes, M. de Las Cases et moi, congé du capitaine Maitland pour venir rejoindre l'empereur, qui était à bord de *la Saale*, dans la rade de l'île d'Aix.

Il médita toute la soirée sur le rapport que nous lui avions fait. Il me fit appeler dans la nuit, garda un moment le silence et me dit: Allez dire de ma part au capitaine de la frégate d'appareiller sur-le-champ. Je savais dans quel esprit étaient conçues les instructions qu'il avait reçues du ministre. J'allai plein de confiance lui porter l'ordre de mettre à la voile; mais quelle fut ma surprise

lorsque le capitaine Philibert m'apprit qu'il avait des ordres secrets; « qu'il lui était défendu d'ac- « complir sa mission, si les bâtimens de l'État cou- « raient quelque danger! » Ainsi, lui dis-je, tout ceci n'est qu'une déception; l'unique but que s'est proposé la commission de gouvernement est de mettre l'empereur dans la nécessité de se livrer lui-même à l'ennemi. — Je ne sais, répliqua le capitaine; mais j'ai ordre de ne pas appareiller.

Je revins la consternation dans l'âme, et appris à l'empereur l'indigne guet-à-pens qu'on lui avait tendu. « Mes pressentimens me l'annonçaient, « me dit-il, je ne voulais pas le croire; je répu- « gnais à penser que ce capitaine, qui paraissait « un brave homme, se fût prêté à une lâcheté de « cette espèce. Scélérat de Fouché! » Parmi les signataires de ces odieuses instructions, il s'en trouvait un plus coupable encore. L'empereur, se voyant aussi lâchement trahi par des hommes tout couverts de ses bienfaits, n'eut plus qu'à se résigner. Il se fit débarquer le lendemain 12 sur l'île d'Aix; il y attendit le retour du général Lallemand, qu'il avait envoyé examiner les vaisseaux américains qui étaient à l'embouchure de la Gironde (1).

(1) Le général Lallemand était parti de Paris peu de temps après l'empereur; il le rejoignit à Niort et devait passer en Amérique avec lui.

Ils offraient le moyen de gagner l'Amérique et présentaient même quelques facilités. On pressa l'empereur de profiter de l'occasion ; il s'y refusa et nous dit que, si, en quittant la France, il conservait encore quelque arrière-pensée, il partirait sur un vaisseau américain; mais qu'ayant renoncé de bonne foi à la vie agitée, il ne voyait pas pourquoi on ne le laisserait pas librement aller achever sa carrière loin des intrigans et des ingrats.

CHAPITRE XII.

L'empereur se décide à se rendre à bord de la croisière anglaise. — Lettre au prince régent. — Le général Gourgaud. — Le capitaine Sertorius. — L'empereur est sur le point d'être arrêté à Rochefort. — Il s'embarque. — Comment il est reçu. — Le capitaine Maitland. — L'amiral Otham. — On eût pu échapper. — Profonde sécurité de l'empereur. — L'amiral Keith.

L'EMPEREUR resta sur l'île d'Aix le 12 et le 13; le 14, il vint mouiller dans la rade des Basques, et envoya de nouveau à bord du *Bellérophon*, comme parlementaires, M. de Las Cases et le général Lallemand. Il y eut entre ces messieurs et le capitaine Maitland des explications sur la conversation que nous avions eue l'avant-veille avec lui. Il avait été rejoint par la corvette *la Slany*, que commandait le capitaine Sertorius.

Les parlementaires regagnèrent l'île d'Aix le

même jour et rendirent compte à l'empereur de ce qui s'était passé à bord du *Bellérophon*. M. de Las Cases lui rapporta que « le capitaine Maitland « l'avait chargé de le prévenir que, s'il se décidait « à venir en Angleterre, il était autorisé à le re- « cevoir à son bord, et qu'il mettait son vaisseau « à sa disposition. »

L'offre coïncidait avec l'arrivée de cette corvette que l'on voyait pour la première fois. L'empereur fit appeler toutes les personnes qui l'avaient accompagné; il leur donna connaissance de la proposition du capitaine, et exposa les détails de la conversation que cet officier avait eue avec nos parlementaires. Avant de les associer à sa nouvelle destinée, ajouta-t-il, il voulait les prévenir de ce qui se préparait.

Les avis furent à peu près unanimes sur la confiance que l'on devait mettre dans la loyauté avec laquelle serait accueillie la résolution qu'on lui proposait de prendre. On y croyait d'autant plus, que les Anglais n'ignoraient pas tous les moyens qu'avait l'empereur de gagner la haute mer, même à force ouverte.

« S'il était question, nous dit l'empereur, de « marcher à la conquête d'un empire, ou d'en « sauver un, je pourrais tenter un retour de « l'île d'Elbe; mais je ne cherche que du repos, « et si je suis encore la cause d'un seul coup de

« canon, la méchanceté profitera de la circon-
« stance pour me déchirer.

« L'on m'offre du repos en Angleterre; je ne
« connais pas le prince régent, mais d'après tout
« ce que j'en ai entendu dire, je ne puis man-
« quer de confiance dans la loyauté de son ca-
« ractère. Mon parti est pris : je vais lui écrire,
« et demain à la pointe du jour nous irons à
« bord de la croisière anglaise. »

Chacun se retira pour faire ses apprêts de départ.

L'empereur écrivit au prince régent; sa lettre était ainsi conçue :

« ALTESSE ROYALE,

« En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je vais, comme Thémistocle, m'asseoir aux foyers du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme le plus puissant, le plus constant et le plus généreux de mes ennemis (1). »

(1) Cette lettre fut datée du 13 par des considérations qu'il est inutile de rapporter ici. Le capitaine Maitland s'est emparé de cette circonstance pour contester les ouvertures qu'il avait faites, et a révoqué en doute les espérances qu'il avait

Le général Gourgaud fut chargé de porter cette dépêche à Londres, et reçut des instructions qui méritent d'être conservées, car elles font voir mieux que tout ce qu'on pourrait dire quelles furent les véritables considérations qui déterminèrent l'empereur :

« Mon aide-de-camp Gourgaud se rendra à « bord de l'escadre anglaise avec le comte de Las « Cases. Il partira sur l'avis que le commandant « de cette escadre expédiera, soit à l'amiral, soit à « Londres. Il tâchera d'obtenir une audience du « prince régent, et lui remettra ma lettre. Si l'on « ne voit pas d'inconvéniens pour délivrer des « passe-ports pour les États-Unis d'Amérique, « c'est ce que je désire; mais je n'en veux point « aller dans aucune colonie. Au défaut de l'Amé- « rique, je préfère l'Angleterre à tout autre pays. « Je prendrai le titre de colonel Muiron ou Durot. « Si je dois aller en Angleterre, je désirerais être « logé dans une maison de campagne à dix ou « douze lieues de Londres, où je souhaiterais ar- « river le plus *incognito* possible. Il faudrait une « habitation assez grande pour y loger tout mon « monde. Je suis désireux, et cela doit entrer dans « les vues du gouvernement, d'éviter Londres. Si

données; mais les instructions qui accompagnaient la dépêche supposent trop fortement les insinuations qu'il avait faites pour qu'on puisse prendre le change sur ce désaveu.

« le ministère avait envie de mettre un commis-
« saire près de moi, Gourgaud veillera à ce que
« cela n'ait aucun air de servitude, et que ce soit
« un homme qui, par son rang et son caractère, ne
« puisse donner lieu à aucune mauvaise pensée.

« Si Gourgaud doit être envoyé à l'amiral, il
« serait plus convenable que le capitaine le gar-
« dât à son bord pour le faire partir sur une
« corvette, afin d'être sûr qu'il arrivera à Lon-
« dres avant nous.

« NAPOLÉON.

« Ile d'Aix, le 14 juillet 1815. »

Le général Bertrand écrivit, de son côté, au capitaine Maitland. Je voudrais éviter d'accumuler ainsi les pièces, mais celles-ci sont nécessaires pour fixer l'idée qu'on doit prendre de cette négociation.

La lettre était conçue en ces termes :

« MONSIEUR LE COMMANDANT,

« M. le comte de Las Cases a rendu compte à l'empereur de la conversation qu'il a eue ce matin à votre bord. S. M. se rendra à la marée de demain, vers les quatre ou cinq heures du matin, à bord de votre vaisseau.

« Je vous envoie M. le comte de Las Cases, conseiller d'État, faisant fonction de maréchal-des-

logis, avec la liste des personnes composant la suite de S. M.

« Si l'amiral, en conséquence de la demande que vous lui avez adressée, vous envoie les sauf-conduits demandés pour les États-Unis, S. M. s'y rendra avec plaisir; mais au défaut de ces sauf-conduits, il se rendra volontiers en Angleterre, comme simple particulier, pour y jouir de la protection des lois de votre pays.

« S. M. a expédié M. le maréchal-de-camp baron Gourgaud auprès du prince régent, avec une lettre dont je vous envoie copie, vous priant de la faire passer au ministre auquel vous croirez nécessaire d'envoyer cet officier-général, afin qu'il ait l'honneur de remettre au prince régent la lettre dont il est chargé.

« J'ai l'honneur, etc.

« 14 juillet 1815. »

Le général Gourgaud mit en mer dans la nuit du 14 au 15, et fut bientôt à bord du *Bellérophon*. Le capitaine Maitland l'accueillit et le fit, suivant la demande qui lui en était faite, partir sur la corvette *le Slany*, qui appareilla sur-le-champ pour l'Angleterre, où elle porta la nouvelle des événemens qui avaient eu lieu. Tout le temps de la traversée, le général fut entretenu dans l'idée

qu'il pourrait débarquer et se rendre auprès du prince régent; mais il ne fut pas plus tôt arrivé dans la rade de Portsmouth, que le capitaine Sertorius, se glissant furtivement dans son canot, gagna la terre sans plus tenir compte de ses promesses. Le général, indigné, s'emporta, protesta, mais n'en fut pas moins consigné à bord. Pendant que la déception se consommait, l'empereur se disposait à s'éloigner d'un rivage où tout devenait embûches autour de lui.

Les choses en étaient au point qu'il commençait à peine à s'habiller lorsque le général Becker accourut me prévenir qu'il venait d'arriver à Rochefort un émissaire chargé de faire arrêter l'empereur. Il me dit qu'il pouvait suspendre le coup deux ou trois heures, mais que, ce temps passé, il se lavait les mains de ce qui adviendrait.

J'entrai de suite chez l'empereur, je lui fis part de ce que je venais d'apprendre; nous l'habillâmes au plus vite et partîmes au petit jour pour nous rendre au canot qui devait nous conduire à bord des Anglais.

Les capitaines des deux frégates nous suivaient; ils avaient ordre d'arborer le pavillon blanc, et n'attendaient pour le faire que de voir l'empereur au large.

Il ne tarda pas à les tirer d'inquiétude. Il descendit au rivage et s'embarqua sur un des bricks

de guerre qui mouillaient sous les forts. Il donna congé au général Becker, qui, suivant ses instructions, ne devait pas le quitter qu'il ne le vît dans les mains des Anglais (1). Il profita de la basse

(1) *Extrait des minutes de la secrétairerie d'État.*

Paris, 6 juillet 1815.

Vu l'urgence des circonstances et le haut intérêt attaché à ce que Napoléon Bonaparte quitte sur-le-champ le territoire français, tant sous les rapports de sa sûreté personnelle que sous ceux de la raison d'État, la commission du gouvernement arrête :

Art. 1er. Le ministre de la marine réitérera les ordres qu'il a donnés pour l'embarquement et le départ immédiat de Napoléon sur deux frégates destinées à cette mission.

Art. 2. Si, par la contrariété des vents, la présence de l'ennemi ou par toute autre cause, le départ immédiat était empêché, et qu'il fût probable qu'on réussirait à effectuer le transport de Napoléon par un aviso, le ministre de la marine donnera des ordres pour qu'il en soit mis un sans délai à sa disposition, sous condition que ledit aviso partirait dans vingt-quatre heures au plus tard.

Art. 3. Mais si, par les contrariétés que le temps peut faire éprouver sur un aviso, Napoléon préférait être conduit immédiatement, soit à bord d'une croisière anglaise, soit en Angleterre, le préfet maritime du cinquième arrondissement lui en donnera les moyens sur sa demande écrite, et dans ce cas, il sera mis sur-le-champ à sa disposition un parlementaire.

marée pour sortir de la rade de l'île d'Aix et se rendre à bord du *Bellérophon*, qui était mouillé dans celle des Basques.

Il y arrivait avec peine à cause du temps qui était presque calme; le canot du capitaine Maitland, dans lequel était son premier lieutenant, vint à sa rencontre.

L'empereur y passa, et ne put contenir son émotion en voyant rouler les larmes dans les yeux de la plupart des matelots du bâtiment qu'il quittait. Ces braves le saluèrent des cris accoutumés de *vive l'empereur!* et le suivirent des yeux jusqu'à bord du *Bellérophon*, où le capitaine du brick vint prendre congé de lui.

Art. 4. Dans tous les cas, le commandant du bâtiment destiné à porter Napoléon ne pourra, sous peine de trahison, le débarquer sur aucun point du territoire français.

Art. 5. Si le commandant du bâtiment était forcé de relâcher sur les côtes de France, il prendrait toutes les mesures de sûreté nécessaires pour que Napoléon ne pût débarquer; au besoin il requerrait les autorités civiles et militaires de lui prêter main-forte.

Art. 6. Le général Becker, sous la responsabilité duquel ont été mises la garde et la personne de Napoléon, ne devra le quitter qu'en dehors du Perthuis, et si Napoléon a demandé à être transporté à bord de la croisière anglaise ou en Angleterre, il ne devra le quitter qu'après qu'il l'aura remis à bord de ladite croisière ou débarqué en Angleterre.

Art. 7. Tant que le général Becker sera à bord du bâti-

L'empereur monta à bord du *Bellérophon*, plein de sécurité, et ne doutant nullement qu'il allait trouver la vie paisible qu'il cherchait. Il fut reçu par le capitaine et l'équipage avec un respectueux silence; le vaisseau était en tenue de propreté recherchée.

L'empereur passa de suite dans la chambre du capitaine, qui avait évacué son appartement pour le lui faire occuper. Quelques instans après, on aperçut le vaisseau anglais *le Superbe*, qui était monté par l'amiral Otham. Sur les avis que lui avait donnés le capitaine Maitland, il arrivait de la baie de Quiberon dans celle des Basques; en

ment destiné au transport de Napoléon, le commandant dudit bâtiment sera à ses ordres et déférera à toutes les réquisitions qui lui seront faites par ledit général, relativement à l'objet de sa mission et dans le sens dudit arrêté.

Art. 8. Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent arrêté et de sa transmission au général Beker, qui devra se conformer, en ce qui le concerne, aux dispositions qu'il renferme.

Le duc d'Otrante, président,

Comte Grenier,

Caulaincourt, duc de Vicence,

Carnot.

Pour le secrétaire adjoint au ministre-secrétaire d'État,

Quinette.

peu d'heures, il vint mouiller près du *Bellérophon.*

Le capitaine Maitland alla à bord de l'amiral Otham, où il resta assez long-temps avant de revenir sur *le Bellérophon.* L'amiral Otham vint bientôt après lui-même faire une visite à l'empereur et le prier de lui faire l'honneur de venir le lendemain visiter son vaisseau, et d'y accepter à déjeuner.

L'empereur agréa cette invitation, et s'y rendit le lendemain, accompagné du capitaine Maitland et des officiers français qui suivaient sa destinée.

Le vaisseau *le Superbe* était dans tout l'éclat de sa parure.

Le pont, couvert d'une tente magnifiquement décorée, avait pour plafond le grand pavillon d'Angleterre.

Les travaux journaliers du vaisseau étaient suspendus; l'équipage était vêtu comme les dimanches et jours de fêtes.

Les matelots étaient sur les vergues, et une fort belle musique sur la dunette.

Les officiers anglais nous dirent que cette cérémonie n'avait lieu en Angleterre que lorsque le roi montait à bord des vaisseaux.

Certainement l'amiral Otham, qui avait causé avec M. Maitland de tous les antécédens de

l'arrivée de l'empereur à bord du *Bellérophon*, n'aurait pas agi ainsi, s'il l'avait considéré comme prisonnier; car les officiers de la marine anglaise sont aussi experts sur ces matières que les hommes de cabinet.

L'amiral Otham présenta à l'empereur tous les officiers et gardes de la marine de son vaisseau, qu'il lui nomma l'un après l'autre. La présentation faite, il le mena visiter les batteries, et revint lui offrir un déjeuner que l'on n'aurait pas pu avoir meilleur à Paris.

Après le déjeuner, il lui observa qu'il ferait mieux de passer sur son vaisseau, qui était plus spacieux et plus commode que le *Bellérophon*, dans lequel il serait gêné; mais telle était la bonté de l'empereur, qu'il répondit que ce n'était l'affaire que de quelques jours, qu'il ne voulait pas mortifier le capitaine Maitland, surtout si cette circonstance pouvait être avantageuse à sa carrière.

L'empereur était pourtant informé qu'il existait des rapports de bienveillance particulière de la part du prince régent envers l'amiral Otham, que par conséquent cet amiral était moins exposé à essuyer un désagrément personnel qu'un capitaine de vaisseau, qui est le plus souvent soumis à une obéissance passive, quel que soit le dégré d'estime qu'on ait pour lui.

Mais l'empereur allait en Angleterre avec confiance et ne croyait pas qu'un mauvais traitement l'y attendait; la réception qui lui était faite à bord des vaisseaux de ce pays en repoussait la pensée.

Il revint à bord du *Bellérophon*, et celui-ci mit à la voile avec la corvette *le Mirmidon*, c'est-à-dire que tout ce qui composait la croisière devant Rochefort, jusqu'au 15 juillet, leva l'ancre à huit heures du matin.

Le surlendemain, nous rencontrâmes le vaisseau de soixante-quatorze *le Swuir-Shure*, qui allait renforcer cette croisière. C'était le premier vaisseau qui partait d'Angleterre depuis que l'on y avait su que l'empereur avait le projet de partir par Rochefort. Il paraissait avoir été expédié bien précipitamment, car il n'était qu'à moitié peint et n'avait rien de cette grande propreté qui distingue les bâtimens anglais.

Les jours suivans, l'on rencontra successivement d'autres frégates qui allaient aussi à la même destination; mais tous ces bâtimens seraient arrivés trop tard pour s'opposer au départ de l'empereur, s'il avait voulu le tenter de vive force.

Nous en fîmes la remarque au capitaine Maitland, dont le vaisseau marchait assez mal par un petit temps.

Il me répondit qu'il s'était si peu fait illusion sur les chances que nous avions en notre faveur, qu'il avait pris des dispositions à l'avance pour le cas où les frégates seraient sorties pendant qu'on négociait avec lui. Il s'était imaginé qu'on n'avait ouvert ces négociations que pour endormir sa vigilance; il s'était mis en mesure, et voici, comme il nous l'expliqua lui-même, le parti auquel il s'était arrêté.

Il avait fait choix d'une centaine de marins les plus braves de son vaisseau, qu'il avait dressés à la manœuvre qu'il méditait. C'était de se porter vivement sur les frégates, d'accabler celle qu'il pourrait joindre la première, de faire taire son feu, de l'aborder de long en long, d'y jeter sa troupe d'élite, de se mettre sur les traces de l'autre, et de ne lâcher prise que lorsqu'elle aurait amené. Mais, ajoutait-il, les vents pouvaient déjouer ce calcul, les calmes même nous sauvaient de ses mains.

Voyons maintenant de quels moyens l'empereur pouvait disposer, et comparons-les avec ceux de M. Maitland.

Il n'avait pas de vaisseau, à la vérité, mais il avait deux frégates toutes neuves du calibre de 18, si même *la Méduse* ne portait du 24(1). Elles

(1) Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'un boulet français de dix-huit pèse plus de vingt-deux livres anglaises.

étaient reconnues pour avoir une marche supérieure; de plus l'empereur avait un brick et la corvette *la Bayadère*, qui était à l'entrée de la Gironde.

Puisque M. Maitland convenait lui-même que, dans la saison où l'on était, il devait craindre de ne pas avoir un vent assez fort pour joindre les frégates françaises avec son vaisseau, qui était un des plus vieux de la marine anglaise (1), il n'est pas déraisonnable d'admettre qu'il y avait des chances d'échapper. S'il eût atteint l'un des bâtimens, la différence de l'échantillon n'eût pas laissé d'espoir de vaincre; mais le capitaine n'eût cherché qu'à manœuvrer, qu'à gagner du temps, et le salut de l'autre frégate eût été d'autant plus assuré.

Ce n'était donc pas l'impossibilité d'un départ à force ouverte qui avait déterminé l'empereur à se rendre à bord de la croisière anglaise, où on lui avait offert de le recevoir. J'en appelle au monde entier qui a été témoin des glorieuses années de sa vie : croit-on qu'il eût hésité à courir les chances d'un combat, s'il avait eu quelque inquiétude sur la foi à laquelle il s'était livré? Sa

(1) Ce vaisseau était avec l'amiral Nelson au combat d'Aboukir, et fut un de ceux qui y furent le plus maltraités. Il y avait vingt-deux ans qu'il était en armement.

sécurité était entière. La supercherie faite au général Gourgaud l'inquiéta un instant, mais l'amiral lui protesta qu'il n'avait retenu cet officier que parce que les siens l'avaient devancé. C'en fut assez; il crut à tel point ce que lui disait Otham, qu'arrivé à Torbay, où se trouvait déjà *le Sleny*, le pavillon de quarantaine, ni les factionnaires dont ce bâtiment était couvert, ne purent le détromper. Le général Gourgaud alla lui rendre compte du refus qu'on lui avait fait de le descendre à terre. Je sais, lui répondit l'empereur; l'amiral m'a expliqué la chose, il ne vous a pas laissé débarquer, parce qu'il avait déjà envoyé la dépêche par un de ses officiers.

Le général remit à l'empereur la lettre dont il était chargé pour le prince régent, et insista sur les précautions prises à bord du *Sleny* pour l'empêcher de communiquer avec la côte. L'empereur répugnait à croire à tant de déloyauté; il repoussa les soupçons de son aide-de-camp. Les Anglais cherchaient, de leur côté, à les dissiper.

Ils motivaient sur l'usage la sévérité des mesures qui avaient éveillé l'inquiétude que nous manifestions. Elles étaient les mêmes pour tous les étrangers, nous ne devions pas en prendre ombrage. Il n'en était rien; la véritable raison de ce qui se passait sous nos yeux était que l'on

n'avait pas d'idée fixe sur ce qui serait arrêté à notre égard.

On était si loin de se douter de ce qui allait arriver, même parmi les officiers de la marine anglaise, que l'amiral Keith, en félicitant le capitaine Maitland de son arrivée, lui écrivait de Plymouth à Torbay :

« Dites à l'empereur que je serais heureux « qu'il me fît connaître ce qui pourrait lui être « agréable; je m'empresserais de l'exécuter. Re- « merciez-le de ma part des soins généreux qu'il « a fait donner lui-même à mon neveu, qui lui a « été amené prisonnier après avoir été blessé à « Waterloo. »

Ce fut le lendemain de la réception de cette lettre que M. Maitland reçut ordre de conduire l'empereur à Plymouth, où l'amiral Keith devait lui donner des ordres ultérieurs. Il lui fut en même temps enjoint de redoubler de précautions, pour empêcher toute espèce de communications avec la terre.

Le Bellérophon arriva à Plymouth, et, pendant tout le temps qu'il y resta, il fut, l'après-midi de chaque jour, entouré d'un nombre de chaloupes que l'on ne peut pas définir. Pour s'en faire une idée, il suffira de savoir que l'on fut obligé de mettre en observation autour du *Bellérophon* les chaloupes des autres vaisseaux et frégates qui

étaient sur la rade. Malgré cette précaution, il y eut des jours où les canots remplis de curieux étaient si nombreux, qu'ils dessinaient une flottille épaisse qui couvrait la mer; ils resserraient petit à petit les chaloupes de garde jusque contre le bordage du *Bellérophon.*

L'amiral Keith vint rendre visite à l'empereur. Il ne savait encore rien de ce qui devait se faire; il témoigna même le désir de voir bientôt arriver les ordres qu'il attendait de Londres, et qui, selon lui, devaient avoir pour résultat de faire placer l'empereur plus commodément qu'il ne l'était à bord d'un vaisseau. Ces ordres ne tardèrent pas à arriver; mais ils étaient d'une nature bien différente de celle dont l'amiral lui-même s'était flatté.

CHAPITRE XIII.

Arrivée de M. Bombray. — Notification faite à l'empereur. — Protestation de ce prince. — Les officiers de marine. — J'écris à l'amiral Keith. — On propose de retirer son épée à l'empereur. — L'amiral Keith s'y oppose. — L'empereur passe sur *le Northumberland*. — Ce qu'il me charge de dire au capitaine Maitland. — Départ pour Sainte-Hélène.

M. le chevalier Bombray, sous-secrétaire d'État, était porteur de la décision que le gouvernement anglais avait prise à l'égard de l'empereur. Il arriva à bord du *Bellérophon*, fut introduit auprès de ce prince, et lui remit, non pas une lettre, ni même une feuille, mais un morceau de papier sur lequel était écrit en français à peu près ce qui suit, qui, je crois, était extrait d'une lettre que le gouvernement avait écrite à l'amiral Keith.

« Comme il peut être important que Napoléon

« Bonaparte soit prévenu qu'il doit être conduit « à Sainte-Hélène, M. le chevalier Bombray est « chargé de lui faire cette communication, et « de lui signifier qu'il ne pourra emmener que « quatre personnes, du nombre desquelles sont « exceptés les généraux Savary et Lallemand, et « que, de plus, les quatre personnes qui l'accom- « pagneront devront préalablement se recon- « naître prisonniers du gouvernement anglais. »

Ce papier n'était revêtu d'aucune signature. Ceux qui avaient dû en discuter le contenu avaient sûrement craint d'y apposer leur nom. Un chiffon de cette espèce ne pouvait servir d'introduction à celui qui en était porteur; l'amiral Keith y suppléa, et fit connaître le caractère de M. Bombray.

L'empereur s'entretint avec ces messieurs, et leur déclara qu'il était contre son intention d'aller à Sainte-Hélène; qu'il n'était venu en Angleterre que d'après l'invitation qui lui en avait été faite, et sur l'assurance qui lui avait été donnée qu'il serait libre; qu'autrement il n'y aurait jamais pensé, et qu'il n'y avait pas de sort qu'il ne préférât à celui qu'on voulait lui faire; qu'il protestait, à la face du ciel et des hommes, de la violence qui lui était faite à bord du vaisseau *le Bellérophon*, où il avait été reçu sous la protection du pavillon britannique.

Il congédia ces messieurs, et écrivit à l'amiral Keith la lettre ci-dessous:

« MILORD,

« J'ai lu avec attention l'extrait de la lettre que vous m'avez communiquée. Je vous ai fait connaître mes sentimens: je ne suis point prisonnier de guerre, je suis l'hôte de l'Angleterre; je suis venu dans ce pays sur le vaisseau de guerre *le Bellérophon*, après avoir communiqué au capitaine la lettre que j'écrivais au prince régent, et avoir reçu l'assurance qu'il lui avait été ordonné de me recevoir à son bord pour me transporter en Angleterre avec ma suite, si je me présentais pour cela. L'amiral Otham m'a depuis réitéré les mêmes choses.

« Du moment où j'ai été reçu librement sur *le Bellérophon*, je me suis trouvé sous la protection des lois de votre pays. Je préfère la mort à aller à Sainte-Hélène, ou à être enfermé dans une citadelle quelconque. Je désire vivre libre dans l'intérieur de l'Angleterre, sous la protection et la surveillance des lois, et en prenant tous les engagemens et mesures qui pourront être jugés convenables.

« Je ne veux entretenir aucune correspondance avec la France, ni me mêler d'aucune affaire politique.

« Depuis mon abdication, mon intention a toujours été de me domicilier dans un des deux pays, les États-Unis ou l'Angleterre. Je me flatte que vous, milord, et le sous-secrétaire d'État ferez un récit fidèle de tous les détails dans lesquels je suis entré pour vous prouver les droits de ma position. C'est en l'honneur du prince régent et la protection des lois de votre pays que j'ai mis et que je mets ma confiance.

« NAPOLÉON. »

Cette lettre resta sans réponse.

Un ou deux jours avant l'arrivée de M. Bombray à Plymouth, on avait déjà mauvaise opinion de la tournure que prendraient les affaires. Les gazettes anglaises rendaient compte de toutes les délibérations du conseil des ministres, où l'on agitait la question d'envoyer l'empereur à Sainte-Hélène; elles rendaient également compte de tout ce qui s'était passé à Paris, c'est-à-dire de la rentrée du roi, de la composition de son ministère. On ne voyait, dans les choix qu'il avait faits, que des ennemis personnels de l'empereur; on jugea bien qu'ils feraient tous leurs efforts pour faire prendre un parti violent contre leur ancien souverain, qu'ils s'appuieraient sur l'impossibilité de tranquilliser la France tant qu'on verrait quelque chance de retour. Aussi pen-

sâmes-nous que la mesure dont l'empereur était l'objet était bien autant l'ouvrage du cabinet de Paris que celui de Londres.

Les officiers du *Bellérophon* le croyaient aussi, et se trouvaient particulièrement offensés, comme Anglais et comme militaires, d'être les agens de cette machination.

Ils avaient tous été bien traités par l'empereur. Ils l'avaient cru méchant, ils voyaient qu'il était bon jusqu'à la faiblesse. Ils étaient bien revenus de leurs préventions.

L'empereur avait fait dîner un d'entre eux chaque jour à sa table, et avait constamment retenu le capitaine. Cet officier lui avait plu; il était fort content de lui.

Les officiers de la marine et M. Maitland lui-même nous disaient hautement, en voyant ce qui se faisait : « Voilà une fort mauvaise affaire. « Si Withl read n'était pas mort, cela n'irait pas « ainsi. Il y aurait un beau tapage au parle-« ment. »

Ils nous conseillaient de protester contre l'envoi à Sainte-Hélène, parce qu'ils croyaient que, si nous opposions une masse de résistance à cette décision, on y regarderait à deux fois avant de rendre tout-à-fait mauvaise une chose qui était déjà une violation des lois.

Il y avait à bord du *Bellérophon* quelques

personnes qui parlaient fort sensément des lois de leur pays, que les Anglais connaissent mieux que nous ne connaissons les nôtres. L'un de ces messieurs nous conseilla de résister; il nous dit même que nous ne risquions pas grand'chose à le faire, que nous ne pouvions rien perdre. Je suivis son avis. J'écrivis à l'amiral Keith que j'entendais parler de Sainte-Hélène, que je ne savais qu'en croire, et que, sans rien préjuger des déterminations de son gouvernement, je le prévenais qu'il n'entrerait jamais dans les miennes d'aller à Sainte-Hélène, parce qu'il ne m'était pas permis de disposer de moi à ce point-là; que j'avais cru venir en Angleterre, ou passer en Amérique avec le projet d'y appeler ma famille. J'ajoutai qu'un transfert à Sainte-Hélène n'admettait pas une supposition semblable, qui d'ailleurs n'était point entrée dans mes calculs, et que je lui en faisais la déclaration. Je m'étendis ensuite sur divers détails relatifs à notre arrivée à bord du *Bellérophon*.

L'amiral Keith m'a-t-il répondu? je n'en sais rien.

Je rendis compte le soir même à l'empereur de la démarche que j'avais faite. Je le prévins aussi que j'avais trouvé le moyen d'écrire à sir Samuel Romilly, sans passer par l'intermédiaire du capitaine, auquel nous étions obligés de remettre nos lettres tout ouvertes.

Ce fut le lendemain ou le surlendemain du jour où j'avais écrit à l'amiral Keith, que M. Bombray arriva de Londres à Plymouth, avec l'exception qui me concernait. Comme elle ne pouvait évidemment pas être la conséquence d'une lettre écrite la veille ou l'avant-veille, elle me donna de l'inquiétude; car, quels que fussent les droits de ma position, il était bien difficile de ne pas supposer quelque motif sinistre à la mesure dont j'étais l'objet.

L'empereur tâchait de me rassurer, mais je crois qu'au fond il n'augurait pas mieux que moi.

Le vaisseau *le Northumberland*, qui devait conduire l'empereur à Sainte-Hélène, n'était pas prêt. On laissa ce prince dans la même situation à bord du *Bellérophon* dans la rade de Plymouth, jusqu'au 6 août, qu'il appareilla pour Torbay, accompagné du *Tonnant*, que montait l'amiral Keith, et d'une frégate sur laquelle étaient les officiers qui étaient venus de France avec l'empereur.

Le Northumberland devait se trouver à Torbay. Il arrivait de Portsmouth, et marchait sous la conduite de l'amiral Cockburn, qui devait conduire l'empereur à Sainte-Hélène. Les deux vaisseaux qui avaient fait voile de Plymouth le rencontrèrent à la mer, et tous trois vinrent mouiller à Torbay le 7 août après midi.

L'amiral Cockburn était à bord de l'amiral Keith, lorsque l'empereur y envoya le général Bertrand, pour savoir de lui comment on comptait le traiter, tant pendant la traversée que pendant son séjour à Sainte-Hélène.

Le général ne tarda pas à revenir, et apprit à l'empereur qu'on le faisait prisonnier de guerre ainsi que toutes les personnes qui l'accompagnaient, qu'on le dépouillait de son argent et de ses armes, qu'on avait même été jusqu'à vouloir lui ôter son épée. Le général Bertrand s'était récrié sur un tel procédé; l'amiral Keith s'était rangé de son avis, et avait fait observer à l'amiral Cockburn qu'on la rendait même à un officier pris sur le champ de bataille, qu'à plus forte raison on devait le faire dans le cas dont il s'agissait. Il prit sur lui de laisser à l'empereur celle qu'il a si glorieusement portée.

Le lendemain 8 août, l'amiral Cockburn vint à bord du *Bellérophon* avec l'amiral Keith, qui paraissait affligé de ce triste message.

M. Cockburn était accompagné d'une personne qu'il avait amenée de Londres, et avec laquelle, je crois, il avait quelque lien de parenté; ce fut cette même personne qu'il chargea de visiter les effets de l'empereur. On examina tout, pièce par pièce, sans oublier son linge. A la vérité, cette inspection se fit avec des formes polies

qui rendaient cette dégoûtante visite moins insupportable; mais on s'empara de l'argent et de tout ce qui avait quelque valeur. Cela fait, on vint annoncer à l'empereur que le canot qui devait le conduire à bord du *Northumberland* était prêt (1).

(1) Le général Lallemand, qui nous avait rejoints à Niort, était parti de Paris après nous, c'est-à-dire lorsqu'il était à peu près évident qu'il n'y avait plus rien à espérer ni pour le fils de l'empereur ni pour le duc d'Orléans, avec n'importe lequel des deux partis il aurait eu une position toute faite.

Il avait apporté à l'empereur une lettre dont ce prince daigna me donner communication Je lui dis ce que j'en pensais; mon opinion lui déplut, il me le témoigna, et me dit que je ne voyais qu'à travers les passions auxquelles je me laissais aller. Je lui répliquai : « Fort bien, sire, ne me « croyez pas; mais pour votre satisfaction personnelle, avant « de nous quitter peut-être pour jamais, demandez à Lalle- « mand, qui était dans tout cela, pour qui l'on travaillait « lorsque vous êtes revenu. »

L'empereur me prit au mot et me dit d'appeler Lallemand; je le fis, et assistai à la conversation. L'empereur demanda au général pour qui l'on travaillait avant qu'il revînt. — Pour le duc d'Orléans, lui répondit Lallemand. L'empereur se tourna alors de mon côté avec un sourire qui était dans son habitude quand il se rendait à une opinion contre laquelle il s'était d'abord buté; il nous renvoya l'un et l'autre, et mit en

Il embrassa ses compagnons d'infortune, qui eurent la permission de venir lui dire un dernier adieu à bord du *Northumberland.*

Il me chargea particulièrement de dire au capitaine Maitland qu'il eût désiré lui donner une marque de souvenir, qu'il regrettait qu'on l'eût mis hors d'état de le faire; que, du reste, il ne conservait aucun ressentiment contre lui à raison de ce qui arrivait, parce que cela tenait à des considérations hors de sa puissance; qu'il ne croyait pas qu'il l'eût trompé sciemment; qu'il lui avait reconnu au contraire assez d'honneur pour être persuadé qu'il serait affligé en voyant que la confiance qu'il avait mise dans son pavillon était devenue le piége de son infortune, et qu'il était particulièrement peiné de voir qu'on l'avait rendu l'instrument de la plus honteuse infraction à l'honneur et à la morale, à toutes les lois que respectent même les peuples les moins civilisés.

Au moment de quitter *le Bellérophon*, M. de Las Cases, qui suivait l'empereur à Sainte-Hé-

lambeaux la réponse qu'il avait faite à la dépêche que ce général lui avait apportée.

Ces lambeaux éveillèrent la curiosité des officiers qui étaient restés à bord, ils les rassemblèrent, et virent avec surprise de quoi il s'agissait.

lène, demanda au capitaine Maitland de lui signer une déclaration de quelques faits convenus entre eux, lorsqu'ils avaient traité ensemble dans la rade des Basques.

M. Maitland répondit à M. de Las Cases : « Voyez, d'après ce qui se passe, à quoi vous ser-« vira ma signature, elle ne peut que me nuire; « et croyez-vous que ma position soit bien meil-« leure que la vôtre? »

Nous étions au 8 août. *Le Northumberland* mit à la voile dans l'après-midi pour Sainte-Hélène. *Le Bellérophon* et *le Tonnant* rentrèrent le même jour à Plymouth.

CHAPITRE XIV.

Observations sur la conduite du gouvernement anglais. — Il cède aux exigences des souverains alliés. — A qui est véritablement due la captivité de l'empereur. — Napoléon sur *le Northumberland*. — Confidence de Trianon. — On en reviendra.

Quels qu'aient été les motifs du gouvernement anglais pour se conduire envers l'empereur comme il l'a fait, il n'en est pas moins vrai qu'il a agi contre le droit des gens, et contre sa propre dignité. Il avait bien senti tous les droits de la position de l'empereur, et il est présumable que c'est plutôt pour condescendre aux désirs des souverains alliés qui avaient concouru si puissamment à l'abattre, que les Anglais ont violé l'hospitalité qu'il avait reçue sur leurs vaisseaux, que pour user d'un droit qu'ils n'avaient plus après qu'il y avait été accueilli.

L'empereur avait fait négocier avec le capitaine Maitland depuis le 11 juillet jusqu'au 15 du même mois, qu'il monta à son bord; il ne s'y rendit qu'après que cet officier eût reçu de son amiral l'autorisation de le recevoir.

Il est arrivé le 26 ou le 27 du même mois en Angleterre, et ce fut le 8 août suivant, à bord du vaisseau à l'honneur duquel il s'était confié, qu'il fut déclaré prisonnier et dépouillé.

On s'est étayé d'une convention qui avait été signée à Paris le 2 août pour rendre nulle une autre convention qui avait été faite à Rochefort plus de vingt jours auparavant.

Cette convention du 2 août n'est autre chose qu'un arrêt des souverains alliés, qui non seulement en ont obtenu l'exécution, mais encore lui ont fait donner un effet rétroactif à bord des flottes anglaises. Si les droits de la position de l'empereur avaient été litigieux, l'appui que l'on a cherché dans cette convention du 2 août suffirait pour les établir; car à quoi bon recourir aux dispositions de cet acte, si les Anglais s'étaient crus en droit de priver l'empereur de sa liberté?

On a observé qu'il n'y avait point eu de convention écrite à Rochefort; cela est vrai, mais peu importe, les capitulations ou conventions écrites ne sont usitées que lorsqu'il est ques-

tion de remettre une place de guerre, ou de régler le sort d'un corps de troupes.

L'empereur n'était plus qu'un particulier, et l'on aurait cru faire une injure à celui de qui on recevait l'hospitalité, que de stipuler quoi que ce fût. C'est la générosité qui règle les conditions en pareil cas, et l'honneur qui les exécute.

D'ailleurs, pour stipuler une convention écrite, il aurait fallu à M. Maitland un pouvoir, et il n'avait que l'approbation de son amiral, parce qu'il n'était question que de donner passage à un particulier ; on verra tout à l'heure combien M. Maitland était loin de la pensée que cela finirait ainsi.

En comparant la date de la signification faite à l'empereur par M. le chevalier Bombray avec celle de la convention signée à Paris le 2 août, on voit que le message de M. Bombray ne pouvait pas en être la conséquence, puisqu'il a eu lieu antérieurement, et que, entre son départ de Londres et son introduction chez l'empereur à bord du *Bellérophon*, il s'est encore passé plusieurs jours ; la réponse de l'empereur à cette signification est du 31 juillet. M. Bombray a donc dû partir de Londres le 27 ou le 28. Les ministres n'agissaient donc pas en vertu d'une convention passée, et surtout d'une convention passée à Paris le 2 août suivant.

On ne peut donc se défendre de la pensée que les ministres anglais avaient senti tous les droits de la position de l'empereur, ainsi que les dangers qu'il y avait pour eux à violer l'hospitalité qu'il avait reçue à bord des vaisseaux britanniques, où les lois du pays ont aussi leur puissance dans des cas de cette espèce; mais déterminés comme ils étaient à faire éprouver à ce prince le traitement qui lui était préparé depuis longtemps, ils se sont mis à couvert derrière la convention du 2 août, qu'ils faisaient négocier et signer à Paris pendant qu'ils l'exécutaient par anticipation. Voilà pourquoi ils avaient tant recommandé l'interdiction de toute communication avec la terre.

Ils espéraient sans doute opposer cette convention du 2 août aux reproches dont ils redoutaient les suites avant d'avoir fait envisager au parlement ce grand événement sous un point de vue conforme à ce qu'ils avaient fait.

C'est aux Anglais à voir si leur dignité n'a pas été outragée dans cette occasion, comme aussi si leurs lois n'ont pas été violées. S'ils le reconnaissent, on peut s'en rapporter à eux du soin de repousser sur qui de droit l'opprobre que l'on a voulu leur faire partager.

On ne peut s'empêcher de soupçonner un motif de plus à la décision anticipée du gouverne-

ment anglais. En rapprochant les détails de cette époque, il n'est peut-être pas difficile de le saisir.

On se rappelle ce que j'ai dit plus haut, qu'avant le retour de l'île d'Elbe, Fouché avait un bouleversement tout prêt à faire éclater, et qu'il fut dérangé par cet événement. Après l'abdication du 22 juin, il ne négligea rien pour faire tomber l'empereur dans les mains des Anglais, en retardant méchamment son départ.

En ne faisant remonter ses intelligences avec Wellington qu'à la date qu'il assigne lui-même, c'est-à-dire au 15 juin, il est naturel de penser que le général anglais n'aura rien négligé pour entretenir les illusions d'un homme aussi important que l'était Fouché. Il est probable qu'il aura flatté son amour-propre de l'espoir qu'il favoriserait ses projets de gouvernement. Cela est d'autant plus vraisemblable, que Wellington pouvait être informé qu'en Angleterre on avait déjà pensé au duc d'Orléans.

Il résulte de tout cela que Fouché se flattait de diriger les décisions des souverains alliés. Il était complètement leur dupe.

Il avait été témoin du retour d'Égypte comme de celui de l'île d'Elbe. Il en craignait un d'Amérique, si l'empereur parvenait à s'y retirer, et qu'il y apprît que l'exécution des projets de Fouché rencontrait des difficultés. On se rap-

pelle qu'en 1814 il ne craignit pas de dire à une des sœurs de l'empereur qu'il fallait tuer ce prince pour se sauver.

Je crois même que Fouché avait communiqué ses inquiétudes au gouvernement provisoire, afin qu'à tout événement, il n'en portât pas seul la responsabilité, quelle qu'elle fût; ce qui m'a donné cette opinion, c'est la réponse que me fit Carnot (je l'ai citée), lorsqu'il me dit que, bien loin de vouloir retenir l'empereur, on voulait prendre des mesures pour ne plus le revoir.

Caulaincourt me conseillait dans le même moment de faire partir l'empereur au plus vite, sans vouloir en dire davantage.

Ce n'est pas trop hasarder, d'après tout cela, que de soupçonner Fouché et son parti d'avoir, comme Talleyrand l'avait déjà fait, demandé le transfert de l'empereur à Sainte-Hélène comme disposition préalable indispensablement nécessaire à la réussite de ce que l'on se proposait de faire en France.

Il croyait encore qu'il était arbitre, et ne se doutait pas qu'il était joué.

Il ne pouvait pas faire aux Anglais une proposition qui convînt mieux aux projets qu'ils nourrissaient sur la France. Si le cabinet de Londres avait eu besoin d'un prétexte de plus pour justifier le parti qu'il a pris envers l'empereur, il

l'aurait trouvé dans les observations de Fouché.

Ce ministre, qui toute sa vie a mis l'intrigue à la place des vues d'un homme d'État, agit dans cette circonstance comme un insensé, s'il ne le fit pas comme un pervers. Le bon sens naturel aurait dû lui faire remarquer que le moyen le plus sûr d'amener les alliés à son projet était de les placer entre la nécessité de s'y rendre et le danger de voir encore l'empereur revenir d'une contrée où il aurait été libre. Il ne savait pas, comme ceux qui ont accompagné l'empereur, combien il était loin de l'idée de repasser jamais en France. Il pouvait, en s'assurant de cette disposition, supposer toutes celles qui étaient les plus propres à rapprocher les alliés de sa manière particulière de voir les choses; mais sa vanité, le trouble d'une conscience coupable que dominait encore la haine, égarèrent son jugement, au point qu'il ne se réserva rien pour le cas où on lui aurait manqué de parole, ainsi que cela est arrivé.

Il était dans les destinées de la France et de l'empereur d'être les victimes de Fouché et de ses collaborateurs.

L'empereur partit calme, sans laisser échapper aucun mouvement d'humeur. Il partagea son argent, en grande partie du moins, avec ceux qui l'avaient accompagné. L'état auquel

on le réduisait aurait arraché des larmes à un cœur de bronze.

Il se promenait tous les jours dans l'après-midi sur le pont du vaisseau, et chaque fois il y reçut les marques de la plus respectueuse déférence.

Je viens de raconter le plus fidèlement qu'il m'a été possible tout ce qui est parvenu à ma connaissance pendant cette laborieuse et longue carrière de gloire, la plus étonnante qui fût jamais.

Le héros est tombé, et les souverains qui se sont croisés pour le détrôner n'en sont pas à reconnaître que, s'il n'avait arrêté la marche de la révolution française, ils auraient tous été précipités avant lui.

Ils ne lui ont tenu aucun compte de ce qu'il avait fait dans l'intérêt de toutes les monarchies, et tel est le malheur de sa situation, qu'elle sera encore abreuvée d'amertumes par les reproches que lui adresseront les peuples mêmes qui ont été coalisés contre lui, lorsqu'ils auront reconnu que les espérances dont on les avait flattés en les appelant aux batailles n'étaient que des piéges que l'on tendait à leur crédulité, afin de les exaspérer contre la France pour abattre son chef.

Ils lui demanderont un compte rigoureux de ce qu'ils attendaient de lui dans l'intérêt de tous,

sans considérer les obstacles qu'on lui a opposés; et comme les hommes sont généralement injustes, ils oublieront qu'il abolissait la féodalité dans tout ce qu'il réunissait à son système ou à son pouvoir.

Ils lui demanderont pourquoi il avait abandonné la cause des peuples pour embrasser celle des rois, et ils ajouteront que la face du monde entier eût été changée après Austerlitz, Friedland ou Wagram, si l'empereur Napoléon avait encore pu faire tout ce qui aurait été facile au premier consul ou au général Bonaparte (1), autour duquel les idées les plus généreuses étaient groupées.

On l'appellera tyran, et il lui manqua précisément de savoir l'être; nul ne fit autant de bien et autant d'ingrats.

On exagérera les sacrifices que supporta l'hu-

(1) Après les malheurs de Moscou, l'empereur, étant à Trianon, me disait un jour, en me parlant de la coalition : « Ah! « voilà le moment du rendez-vous arrivé, je leur en ferais « voir de belles, si je n'étais retenu par des considérations qui « les intéressent encore plus que moi.

« J'ai ardemment désiré un fils, je l'ai obtenu, et aujourd'hui je sens qu'il me gêne. »

Il ne s'expliqua pas davantage, mais il était facile de voir que, sans l'impératrice et son fils, il aurait lancé les peuples contre ceux qui les déchaînaient contre lui.

manité, on s'appesantira même sur les guerres qu'il n'a pas été en son pouvoir de détourner, et on ne parlera point du bienfait qu'on lui doit tout entier, celui d'avoir tari les sources des discordes civiles, et arrêté les flots de sang qu'elles coûtaient à la nation.

On sera sévère avec lui, parce que l'on voudra lui faire payer les hommages qu'on lui a rendus. Les reproches les plus vifs lui seront adressés par ceux qui naguère conspiraient continuellement contre son pouvoir et sa vie; ce langage leur sera plus facile que leur justification.

Mais on aura beau l'injurier, sa brillante carrière lui reste; elle est tout entière l'œuvre de son génie, et ses immortels travaux seront longtemps encore des objets de comparaison difficiles à atteindre pour ceux qui tenteront de l'imiter, en même temps qu'ils seront pour les Français les souvenirs les plus glorieux de leur histoire. Ils seront aussi la réponse à tout ce que l'esprit de vengeance ne cesse de lancer contre eux; et lorsque le temps, qui analyse tout, aura désarmé les ressentimens, Napoléon sera présenté au respect de l'histoire comme l'homme des peuples, comme le héros des institutions libérales. On lui tiendra compte alors des efforts qu'il tenta pour améliorer la condition humaine; on concevra les résistances qu'il dut

éprouver; on ne confondra plus une dictature nécessaire avec l'état légal, un moment de crise avec le régime habituel destiné à la nation. On reconnaîtra enfin que nul n'avait, comme lui, les moyens de la rendre heureuse, et qu'elle l'aurait été sans les guerres dans lesquelles ses ennemis avaient pris soin de le jeter pour l'arrêter dans sa marche.

On ne peut espérer que les glorieuses époques de 1805, 1807 et 1809 se reproduisent jamais; Mais si l'on retombe, ce qui n'est pas impossible, dans les désordres qui les avaient précédées, nos neveux décideront si c'était l'empereur qui devait être déporté au-delà des mers, comme un ennemi de leur repos, ou bien ces hommes élevés, nourris dans les agitations politiques, qu'il avait eu tant de peine à contenir, et sous les trames desquels il succomba.

L'opinion lui sera alors aussi favorable qu'elle sera sévère pour ces hommes à mouvemens qu'il eut le malheur de présenter chargés de ses bienfaits à la confiance de la nation, et qui, pour venger leurs querelles ou satisfaire un amour-propre désordonné, ont sapé par la base le plus bel édifice de gloire qui fût jamais.

CHAPITRE XV.

Détails sur les officiers auxquels on ne permit pas de suivre l'empereur. — Je fais parvenir une lettre à sir Samuel Romilly. — Colère de l'amiral Keith. — Déclaration du capitaine Maitland. — Nous sommes conduits à Malte. — Précautions excessives qu'on prend à notre égard. — Motifs probables de cette sévérité.

Je terminerai ces Mémoires par le récit de ce qui arriva aux officiers de tout grade qui avaient suivi la destinée de l'empereur. Il servira à faire apprécier les motifs qui ont pu déterminer le gouvernement anglais à étendre des mesures aussi rigoureuses jusqu'à des jeunes gens de vingt et un ans.

J'ajouterai à ces détails des notes personnelles sur des individus qui, ayant signalé leur ingratitude envers l'empereur, ne méritent aucun ménagement; puissent-ils un jour ne trouver ni

patrie ni asile, et recueillir tout l'opprobre que méritent la trahison et la noire ingratitude!

Avant de quitter la rade de Torbay, le capitaine du *Bellérophon* prit à son bord le particulier anglais qui était venu de Londres avec l'amiral Cockburn, et qui avait présidé à la visite des effets de l'empereur.

Pendant la courte traversée de Torbay à Plymouth, nous eûmes le général Lallemand et moi une conversation avec lui sur l'étrange exception dont nous étions l'objet. Nous cherchions à en pénétrer les motifs, que déjà nous avions cru apercevoir dans l'inscription de nos noms sur la liste des officiers-généraux que le gouvernement accusait d'avoir préparé le retour de l'empereur.

Cette opinion avait naturellement été suivie de celle que le gouvernement anglais avait le projet de nous faire conduire en France. Nous ne cachâmes point à notre interlocuteur l'inquiétude dont nous étions atteints; ses réponses n'étaient point rassurantes. Il nous dit entre autres choses ces propres paroles :

« Je suis sans emploi et sans crédit, mais j'ai « des amis, et j'aurai plaisir à vous être utile. Si « vos craintes étaient fondées, il n'y aurait pas « de temps à perdre pour prendre vos sûretés. Il « faut faire vos diligences. »

Je dois ici rendre justice au caractère du capitaine Maitland; il me signa une déclaration par laquelle il m'avait garanti ma sûreté en me recevant à son bord, où je m'étais rendu de mon plein gré. Il donna la même déclaration au général Lallemand. Il fit plus, car il écrivit à lord Melleville, qui était ministre de la marine en Angleterre. Il me montra sa lettre, dans laquelle il lui marquait qu'il nous avait reçus à son bord, après avoir eu connaissance des dangers personnels auxquels nous pourrions être exposés, par suite des événemens politiques de notre pays; qu'il nous avait donné la protection de son pavillon, et qu'il se regarderait comme déshonoré, si l'on nous reconduisait en France.

Cette généreuse déclaration nous fut fort utile. Je réussis, malgré la surveillance dont j'étais entouré, à faire parvenir cette pièce au chevalier Samuel Romilly, jurisconsulte célèbre à Londres, avec prière de prendre acte de ma présence à bord du *Bellérophon*, en lui déclarant que mon intention était d'aller en Angleterre ou partout ailleurs, hormis en France, où je soupçonnais que le gouvernement anglais voulait me faire reconduire malgré moi.

Je ne fus tranquille qu'après avoir reçu la réponse de sir Romilly, qui m'accusait réception de ma lettre, en ajoutant qu'il avait com-

mencé ses démarches, qu'il avait vu le chancelier, et qu'il ne s'en tiendrait pas là.

Elle me valut une explication désagréable avec le capitaine du *Bellérophon*, à qui l'amiral Keith avait donné la commission de me témoigner son mécontentement de ce que, au mépris de ses ordres, j'avais écrit clandestinement au chevalier Romilly. J'aurais ri, si j'avais eu des pressentimens moins tristes. Au reste, j'avais en quelque sorte atteint mon but; car plus l'on faisait de bruit, moins ma translation en France devenait exécutable, parce qu'elle aurait été l'équivalent d'un assassinat, dans le moment où les passions s'y développaient avec fureur.

On nous laissa à bord du *Bellérophon* dans la rade de Plymouth, jusqu'au 15 du mois d'août, que nous fûmes transférés à bord de la frégate *l'Eurotas;* nous y trouvâmes six autres officiers français qui avaient aussi accompagné l'empereur, et n'avaient pu, comme nous, le suivre à Sainte-Hélène. Il y en avait dans le nombre de fort jeunes; ils ne furent pas cependant traités avec moins de sévérité que moi.

Nous étions ainsi huit à bord de *l'Eurotas*. Cette frégate mit à la voile le 18 août, elle relâcha le 1^er^ septembre à Gibraltar, où l'on continua de prendre les mêmes mesures qu'en Angleterre, pour nous empêcher de communiquer avec qui

que ce fût. Elle reprit la mer, et arriva à Malte le 18 septembre, où l'on nous tint encore au secret le plus rigoureux jusqu'au 23, que l'on nous débarqua dans le lazareth, pour nous enfermer dans le fort Emmanuel.

On aura une idée de la sévérité avec laquelle nous étions retenus par la lecture de l'instruction (elle est ci-jointe sous le n° 1) que l'on avait donnée au colonel placé dans le fort avec une garnison d'environ trois cents hommes pour nous garder. Les officiers ainsi que les soldats de cette garnison étaient même privés d'aller en ville, hors les cas ou ils y étaient envoyés pour raison de service. Je ne pouvais pas me rendre raison de ces excessives précautions.

Je m'amusai à compter les hommes de garde que cette garnison fournissait chaque jour. La parade avait lieu sous mes fenêtres, je les voyais défiler; je nombrai le piquet, il se composait de soixante-dix-huit soldats, ce qui suppose dix-huit sentinelles; du reste, à côté de cette rigueur, il y avait une politesse rare, et un soin parfait de satisfaire à tout ce dont nous pouvions avoir besoin. Il nous suffisait de manifester un désir pour que l'on allât au-devant, dès qu'il n'était pas contraire à la rigueur des ordres relatifs à notre détention.

Avant d'entrer au fort Emmanuel, mes effets

furent tous soumis à une visite qui avait quelque chose de repoussant par la manière dont on y procéda. On déploya tout mon linge pièce par pièce, on retourna les poches de mes habits: on aurait voulu retrouver une tête d'épingle que l'on n'y aurait pas mis plus de soin.

Il fallait qu'on eût donné une idée bien extraordinaire de nous au gouvernement de Malte, pour qu'il crût tant de précautions nécessaires.

Le colonel anglais ne voulut pas assister à la visite à laquelle je fus soumis. Il se retira; mais l'officier qui l'exécuta n'y mit aucune forme de politesse : c'est à peu près le seul dont nous ne fussions pas contens, car les autres avaient généralement de l'urbanité. Lorsqu'ils virent que nous n'étions ni des malfaiteurs ni des criminels, ils furent même pleins de prévenances pour nous.

Il fallut bien nous résigner à notre mauvaise fortune. Le jugement le moins raisonnable ne pouvait, au reste, empêcher de reconnaître qu'elle prenait sa source dans les calomnies et les persécutions dont on ne cessait de nous poursuivre.

Si le gouvernement anglais avait eu le droit de nous considérer comme prisonniers de guerre, où était la nécessité de nous envoyer d'Angleterre à Malte? Puisqu'il se croyait dans son droit, qu'avait-il à craindre de nos réclamations?

Cette seule mesure ne pouvait que faire suspecter sa justice, en même temps que toutes les surveillances dont nous étions entourées suffisaient pour en déceler le motif. En y réfléchissant, on n'en trouve pas d'autre que celui de se préserver des divulgations que nous aurions pu faire sur toutes les circonstances de notre arrivée à bord du *Bellérophon*. On voulait étouffer notre voix jusqu'à ce que l'on fût parvenu à faire envisager au parlement la violence faite à l'empereur, dans un sens favorable à l'arrêt des souverains alliés.

La paix avait été signée à Paris le 15 novembre, et ratifiée dans les jours suivans. Ce ne fut cependant que dans le courant d'avril 1816 que toutes ces rigueurs cessèrent. Elles finirent sans doute, parce que l'on en avait reconnu l'injustice et l'inutilité. Ce ne fut qu'alors qu'il nous fut possible de recouvrer notre liberté.

Je ne savais comment calmer mes ennuis; je me mis à écrire les Mémoires qu'on vient de lire. Mon cachot ne me présentait rien de bien agréable; mon attention n'était point distraite, ma pensée se reporta naturellement vers le temps passé. J'avais de bonnes cartes de géographie, une mémoire assez sûre; je cherchai à retracer tous les événemens de guerre auxquels j'avais pris part.

Si toute cette volumineuse narration contient

des inexactitudes de dates, elle ne présente point d'erreur essentielle de faits; en tout cas, ce ne sont que des matériaux que je livre à ceux qui entreprendront de transmettre à la postérité les détails des plus étonnans travaux comme des plus grands désastres dont l'histoire puisse offrir le récit.

CHAPITRE XV.

Départ de Malte. — Smyrne. — Détails sur les intrigues qui amenèrent la paix de Bucharest. — J'apprends par les journaux que je suis condamné à la peine capitale. — Je suis obligé de m'éloigner. — Arrivée à Trieste. — Séjour à Gratz. — Dénûment où je me trouve. — M. de Metternich. — Désagrément que j'éprouve à Smyrne. — Je passe en Angleterre. — Aventure de mer. — Je reviens en France.

En sortant de Malte, au milieu d'avril 1816, je n'avais pu m'arrêter à aucun parti. Je savais la catastrophe du jeune et courageux Labédoyère, ainsi que celle du maréchal Ney, qui avait eu lieu plus récemment. J'avais, de plus, à me tenir en garde contre un piége : ma femme avait expédié à Gênes un homme de confiance qui réussit à me faire connaître le danger que je courais. Il n'y avait pas quinze jours que cet utile avis m'é-

tait parvenu, quand les ponts-levis du fort dans lequel j'étais renfermé s'abaissèrent devant moi.

Je ne me sentais aucune disposition à faire voile pour l'Amérique : je ne pouvais d'ailleurs que suivre la direction du vaisseau qui avait consenti à se charger de moi ainsi que du général Lallemand. Je m'abandonnai à la fortune.

La situation où j'étais en sortant du fort ne permettait pas d'ailleurs de longue délibération. J'étais habillé à double; j'avais un habit, une redingote et mon manteau; chacune de mes poches renfermait un petit paquet roulé et ficelé dans une serviette, lequel contenait un rechange complet en linge; mon manteau en masquait un autre que je portais à la main; le général Lallemand était accoutré de la même manière. Obligés l'un et l'autre de cheminer à pied sous le soleil de ces contrées brûlantes, nous eûmes à parcourir tout l'espace qui court du fort Emmanuel, d'où nous sortions, jusqu'à l'extrémité intérieure du grand port au fond duquel était postée la chaloupe qui devait nous recevoir; nous étions épuisés de fatigue quand nous arrivâmes.

Nous gagnâmes l'embouchure du port, où nous fûmes déposés à bord d'un brick de commerce anglais qui mit à la voile sur-le-champ pour Odessa.

Il devait relâcher à Smyrne et à Constantinople; j'avais d'abord eu la pensée de me fixer dans cette dernière ville, mais j'eus occasion de rencontrer dans la première M. de Vintimille, ancien chevalier de Malte, qui nous avait suivis en Egypte. Nous renouvelâmes connaissance, et, d'après tout ce qu'il me dit du caractère des habitans européens de Smyrne, je me décidai à ne pas aller plus loin. Un négociant anglais, M. Charles Withel, de Liverpool, auquel était adressé le navire qui nous portait, eut le généreux courage de nous offrir un asile : il se chargea de nous à tous risques et périls. Nous fûmes, le général Lallemand et moi, les objets des soins les plus délicats de la part de toute sa famille.

Il fut obligé, au bout de quelques mois, de partir pour l'Angleterre. Le général Lallemand avait pris le parti d'aller en Amérique, je restai seul; ma situation politique empirait par suite de mon isolement, je fus à la fin recueilli par une famille française. M. Étienne Fonton, qui me garda six mois entiers caché dans sa maison, veilla sur moi, pourvut à mes besoins et m'embarqua lui-même pour Trieste, quand il y eut danger pour moi et pour lui à ce que je restasse plus long-temps dans sa maison, ou même à Smyrne.

Pendant les premières semaines de mon séjour dans cette ville, j'eus occasion de connaître beau-

coup d'Anglais, ainsi que plusieurs Turcs de distinction, entre autres le pacha.

Les uns et les autres me témoignèrent leur étonnement de ce que, avant de commencer la guerre de 1812 avec la Russie, l'empereur Napoléon n'avait pris aucune mesure pour s'assurer du concours des Turcs, qui firent justement la paix au moment où il leur importait le plus de ne pas se séparer de la France. Ces messieurs ajoutaient que l'empereur avait eu tort d'abandonner les Turcs à la méditation de leurs intérêts politiques naturels, et m'apprirent qu'aussitôt que la guerre entre la France et les Russes fut devenue inévitable, ceux-ci employèrent tous les moyens imaginables pour décider le divan à la paix. Ils protestaient que l'empereur avait proposé à la Russie le démembrement de la Turquie, qu'Alexandre avait rejeté plusieurs fois cette proposition, et que c'était dans l'intention de le forcer à l'accepter, que la France lui faisait la guerre.

Cette assurance n'obtint d'abord aucun crédit auprès des membres du divan; le sultan surtout rejetait cette mesure comme invraisemblable, en observant que ce projet étant ce qui pouvait convenir le mieux aux Russes, ils se seraient empressés d'accepter la proposition, si elle avait été faite.

Néanmoins l'intrigue ne se rebuta pas; elle imagina de supposer de prétendues pièces origi-

nales, et produisit des lettres de l'empereur où se trouvaient des allusions à des projets relatifs au partage de la Turquie. On ajoutait, comme preuve des véritables intentions de la France, que, si cette puissance n'avait pas le dessein de s'arranger avec les Russes aux dépens des Turcs, elle aurait depuis long-temps envoyé son ambassadeur à Constantinople, et excité ceux-ci à pousser la guerre avec vigueur; que, puisqu'elle ne l'avait pas fait, c'est que l'empereur Napoléon ne voulait prendre aucun engagement avec eux, afin de pouvoir traiter sans eux, c'est-à-dire les sacrifier.

Cette perfidie trouva à s'accréditer, parce qu'aucune excuse raisonnable ne justifiait l'absence de notre ambassadeur, surtout quand on se rappelait qu'en 1806, avant de commencer la guerre de Prusse, où l'on ne savait pas encore que l'on finirait par avoir affaire aux Russes, la France avait commencé par envoyer à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, le général Sébastiani, qui eut le temps d'établir son crédit, quand il eut besoin de faire prendre un parti vigoureux aux Turcs, ainsi qu'il le fit en 1807.

Les Turcs cédèrent donc en 1812 aux obsessions dont ils étaient entourés. Ils le firent autant par crédulité que par nonchalance, par crainte d'être abandonnés; ils signèrent une

paix dont ils subissent aujourd'hui les conséquences : les Russes eurent l'air de leur faire des concessions, sur lesquelles ils se promettaient bien de revenir à la première occasion favorable.

En rapprochant ce que j'apprenais des événemens, je vois que l'empereur avait ouvert la campagne, et qu'il était déjà vers Smolensk lorsqu'il reçut l'avis de cet état de choses à Constantinople. Cette nouvelle lui fut d'autant plus pénible, qu'il était au commencement de juillet, et que, malgré la précision de ses ordres, les dispositions qu'il avait prescrites furent assez mal exécutées, pour qu'il ne pût empêcher le corps de Bagration de rallier la grande armée russe, qui se trouvait ainsi réunie et intacte.

Il dut se convaincre que l'armée russe de Moldavie allait venir augmenter ses embarras, et je crois que ce fut pour ne pas les avoir en même temps l'une et l'autre à combattre qu'il ne pensa pas à s'arrêter à Smolensk, et prit la résolution de pousser immédiatement sur Moscou. Il espérait joindre la grande armée ennemie, en finir avec elle, et faire ensuite un mouvement sur celle qui venait de Moldavie.

C'est ainsi qu'eut lieu la bataille de Mojaisk, et les événemens qui l'ont suivie.

Je vécus paisiblement dans ma retraite de

Smyrne sans sortir de ma chambre, depuis le commencement d'août 1816 jusqu'au mercredi des cendres 1817. Mon unique occupation était d'achever ces Mémoires, et de parcourir les journaux français. J'y lisais les jugemens de tous ceux qui, comme moi, avaient été mis sur la première liste de proscription du mois de juillet 1815, où mon nom figurait le dernier.

J'étais dans une parfaite sécurité sur le jugement qui devait en être la suite, parce qu'en descendant dans ma conscience, je n'y trouvais rien qui pût y faire entrer des inquiétudes. Tout ce qui venait me voir avait l'air de partager mes espérances et se serait fait un scrupule de m'alarmer. Enfin, depuis près d'un mois, celui qui me précédait sur cette liste était jugé. Je comptais les jours avec anxiété, lorsqu'un bâtiment, arrivant de Marseille, apporta le journal où se trouvait ma condamnation par contumace à la peine capitale. Je reçus par la même voie des lettres de ma famille, qui m'engageait à fuir sans délai.

M. Fonton trouva le moyen de m'embarquer sur un vaisseau qui partait pour Trieste; il m'y conduisit la nuit, et le lendemain nous étions hors de vue. Ce voyage fut malheureux: ordinairement on n'emploie que vingt-cinq jours à le faire, et nous en mîmes soixante-dix. Aussi éprouvâmes-

nous les plus cruelles privations, avant d'arriver au lazaret de Trieste.

Je ne tardai pas à reconnaître que l'avis de mon passage m'avait devancé : je fus isolé des autres passagers et mis à part pendant toute ma quarantaine. Le dernier jour arrivé, on vint m'enlever pendant la nuit; on avait fait entrer une voiture dans la cour du lazaret. On m'y fit monter sous l'escorte d'un officier de police, qui me déclara qu'il avait ordre de me conduire à Gratz en Styrie. J'étais livré à de tristes pressentimens sur le sort qui m'y était réservé, et je fus agréablement surpris de m'y voir libre et l'objet de bons procédés. J'y aurais été heureux sans les souvenirs qui me déchiraient le cœur, et qui aggravaient mon affligeante situation pécuniaire. J'étais réduit à ne pouvoir dépenser que vingt kreutzers par jour, c'est-à-dire à peu près quinze sous de France. Je calculais avec anxiété combien de temps mes faibles ressources pouvaient me suffire encore.

Sur ces entrefaites, l'empereur d'Autriche passa à Gratz pour aller en Italie. Le prince de Metternich l'accompagnait. Je hasardai de demander une audience à ce ministre, et je n'eus qu'à me louer de son accueil. Il m'exhorta à la patience, et me dit qu'il était bien éloigné de me croire dans cet état de privation; que, si l'empereur l'avait su, il ne

l'aurait pas souffert. Je lui répondis de suite que mon malheur était grand sans doute, mais que je le priais de ne point y ajouter l'humiliation de recevoir l'aumône; que, quoique je fusse abandonné, sans amis, je ne manquais pas de courage, mais que je sentais qu'il m'abandonnerait totalement le jour où je me serais mis dans le cas de rougir; et que, puisqu'il avait la bonté de m'offrir un appui, je le le priais de m'obtenir du gouvernement français la permission de retourner à Smyrne, dont j'aimais le climat, et où le bas prix de la vie animale convenait si bien à mes faibles ressources. Il me le promit et me tint parole, car ce fut à ses instances auprès de M. de Richelieu en 1817, que je dus de pouvoir retourner en Orient. Aussi lui en ai-je voué une bien sincère reconnaissance. Dans l'intervalle, ma femme vint me voir avec ma fille aînée; elle m'apporta quelques ressources, et peu après son départ, je reçus l'autorisation que j'attendais. Je ne voulus pas partir sans remercier M. de Metternich; j'obtins d'être conduit à Vienne, où j'eus l'honneur de le voir. Je repartis le lendemain pour Gratz, et immédiatement pour Trieste, d'où je gagnai Smyrne, où j'arrivai en juin 1818. Je vivais en paix dans ce délicieux pays, lorsqu'au mois d'avril 1819, il me survint une de ces aventures que l'homme plus circonspect ne parvient pas toujours à

éviter. J'étais faible, je n'étais protégé que par la foi publique et la considération que l'on m'accordait.

Les Français furent contraints de s'éloigner de moi, mais les Anglais m'entourèrent. Je me flattais que tout s'apaiserait, lorsqu'un avis venu de Constantinople m'apprit que l'ambassadeur de France avait pris le parti de mon adversaire, et qu'il avait donné des ordres sévères contre moi. Je ne voyais que trop qu'ils seraient exécutés, ou que je compromettrais au dernier point la maison anglaise dans laquelle j'étais réfugié. Je résolus de partir dans la nuit même; un bâtiment était en départ pour Londres; le capitaine, homme de cœur, qui avait vu les dangers dont j'étais menacé, consentit à m'embarquer sans passe-port; il poussa la délicatesse jusqu'à ne vouloir rien prendre de plus que le prix ordinaire du passage de Smyrne à Londres. Il se nommait Brock; depuis, il a péri en mer.

Mon voyage dura cinquante-cinq jours; il m'arriva dans la traversée une aventure qui fit le complément de celles que j'éprouvais depuis longtemps.

Le bâtiment sur lequel j'étais avait sa yole suspendue à sa poupe; nous étions devant Cadix, au débouquement du détroit de Gibraltar, dans l'Océan; le temps était fort beau, le vent

léger et favorable. Le capitaine était sur le pont, son second dormait dans la yole comme dans un hamac; tout à coup un des agrès qui la tenait suspendue se rompt, et voilà le second dans la mer presque avant d'être réveillé: heureusement il avait saisi un des bancs de la yole en tombant; il lui servit de bouée, car il ne savait pas nager. Il poussait des cris perçans, mais le vaisseau faisait route.

Le capitaine, homme de tête, largue bien vite l'autre agrès qui tenait la yole suspendue, espérant qu'en tombant elle se trouverait à flot; le contraire eut lieu : elle n'était point soutenue à son autre extrémité, elle descendit verticalement et coula à fond; on la retira, et il fallut la laisser ainsi suspendue.

Le capitaine, une hache à la main, coupe lui-même les étais qui tenaient la chaloupe amarrée sur le pont et la fait mettre à la mer, puis il fait renouer toutes les voiles hormis une de l'avant et une de l'arrière; il me pria de prendre le gouvernail, en m'indiquant sur le compas l'aire de vent dans lequel il fallait tenir le vaisseau, puis il se jeta avec tous ses matelots dans sa chaloupe et courut à la recherche de son second, que nous ne voyions ni n'entendions plus.

Il n'y avait plus à bord du vaisseau que moi, le cuisinier et le mousse, jeune enfant de douze ans.

Bientôt la chaloupe échappe à notre vue, et la frayeur entre dans nos esprits; le vent s'élève un peu et varie. J'avais tellement gouverné, que les voiles étaient toutes entortillées, et que le vaisseau éprouvait un ballottement effrayant; nous avions la terre hors de vue, j'étais dans une inquiétude extrême, lorsque la chaloupe arriva. Elle avait rencontré des pêcheurs espagnols qui, ayant vu l'accident et le vaisseau s'éloigner, étaient venus secourir le malheureux qui était resté dans les flots.

On nous le rapporta plus près de la mort que de la vie, et nous nous remîmes en route. Il était temps, car nous fûmes assaillis presque aussitôt d'une tempête telle que, depuis le cap Saint-Vincent jusque sur les côtes de France, nous ne pûmes apercevoir le pont du bâtiment, qui fut constamment sous l'eau.

En arrivant la nuit aux attérages d'Angleterre, nous rencontrâmes dans le canal des Français qui retournaient à Boulogne; je les priai de se charger de mettre à la poste une lettre que je me hâtai d'écrire à ma famille pour la prévenir de ma triste aventure. Elle s'employa tant, qu'elle obtint pour moi la permission de séjourner un mois à Londres, à ma sortie de quarantaine; ce ne fut qu'alors que je connus toutes les circontances de la sentence rendue contre moi.

Je priai M. Théodore Martin, dont j'ai déjà parlé, de venir me donner quelques conseils; je fus touché jusqu'au cœur en le voyant m'apporter lui-même tout ce qui dépendait de lui, des conseils et sa bourse. Je voyais bien qu'il était d'avis que je ne risquais rien à revenir en France; mais le cas était trop grave pour qu'il me conseillât ce parti. Je crus voir dans ses regards que je ne devais prendre conseil que de moi, et nous n'en parlâmes plus. Il partit pour Paris avec une lettre pour ma famille, dans laquelle en était une autre pour madame H. Je la connaissais depuis quinze ans; j'avais pour elle une amitié de frère. Elle ignorait peu de chose de ce qui me concernait, et j'ai dû beaucoup à ses bons conseils et à son amitié.

Au retour de l'île d'Elbe, l'empereur, en reprenant Fouché, se doutait bien qu'il allait retomber dans tous les inconvéniens dont il avait eu à se plaindre lors de sa première administration.

Il voyait que les amis de sa prospérité chancelaient, et me donna ordre de lui créer des moyens de ranimer tous ces courages disposés à se laisser abattre.

Il s'en procura aussi lui-même : il voulut voir madame H., dont il connaissait le dévouement et la conversation spirituelle et animée. Il la re-

çut à l'Élysée; il lui demanda une correspondance directe et suivie. Les lettres de cette dame, où tant de bons conseils furent donnés sous les formes les plus gaies et les plus originales, le délassaient de ses pénibles travaux.

La célèbre madame de Staël essaya à la même époque d'ouvrir une correspondance avec lui, mais elle rencontra les mêmes répugnances que précédemment; néanmoins elle ne se rebuta pas, et comme elle voulait de l'importance partout, elle adressa ses lettres au roi Joseph. L'empereur les lisait, mais ne voulut jamais permettre qu'elles lui fussent adressées directement.

Malheureusement quelques-unes des lettres de madame H. furent oubliées au départ de ce prince. Cela suffit pour faire prendre des mesures sévères contre celle qui les avait écrites. Elle essaya de recourir à Talleyrand, que j'avais tant vu chez elle; mais aussi inflexible que Decazes, le diplomate fut sourd à ses représentations. En vain elle leur observa que, n'ayant été ni reine, ni ministre, ni maréchal, elle ne voyait pas pourquoi elle serait l'Iphigénie de la restauration; il fallut sortir de France, et aller languir chez l'étranger. Les choses changèrent enfin : les ressentimens s'adoucirent; elle obtint de pouvoir re-

venir aux lieux dont un ancien admirateur l'avait chassée.

Je lui peignis ma situation morale, qu'elle a connue à toutes les grandes époques de ma vie; elle accourut de Paris à Londres, uniquement pour m'exposer l'état des choses; elle ne voulait point prendre sur elle de me donner un conseil, mais j'étais accoutumé à la deviner. J'avais déjà obtenu du gouvernement anglais plusieurs prolongations de séjour, il fallait prendre un parti.

Je me décidai seul, ne voulant compromettre aucun de mes amis. Je me confiai à madame H., en la priant de s'en retourner et de demander pour moi un passe-port pour Hambourg, et de me garder un secret inviolable; que ma vie était entre ses mains. Elle courut à Paris avec la rapidité d'un trait, et m'envoya le passe-port presque aussitôt. Il avait été convenu qu'elle n'alarmerait point la tendresse de ma famille par aucune confidence sur mon entreprise.

J'avais inspiré de l'estime et de la confiance à un officier anglais, qui, trouvant mon projet hardi, offrit de m'accompagner jusqu'à Paris, toutefois en demandant une autorisation à ses supérieurs. Non seulement ceux-ci y consentirent, mais ils lui donnèrent des lettres pour réclamer la protection des consuls anglais pour lui et son

compagnon de voyage en cas de naufrage à notre côte, ce qui n'était pas sans exemple.

L'officier anglais organisa le voyage : à une heure convenue, il vint me prendre dans mon asile chez M. Wilkin, à Tontting près Londres. Nous allâmes sans arrêter jusqu'à Douvres, où le mauvais temps nous força de séjourner; nous sortîmes deux fois sur le paquebot d'Ostende, et deux fois il fallut rentrer. Je croyais que la fortune m'avertissait de ma témérité; mais le sort en était jeté, je n'avais plus qu'une pensée, mourir ou revoir ma patrie. Enfin je gagne Ostende; je n'y reste qu'une demi-heure, je me fais conduire d'un trait à Gand et à Bruxelles; je ne prends dans cette ville que le temps d'acheter une voiture. Je n'avais emporté aucun bagage pour n'être point arrêté aux douanes; je pars et viens par Namur, Dinant, Rochefort et Bouillon, aborder aux frontières du département où je suis né. Je guide les postillons belges de Bouillon par les traverses, sous prétexte d'éviter Sedan, à cause de la fermeture de la porte; je viens tomber à Mouzon, puis à Stenay, Vouziers, Reims, et enfin à Paris, où j'arrive le soir à la mi-décembre 1819. J'avais préparé des lettres pour le roi, ses ministres et ma famille, qui ignorait tout. En arrivant à l'arcade Saint-Denis, je fis arrêter pour prendre un fiacre, et je courus avertir mes amis

pendant que l'officier anglais allait directement prévenir ma famille, et lui remettre les lettres dont je viens de parler.

Depuis ce moment-là, je ne rencontrai que des obligeances; on me fit entrer en prison pour se conformer à la loi, mais on eut la politesse de prendre mon jour : un officier d'état-major de la place vint me chercher chez moi, et me conduisit à l'Abbaye. J'y fus huit jours, et vis enfin le terme d'une série de malheurs qui m'avaient long-temps semblé ne devoir finir que par une catastrophe. J'en demande pardon au public, mais le souvenir de cette épreuve est encore si vif, que je ne puis résister à en reproduire les pièces; peut-être aujourd'hui que tout est calme ne les trouvera-t-on pas sans intérêt.

CHAPITRE XVI.

Composition du conseil de guerre. — Pièces à ma charge. — Interrogatoire. — Les écrivains-experts. — Plaidoyer de M. Dupin. — Jugement.

Le conseil est composé de M. le lieutenant-général comte Damas, président; de MM. les lieutenans-généraux comte Lagrange et comte Guilleminot; de MM. les colonels Doguereau et Bourgoin, et de MM. les capitaines Tarret et Mériel. M. le capitaine Lonlay remplit les fonctions de procureur du roi; M. le chef de bataillon Chambeau, celles de rapporteur; et M. Deschamps, celles de greffier.

M. le rapporteur donne lecture des pièces du procès.

Ces pièces sont, 1° le jugement rendu par le conseil de guerre, le 24 décembre 1816, qui

condamne le duc de Rovigo à la peine de mort, comme compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, pour prétendu crime de trahison, et pour avoir pris part au prétendu complot qui, en 1815, aurait ramené Napoléon en France.

2° Un décret du 20 mars 1815, qui nomme le duc de Rovigo premier inspecteur-général de la gendarmerie.

3° Une lettre sans date et sans adresse, signée *le duc de Rovigo*, et ainsi conçue :

« J'avais nommé le docteur Renoult médecin des prisons d'État. Il a été renvoyé; et c'est lui qui, dans l'année qui vient de s'écouler, a été le colporteur et l'entremetteur entre l'île d'Elbe et nous. Il est connu au ministère, et fera bien ce qu'on demandera de lui. Il a fait les guerres d'Italie et de Pologne. »

4° Le procès-verbal de l'interrogatoire subi par le duc de Rovigo devant le capitaine-rapporteur. On remarque, dans cet interrogatoire, les demandes et les réponses suivantes :

D. Je vous représente cette lettre où il est question du docteur Renoult; reconnaissez-vous l'avoir écrite?

R. L'auteur de cet écrit a assez bien imité mon écriture. Si l'on me présentait un billet à ordre ainsi écrit et signé, je paierais probablement; mais cette lettre se rattacherait à des faits d'une

telle importance, qu'il serait impossible qu'ils fussent sortis de ma mémoire, et je suis bien sûr de ne l'avoir ni écrite ni signée. Je sais que, pendant que j'ai été ministre, on a plusieurs fois falsifié ma signature, que l'on a principalement apposée sur des permis de revenir d'Angleterre en France.

D. En 1815, avez-vous entretenu des intelligences avec l'île d'Elbe?

R. En aucune manière. Au mois de juin 1814, un nommé Pellart, que je savais être attaché à l'empereur Napoléon, vint me trouver en revenant de l'île d'Elbe. Il me dit qu'il avait été chargé par Napoléon de me dire qu'il se portait bien, et de me recommander de tenir une conduite réservée, d'être tranquille, et de ne donner aucune prise à la malveillance. J'invitai le sieur Pellart à se rendre près de M. Beugnot, alors chargé de la police, pour lui rendre compte de ce qu'il venait de me dire.

D. Quel jour avez-vous accepté la place de premier inspecteur-général de la gendarmerie?

R. Le 21 mars, au lever de l'empereur; il m'apprit que, par un décret daté de la veille, il m'avait nommé premier inspecteur-général de la gendarmerie. Je ne répondis pas que j'acceptais. Je priai M. le colonel Lagorce de se rendre près de M. le maréchal Moncey, pour le

prier de conserver la place de premier inspecteur-général. M. le maréchal fut sensible à ma démarche, mais il refusa de garder la place. Le lendemain, dans la soirée, j'allai moi-même chez M. le maréchal avec M. le colonel Lagorce. Je renouvelai mes instances pour qu'il conservât l'emploi de premier inspecteur-général; il s'y refusa encore, et m'engagea à ne pas différer plus long-temps d'accepter cet emploi. Je devais de la déférence aux avis d'un maréchal que j'avais vu si souvent et si glorieusement commander nos armées; l'emploi de premier inspecteur de la gendarmerie n'avait d'ailleurs pour objet que la sûreté des personnes et des propriétés.

Je regardai mon patriotisme comme intéressé à accepter la place; ce n'est néanmoins que le 23 mars que je suis entré en fonctions.

Après la lecture des pièces, M. le duc de Rovigo est introduit. Sa contenance est assurée. Il porte les signes de son grade de lieutenant-général et de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Tous les membres du conseil se lèvent pour répondre à son salut.

M. le président. Vous êtes M. Savary, duc de Rovigo?

R. Oui, M. le président.

M. le président. La loi m'ordonne de vous de-

mander vos nom, prénoms, lieu de naissance, domicile.

Le duc de Rovigo. Messieurs, j'appelais depuis quatre ans par mes vœux le jour qui luit enfin pour moi. Des circonstances qu'il ne m'a pas été donné de vaincre m'ont retenu durant cet intervalle sur des terres étrangères, et m'ont empêché de paraître devant le premier conseil de guerre qui a statué sur l'accusation dont je suis l'objet. J'y aurais paru avec la même confiance que je ressens aujourd'hui, convaincu qu'au tribunal des braves la justice efface tous les souvenirs, et l'honneur reprend tous ses droits. Il n'a pas dépendu de moi d'abréger le terme de mon exil; ils le croiront aisément ceux qui ont ressenti le tourment d'un Français absent de sa patrie. Il a été si violent pour moi, qu'à peine j'ai pu me dégager des entraves qui me retenaient ailleurs, que j'ai accouru avec précipitation. Plein de confiance dans la justice de ma cause, c'eût été en manquer dans l'équité du gouvernement que d'hésiter.

Mes vœux sont comblés en me trouvant devant d'anciens pairs de l'armée, et je m'en remets à leur décision avec autant de confiance que j'en aurais encore à combattre à côté d'eux.

Je sollicite de votre bonté, messieurs, d'entendre l'honorable orateur qui a bien voulu me

prêter l'appui de son ministère dans une position où l'homme le plus rassuré par sa conscience ne doit pas s'en rapporter à lui-même.

Je l'ai chargé spécialement de vous rendre compte de la conduite que j'ai tenue pendant mon exil.

M. le président. M. le duc, je vous renouvelle ma question sur vos nom, prénoms, etc.

Le duc de Rovigo. Je me nomme Anne-Jean-Marie-René Savary, duc de Rovigo, âgé de 45 ans, lieutenant-général, grand-officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de la Fidélité de Bade, chevalier de la Couronne de Fer.

On passe à l'audition des témoins.

M. le docteur Renoult. La lettre où il est parlé de moi m'a été représentée. Je ne crois pas qu'elle soit du duc de Rovigo; je n'y ai pas reconnu les caractères de son écriture. Les faits qu'elle énonce sont absolument faux, et M. le duc de Rovigo ne peut pas être la personne qui les a supposés. Il y est dit que je demandais la place de médecin des prisons d'État; mais je savais que les prisons d'État avaient été supprimées, et qu'elles ne devaient pas être rétablies. Il y est dit encore que j'étais colporteur et entremetteur entre l'île d'Elbe et la France; mais j'étais alors attaché au service de santé, près la préfecture de police, où tous les jours je donnais ma signa-

ture, ce qui ne pouvait guère se concilier avec des voyages à l'île d'Elbe. J'ai prouvé tous ces faits, et c'est le motif pour lequel j'ai été remis en liberté, après avoir été en prison pendant trois mois, en 1816, par rapport à la lettre supposée dont il s'agit.

M. le colonel Lagorce, et M. Yvert, chef des bureaux de la gendarmerie, confirment par leurs dépositions tout ce qui a été dit par M. le duc de Rovigo sur les difficultés qu'il a faites d'accepter la place de premier inspecteur-général, et sur l'époque à laquelle il en a exercé les fonctions.

Deux experts-écrivains déclarent que leur art leur a révélé que la lettre signée *duc de Rovigo* est de la main du duc.

M. le rapporteur prend la parole : il annonce que toute l'accusation ne repose que sur la lettre attribuée au duc de Rovigo, et sur le décret qui l'a nommé premier inspecteur-général de la gendarmerie. Malgré les assertions des experts-écrivains, il révoque en doute que la lettre soit de la main de M. le duc, et d'ailleurs il lui serait bien difficile de voir dans cette lettre la preuve que le duc se fût rendu coupable de trahison. Sur le second chef d'accusation, tiré de ce que le duc de Rovigo aurait accepté, avant le 23 mars, l'emploi de premier inspecteur-gé-

néral, M. le rapporteur exprime également des doutes, et s'en remet à la sagesse du conseil.

Me Dupin. « Messieurs, fort du témoignage de sa conscience, et pénétré d'une confiance entière dans la justice du roi, dans la modération de son gouvernement et dans l'équité de ses juges, M. le duc de Rovigo, lieutenant-général des armées françaises, est venu, au sein même de la capitale, se constituer prisonnier et solliciter, non pas sa grâce (il n'appartient qu'aux coupables de la demander ou de la recevoir), mais le jugement impartial de l'accusation portée contre lui.

« Dans un temps de troubles, de malheurs et de réactions, lorsque le duc, retenu malgré lui sur une plage étrangère, était privé du droit de se défendre, des juges, exempts de partialité sans doute, mais entourés, par le fait, des plus sinistres préventions, ont prononcé contre lui la cruelle peine de mort !

« Mais telle est la nature des condamnations par contumace, qu'elles tombent d'elles-mêmes à la première apparition de l'accusé. A son seul aspect, les choses sont remises de plein droit en leur premier état, et la cause, redevenue entière, doit être examinée de nouveau, sans qu'il puisse résulter le moindre préjugé de la précédente décision.

« Remercions donc la Providence de ce qu'elle a voulu que ce procès ne pût s'agiter contradictoirement qu'à une époque où le gouvernement se trouvant mieux affermi, les passions étant moins irritées, et les hommes paraissant devenus plus sages, tout viendrait concourir à rendre plus facile la justification de l'accusé.

« Elle sera complète, je l'espère.

« Mais, avant tout, messieurs, je dois, pour me conformer à mon mandat, mettre sous vos yeux la conduite de M. le duc de Rovigo, et vous faire connaître les causes, indépendantes de sa volonté, qui jusqu'à présent ne lui ont pas permis de comparaître devant vous.

« C'est pour la première fois, messieurs, que j'ai l'honneur de parler devant un conseil de guerre; mais j'ose me livrer à l'espoir que les chefs de l'armée entendront avec quelque indulgence un avocat qui s'est consacré avec un entier dévouement à la cause des militaires accusés ou proscrits.

« M. le duc de Rovigo ne dissimule pas qu'il doit à l'empereur Napoléon sa fortune, ses honneurs, et la haute existence dont il a joui sous son règne; mais la reconnaissance qu'il en a conservée ne l'a point porté à trahir ce qu'il devait à la France et au gouvernement que la restauration nous a rendu.

« Au mois d'avril 1814, le duc de Rovigo se retira dans sa terre de Nainville, à dix lieues de Paris. Aucun emploi ne lui fut confié; il ne devint l'objet d'aucune grâce de cour; malgré l'éminence de son grade, il ne fut pas même nommé chevalier de Saint-Louis; on n'exigea de lui aucun serment; il était sans place, sans fonctions, sans pouvoir, sans activité, à demi-solde enfin. • •

« Pendant près d'une année, il est resté constamment à Nainville, et n'est venu que deux fois à Paris, pendant vingt-quatre heures seulement, pour assister aux couches de madame la duchesse, et s'assurer par lui-même de l'état de sa santé.

« La police d'alors (si elle était bien faite) doit savoir dans quel isolement vivait M. le duc de Rovigo; il ne voyait que sa famille et quelques uns de ces amis ordinairement si rares, dont l'attachement survit à la disgrâce des hommes en place.

« Le duc était surtout bien éloigné d'entretenir des communications avec l'île d'Elbe. La seule circonstance où il ait reçu des nouvelles directes de l'empereur est consignée dans son interrogatoire; ces nouvelles, qui ne consistaient que dans des formules d'obligeance, n'avaient aucun caractère inquiétant; d'ailleurs, le duc eut le soin

d'en informer le gouvernement, qui en effet n'en conçut aucun ombrage.

« Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis que le duc menait une vie paisible et heureuse, exclusivement occupé d'agriculture et des soins qu'il donnait à l'éducation de ses enfans, lorsque la nouvelle du débarquement de Cannes vint troubler la sécurité générale.

« Aussitôt le duc se vit soupçonné, menacé; il fut prévenu qu'on devait l'arrêter : mais alors ce prétendu complice de Napoléon, qui apparemment aurait dû fuir de son côté pour aller renforcer son parti, prend une route opposée; il vient à Paris, et s'y tient caché dans une complète inaction, uniquement occupé du soin de sa sûreté personnelle, et sans prendre aucune part aux événemens.

« Napoléon arrive à Paris : le duc est mandé aux Tuileries; il y va dans la soirée du 20 mars. Le cercle était nombreux, et le duc put se convaincre que l'invitation qu'il avait reçue n'était pas privilégiée.

« Que va-t-il se passer? Quel accueil recevra le duc de Rovigo? S'il a été l'un des conspirateurs, s'il a préparé ou facilité le retour de l'île d'Elbe, il va recevoir le prix de ses services; s'il n'obtient pas un accroissement de puissance et de crédit, du moins il n'obtiendra pas au retour un poste

inférieur à celui qu'il occupait le jour du départ. Eh bien! Napoléon ne rappelle point le duc au ministère, et ce n'est qu'à la seconde entrevue qu'il dit, pour toute faveur, à son ancien ministre de la police : *Je vous ai nommé inspecteur-général de la gendarmerie.*

« Loin d'accepter avec empressement, le duc hésite; il lutte pendant plusieurs jours, il envoie même sa démission, et si plus tard il se résout à accepter, c'est par la seule considération que le poste qu'on lui confie n'a rien d'hostile, parce qu'il a pour principal objet le maintien du bon ordre, la sûreté des personnes et des propriétés; il ne l'accepte enfin que dans l'espoir d'y faire du bien, comme il ne l'a quitté qu'avec la conscience de l'avoir opéré, en rendant une foule de services particuliers. Aussi, à son retour à Paris, le duc s'en est vu récompensé par l'intérêt que se sont empressés de lui témoigner des hommes de toutes les classes, de tous les régimes, de toutes les opinions.

« Je passe rapidement sur les cent jours.

« La bataille de Waterloo est perdue....., et déjà je vois le général Savary sur *le Bellérophon* (1).

(1) Le duc, ayant adhéré à la fortune de Napoléon, ne crut pas devoir l'abandonner dans ses revers : il s'embarqua avec lui.

« Il croyait n'être que prisonnier de guerre : on le fait prisonnier d'État. Séparé de Napoléon, il est conduit à Malte et jeté dans un fort.

« Pendant ce temps, les ennemis du duc agissaient contre lui. Une liste est dressée !..... Il est inscrit sur ces funestes tables, et toutefois, malgré la haine de ses ennemis, dans l'opinion même de ses délateurs, il ne doit y figurer que le dernier. Le duc voudra toujours ignorer à quelle main il est redevable de sa proscription; il ne l'apprendrait que pour l'oublier. Seulement je dois vous faire remarquer qu'au 24 juillet 1815, il n'existait aucune charge contre lui, puisque dans le rapport fait au conseil de guerre, lors du jugement de contumace (1), se trouve la preuve que ce n'est qu'à *la fin d'août* 1816, qu'on a, dit-on, découvert, produit ou créé la fameuse lettre sans date, sans adresse, sans authenticité, dont on s'est fait depuis une arme mortelle contre le duc.

« Ce dernier était si convaincu de son innocence, que, dans tout le cours de sa captivité à Malte (qui a duré jusqu'au mois d'avril 1816), il ne cessait de demander à être reconduit dans sa patrie pour y être jugé conformément aux lois. Il ne voulait pas croire ce que lui disait sou-

(1) Voyez le *Moniteur* du 27 décembre 1816.

vent l'officier préposé à sa garde : *qu'il faisait meilleur à Malte qu'à Paris.* Il ignorait ce qui se passait en France, et à quel point, sous le meilleur des rois, les passions, déchaînées en tout sens, faisaient venir les lois et les jugemens au secours de la haine, de la vengeance et des réactions.

« Peu après cependant, comme il apprit la mort du maréchal Ney, l'avis de l'officier anglais lui revint en mémoire; et lorsqu'en avril 1816, il fut parvenu à s'échapper de Malte, il s'embarqua sur un navire qui faisait voile vers l'Archipel.

« Le 18 avril 1816, le duc aborde à Smyrne; il touche ces rivages autrefois le théâtre de la gloire et de la liberté des Grecs, aujourd'hui soumis à ce que l'orgueil européen est convenu d'appeler le despotisme turc, pays cependant où l'on sait encore respecter le malheur et donner l'hospitalité.

« Mais à peine arrivé, ses pensées se reportent de nouveau vers sa famille et vers la France. Il revient à son projet de se faire juger. Il écrit à Paris; il demande des juges : une première réponse exprime le danger qu'il y aurait à rentrer. Il écrit au duc de Feltre; pour réponse, il reçoit son arrêt de mort.

« Frappé de cet arrêt, le duc fût volontiers

resté à Smyrne; mais je ne sais quelle sorte d'acharnement on mettait à le poursuivre, même au-delà des terres européennes.

« Inquiété par la diplomatie française, il cherche et trouve un appui chez les consuls des nations étrangères; il s'embarque sur un bâtiment autrichien qui faisait voile pour Trieste, où il aborde le 1er mai 1817. Il demande asile; on lui assigne pour résidence la ville de Gratz en Styrie. Là, il doit le dire, il a trouvé, sous la protection éminente de l'empereur d'Autriche, la plus noble hospitalité, et, dans l'élan de sa vive reconnaissance, il ne peut s'empêcher de s'écrier: Honneur aux gouvernemens qui prouvent ainsi par leurs actes que la civilisation ne consiste pas seulement dans le progrès des sciences, des arts et de l'industrie, mais dans la douce pratique des devoirs les plus chers de l'humanité!

« De Gratz, le duc écrit au garde-des-sceaux de France, et demande encore des juges: point de réponse.

« Il écrit à sa femme; elle accourt près de lui (16 août 1817). Ni la distance des lieux, ni la fatigue du voyage, ni le mauvais état de sa santé, rien n'arrête cette courageuse mère de famille; elle est accompagnée de sa fille aînée.

« Au milieu de tant de traverses, après deux ans de malheurs et d'exil, le duc, pour un instant

du moins, peut presser dans ses bras son épouse et sa fille.

« Bientôt madame la duchesse revient à Paris avec des lettres pour les divers ministres. Le duc insiste encore auprès d'eux pour avoir l'autorisation de rentrer en France purger sa contumace.

« Des réponses particulières, sorties de bonne source, lui font pressentir « qu'il devait y avoir « une *loi de rappel*, et qu'il valait mieux atten- « dre, pour en profiter, que de s'exposer à venir « se soumettre au jugement toujours incertain « des hommes. » *La rage y est encore*, disait une de ces lettres.

« Alors le duc se décide à retourner à Smyrne, sous l'assurance qui lui fut donnée, au nom du gouvernement français, par l'intermédiaire de la légation autrichienne, qu'il n'y serait pas inquiété.

« Arrivé pour la deuxième fois à Smyrne (juin 1818), le duc de Rovigo s'y créa des occupations littéraires, et il y mena, pendant près d'une année, une vie tranquille, qui ne fut troublée que par un seul incident, fâcheux sans doute par l'imprudence de celui qui l'occasiona, mais dans lequel toutefois le général français, placé sous la seule invocation du droit des gens, sut faire respecter sa personne insultée et son caractère outragé.

« Cet événement (dont les journaux ont rendu compte) ayant fait craindre au duc de nouvelles persécutions, il se détermina à s'embarquer sur un vaisseau anglais qui le conduisit à Londres, où il est descendu en juin 1819.

« Là, il doit le dire encore, quelle que fût d'ailleurs la politique du gouvernement anglais, qu'il n'a pas le droit d'examiner, il ne peut s'empêcher de rendre un éclatant hommage à la noble générosité avec laquelle plusieurs Anglais lui donnèrent asile. Dans ce pays, du moins, il est vrai de dire que la maison de chaque citoyen est un refuge assuré, un fort impénétrable qu'aucun agent même de l'autorité n'oserait entreprendre impunément de forcer. Législation admirable, puisqu'elle grandit l'homme, en donnant aux simples particuliers l'heureux pouvoir de placer d'infortunés proscrits sous la protection de leurs dieux domestiques, à l'abri des extraditions!....

« Ce souvenir de l'hospitalité anglaise console le duc des vexations ministérielles dont on s'est efforcé de le rendre l'objet pendant son séjour en Angleterre

« Dans ces derniers temps, on lui avait fait entendre qu'il devait se rendre à Hambourg. Mais, pour cette fois, lassé de tant de fluctuations et d'incertitudes, il se résout à mettre un terme à

la vie errante qu'il menait depuis quatre ans.

« Il se reporte aux circonstances de l'accusation; il s'interroge lui-même, et, ne trouvant rien en lui qui pût motiver, ni même excuser la rigueur sanguinaire avec laquelle on l'avait traité, il forme tout à coup le projet de rentrer en France, et de faire un appel immédiat à la justice du roi.

« On lui refuse des passe-ports, mais il trouve le moyen de s'en passer. Il s'embarque à Douvres le 4 décembre 1819, prend terre à Ostende, se rend à Bruxelles, y achète une voiture, et vient directement à Paris sans être inquiété sur la route, et sans autre précaution que d'éviter avec soin ces machines télégraphiques, si fatales à plus d'un accusé.

« Le 17 décembre, il descend à son hôtel, qui le croirait? sous l'escorte d'un jeune officier anglais, qui avait pris sur lui le soin obligeant de le ramener au sein de sa famille, à l'exemple de ses trois généreux compatriotes qui, quatre ans auparavant, avaient enlevé de France et soustrait à la peine de mort l'infortuné dont le nom précède immédiatement celui du duc de Rovigo sur la liste du 24 juillet.

« A ce seul rapprochement, on voit combien les temps sont changés.....

« Si le duc a voulu venir jusqu'à Paris même,

ce n'est point pour *braver* l'autorité : tant d'orgueil n'entre pas dans l'âme d'un proscrit! Mais il a réfléchi que, s'il était arrêté, ou s'il se constituait prisonnier dans une ville frontière, sa famille en serait alarmée, qu'il serait privé de son secours et de celui de ses amis, qu'il lui serait peut-être moins facile de trouver un défenseur; il a cru enfin qu'à Paris, sous les yeux mêmes du gouvernement, au centre de l'autorité, là où son action plus puissante est aussi mieux réglée que partout ailleurs, il obtiendrait sans délai cette justice, objet de ses vœux, à laquelle il est venu fièrement confier sa tête et ses destinées.

« Combien il doit s'applaudir, messieurs, d'avoir suivi ce généreux dessein, en voyant l'équité du monarque s'empresser de lui faire indiquer le tribunal devant lequel il aurait à comparaître, et lui donner pour juges d'anciens compagnons d'armes, aussi renommés par la fermeté de leurs principes que par l'éclat de leurs belles actions!

« Ces explications étaient nécessaires, messieurs, pour faire connaître la conduite du général Savary aux yeux de ses compatriotes, et de tous ceux dont il a eu à se plaindre ou à se louer.

« Par l'arrivée du duc, l'arrêt de contumace est annulé de plein droit : il est effacé. Il ne reste plus qu'une accusation à peine soutenue, insou-

tenable en effet, et sur laquelle je regarderais même toute discussion comme superflue, si, dans la position du duc, avec le nom qu'il porte et les souvenirs qui s'y rattachent, son honneur et celui de sa famille n'exigeaient pas que j'anéantisse, comme je le puis et comme je vais le faire, jusqu'aux moindres traces des premières impressions qu'elle a pu faire naître contre lui. »

Après cet exposé, qui excite au plus haut degré l'intérêt de l'auditoire, Me Dupin passe à l'examen de l'accusation. Nous allons analyser cette partie de sa plaidoirie.

Il commence par rendre hommage à l'impartialité de M. le rapporteur. Ensuite il précise l'accusation, elle se réduit à deux chefs : le duc est accusé, 1° d'avoir entretenu avec l'île d'Elbe des correspondances criminelles, et d'avoir favorisé le retour de Napoléon; 2° de s'être emparé du pouvoir avant le 23 mars 1815.

Le premier chef est appuyé sur la lettre opposée au duc de Rovigo; mais d'une part, Me Dupin nie que cette lettre soit du duc; de l'autre, fût-elle de lui, il n'en résulterait aucune charge.

Me Dupin examine d'abord cette première question : la lettre est-elle du duc? Pour se convaincre du contraire, il suffit, dit-il, de faire attention aux circonstances suivantes :

1° Cette lettre n'a été produite qu'à la fin

d'août 1816, et cependant le duc a été proscrit le 24 juillet 1815; par conséquent, proscrit *par provision*, et en attendant les preuves.

2° Elle est sans date et sans adresse; de sorte qu'on ne peut la rattacher ni à une époque fixe ni à une personne déterminée.

3° Comment cette lettre est-elle au procès? — On prétend qu'elle a été adressée au duc d'Otrante. Mais est-ce donc lui qui l'a envoyée? Non sans doute, car cette lettre disant que Renoult a été le colporteur des communications entre l'île d'Elbe et *nous*, ce dernier mot aurait compromis le duc d'Otrante aussi bien que le duc de Rovigo. Le duc d'Otrante l'eût donc supprimée, sinon dans les cent jours, au moins depuis, lorsqu'il a changé, non de ministère, mais de maître et d'opinion; il l'eût supprimée, ne fût-ce qu'au mois de juillet, lorsqu'il contresignait l'ordonnance du 24. Mais si ce n'est pas le duc d'Otrante qui a livré la lettre, comment a-t-elle été introduite dans la procédure? Ceux qui ont pris communication du dossier de 1816 y ont lu la lettre suivante :

Etat-major de Paris, 1re *division militaire.*

« Paris, 28 août 1816.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe

une lettre entièrement écrite de la main du duc de Rovigo (Savary), et signée de lui, par laquelle il recommande au duc d'Otrante, à qui elle était adressée, le docteur Renoult, comme l'agent d'une correspondance entre l'île d'Elbe et le parti de l'usurpateur.

« Ce monument *incontestable* de la *culpabilité* de Savary servira à la fois à compléter votre instruction et à éclairer la justice du conseil sur les trames du prévenu.

« *Le général commandant la* 1re *division milit.*,

« Comte Despinois.

« *A M. Viotti, rapporteur.* »

Me Dupin fait remarquer le ton de partialité de cette lettre qui n'aurait dû être qu'une simple lettre d'envoi, et qui renferme non seulement une accusation, mais en quelque sorte une sentence, puisqu'on y parle affirmativement de la culpabilité. « Voilà, dit-il, en quels termes et sous quelle influence on a procédé en 1816 au jugement du duc de Rovigo! — Mais il y a toujours une circonstance qui reste dans l'obscurité : de qui M. le comte Despinois tenait-il cette lettre?.....

« Joignez à cela l'absence de tout souvenir de la part du duc de Rovigo d'avoir écrit une pareille

lettre, et la conviction qu'il avait de sa fausseté, et vous ne serez pas surpris qu'il ait refusé de la reconnaître.

« Mais, dira-t-on, des experts-écrivains ont constaté, dans leur rapport, que l'écriture de cette lettre était de la même main qu'une pièce de comparaison écrite par le duc, sous les yeux de M. le rapporteur.

« Ah! messieurs, la multiplicité des faux, la difficulté de les reconnaître avec certitude, et les nombreuses erreurs des hommes les plus intègres, appelés à donner leur avis en pareille matière, ont depuis long-temps fait regarder la vérification des écritures par experts comme une chose purement conjecturale, et qui n'offrait aucune certitude.

« Malgré l'appareil des mots scientifiques dont ils s'entourent, *raideur des agens moteurs, flexibilité des doigts et de l'avant-bras, aptitude générale du corps et de la main*, etc.; malgré, dis-je, ce docte mélange d'anatomie et de métaphysique, la science des vérifications d'écritures n'en est pas moins une science vaine, et nous pouvons dire hardiment de nos experts-écrivains, ce que les Romains disaient de leurs augures, qu'on ne conçoit pas comment ils peuvent se regarder sans rire. (On rit effectivement en regardant les experts.)

« Que peuvent-ils attester en effet? poursuit Me Dupin. Non pas que la pièce est de tel individu, car ils n'ont aucune certitude à cet égard; mais ils déposent uniquement sur l'état matériel de la pièce, sur la similitude ou la dissemblance des écritures et des caractères.

« Aussi un expert-écrivain qui, lassé apparemment de faire des rapports, a voulu faire des livres, Levayer de Boutigny, qui a écrit *sur la preuve par comparaison d'écritures*, parle de son art en ces termes: « Il est certain que la commune opinion de tous les docteurs est qu'il n'y a que *doute et incertitude* dans la comparaison des écritures; elle ne peut tout au plus aller qu'à former une présomption telle quelle. » Or, dit Me Dupin, ouvrez le Dictionnaire de l'Académie au mot *telle quelle*, et vous verrez qu'on l'interprète ainsi : TELLE QUELLE, *plus mauvaise que bonne.*

« D'ailleurs, à quelle époque les expertises sur les écritures ont-elles commencé à être en usage parmi nous? A une époque où la justice était rendue par des seigneurs féodaux qui ne savaient ni lire ni écrire (1) : il fallait bien alors qu'ils s'en

(1) « Lequel a déclaré ne savoir signer, attendu sa qua-« lité de gentilhomme, » portent la plupart des actes notariés passés dans les bons vieux temps féodaux. Le connétable de

rapportassent à des experts. Mais depuis que les connaissances se sont répandues, que les juges ont acquis plus d'instruction et sont devenus capables de juger par eux-mêmes ces sortes de questions, les expertises sur les comparaisons et vérifications d'écritures, quoique conservées par habitude, ont perdu de fait presque tout leur crédit.

« En effet, combien d'exemples n'avons-nous pas d'erreurs commises en cette matière, non seulement de la part des experts, mais même de la part des personnes appelées à reconnaître leur propre écriture! Combien de négocians, par exemple, ont payé comme émanés d'eux des billets que réellement ils n'avaient pas signés! Et la raison en est simple : si la différence entre les écritures était sensible, il n'y aurait pas faux, à proprement parler; car le faux ne consiste que dans l'imitation du vrai. *Nihil aliud est falsitas, nisi veritatis imitatio*, dit la loi romaine. Or, cette imitation va souvent jusqu'à la perfection.

« La loi, en pareil cas, ne s'en rapporte pas aux experts; elle remet le tout à la prudence du juge. Il ne faut donc voir qu'une chose dans le rapport dont il s'agit, une grande identité entre l'écriture de la lettre et celle du duc; et, du reste,

Montmorency lui-même, quoique d'ailleurs grand capitaine, ne savait pas écrire, disent nos historiens.

il faut examiner si les circonstances de la cause viennent confirmer ou détruire l'induction qu'on voudrait d'abord tirer de cette similitude.

« Or, rappelez-vous maintenant toutes les remarques que j'ai déjà faites sur la lettre attribuée au duc, et joignez-y celles-ci : 1° la lettre est une réponse, où est la demande? Si le duc a eu l'imprudence d'accorder une recommandation en ces termes, il n'aura pas vu de danger à garder la pétition. 2° La lettre est une recommandation, où est l'homme recommandé? M. Renoult nie l'avoir ni demandée, ni obtenue; on n'a pu, dans le temps, lui prouver le contraire, et il vient de vous reproduire les raisons avec lesquelles il s'est défendu. D'abord la place était supprimée, et il savait avec certitude qu'on ne la rétablirait pas. Ensuite comment le mot *colporteur* pourrait-il s'appliquer à lui? il n'a pas quitté Paris depuis 1811, et en sa qualité de médecin de la préfecture de police, il ne s'est pas passé un seul jour sans que, pour raison de son service, il n'ait donné sa signature sur les registres de cette administration. Ainsi le contenu de la pièce serait faux; donc la pièce elle-même est fausse.

« Mais qui donc aurait commis ce faux?

« Messieurs, s'il était besoin pour la défense du duc de remonter à la source..... il ne serait pas impossible peut-être d'en découvrir l'auteur.

Rappelons-nous seulement que cette lettre n'a été introduite au procès qu'un an après la proscription du duc, et seulement à l'époque de son jugement par contumace, en 1816.....

« Mais nous pouvons nous passer de toutes recherches à cet égard, parce qu'il est suffisamment démontré que la pièce n'est pas du duc, et parce que, fût-elle de sa main, il n'en résulterait rien contre lui.

« En effet, cette lettre parle de communications avec l'île d'Elbe : mais toute espèce de communications n'était pas défendue avec cette île. Il y avait une poste française qui faisait le service. Il faudrait donc examiner si ces communications étaient innocentes ou criminelles?

« Ici ce serait à l'accusateur à prouver; or, non seulement il ne prouve pas, mais il n'articule aucun fait, et M. le rapporteur, avec cette probité d'opinion et cette impartialité dont il a fait preuve devant vous, convient qu'il n'a aucun document sur ce point.

« D'ailleurs il suffit d'examiner quelle a été la conduite de M. le duc de Rovigo, pour se convaincre qu'il n'a eu aucune communication avec l'île d'Elbe. Il vivait à la campagne, retiré, ne recevant presque personne; il était l'objet d'une surveillance active, et en même temps facile, puisqu'il habitait une terre isolée. Qu'on interroge

les rapports de police dont il a pu être l'objet, et l'on verra si ses relations étaient suspectes. — Qui eût-il employé? Ses anciens agens de police ou ses anciens gendarmes? Un seul est-il venu chez lui.....? — Si le duc eût contribué au retour, lorsqu'il fut inquiété en mars, il eût fui du côté de Napoléon, et précisément il a fui du côté opposé.

« Après l'arrivée de Napoléon, s'il est allé le voir, ce n'est qu'après avoir reçu, comme tous les grands personnages de la capitale et tous les anciens chefs de l'administration, l'invitation de se rendre aux Tuileries. Et en résultat, quelle faveur, quelle si grande place a-t-il obtenue, qu'on puisse regarder comme la récompense de services rendus au prisonnier de l'île d'Elbe? Un poste fort inférieur à celui qu'il occupait auparavant.

« Ceci nous conduit à examiner le second chef. Mais sur le premier, il est constant que la lettre n'est pas du duc; et fût-elle de lui, il n'est pas prouvé que les communications dont elle parle fussent criminelles.

« Le premier chef d'accusation est donc tout-à-fait sans fondement.

« Passons au second. Le duc s'est-il emparé du pouvoir avant le 23 mars 1815? »

Ici Me Dupin entame une discussion préliminaire

naire sur l'ordonnance du 24 juillet 1815. Ce n'est pas, dit-il, une loi pénale; elle ne définit pas les délits, elle n'inflige pas de peines, elle n'a trait qu'à la mise en jugement: c'est une ordonnance du genre de celles qu'on appelait autrefois *lettres excitatives de juridiction.*

Voyons ce que porte l'article 1er: « Les généraux et officiers qui ont trahi le roi avant le 23 mars, ou qui ont attaqué la France et le gouvernement à main armée, et ceux qui par violence se sont emparés du pouvoir, seront arrêtés et traduits devant les conseils de guerre compétens. »

Me Dupin examine ensuite si M. le duc de Rovigo est dans les termes de sa disposition. Non, dit-il, le duc de Rovigo n'a pas trahi le roi. Qu'est-ce que trahir? Ce mot n'est pas difficile à définir devant un tribunal composé de guerriers français. Trahir, c'est tourner contre quelqu'un un pouvoir qu'on n'a reçu de lui que pour le défendre ou le protéger. Un commandant trahit, par exemple, lorsqu'il livre à l'ennemi une ville qu'il était chargé de défendre au prix de son sang. Mais le duc de Rovigo n'avait aucune mission, aucune place, aucune autorité; il n'a donc pas tourné contre le roi un pouvoir qu'il tînt du roi; il n'a donc pas trahi le roi.

A-t-il été *rebelle?* Sans doute, il mériterait ce nom, si, comme le dit l'ordonnance, il eût at-

taqué la France et le gouvernement *à main armée;* mais il n'est pas même accusé de ce fait, je n'ai donc pas à l'en justifier.

S'est-il du moins emparé du pouvoir?

Me Dupin fait remarquer ici que la question est complexe, et que, pour être dans les termes de l'ordonnance, il faut la diviser en trois :

1° Le duc s'est-il *emparé* du pouvoir?

2° S'en est-il emparé *par violence?*

3° S'en est-il emparé *avant le* 23 *mars* 1815?

Une seule de ces circonstances manquant, l'ordonnance est inapplicable; à plus forte raison, si elles manquent toutes trois.

Et d'abord, qu'est-ce que s'emparer du pouvoir dans le sens de l'art. 1er? C'est, par exemple, aller, à la tête d'une troupe d'hommes armés, envahir une mairie, une préfecture, une administration quelconque; mais il en est autrement de ceux qui ont reçu un pouvoir qu'ils ne recherchaient pas, et qui ne l'ont reçu qu'à leur corps défendant.

Ainsi, pour appliquer cette distinction au duc de Rovigo, si le 20 mars il se fût transporté au ministère de la police avec un piquet de gendarmerie; qu'il eût chassé le titulaire royal et repris ses anciennes fonctions, il serait dans le cas prévu par l'ordonnance du 24 juillet.

Mais il a précisément fait tout le contraire.

Le 20 mars au matin, les ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche, le supposant apparemment réintégré de plein droit dans ses fonctions, parce que l'empereur avait couché à Fontainebleau, et qu'on l'attendait à Paris, s'adressèrent au duc de Rovigo comme ministre de la police générale, pour avoir des passe-ports; il leur répondit qu'il était sans caractère, et qu'ils devaient s'adresser à M. Dandré, ministre du roi, près duquel ils étaient accrédités.

Les employés de la préfecture, craignant de se compromettre, s'ils agissaient de leur chef, vinrent prier M. le duc de Rovigo de leur donner des ordres, alléguant que la police de Paris exigeait une activité non interrompue et une action de toutes les heures, de tous les instans; il leur dit: *Faites comme si le préfet était absent, mort ou malade.*

Quant à l'inspection de la gendarmerie, même raisonnement. Si le duc de Rovigo se fût transporté à l'hôtel de M. le maréchal Moncey, qu'il eût envahi ses bureaux, qu'il s'en fût emparé par violence, il serait coupable.

Mais il a tenu une conduite tout opposée.

Il ne s'empare pas du pouvoir, on le lui défère.

Un décret le nomme; le ministre de la guerre lui enjoint d'obéir.

Loin de céder avec empressement, le duc résiste.

Le 21, il envoie M. le colonel Lagorce chez M. le maréchal Moncey pour le prier de rester à un poste qu'il a si dignement rempli; le lendemain 22, il y va lui-même pour réitérer ses instances. Le même jour 22, à neuf heures du soir, madame la duchesse, qui ce jour-là avait dîné aux Tuileries, remet après dîner, à Napoléon, la démission de son mari. Est-ce là, je le demande, s'emparer du pouvoir? Est-ce là surtout s'en emparer avec *violence*?

Mais il est une dernière circonstance. Il faudrait, en tout cas, que le duc s'en fût emparé *avant* le 23 mars. Eh bien! fixons-nous sur les époques, et nous verrons que cette troisième circonstance manque encore.

On oppose le décret de nomination du 20 mars. Ce décret aurait pu être du 15, du 10 ou du 1^er^ mars, qu'importe? C'est là le fait de celui qui nomme, tandis qu'il s'agit, dans l'accusation, du fait de celui qu'on suppose avoir accepté.

Or, ce n'est que le 21 que Napoléon a dit au duc: *Je vous ai nommé*, etc. Ce jour-là, le duc n'a point accepté; le 22, à quatre heures, il insistait encore auprès de M. le maréchal Moncey pour l'engager à rester; à neuf heures du soir, le même jour, il était en état de démission. Il

acceptera plus tard; eh! qu'importe? Toujours sera-t-il vrai qu'il n'aura pas accepté *avant* le 23 mars, comme le veut l'ordonnance, mais seulement *après*.

D'ailleurs, il ne s'agit pas de la *simple acceptation* de fonctions. Autrement il faudrait faire le procès à tous les fonctionnaires des cent jours, et le nombre des coupables serait grand, car je ne sache pas qu'une place soit restée vacante à cette époque-là; mais il s'agit de *l'emparement du pouvoir* et de son exercice.

Or, il est de fait que M. le duc de Rovigo n'a exercé aucune fonction à l'hôtel Moncey; il n'a pris possession que rue Cérutti, où les bureaux n'ont été transportés que le 23 et le 24. M. Yvert, chef de ces bureaux, vous a assuré que le duc n'a pu donner des signatures que le 25.

D'ailleurs, où sont les actes de son administration qu'on pourrait lui opposer antérieurement à cette époque? Il n'en existe aucun. Le changement d'inspecteur-général a entraîné des changemens secondaires. Or, qu'on interroge ceux qui à cette époque ont pu être atteints par des destitutions ou des changemens de destination; il n'en est pas un qui se soit trouvé dans ce cas avant le 25 (1).

(1) M. le président du conseil était dans ce cas; il avait été remplacé le 25.

Dans la première procédure, on avait parlé d'un ordre du jour rédigé le 23; mais outre que cette date est déjà hors les termes de l'ordonnance, il a été vérifié sur le registre de l'imprimeur que cet ordre du jour n'a été achevé d'imprimer que le 24; il n'a donc pu être expédié que le 25.

Enfin on a objecté au général Savary qu'il avait été payé de son traitement, à compter du 20 mars. Mais il a répondu lui-même que l'usage constant dans le militaire était de payer les officiers du jour de leur nomination, et non du jour de leur entrée en fonctions.

Après avoir ainsi détruit successivement toutes les charges, Me Dupin se résume, et il conclut de toute sa discussion, 1° que M. le duc de Rovigo n'a pas entretenu de correspondance criminelle avec l'île d'Elbe; 2° qu'il ne s'est pas emparé du pouvoir, qu'il ne s'en est pas emparé par violence, qu'enfin il ne s'en est pas emparé avant le 23 mars.

Tout à coup il s'arrête à cette dernière circonstance. Eh quoi! dit-il, n'est-il pas de principe que la loi doit avertir avant que de frapper? *Moneat priusquàm feriat*, dit Bacon; une loi pénale surtout doit toujours précéder le délit, et ici c'est le 24 juillet 1815 qu'on défend de s'emparer du pouvoir avant le 23 mars précédent!

Voyez un peu, dit Me Dupin, l'arbitraire qui en résulte. Le roi a quitté Lille le 23, et ce jour-là, lorsqu'à peine le roi a franchi le seuil de la frontière, lorsqu'il était encore en vue, une main audacieuse aurait pu avec impunité précipiter l'étendard royal et le remplacer par un autre; et la veille, ceux qui sur le rivage de Cannes, envahi et occupé à cette époque depuis vingt-deux jours, auraient accepté des fonctions, seraient trouvés coupables!

Mais à quoi m'arrêté-je, messieurs? dit Me Dupin en finissant; vous vous éleverez à d'autres considérations. Vous n'êtes pas seulement juges, avant tout vous êtes jurés : tout peut et doit entrer dans la balance de vos déterminations. Eh bien! daignez m'écouter.

S'il est vrai que, dans les premiers temps de son établissement ou de son rétablissement, un gouvernement ne puisse être affermi que par des actes de rigueur, au moins on m'accordera que de tels actes sont susperflus et même dangereux, quand rien ne menace plus son existence.

Ne parlons plus de 1816..... Aujourd'hui on est las, fatigué, rassasié; on ne demande, on ne veut que le repos; chacun se dit et répète aux autres:

Eh quoi! toujours du sang et toujours des supplices!

Remarquez d'ailleurs quelle bizarre différence entre le sort des hommes qui ont couru les mêmes chances et mérité qu'on portât d'eux le même jugement!

Le duc de Rovigo est accusé d'avoir recommandé le docteur Renoult pour une cause qui, si elle avait réellement existé, accuserait principalement ce docteur, et pourtant celui-ci a été trouvé innocent, même en 1816. Condamnera-t-on pour le même fait le duc de Rovigo en 1819?

Ce duc est accusé pour avoir accepté un pouvoir que lui a déféré le prince d'Eckmühl:

Quand le bras a failli, l'on en punit la tête.

Ici, au contraire, M. le duc de Rovigo a été condamné à mort pour avoir obéi, et celui qui a donné l'ordre est prince, pair et maréchal, et digne de l'être en effet.

Messieurs, au nom de la patrie, entendez le cri de la France, ou plutôt écoutez le cri de votre propre cœur: écoutez cette inspiration qui ne trompe jamais. Tout vous dit: Plus de sang, plus de supplices, plus de vengeances, plus de réactions, plus de haines; *union et oubli.*

Général, oubliez vos malheurs; ne vous souvenez que de la justice qui va vous être rendue; cherchez désormais dans les douceurs de la vie privée, au sein d'une famille qui vous adore et

que vous chérissez, un dédommagement aux disgrâces que vous avez éprouvées dans votre vie politique.

Quant à moi, messieurs, puisque la Providence a permis que je défendisse le premier et le dernier des noms inscrits sur une liste fatale, puisse la voix unanime qui acquittera celui-ci consoler les mânes de l'autre! puissé-je voir aujourd'hui le terme de tant de funestes procès, et désormais n'avoir plus occasion de prêter le secours de ma toge à ces braves qui pendant si long-temps prêtèrent à la patrie l'héroïque appui de leur vaillante épée!

Après trois quarts d'heure de délibération, le conseil a déclaré, à l'unanimité des voix, que M. le duc de Rovigo n'était pas coupable, et ordonné qu'il serait mis sur-le-champ en liberté.

CHAPITRE ADDITIONNEL.

Le général Kellermann revendique pour lui seul la gloire de la journée de Marengo. — Sa lettre. — Brochure anonyme. — Mes observations. — Le 9e léger. — Le général Desaix. — L'état-major autrichien adjuge à chacun sa véritable part de gloire.

J'AVAIS, comme je l'ai déjà dit, écrit ces Mémoires pendant ma détention à Malte, et mon séjour à Smyrne, où je les ai terminés. Venu en Angleterre en 1819 dans l'intention de repasser en France, j'eus connaissance des réclamations qui s'étaient élevées au sujet de la bataille de Marengo. Elles me parurent si étranges qu'il ne me vint pas dans l'esprit que le général Kellermann pût les avoir faites. Je les attribuai à la ferveur de quelque ami maladroit, et me bornai à ajouter au récit de cette grande journée les réflexions qui la terminent. Elles ne contestent ni le mérite ni l'à-propos de la charge, et laissent au général une

assez belle part de gloire pour qu'il en soit satisfait. Cependant elles ont déplu; *un ami de la vérité* s'est soulevé contre elles et leur a opposé des insinuations, des faits que je ne pouvais laisser sans réponse. J'ai dû rassembler mes souvenirs; mais l'anonyme m'avait prévenu qu'ils n'étaient pas sûrs: j'ai fouillé les documens. Quelle n'a pas été ma surprise, en parcourant la *Bibliothèque historique*, de voir que je m'étais mépris, que ce n'étaient pas les amis du général Kellermann, mais le général lui-même qui revendiquait l'honneur de la victoire de Marengo!

«Monsieur, écrivait-il au directeur de ce recueil, à la date du 8 octobre 1818, j'ai lu dans un des numéros de votre troisième volume un article sur un monument élevé à Marseille au général Desaix. J'y vois que vous partagez une erreur commune aujourd'hui sur la dernière circonstance de sa vie, propagée et accréditée par celui dont l'ambition et la jalousie s'accommodaient mieux de la gloire des morts que de celle des vivans.

« Cet article dit que le général Desaix acheta par le sacrifice de sa vie le gain de la bataille de Marengo.

« A Dieu ne plaise que je veuille diminuer la gloire de cet illustre guerrier, de ce citoyen vertueux! mais il s'en est fait une assez abondante

moisson, sans qu'il soit besoin d'en dérober aux autres pour augmenter la sienne. S'il eût vécu, il avait l'âme trop noble pour le souffrir et pour ne pas rendre justice à qui elle était due. S'il eût vécu, il eût repoussé une gloire qui ne lui appartenait pas. Il l'eût restituée à qui elle appartenait *uniquement, exclusivement,* et le fait est que le général Desaix n'eut *aucune part à la circonstance décisive qui ramena la victoire sous nos drapeaux dans la journée de Marengo.*

« Vous en jugerez par ce court exposé :

« L'armée française était composée, au commencement de l'affaire, des corps des lieutenans-généraux Lannes et Victor. Epuisée d'hommes, de munitions, d'artillerie, elle fut obligée, vers midi, de cesser le combat et d'abandonner le champ de bataille. Ses bataillons à moitié détruits se retirent à travers la plaine, sous la protection de la brigade de cavalerie du général de brigade Kellermann fils, et grâce à la lenteur avec laquelle l'armée autrichienne déboucha des marais de la Bormida, et à la fausse direction qu'a prise son immense cavalerie, ces débris épars se mirent à couvert derrière le corps de Desaix.

« Le premier consul, fier du succès de l'affaire de Montebello, croyait marcher à une chasse plutôt qu'à un combat à mort, et avait jeté vers

Novi ce corps, si on doit lui donner ce nom, pour couper à l'ennemi que l'on croyait en fuite la retraite sur Gênes. Desaix fut rappelé en toute hâte; il venait de s'établir à la position près San-Juliano, à la gauche de la route de Tortone à Alexandrie, lorsque la brigade de cavalerie du général Kellermann y arriva. Il y trouva l'aide-de-camp Savary qui l'attendait; il lui annonça qu'on allait recommencer le combat, et lui remit l'ordre du premier consul, d'appuyer l'attaque du général Desaix.

« Il restait au général Kellermann quatre cents chevaux, des 2e et 20e régimens de cavalerie, fatigués de huit heures de combat et de charges réitérées. Braves régimens, vous n'étiez pas plus nombreux que les soldats de Léonidas; vous fûtes plus heureux, la patrie vous dut son salut alors : les noms de chacun des braves dont vous étiez composés eussent dû passer à la postérité.

« Ce fut donc avec le corps de Desaix, fort de trois à quatre mille hommes d'infanterie au plus, et de quatre cents chevaux du général Kellermann, que l'on osa réengager le combat. Cette poignée de combattans se reporta en avant, tandis que l'armée autrichienne en masse marchait à une victoire qu'elle devait croire certaine.

« Les deux corps s'abordent, une décharge d'artillerie se fait entendre, Desaix est blessé mor-

tellement; mais les forces étaient trop inégales. Les restes de l'armée française aussi imprudemment risqués ne peuvent soutenir le choc; tout est entraîné, tout prend la fuite. Masqué par les vignes, le général Kellermann observe rapidement le désordre des siens et le désordre des ennemis, qui s'abandonnent imprudemment sur les fuyards. Dans cet instant désespéré, ne consultant que le courage de ses compagnons, il se jette à corps perdu au milieu des Autrichiens, qu'il surprend sans feu dans leurs armes et dans le désordre de la victoire, six mille grenadiers sont foulés sous les pieds des chevaux ou mettent bas les armes en un instant. Le gros de l'armée ennemie frappé d'épouvante, et croyant avoir à faire à un renfort inattendu, fuit en désordre vers la Bormida, et nous abandonna une victoire qu'elle pouvait encore nous disputer.

« Le faible corps du général Kellermann se trouva seul, pendant quelque temps, au milieu des deux armées, et celle du premier consul était dans un tel état d'anéantissement et de confusion, qu'on ne put réunir assez de troupes pour achever la destruction de l'ennemi.

« Cependant le général autrichien s'avoua vaincu, et le lendemain, il fit proposer une capitulation qui nous rendait l'Italie.

« Tel est l'exposé véridique de la circonstance

décisive de la bataille; assez de témoins oculaires existent encore pour l'attester, et nul ne pourrait le contester.

« Desaix était donc mort, et les troupes en fuite, quand le général Kellermann se précipita au milieu des ennemis et leur arracha la victoire. Elle est à lui et aux braves qui se dévouèrent avec lui. Et si le général en chef de l'armée française, pour se dispenser de la reconnaissance envers celui qui venait (sans le vouloir, il est vrai) de lui mettre la couronne sur la tête, dissimula des services rendus à la patrie plus qu'à lui; s'il crut de son intérêt d'en détourner la gloire sur un guerrier mort; si le général Kellermann persévéra dans un modeste silence, et se contenta, jusqu'à présent, de l'opinion de ses camarades, il est de son devoir de le rompre et de rétablir la vérité sur un fait d'armes mémorable et inoui, aujourd'hui que l'on affecte d'en former le plus beau fleuron de la couronne du général Desaix.

« Ce n'est pas que je vous demande de publier cette lettre, car que sert aujourd'hui de rappeler des victoires dont un insensé a fait évanouir tous les résultats? La bataille de Marengo est aussi loin de nous que celles de Zama et de Pharsale.

Mais je vous invite à rectifier, quand l'occasion s'en présentera, ce que vous avez avancé

d'erroné sur ce point, et rendre à chacun ce qui lui appartient.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le lieutenant-général,

« KELLERMANN. »

La brochure de *l'ami de la vérité* n'est guère qu'une longue paraphrase de la lettre du général (1). Elle a sur celle-ci l'avantage de l'ex-

(1) Le duc de Rovigo vient de faire paraître de nouveaux Mémoires pour servir à l'*Histoire de Napoléon*. Dès les premières pages de cette nouvelle production, on a pu reconnaître que ses souvenirs n'étaient pas très sûrs, et lorsqu'on est arrivé au récit de la bataille de Marengo et à la charge exécutée par le général Kellermann, cette remarque a reçu particulièrement son application.

On y lit, page 279, cette singulière phrase :

« Depuis la chute du gouvernement impérial, de prétendus amis du général Kellermann ont réclamé en son nom l'honneur d'avoir improvisé cette charge. Cette prétention est trop forte et sûrement étrangère à ce général, dont la part de gloire est assez belle pour en être satisfait. »

L'auteur de la réfutation ajoute :

« Ces réflexions, outre qu'elles sont peu obligeantes pour le général Kellermann, ne sont point conformes à la vérité. Ce n'est point d'aujourd'hui que certaines personnes lui ont disputé le mérite de l'inspiration d'un fait d'armes qui tient tellement du prodige, qu'il l'attribuerait bien plus à sa fortune qu'à lui-même.

pression et des sentimens. Cette différence s'explique, mais n'en mérite pas moins d'être

On a déjà revendiqué pour lui, comme on est forcé de le faire aujourd'hui, une aussi légitime, une aussi incontestable propriété; car pourquoi se contenterait-il de la part à laquelle le duc de Rovigo prétend de nouveau le réduire, quand il a droit à la totalité?

On ne balance pas à l'affirmer, la propriété d'inspiration de la charge de cavalerie qui, dans cette journée, a, non pas décidé, mais ramené la victoire sous nos drapeaux, appartient au général Kellermann; quant à la gloire de l'exécution, elle lui est commune avec le petit nombre de braves qui tous, sans exception, se sont précipités à sa voix au milieu des ennemis.

Si cette inspiration n'est pas à lui, à qui donc est-elle? Nul jusqu'ici ne s'est hasardé à la revendiquer explicitement, pas même le premier consul. Si l'aide-de-camp Savary d'alors avait cette prétention pour lui-même, elle serait plus que forte. On ne lui fera pas le tort de la lui prêter; il y avait trop de distance entre lui et ce général, quelque jeune qu'il fût, pour prétendre à le diriger. Si le duc de Rovigo a écrit dans l'intérêt du premier consul, que ne le dit-il, et que ne le prouve-t-il? Il se contente de l'insinuer; il enveloppe la vérité de nuages; il donne à entendre, page 277, qu'il n'aurait quitté le général Kellermann qu'après la dispersion de la colonne hongroise. On le déclare positivement: M. Savary n'a eu aucune connaissance personnelle du fait; il n'était point près du général Kellermann quand celui-ci s'élança au secours de ses camarades, comme on se jette à l'eau, d'instinct, pour sauver son semblable qui se noie. La fortune lui présenta l'occasion, il la prit aux

remarquée. Je reviendrai tout à l'heure à cet ami discret qui reste dans l'ombre pour ne pas compromettre l'objet de ses affections. Je réponds d'abord à celui dont il s'est si mal à propos constitué le défenseur. C'est avec douleur, je l'avoue, que j'exhume une pièce dictée par le malheur des temps. Mais elle attaque deux hommes dont je dois garder la mémoire, c'est un devoir de la discuter. Je passe aux allégations qu'elle contient :

Desaix ne prit aucune part à la circonstance décisive qui ramena la victoire sous nos drapeaux.

L'état-major autrichien répondra tout à l'heure

cheveux ; cinq minutes plus tôt ou plus tard, l'à-propos eût été manqué.

On ne fera pas à la mémoire du premier consul l'injure de supposer que le duc de Rovigo se soit ici rendu l'interprète de ses sentimens secrets, ce serait lui prêter une faiblesse dont sa supériorité bien établie devrait l'exempter.

Celui qui à vingt-six ans avait débuté par la campagne d'Italie de 96, qui avait fait la conquête de l'Égypte, qui avait été porté par les bras des Français de Fréjus à Paris, qui avait conçu, exécuté le passage prodigieux du Saint-Bernard, et imaginé d'aller, pour ainsi dire, retenir Mélas par la basque de son habit, l'arracher de la France où il allait pénétrer et le forcer à combattre pour son propre salut ; celui-là, dis-je, avait-il besoin de quelques lauriers de plus, lui qui était si riche d'ailleurs d'une gloire vierge et pure

à cette imprudente assertion, bornons-nous à remarquer l'artifice avec lequel elle est énoncée. Sans doute, Desaix ne prit aucune part à la charge de cavalerie qui culbuta les grenadiers hongrois, mais est-ce là toute la circonstance decisive? L'apparition d'une colonne intacte, qui débouche sur le champ de bataille au moment où les corps se débandent, qui rallie, couvre nos débris, n'a-t-elle rien de décisif? Et qu'aurait fait le général Kellermann, qui avoue s'être mis en mouvement pour appuyer le général Desaix, si celui-ci n'eût pas en quelque sorte deviné où se décidait

encore? et la gloire d'une bataille n'est-elle pas en définitif toujours pour le général en chef?

Après le succès, le vainqueur est maître d'arranger sa bataille comme il lui convient. Une déroute, il l'appellera un changement de front; il n'avouera de faute que celle qu'il se donne le mérite d'avoir réparée, quoique souvent il ne le doive qu'au hasard. La vérité est, ainsi que l'avoue le duc de Rovigo lui-même, que Napoléon ne comptait pas sur une bataille.

En effet, il croyait l'ennemi plus occupé de lui échapper que de le combattre. Plein de cette idée, il avait jeté Desaix sur Novi pour couper le chemin de Gerres, et laissant même une partie de ses troupes en arrière, il pressait Mélas avec moins de vingt mille hommes, douze pièces de canon et un approvisionnement de combat incomplet. Celui-ci, à peine entamé par l'affaire de Castigio, fit subitement volte-face, et la bataille de Marengo eut lieu.

l'action, s'il n'eût pas suspendu sa marche, et ne se fût, au risque des conséquences personnelles que cette halte pouvait avoir, tenu en mesure de venir prendre part à la lutte qui s'était engagée sur les bords de la Bormida? Comment eût été entreprise cette nouvelle attaque dont le général Kellermann réclame la gloire, si le modeste vainqueur de Sédiman, s'attachant à l'exécution littérale de l'ordre qu'il avait reçu de marcher sur Novi, n'eût pas arrêté sa division, aussitôt qu'il eut entendu l'artillerie qui tonnait à Marengo?

L'inspiration est là : c'est la halte, le mouvement rétrograde qui décida de la journée. Si le premier consul eût été accessible aux passions qu'on lui prête, il eût été bien mal-habile d'ajouter à la gloire d'un guerrier célèbre, au lieu de concentrer le mérite de l'action sur un officier de distinction, sans doute, mais qui était encore à son début. Au reste, le monument érigé au grand Saint-Bernard atteste comment le premier consul récompensait, et comment il était jaloux.

Le premier consul croyait marcher à une partie de chasse. Est-ce un officier-général, un homme qui compte de beaux faits qui s'exprime ainsi? Quoi! le premier consul n'avait tiré des troupes du fond de la Bretagne; il ne les avait dirigées à marches forcées sur l'Italie qu'avec l'insouciance que l'on met à combiner une partie de chasse!

Cela se détruit de soi-même, il est inutile d'insister.

J'y trouvai l'aide-de-camp Savary. C'est une erreur : Kellermann ne me trouva pas; il était en bataille de pied ferme lorsque je le joignis pour lui faire connaître ce qui allait s'entreprendre, et dont le général Desaix devait être le principal acteur. C'est moi qui appris à Kellermann (que nous n'avions pas vu depuis notre départ pour l'Égypte), que le général Desaix était là; je lui indiquai la position qu'il occupait, car du point où était Kellermann, il ne pouvait pas la voir : or, quand le général Desaix me dépêcha près du premier consul, il n'y avait pas plus de deux cents pas entre le 9^{me} léger, qui formait sa première ligne, et la colonne autrichienne qui venait de s'arrêter. Le moindre mouvement de l'une ou de l'autre part devait amener un choc; du moins le général Desaix le jugeait ainsi, puisqu'il m'envoyait demander au premier consul de le faire appuyer, attendu qu'il était obligé d'attaquer brusquement lui-même, s'il ne voulait pas être enfoncé.

Le danger pressait et les minutes étaient comptées, c'est pourquoi le général Bonaparte me chargea d'aller faire connaître à Kellermann la gravité de la situation et lui indiquer en même temps le point par lequel le général Desaix allait

se présenter sur une scène où Kellermann était depuis le matin, et où il se trouvait presque seul dans ce moment-là.

Le premier consul avait près de lui ses propres aides-de-camp, mais j'avais vu les choses que j'allais rendre, il préféra se servir de moi.

Or, connaissant, pour l'avoir vue, la position du général Desaix, au moment de mon départ; chargé par le premier consul d'un ordre aussi important que celui que j'avais à transmettre à Kellermann, tombe-t-il sous le sens que j'aie été attendre le général sur un point où il pouvait ne pas venir? Cette supposition est par trop invraisemblable. Il n'en est pas d'ailleurs ainsi: je n'attendis point le général Kellermann; j'allai le joindre au point que le premier consul lui-même m'indiquait du doigt. Je lui transmis l'ordre dont j'étais chargé, et j'avais à peine achevé de le faire, que l'attaque du général Desaix commença. Cela s'explique; car, comme on peut se le rappeler, le premier consul, en me donnant mon instruction pour Kellermann, envoya un autre officier porter au général Desaix l'ordre de marcher aux Autrichiens. Tout cela se passa en quelques minutes, et Kellermann, qui veut avoir eu la pensée de la charge, n'eut pas même le temps de la réflexion.

Les restes de l'armée française ne peuvent sou-

tenir le choc; tout est entraîné, tout prend la fuite. La fuite! c'est la première fois que j'entends articuler un fait semblable. Sans doute, je n'ai pas droit de la nier positivement, puisque le général Kellermann l'atteste, et que j'étais occupé à lui transmettre l'ordre du premier consul, au moment où elle est censée avoir eu lieu; mais du point où il se trouvait avec sa troupe, nous ne pouvions ni l'un ni l'autre apercevoir la division Desaix. Ce n'est donc que sur ouï-dire qu'il émet une assertion si grave; dès-lors il est permis de douter qu'elle soit exacte.

La première ligne du général Desaix était composée du 9^me^ léger, un des régimens les plus redoutables de l'armée, que commandait le colonel La Bassée, qui existe encore. Ce régiment et son chef étaient accoutumés à attacher leur nom à tous les champs de bataille sur lesquels ils combattaient. Jamais on ne les vit hésiter à la vue du péril, et je puis attester que, m'avançant après la charge de Kellermann à la rencontre de la division qui débouchait sur la gauche de San-Juliano, je vis en tête le 9^me^ léger, qui certes n'avait pas l'air d'un régiment qu'on venait d'enfoncer.

Une autre chose encore rend l'inculpation invraisemblable. Le premier consul savait sûrement tous les incidens de la journée; les rapports n'a-

vaient dû lui laisser ignorer ni les actes de faiblesse ni les traits de courage qui avaient marqué les vicissitudes de l'action. Cependant il félicita le 9me léger sur sa conduite, lui décerna même le titre d'*incomparable;* or, l'on sait que, quelque disposé qu'il fût à distribuer l'éloge, il ne le prodiguait pas.

Si ces considérations étaient jugées insuffisantes, j'invoquerais un témoignage que sans doute le général Kellermann ne récuserait pas, car personne ne doit mieux savoir que les Autrichiens qui d'eux ou de nous a été rompu. Or voici comment s'exprime la relation publiée par l'état-major de l'armée battue; j'ai regret qu'un officier-général français m'ait mis dans le cas de lui opposer une citation semblable, mais les Autrichiens ont fait justice de son accusation : ce n'est pas ma faute si les peuples que nous avons si long-temps vaincus sont plus justes envers nos soldats que quelques-uns des chefs qui les ont conduits.

« Le corps de Lannes et la division Monnier, dit « la relation autrichienne, prirent position à la « droite du général Desaix, au-delà du corps du gé- « néral Vior; vint ensuite la dictvision Boudet, qui « fut placée sur deux lignes devant San-Juliano. « La première ligne s'étendait sur un terrain cou- « vert de vignes et d'arbres : douze pièces de ca-

« non protégeaient sa droite, et la brigade de cava-
« lerie du général Kellermann appuyait sa gauche.

« Le général Zach n'eut pas plus tôt débouché
« par les hauteurs de Casina-Grossa, qu'il déploya
« son avant-garde sur deux lignes. La première
« était composée de trois bataillons du régiment
« de Michel-Wallis, qui avaient sur leur gauche le
« régiment de dragons Lichtenstein, et la deu-
« xième ligne de la brigade des grenadiers Lat-
« termann. Le mouvement offensif vers San-Ju-
« liano continua au son de la musique. Déjà l'a-
« vant-garde avait atteint les vignes, lorsque le
« régiment de Wallis fut accueilli par une forte
« canonnade et par un feu de mousqueterie des
« plus vifs. *Il fut repoussé, et se replia sur la*
« *deuxième ligne, qui tint ferme et s'ouvrit pour*
« *laisser passer les fuyards.* Elle se reforma aus-
« sitôt qu'ils furent écoulés, et répondit au feu de
« l'ennemi en avançant lentement. En même
« temps, on dirigea le feu de deux batteries sur la
« position des Français à San-Juliano. Le régiment
« de Wallis se rallia pendant cette manœuvre, et
« se porta de nouveau au-devant de l'ennemi.

« Bonaparte découvrit alors la cavalerie de l'aile
« gauche autrichienne, qui lui donna de l'inquié-
« tude pour ses pièces. Il ordonna en conséquence
« au général Kellermann d'exécuter une charge
« par l'aile droite de la division Boudet; ce mouve-

« ment se fit au trot en passant entre les deux li-
« gnes. *Le général Desaix, à la tête de la 9^me^ demi-*
« *brigade légère, déboucha avec impétuosité des*
« *enclos de vignes, et se jeta tête baissée au milieu*
« *des bataillons autrichiens; le reste de la division*
« *Boudet suivit ce mouvement.* Les débris des divi-
« sions Lannes et Monnier prirent aussi part au
« combat.

« *L'audace et la vigueur de cette attaque ébran-*
« *lent les Autrichiens; leurs batteries se portent*
« *rapidement en arrière pour ne pas tomber dans*
« *les mains des assaillans; l'avant-garde com-*
« *mence à plier.* C'est dans ce moment critique
« que le général Desaix tombe de cheval, frappé
« à mort par une balle.

« *Les Français, transportés de rage, pénètrent*
« *dans la première ligne de l'avant-garde autri-*
« *chienne, et la font rétrograder.* Toutefois le gé-
« néral Zach réussit avec ses grenadiers à arrêter
« leurs progrès; mais le général Kellermann dé-
« bouche avec sa cavalerie. Le régiment de dra-
« gons Lichtenstein ne peut résister à sa supério-
« rité; il n'attend pas même la charge, et se replie
« sur la cavalerie autrichienne, qui se trouve à la
« tête de la colonne principale. Kellermann fait
« poursuivre ce régiment par une partie de sa bri-
« gade, enveloppe avec le reste les huit bataillons
« de l'avant-garde, et les pénètre de toutes parts.

« Cette attaque inopinée et exécutée avec une « surprenante célérité met en désordre l'infante- « rie autrichienne, la disperse, et lui coûte une « foule de fantassins qui tombent sous le tran- « chant du sabre, etc. »

Cette citation est un peu longue, mais elle retrace parfaitement la marche et les progrès de l'action. Elle fait connaître le point auquel l'a menée Desaix, celui auquel l'a prise Kellermann; elle expose la conduite du 9^me^; elle adjuge à chacun sa part de gloire, et le fait d'une manière assez naturelle, assez simple pour qu'on s'y tienne : car enfin personne ne doit mieux connaître que l'état-major autrichien les progrès d'une journée qui lui fut si fatale. Battu comme il convient de l'avoir été, peu lui importe que ce soit l'un ou l'autre qui ait l'honneur de sa défaite; il n'épouse la cause d'aucun amour-propre, il n'écrit que dans l'intérêt de l'art et de la vérité.

J'arrive à l'*ami de la vérité;* c'est un homme de beaucoup d'esprit que cet ami discret qui reste dans l'ombre de peur de compromettre ce qu'il défend; il en a tant, que souvent il lui laisse prendre la place du sens commun : mais qu'y faire?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai reconnu qu'il n'y avait rien d'aussi difficile que de mettre d'accord les différens auteurs militaires qui ra-

content un événement où cependant ils ont tous assisté.

Le général Jomini est à peu près le seul qui fasse exception, parce qu'il se place toujours dans la pensée de l'action dont il rend compte, et qu'il en suit les développemens.

J'ai évité, autant que je l'ai pu, d'entrer dans des détails stratégiques, qui sont fatigans et sans intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs. J'aurais fait vingt volumes, si je n'avais pas adopté cette marche; il y a d'ailleurs tant d'écrivains militaires de la même époque qui sont plus en état de suivre ces développemens que moi. Je n'ai parlé de la bataille de Marengo que d'après ce que m'a fait l'honneur de m'en dire le premier consul; car j'étais à la division Desaix, en marche sur Novi, pendant qu'elle se livrait. Je n'arrivai qu'au moment où le premier consul, après avoir fait effectuer la retraite de ses colonnes, les avait concentrées pour tenter un dernier effort.

L'*ami de la vérité* sait sûrement mieux les choses que celui qui les dirigeait. Voyons cependant.

Il dit que, pour justifier des fautes, on ne parle que du mérite de les avoir réparées; que, dans ce but, on appelle des déroutes, des changemens de front, etc., etc., et autres billevesées qui prou-

vent que sa stratégie était fixée avant la publication de mon ouvrage. Il avait aussi fait son siége de Malte, et son amour-propre en était encore boursoufflé.

S'il avait divisé l'action, comme un ami de la vérité aurait dû le faire, il aurait placé les déroutes et les revers dans le temps qui s'est écoulé depuis le commencement de la journée jusqu'à midi.

Il aurait vu que, depuis ce moment, le premier consul a été en manœuvres continuelles; que son succès n'est dû qu'à la hardiesse de son changement de front, qui a réuni l'effort de toutes les troupes qui lui restaient contre une portion de l'armée ennemie : c'est là en faire toute la combinaison.

Le hasard n'a été pour rien dans le succès qu'il a obtenu; mais suivons.

L'*ami* prétend, page 2, ligne 4, que ce n'est pas d'aujourd'hui que certaines personnes ont disputé au général Kellermann le mérite de l'inspiration d'un fait d'armes qui tient tellement du prodige, que ce général l'attribuerait bien plus à la fortune qu'à lui-même, etc., etc.; et voilà qu'à la même page, deuxième alinéa, ligne 2, il dit que nul jusqu'ici ne s'est hasardé à la revendiquer explicitement, pas même le premier consul. Par Dieu! je le crois sans peine; il aurait ri de pitié, s'il avait lu semblables choses avant sa mort. Mais cela ne dispensait pas l'ami de la vérité d'être

d'accord avec lui-même, et de savoir au juste ce qu'il voulait dire.

Je ne vois pas comment je suis amené sur la scène dans ce même paragraphe; car je n'ai pas émis de prétentions personnelles. A la vérité, je pourrais revenir sur l'abnégation que j'ai mise dans mon récit, et me prévaloir des aveux qui vous échappent; car voici ce que vous dites dans une note de votre page 10 : « Lorsque l'aide-de-« camp Savary lui eut transmis les ordres du pre-« mier consul, Kellermann lui dit : Je me bats « depuis six heures du matin, j'ai fourni six char-« ges, j'ai perdu la moitié de mon monde, la « troupe est rendue, faites-nous remplacer par « d'autres. Savary lui répondit : Il n'y a plus que « vous; tout est disparu ou est trop éloigné : il « faut aller, voilà les débris de deux régimens de « dragons, ralliez-les à votre colonne. Keller-« mann reconnut la nécessité et fit ses dispo-« sitions. »

Ce ne serait donc que sur mes représentations qu'aurait eu lieu la charge; ce serait moi qui l'aurais décidé. Mais je n'ai pas de si hautes prétentions, je laisse la gloire de la journée à ceux qui la méritent, et me tiens au rôle modeste que j'ai rempli.

Permettez seulement que je vous le demande : quelle était donc cette distance dont vous faites

si grand bruit? Kellerman était à cette époque général de brigade, c'est-à-dire maréchal-de-camp, et moi, chef de brigade, c'est-à-dire colonel. L'un et l'autre nous faisions la guerre depuis sa déclaration, c'est-à-dire depuis 1792; or, cela étant, le premier consul aurait-il tant blessé les convenances en se servant de moi, même pour diriger un général de brigade, dans un moment où il était important que ses ordres fussent littéralement exécutés?

Il n'avait pas encore à cette époque-là un seul aide-de-camp qui eût le grade de général. Au surplus votre susceptibilité vous aveugle, car je n'ai pas dit que j'étais chargé de diriger Kellermann.

Il n'y a que vous, sans doute, qui ne voyiez pas le but que je me suis proposé en écrivant. Vous êtes jusqu'à présent le seul qui m'ayez attribué des vues personnelles. Vous prétendez que je n'ai aucune connaissance *personnelle* des faits que je raconte, que *je n'étais pas auprès du général Kellermann quand il s'élança au secours de ses camarades, comme on se jette à l'eau, d'instinct, pour sauver son semblable qui se noie.*

Mais voyez vous-même ce que vous avez imprimé. Je vais vous le remettre sous les yeux.

Auriez-vous la prétention de faire croire que

Kellermann ait été tout seul sur le champ de bataille? Votre assertion, si elle n'a pas pour objet de me dire une injure, prouverait que vous n'y étiez pas vous-même, et, à part le petit plaisir personnel que vous vous êtes donné, vous devez savoir que j'étais connu d'assez de monde dans l'armée pour me passer de votre suffrage, et même de celui de votre héros, dans l'intérêt duquel vous m'attaquez aussi impoliment. Est-ce la trop grande distance qu'il y avait entre lui et moi qui l'a empêché de m'apercevoir, ou un sentiment tout aussi peu honorable? En tout cas, vous avez pu voir que, quand je l'eus dépassé, je ne m'oubliai pas au point de ne plus apercevoir mes anciens camarades.

Vous savez bien que le premier consul ne prenait pas ses aides-de-camp de toutes mains; vous le savez, car tous vos efforts n'ont pu vous faire parvenir à l'être. Votre comparaison d'hommes qui se noient, auxquels Kellermann aurait porté secours par instinct, est plus que déplacée. On ne se noyait pas, on savait ce qu'on allait faire, et pourquoi on se trouvait où l'on était. Kellermann venait de recevoir les ordres précis que je lui avais apportés, et il n'y avait pas à hésiter. Voyez ce que vous avez dit vous-même, pages 10 et 11.

Vous dites, page 5, deuxième alinéa, que l'on

ne fera pas à la mémoire du premier consul l'injure de supposer, etc., etc.

Lisez la lettre du 8 octobre 1818, vous pourrez y trouver les sentimens que votre imagination cherche chez les autres, et vous jugerez vous-même de quel côté est la faiblesse.

Quant à vos pages 6 et 7, que pourrais-je en dire? Vous voulez qu'un général de brigade, agissant comme tel à la tête de sa brigade sur un champ de bataille, sache mieux que le premier consul lui-même le véritable état des choses. Vous confondez les deux actions de la journée pour en faire un chaos auquel on ne comprend rien, et où on n'aperçoit qu'un but de votre part, celui d'assumer les fautes sur le premier consul, afin d'élever votre héros. On ne peut pas faire voir clair à des gens qui ne veulent pas y voir du tout.

Me voici à votre page 10. La division Boudet n'était autre chose que la division Desaix; or Kellermann ne l'a pas vue ainsi que je l'ai dit. J'ai trouvé Kellermann sur la droite de la route de Tortone à Alexandrie, et en avant de San-Juliano qu'il avait à sa gauche, un peu en arrière, dans une direction oblique, et j'avais laissé le général Desaix sur la gauche de cette route, ayant le même village à sa droite, et un peu en avant. Ces deux corps, qui allaient entrer en action, ne se voyaient pas.

« Ma mission remplie, je dus, dites-vous, aller « rejoindre mon général, qui ne pouvait être « loin, et on ne me revit plus. » Ma mission ne pouvait être remplie qu'après la charge, et ce n'était pas le moment de m'éloigner tant qu'elle n'avait pas eu lieu. La note de cette page 10 me donne presque de l'orgueil, comme je vous l'ai déjà dit; elle est en opposition manifeste avec vos assertions, puisque, selon vous-même, j'ai été obligé d'exciter celui qui dit ne m'avoir pas vu. Rendez-moi au moins la justice de reconnaître que je n'avais pas annoncé cela dans ma narration sur Marengo.

Ordinairement un poltron de nature aime à rencontrer des incidens qui sauvent les apparences et n'humilient pas son amour-propre. Or on veut me faire passer pour tel, et cependant on reconnaît que j'ai dû répondre aux observations de Kellermann et aplanir ses objections. L'inspiration de la charge ne lui était donc pas venue auparavant. Si elle lui est venue après, où en est donc le grand mérite, et à quoi bon tout ce tapage ?

Murat, Béliard, Lasalle, Excelmans, Pajol, Domergue qui ont exécuté tant de charges heureuses, n'ont jamais été si sourcilleux. Ils se sont contentés de bien faire, et n'ont pas prétendu avoir gagné les batailles d'Austerlitz, de Wa-

gram, de Montereau, de la Bérésina, etc., parce qu'ils y avaient concouru.

Vous dites que le corps du général Desaix ne pouvait être loin : vous ne le voyiez donc pas, et cependant vous venez de raconter que vous avez rencontré la division Boudet.

On trouve contredit à la fin de chacun de vos paragraphes ce que vous avez avancé au commencement.

Votre page 12 est un tissu d'absurdités qui prouvent que vous et votre Mécène n'avez rien compris aux dispositions dont vous faites la critique.

Le général Desaix n'occupait qu'un point de la nouvelle combinaison ; le premier consul lui a fait prendre l'offensive pour prévenir l'initiative de l'ennemi, qui allait de nouveau entrer en opération et probablement continuer la série de ses succès du matin.

Le général Kellermann est trop militaire pour vous avoir fourni des documens pareils; des notions de cette espèce ne peuvent avoir été puisées que dans la haine et des passions peu honorables.

Je ne reviendrai pas sur l'imputation faite au 9e léger ; la citation du rapport de l'état-major autrichien y a suffisamment répondu. Je rappellerai seulement votre texte afin qu'on puisse comparer :

« C'est à ce point de Cassina-Grossa, dites-vous,

« que le corps de Desaix vint heurter et se briser « contre la masse formidable de l'armée autri- « chienne. Le 9me d'infanterie légère qui marchait « déployé ne put soutenir le choc de la colonne « hongroise qui chargeait en tête.

« Il s'arrête; il chancelle, se retire en hâte, et en- « traîne la ligne avec lui; la colonne ennemie s'a- « bandonne inconsidérément à sa poursuite, dé- « passe à la course le général Kellermann, et lui « prête un flanc sans défense. Kellermann le voit, « passe rapidement de l'ordre de bataille à l'ordre « en colonne, la gauche en tête, et, ne prenant « conseil que du danger de ses camarades, tombe « comme l'éclair sur le flanc gauche des Autri- « chiens, les surprend dans le désordre de la vic- « toire, dégarnis de leur feu, et dans un instant « six mille hommes ont mis bas les armes. »

J'en appelle à tous ceux qui ont connu ce brave régiment? Que dire d'une assertion qui ne tend à rien moins qu'à le frustrer de la gloire dont il s'est couvert dans cette journée, et que démentent ceux-mêmes qu'il a vaincus? C'est trop de chercher à déshonorer un corps pour flatter la vanité d'un homme.

Vous avez raison de dire, à la page 13, que la rapidité de l'action de Kellermann lui fit trouver les Autrichiens dégarnis de leur feu; car s'ils avaient eu le temps de faire un à gauche en

bataille (ils marchaient en colonne par division, c'est-à-dire d'à peu près vingt ou trente hommes de front), et qu'ils eussent commencé le feu, Kellermann aurait été détruit avant d'arriver sur eux. Dans la même page 13, vous critiquez ce que je dis à ma page 280, de manière à me faire juger que vous ne m'avez pas compris, parce que vous avez lu la page dont je parle avec vos passions; un homme froid y aurait vu plutôt un éloge qu'une critique de Kellermann.

Kellermann ne devait charger que quand l'attaque du général Desaix commencerait; or, comme il ne savait même pas que ce général était là, il fallait qu'on l'en prévînt, et c'est ce que le premier consul m'avait chargé de faire. Il n'y a, dans tout ce que j'ai rapporté, rien que de naturel et de simple, et je l'avoue, je suis bien aise de l'avoir écrit en présence des contemporains de cette époque.

Vous voulez au contraire que toute l'armée moins Kellermann ait faibli; eh bien! monsieur le réfutateur, je fais comme vous, j'en appelle à l'opinion. Vous vous battez les flancs pour l'abuser, moi je reste simple et naturel.

Vous me demandez dans le même alinéa, en citant ma page 277, pourquoi, s'il est vrai que je sois resté près de Kellermann, je ne lui ai pas proposé de charger plus tôt, etc., etc.

Vous n'avez pas mieux lu cette page que celle dont il s'agit plus haut. L'ordre que j'ai porté à Kellermann était positif et ne laissait aucune latitude; le moment de son exécution était précisé.

Le seul cas où j'aurais pu me permettre de prendre l'initiative, ou, pour parler comme vous, de régenter, aurait été celui où l'ordre que je venais de transmettre n'aurait pas été exécuté. Or ce cas n'est point arrivé; il n'y a donc pas lieu à se répandre en conjectures. Votre bile échauffée par votre imagination vous met en contradiction avec vous-même. Kellermann ne sut ce qu'il avait à faire (page 14) qu'après que je fus venu lui expliquer ce que l'on attendait de lui, dans ce moment décisif. Il y a du travers d'esprit à se défendre de cela. C'est plus mal à propos encore qu'à la même page 14, vous observez que nous n'étions pas encore au temps où Napoléon envoyait ses aides-de-camp régenter les généraux.

Un militaire qui se serait trouvé sur le champ de bataille ferait rire de lui, s'il avançait une pareille chose.

Un aide-de-camp de l'empereur comme du premier consul, comme du général Bonaparte, a le plus souvent été porteur d'ordres verbaux, lorsque des cas survenus mettaient ce grand capitaine dans la nécessité de faire des changemens aux instructions qu'il avait données.

A vous entendre, on croirait que le premier consul, et plus tard l'empereur, choisissait ses aides-de-camp ailleurs que dans l'armée: aurait-ce été par hasard dans des boudoirs ou des séminaires?

Voyons donc, parmi ces messieurs, quels sont ceux qui n'étaient pas aussi capables que vous de raisonner un ordre, d'en diriger l'exécution, et même, pour me servir de votre expression, de régenter un général de brigade.

Etait-ce Duroc? Il était colonel à Marengo, et à coup sûr il a régenté souvent mieux qu'un général de brigade; vous-même, monsieur le réfutateur, ne lui avez pas échappé.

Etait-ce Lauriston? Il était aussi colonel d'artillerie à Marengo. Vous trouverez peut-être que c'est dans le commandement de la batterie de quatre-vingts bouches à feu à Wagram, qu'il n'a pas justifié le choix de l'empereur. A la vérité, il n'a pas eu le mérite de revendiquer cette action héroïque ni de s'isoler de l'armée, car lorsqu'il fut envoyé à Vienne en 1810, pour faire le service de capitaine des gardes près de l'impératrice Marie-Louise, il répondit aux complimens que daignaient lui adresser les archiducs, sur la hardiesse de son mouvement offensif dans cette journée, qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de l'empe-

reur. Est-ce par hasard dans la défense de Raguse, ou dans le commandement du corps d'armée qui lui fut confié en 1813, qu'il a encouru votre disgrâce? Consultez les cartons de votre bureau topographique, vous verrez l'opinion que vous devez prendre de lui.

Serait-ce Lemarrois? Colonel à cette époque, ayant fait toute la guerre, notamment celle de la première conquête d'Italie comme aide-de-camp du général Bonaparte, vous trouverez peut-être que c'est dans son gouvernement difficile de Rome en 1809, et dans sa défense de Magdebourg en 1813 et 1814, qu'il n'a pas justifié la confiance du premier consul.

Serait-ce Lacuée (Gérard)? Il était aide-de-camp du premier consul, et à coup sûr capable de régenter beaucoup d'hommes prétentieux; mais peut-être trouverez-vous que ce fut en se faisant tuer à la tête de son régiment qu'il fit preuve d'incapacité.

Serait-ce Lefèvre-Desnouettes? Il est assez connu pour un homme entreprenant pour que l'on se dispense d'en parler.

Serait-ce le duc de Plaisance (Lebrun)? Il était aide-de-camp du premier consul à Marengo, et avait reçu de lui ordre de suivre le général Desaix pendant la bataille, parce que je me trouvais seul près de ce général, mes deux camarades

Rapp et Clément n'étant pas encore arrivés. Lebrun reçut le général Desaix dans ses bras lorsqu'il fut frappé d'une balle. Mais il n'y a rien là qui puisse blesser votre susceptibilité.

Après la bataille, nous fûmes, Rapp et moi, nommés aides-de-camp du premier consul. Pour suivre l'ordre du tableau, je me placerai le premier.

C'est probablement moi qui n'étais pas en état de régenter qui que ce fût : aussi n'ai-je pas la prétention de m'élever jusque-là. S'il en a été quelquefois autrement, ainsi que l'on a pu s'en assurer dans le cours de cet ouvrage, il n'y a pas eu de ma faute, c'est l'empereur qui l'a voulu; il paraît même qu'il a daigné ne pas toujours s'en plaindre. Vous trouverez sans doute qu'il aurait dû mieux placer sa confiance. Que voulez-vous? il n'est plus temps d'y porter remède; aussi bien vous auriez dû le prévenir que c'était une faute qui ne se réparait pas, qu'il se trompait cette fois, comme il l'avait fait, en prenant une déroute pour un changement de front.

Me voici à Rapp, si connu par son courage, blessé partout où il combattait; c'est peut-être au siége de Dantzick qu'il s'est montré incapable de régenter un général de brigade. Il servait au reste avant la révolution et avait été fait comme moi colonel en Égypte.

Caffarelli, quoique plus ancien de service, ne fut aide-de-camp du premier consul qu'au retour de Marengo à Paris. Serait-ce lui par hasard qui n'aurait pas été capable de régenter un officier-général?

Il est vrai qu'il n'avait encore fait la guerre qu'à la tête du 9^{me} régiment léger à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous le général Jourdan; vous trouverez peut-être que cela ne suffisait pas pour entraîner la confiance du premier consul. Voyons donc où Caffarelli ne l'aurait pas justifiée; je ne citerai qu'une occasion entre cent que je pourrais invoquer, je la préfère parce qu'il y est question du général Kellermann. La voici:

Caffarelli commandait à Austerlitz une des divisions d'infanterie du corps du maréchal Lannes; il était placé à la droite de la route qui mène de Brünn à Olmutz.

Kellermann avec sa cavalerie était à la droite de cette division, et un peu en arrière.

L'attaque venait de commencer, lorsque l'empereur, du point où il observait ses maréchaux, aperçut la cavalerie de Kellermann qui s'ébranlait pour se porter en avant; il ne pouvait se rendre raison de ce mouvement de cavalerie au commencement de l'action, et il savait trop bien de quels funestes effets un désordre de

cavalerie est accompagné pour ne pas en concevoir de l'inquiétude.

Il m'envoya à toutes jambes voir ce que cela signifiait, et dire au maréchal Lannes de faire rentrer cette troupe. Je courus au galop directement à cette cavalerie; je la joignis dans le moment où elle était ramenée grand train par les hulans de la garde russe, qui étaient pêle-mêle avec les nôtres et les menaient battant.

Je poussai droit à Kellermann, que j'aperçus au milieu de la mêlée (peut-être dira-t-il encore qu'il ne m'a pas vu); le temps était peu convenable à une discussion; il fallut suivre le torrent qui revenait en désordre sur la division Caffarelli. Ce désordre fut si grand, que, si Caffarelli n'était accouru de sa personne pour faire ouvrir les intervalles de ses bataillons afin de laisser repasser cette cavalerie, on ne peut prévoir ce qui serait arrivé. Les canonniers à pied qui servaient des pièces, en avant de la division Caffarelli, furent obligés de les abandonner un moment et de se retirer derrière l'infanterie, qui enfin ouvrit son feu quand Kellermann fut hors d'affaire. Assurément cette charge n'était pas une heureuse inspiration; ce fut même le seul mouvement douteux de toute la journée, et sans le sang-froid imperturbable de Caffarelli, elle ne pouvait qu'être suivie de malheurs.

L'empereur fut fort mécontent de ce début, et loua beaucoup la contenance de Caffarelli, auquel il donna le grand cordon de la Légion-d'Honneur; il le fit depuis ministre de la guerre en Italie, et finit enfin par le rappeler près de sa personne, où il est constamment resté. Celui-là encore pouvait régenter au besoin.

Après Caffarelli vient le comte de Lobau; c'est peut-être ce général qui manquait d'expérience au point de ne pouvoir régenter personne. Voyons, monsieur le réfutateur, je vais aider à vos souvenirs. Le comte de Lobau faisait la guerre depuis 1792; il avait été aide-de-camp du général Joubert, tué à la bataille de Novi.

Depuis, il fut colonel du troisième régiment de ligne; il faisait partie de la garnison de Gênes, où il fut grièvement blessé. L'empereur le prit pour son aide-de-camp au camp de Boulogne, où il avait remarqué la bonne tenue, sous tous les rapports, de la troupe que cet officier commandait.

Le comte de Lobau ne fait pas des vers aussi bien que vous; mais si vous commandiez un régiment armé de fusils, et qu'il fût chargé de vous attaquer avec un régiment armé de bâtons, je ne parierais pas pour vous. Serait-ce par hasard à la bataille d'Esling qu'il aurait failli?

Voyons si dans ce cas, vous accuserez encore mes souvenirs d'inexactitude.

Au moment le plus critique de cette malheureuse journée, la division Boudet fut repoussée du village d'Esling, dont l'occupation était indispensable pour assurer la retraite de l'armée et particulièrement du corps de Masséna, qui était à notre gauche et le plus éloigné du pont de retraite que nous avions sur le Danube.

Les circonstances étaient graves, un moment d'hésitation pouvait tout perdre.

L'empereur ordonna au comte de Lobau de prendre les quatre bataillons de fusiliers de la garde, et d'enlever Esling à tout prix. Le comte de Lobau, qui avait sondé la profondeur du danger, se lance tête baissée avec ces quatre bataillons contre une masse d'ennemis triple en nombre, enlève le village, et quoique grièvement blessé, il ne voulut point se retirer avant que la retraite de Masséna n'eût été assurée.

L'empereur, pour éterniser cette action, donna à son aide-de-camp le nom de Lobau (île du Danube où l'armée se retira), et y joignit une dotation analogue à la satisfaction qu'il éprouva de ce service. En 1813, cet officier-général commandait un corps d'armée; il fallait donc que l'empereur l'eût trouvé capable de régenter des généraux. J'arrive à Durosnel.

Il faisait aussi la guerre depuis 1792; il était colonel de chasseurs à cheval.

Il devint général et aide-de-camp de l'empereur. Serait-ce par hasard à Iéna, en exécutant la charge de cavalerie qui mit en désordre l'armée prussienne et décida sa retraite, qu'il n'aurait pas justifié la confiance de l'empereur ?

Il était donc aussi en état de régenter, n'importe qui que ce fût.

Serait-ce le général Reille que vous ne trouveriez pas digne de diriger un général de brigade?

Il faisait la guerre depuis 1792, comme aide-de-camp de Masséna. Il était à l'armée d'Italie depuis la première conquête, et fut aide-de-camp de l'empereur en 1807.

A la bataille de Wagram, il fut placé par l'empereur près du maréchal Masséna, pour supléer à tout ce que ce maréchal, hors d'état de monter à cheval (par suite d'un accident), ne pourrait pas faire au moment de la grande et décisive attaque.

L'empereur lui fit prendre le commandement de la brigade des fusiliers de la garde pour flanquer le mouvement qu'il faisait exécuter à Macdonald sous la protection de toute l'artillerie de la garde.

Depuis ce jour de gloire, il a presque constamment été employé comme chef de corps; il paraît donc que l'empereur le trouvait ca-

pable de régenter au besoin, puisqu'il le faisait commander aussi souvent. Me voici à Drouot. Serait-il possible, monsieur le réfutateur, que vous eussiez voulu aussi le désigner parmi ces aides-de-camp que vous trouvez incapables de régenter?

Drouot commandait sous Lauriston la batterie foudroyante de Wagram; il commandait seul celle de la bataille non moins célèbre de Lutzen, et enfin il concourut d'une manière spéciale à la plupart des actions qui signalèrent la fin de la longue lutte que nous soutenions contre l'Europe. Peut-être trouverez-vous encore que l'empereur pouvait faire un meilleur choix.

Corbineau n'a pas eu le temps de devenir le sujet de votre critique, puisqu'il a été tué d'un boulet à Eylau, en recevant un ordre de l'empereur pour un corps d'armée. Vous ne manquerez sans doute pas de trouver que ce fut un bonheur, et que cela épargna à l'armée un régent de plus.

Je vous conseille de vous venger sur son frère qui le remplaça, car l'empereur lui témoignait la même confiance, et l'envoyait souvent en régenter.

Je m'aperçois que j'ai oublié le général Bertrand. Serait-ce lui qui n'aurait pas été en état de régenter un général de brigade? Cette sup-

position ferait pitié, si on osait l'admettre. Voilà cependant les aides-de-camp que l'empereur employait pour porter ses ordres verbaux. Aucun maréchal de France ne l'a trouvé extraordinaire; vous êtes jusqu'à présent le seul qui ayez osé avouer cette ridicule susceptibilité.

Vous vous méprenez tout-à-fait dans votre page 14.

M. de Mélas était autorisé à croire la bataille perdue par nous. Il était retourné à Alexandrie après avoir ordonné de nous poursuivre, et c'est ce que faisait le général Zach, lorsqu'il fut heurté par le général Desaix et chargé par Kellermann.

Le sort lui fut contraire, et pour comble d'infortunes, il fut lui-même fait prisonnier. La nuit qui arriva suffisait seule pour empêcher M. de Mélas, qui accourut aussitôt qu'il apprit le désastre des siens, de réparer les affaires. Il s'estima heureux de l'employer à faire repasser la Bormida à une partie des troupes qu'il avait encore sur la rive où nous étions nous-mêmes, et assurément s'il avait eu quelques heures de jour, il avait les moyens de tenter un nouvel effort, tandis que le premier consul n'en avait plus.

Kellermann n'arriva pas seul au bord de la Bormida; resté avec sa brigade, il a pu ne pas voir le mouvement que le premier consul avait

fait faire à l'armée ; mais cela n'autorise pas à dire qu'il n'était pas appuyé.

Ce ne sont pas ses instances auprès des grenadiers à cheval qui ont décidé ceux-ci à le joindre ; il n'a jamais été nécessaire d'employer ce moyen pour faire approcher ce corps d'un danger quelconque, de plus il suivait dans ce cas-ci la direction qui lui était donnée dans le mouvement général où il avait sa place. On croirait cependant, à vous entendre, que ce fut la présence du général Kellermann qui rassura les grenadiers à cheval.

Lisez le rapport de M. de Mélas sur cette journée, page 249 (*Journal des Sciences militaires*, 32ᵉ livraison, 1ᵉʳ mai 1828) ; vous y verrez que le général Orreilly fut attaqué à Marengo en faisant sa retraite. Cela s'explique parce que le mouvement du premier consul s'achevait, et que les troupes arrivant sur leur nouvelle position rencontraient les troupes autrichiennes qui se retiraient.

Votre page 15 ne respire que satire contre le premier consul pour avoir rapporté quelques mots honorables du général Desaix mourant. Cette critique est elle-même si peu honorable, que je n'y réponds pas.

J'ai lieu d'en être surpris après tout ce que je vous ai vu faire pour obtenir qu'il laissât tomber

un regard de bonté sur vous, au temps de sa puissance; mais je n'en suis plus étonné depuis que je vois les soins que vous vous donnez pour dénaturer ou altérer les monumens de sa gloire (1).

Au bas de votre page 15, je me retrouve encore, et voici ma réponse :

Que l'on mesure le temps physique nécessaire pour aller du général Desaix au premier consul, du premier consul à Kellermann, voir exécuter les ordres que je portais à ce général, car ma mission ne finissait que là; que l'on se reporte au moment où le général Desaix fut tué, c'est-à-dire, au début de son attaque, et l'on verra que je ne pouvais pas être près de lui.

Bien mieux, si je n'étais pas resté à la charge de Kellermann, (2) et que je me fusse rendu près du général Desaix, comme je n'aurais pu le faire qu'en tournant San-Juliano, que j'aurais laissé à ma droite, je ne serais pas encore arrivé à temps.

Mais je n'eus pas même la pensée d'un retour semblable, car à peine avais-je fini de transmettre

(1) Voyez le *Journal des Sciences militaires*, 32e livraison, 1er mai 1828, à partir de la page 260.

(2) J'ai vu de mes propres yeux prendre le général Zach par un cavalier du 2e régiment. Je lui demandai son nom ; il s'appelait Lebœuf.

l'ordre à Kellermann et de répondre à ses objections, que l'attaque de Desaix commença.

Cette réponse faite, j'ajouterai que quand on adresse un pareil reproche à quelqu'un, et que l'on n'est pas soi-même un lâche, on le signe de son nom en lettres majuscules, parce que ces détails-là ne sont pas historiques.

Il paraît, du reste, que le premier consul n'a pas été atteint du même soupçon que vous; il connaissait cependant les hommes et particulièrement ceux qu'il employait.

Dans votre page 17, vous reprochez mal à propos aux amis du premier consul de chicaner Kellermann; si vous m'aviez lu sans aigreur, vous eussiez trouvé que je ne chicane point. Toute votre réplique est un tissu de critiques contre lui: or si vous trouvez tant d'honneur à l'attaquer, il doit être permis à d'autres de croire qu'on peut le défendre sans rougir.

Voyez le langage que vous prêtez au premier consul à votre page 17, en lui faisant dire à Kellermann: *Vous avez fait une assez bonne charge.* Vous en concluez que déjà le soir même de la bataille, le premier consul voulait se dégager de reconnaissance envers Kellermann. Je ne vous contesterai pas ce propos, car je n'étais point présent; mais je vous dirai franchement que j'en doute, et en voici la raison: j'assistai en 1811

ou 1812, à un grand lever à Saint-Cloud; le général Kellermann s'y trouvait. Il croyait avoir à craindre les effets de quelques rapports qui avaient été adressés contre lui au chef de l'état, et désirait lui présenter sa justification. Tout le monde était sorti; l'empereur me fit rester, comme c'était son habitude quand il voulait m'entretenir sur quelque sujet particulier.

Il reçut Kellermann; ce général commença aussitôt l'explication qui l'avait amené à Saint-Cloud. L'empereur ne le laissa pas achever, et en montrant combien il lui était désagréable qu'on l'entretînt de ces sortes de matières, il remit le calme dans l'esprit de Kellermann, en lui disant : « Général Kellermann, toutes les fois « que l'on me parle de vous, je me rappelle « Marengo. » Je demande au lecteur s'il pouvait, le soir de la bataille, avoir perdu un souvenir qu'il conservait encore en 1812.

Me voilà à votre page 18. Si le premier consul avait été menacé de tous les dangers que vous peignez, dans le cas où la bataille eût été perdue, il aurait été un fou de la livrer, parce que, depuis Annibal jusqu'à lui, aucun général ne s'est flatté d'avance de gagner une bataille en la livrant même avec toutes les chances probables de succès, et à Marengo il en manquait beaucoup. Pour combattre ce que vous avancez

doctoralement en tête de votre page 18, je vous ferai observer que, si le premier consul avait perdu la bataille, c'est-à-dire que, si l'effort combiné des généraux Desaix et Kellermann n'avait pas réussi, il aurait été tout au plus forcé de se retirer jusqu'au Pô, mais sans le repasser, parce qu'il aurait rallié à son armée les divisions Duhesme, Loison, Chabran (1) et le petit corps de La Poype. Avec ces moyens, et à l'aide de mouvemens combinés avec les corps de Masséna et de Suchet, qui étaient rentrés en opération, il aurait fini par accabler M. de Mélas, après l'avoir placé dans l'alternative de forcer le passage du Pô, ou de marcher sur Masséna. Quel qu'eût été celui de ces deux partis qu'eût pris ce général, il aurait eu dans l'un comme dans l'autre un ennemi en tête et un en queue. Or, après un siége comme celui de Gênes, la bataille, qu'elle eût été gagnée ou perdue, eût épuisé les approvisionnemens de l'ennemi. Le premier consul s'était emparé de tous les parcs autrichiens sur la ligne d'opérations de M. de Mélas, depuis Brescia jusqu'au Pô; les munitions n'eussent par

(1) Les trois premiers avaient déjà passé le Pô. Le premier consul les rencontra derrière Tortone en retournant à Milan le surlendemain de la bataille. J'étais avec lui.

conséquent pas tardé à manquer à ce général; or, dans cet état de choses, je vous le demande à vous-même, de quel côté était le danger? Admettons même que, contre toute probabilité, M. de Melas, méprisant les principes de son art, eût laissé l'armée du premier consul sur le Pô; qu'il eût franchi ce fleuve à Valence pour marcher rapidement et nous couper la retraite par les Alpes, sa perte était encore plus certaine, en ce que, par cette manœuvre, il facilitait lui-même la réunion de Masséna et de Suchet avec le premier consul. Il perdait par conséquent l'avantage qu'il avait de pouvoir agir contre l'un ou l'autre isolément, et certainement le premier consul n'eût pas manqué de se mettre à sa poursuite avec tous ses moyens. De plus, toute la route de France jusqu'au Pô était couverte de troupes qui étaient en marche pour l'Italie. Indépendamment de cela, le premier consul avait à Dijon une belle réserve tout organisée (1) qu'il aurait pu appeler à lui.

Vous voyez donc que les dangers que vous peignez étaient imaginaires.

C'est parce que le premier consul connaissait ses ressources, qu'il tenta un dernier effort à Marengo.

(1) Le premier consul en passa la revue en retournant de Milan à Paris, environ quinze jours après la bataille.

Vous dites, à la même page 18, que M. de Mélas a méconnu ses ressources et notre position, quand il a adopté le parti de traiter. Je crois au contraire que ce fut parce qu'il avait une connaissance parfaite des siennes et des nôtres qu'il est entré en accommodement. Vous serez convaincu, je crois, en lisant la partie de la relation autrichienne qui se rapporte à cette détermination. Je vais la reproduire, parce qu'il est bon, quand on blâme une résolution, de savoir comment elle a été prise et par qui elle a été discutée. Vous trouverez, je pense, que les noms dont elle a été revêtue commandaient tout au moins de la réserve. Voici comment la relation s'exprime :

« Le général Mélas assembla un conseil de guerre « composé des généraux Ott, Kaïm, Schellemberg « et du colonel Best, faisant fonction de quartier-« maître-général. Après avoir exposé la situation « de l'armée sous toutes les faces, avoir fait obser-« ver que les vivres n'étaient assurés que jusqu'au « 20 juin, il soumit au conseil de guerre les quatre « questions suivantes :

« 1° Serait-il convenable de risquer encore une « bataille avec une armée affaiblie de dix mille « hommes, afin de gagner la rive droite du Pô, et « de rétablir ainsi par Plaisance la communication « avec les états héréditaires?

« 2° Serait-il plus convenable de choisir un pas-
« sage sur le Pô, à Casal ou à Valence, pour se
« porter de là sur le Tésin et sur l'Adda? »

« 3° Faudrait-il laisser au pouvoir de l'ennemi
« toute l'artillerie et tous les bagages, se faire jour
« à travers l'armée française, gagner Gênes et se
« renfermer dans cette place?

« 4° Ou enfin, vu les circonstances critiques où
« se trouvent les états héréditaires par suite des
« événemens malheureux, survenus aux deux ar-
« mées d'Allemagne et d'Italie, ne serait-il pas plus
« utile d'entamer avec le premier consul une né-
« gociation qui mît le général en chef à même de
« ramener au secours des états héréditaires une
« armée respectable, bien pourvue et encore en
« bon état?

« Après une délibération longue et réfléchie, le
« conseil de guerre adopta, à l'unanimité, la qua-
« trième et dernière proposition. L'opinion des
« généraux était, qu'on pouvait, à la vérité, livrer
« successivement un nombre indéterminé de ba-
« tailles, mais qu'elles offraient des chances trop
« incertaines, et que même une victoire complète
« n'amènerait pas un résultat aussi décisif que ce-
« lui d'une convention qui tirerait l'armée impé-
« riale de la triste et précaire situation où les cir-
« constances venaient de la placer : que la marche
« sur Gênes était hérissée de difficultés, aussi bien

« que le passage sur la rive gauche du Pô, aux en-
« virons de Casal; que le mouvement de l'armée,
« le long de la Bormida, sur Aqui, en abandon-
« nant son artillerie et ses bagages, serait égale-
« ment inexécutable, attendu que Bonaparte pou-
« vait la devancer à Ovada, en longeant l'Orba, de
« manière qu'on se trouverait enfermé entre l'ar-
« mée de réserve et celle de Masséna; que dans la
« deuxième hypothèse, les divisions Chabran et
« Lapoype étaient en état de défendre le Tésin
« assez long-temps pour donner à l'armée de ré-
« serve la facilité de passer le Pô, et qu'alors il de-
« venait impossible de pénétrer jusqu'à Mantoue.

« Le conseil de guerre assemblé décida en con-
« séquence de proposer sur-le-champ une armi-
« stice de quarante-huit heures, afin d'enterrer les
« morts et d'échanger les prisonniers. Il pensait
« qu'il se présenterait dans cet intervalle quelque
« occasion de nouer des négociations.

« Le major, comte de Neuperg, de l'état-major
« du quartier-maître-général, fut envoyé au quar-
« tier-général du premier consul. Dès qu'il parut
« hors de la tête du pont le feu cessa, et on le con-
« duisit à Torre-di-Garofolo au quartier-général de
« Bonaparte. Celui-ci accepta la proposition des
« Autrichiens, à condition qu'ils évacueraient à
« l'instant la rive droite, et se porteraient sur la
« gauche de la Bormida.

« Mélas ordonna ce mouvement. L'armistice fut « ratifié par Bonaparte, et le général Skel se ren- « dit au quartier-général français pour y entamer « avec le premier consul une négociation au « nom du général en chef autrichien.

« Les conditions principales que le conseil de « guerre autorisa le général Skel à stipuler étaient:

« Que l'armée autrichienne quitterait l'état de « Gênes, qu'elle retirerait même ses garnisons de « Gênes et de Savone, qu'elle évacuerait en en- « tier les états du Piémont et les forteresses, mais « qu'elle pourrait en revanche prendre position « avec tout son attirail de guerre le long du Tésin, « et y attendre les ordres de son gouvernement.

« Un officier d'ordonnance se rendrait à Vienne « afin d'y exposer la situation de l'armée, et les « hostilités cesseraient jusqu'à son retour.

« Le général Skel se rendit le 15 juin à midi, à « Torre-di-Garofolo, mais quels que fussent ses ef- « forts pour obtenir les conditions que proposait « le conseil de guerre, ou tout au moins la posses- « sion de l'Adda, ou enfin celle de l'Oglio, il ne « put y parvenir. Bonaparte ne voulut pas céder « un pouce de terrain : on fut obligé de subir la « loi de la nécessité et d'abandonner aux Français « tout le Piémont, avec les forteresses de Tortone, « d'Alexandrie, de Turin, de Cuneo, de Ceva, « d'Arona, de l'Etat de Gênes, y compris la forte-

« resse de ce nom, Savone, Santa-Maria, le duché « de Parme, y compris la forteresse de Plaisance « (qui du reste se rendit le 16 juin), la plus « grande partie de la Lombardie avec la forte- « resse de Pizzighitone et le château de Milan.

« L'armée autrichienne conserva ses armes, ses « canons et tous ses bagages. Elle s'obligea à éva- « cuer toutes les forteresses qu'on vient de nom- « mer, et à se retirer derrière le Mincio sur trois « colonnes. »

Après cet aperçu, vous trouverez, je pense, que Mélas a agi fort militairement en ne s'exposant pas à un nouveau désastre, qui aurait pu être suivi de malheurs incalculables, même pour les états héréditaires dont il était la sauve-garde. Eût-il eu trente mille hommes de plus, il aurait encore dû faire ce qu'il a fait, dans la position où l'événement l'avait jeté.

Par bonheur pour lui, la capitulation convenait au premier consul, qui avait besoin de frapper l'opinion, tant en France qu'en Italie, par un coup qui imposât aux excitateurs, consolidât la pacification de l'ouest, rassurât les esprits timorés, et lui laissât le temps de réorganiser l'Italie. Tout cela aurait été remis en problème sans cette capitulation.

Il y a au moins de la folie à attribuer à la journée de Marengo les résultats des quinze ans du

règne de l'empereur; il n'y en a pas moins à invoquer les gazettes étrangères de l'époque, en faveur de vos opinions, devant tant de témoins de cet événement. Quand on écrit de pareilles balivernes, on serait mieux placé aux Petites-Maisons qu'au dépôt de la guerre.

PIÈCES HISTORIQUES.

Traité du 25 mars.

S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie, et S. M. le roi de la Grande-Bretagne, ayant pris en considération les suites que l'invasion en France de Napoléon Bonaparte, et la situation actuelle de ce royaume, peuvent avoir pour la sûreté de l'Europe, ont résolu, d'un commun accord avec S. M. l'empereur de Russie et S. M. le roi de Prusse, d'appliquer à cette circonstance importante les principes consacrés par le traité de Chaumont. En conséquence, ils sont convenus de renouveler, par un traité solennel, signé séparément par chacune des quatre puissances avec chacune des trois autres, l'engagement de préserver contre toute atteinte l'ordre de choses si heureusement rétabli en Europe, et de déterminer les maximes les plus efficaces de mettre cet engagement à exécution, ainsi que de lui donner, dans les circonstances présentes, toute l'extension qu'elles réclament impérieusement. A cet effet....

Lesdits plénipotentiaires, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, ont arrêté les articles suivans :

ART. 1er. Les hautes puissances contractantes ci-dessus dénommées s'engagent solennellement à réunir les moyens de leurs États respectifs, pour maintenir, dans toute leur intégrité, les conditions du traité de paix conclu à Paris, le 30 mai 1814, ainsi que les stipulations arrêtées et signées au congrès de Vienne, dans le but de remplir les dispositions de ce traité, de les garantir de toute atteinte, et particulièrement contre les desseins de Napoléon Bonaparte.

A cet effet, elles s'engagent à diriger, si le cas l'exige, et dans le sens de la déclaration du 13 mars dernier, de concert et de commun accord, tous leurs efforts contre lui, et contre tous ceux qui seraient déjà ralliés à sa faction, ou s'y réuniraient dans la suite, afin de le forcer à se désister de ses projets, et le mettre hors d'état de troubler à l'avenir la tranquillité et la paix générales, sous la protection desquelles les droits, la liberté et l'indépendance des nations venaient d'être placés et assurés.

ART. 2. Quoiqu'un but aussi grand et aussi bienfaisant ne permette pas qu'on mesure les moyens destinés pour l'atteindre, et que les hautes puissances contractantes soient résolues d'y consacrer tous ceux dont, d'après leur situation respective, elles peuvent disposer, elles sont néanmoins convenues de tenir constamment en campagne chacune cent cinquante mille hommes au complet, y compris, pour le moins,

la proportion d'un dixième de cavalerie, et une juste proportion d'artillerie, sans compter les garnisons, et de les employer activement et de concert contre l'ennemi commun.

ART. 3. Les hautes puissances contractantes s'engagent réciproquement à ne pas poser les armes que d'un commun accord, et avant que l'objet de la guerre, désigné dans l'article 1^er^ du présent traité, n'ait été atteint en tant que Bonaparte ne sera pas mis *absolument* hors de possibilité d'exciter des troubles, et de renouveler ses tentatives pour s'emparer du pouvoir suprême en France.

ART. 4. Le présent traité étant applicable principalement aux circonstances présentes, les stipulations du traité de Chaumont, et notamment celles contenues dans l'article 16, auront de nouveau toute leur force et vigueur, aussitôt que le but actuel aura été atteint.

ART. 5. Tout ce qui est relatif au commandement des armées combinées, aux subsistances, etc., sera réglé par une convention particulière.

ART. 6. Les hautes puissances contractantes auront la faculté d'accréditer respectivement, auprès des généraux commandant leurs armées, des officiers qui auront la liberté de correspondre avec leurs gouvernemens, pour les informer des événemens militaires, et de tout ce qui est relatif aux opérations des armées.

ART. 7. Les engagemens stipulés par le présent traité ayant pour but le maintien de la paix générale,

les hautes puissances contractantes conviennent entre elles d'inviter toutes les puissances de l'Europe à y accéder.

ART. 8. Le présent traité étant uniquement dirigé dans le but de soutenir la France, ou tout autre pays envahi, contre les entreprises de Bonaparte et de ses adhérens, S. M. T. C. (le roi de France) sera spécialement invitée à donner son adhésion, et à faire connaître, dans le cas où elle devrait requérir la force stipulée dans l'article 2, quels secours les circontances lui permettront d'adapter à l'objet du présent traité.

ART. 9. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées dans deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi, etc.

Déclaration de l'Angleterre au sujet du traité du 25 mars.

Le soussigné, en échangeant les ratifications du traité du 25 mars dernier, a reçu l'ordre de déclarer que l'article 8 dudit traité, par lequel S. M. T. C. est invitée d'y accéder, sous certaines stipulations, doit être entendu comme liant les parties contractantes, sous des principes de sécurité mutuelle, à un effort

commun contre la *puissance* de Napoléon Bonaparte, en exécution de l'article 3 dudit traité; mais qu'il ne doit pas être entendu comme obligeant S. M. britannique à suivre la guerre, dans la vue d'*imposer à la France aucun gouvernement particulier*. Quelque sollicitude que le prince régent doive apporter à voir S. M. T. C. rendue au trône, et quelque désir qu'il ait de contribuer, conjointement avec ses alliés, à un événement aussi heureux, il se croit néanmoins appelé à faire cette déclaration, au moment de l'échange des ratifications, tant par considération de ce qui est dû aux intérêts de S. M. T. C. en France, que conformément aux principes sur lesquels le gouvernement anglais a réglé invariablement sa conduite.

Adhésion de l'Autriche à la déclaration de l'Angleterre.

Le soussigné, ministre d'État et des affaires étrangères de S. M. l'empereur d'Autriche, ayant informé son auguste maître des communications à lui faites par lord Castelreagh, concernant le huitième article du traité du 25 mars dernier, a reçu l'ordre de S. M. de déclarer que l'interprétation donnée à cet article par le gouvernement britannique est entièrement

conforme aux principes sur lesquels S. M. I. se propose de régler sa politique dans le cours de la guerre actuelle.

L'empereur, quoique irrévocablement résolu à diriger tous ses efforts contre l'usurpation de Napoléon Bonaparte, ainsi que cet objet a été exprimé dans le troisième article dudit traité, et à agir, avec ses alliés, dans le plus parfait concert, est néanmoins convaincu que le devoir qui lui est imposé par l'intérêt de ses sujets, et par ses propres principes, ne lui permet pas de poursuivre la guerre, *pour imposer à la France un gouvernement quelconque.*

Quel que soit le vœu que forme S. M. l'empereur, pour voir replacer sur le trône S. M. T. C., et quel que soit son constant désir de contribuer, avec ses alliés, à atteindre un but aussi désirable, S. M. a cru juste de répondre, par cet éclaircissement, à la déclaration que S. E. lord Castelreagh a remise lors de l'échange des ratifications du traité, laquelle déclaration le soussigné est pleinement autorisé à accepter.

Vienne, le 9 mai 1815.

Signé, METTERNICH.

Extrait des registres de la secrétairerie d'État.

Conseil des ministres.

Séance du 29 mars.

Le duc d'Otrante, ministre de la police générale,

expose qu'il va donner au conseil lecture d'une déclaration datée de Vienne le 13, et qu'on suppose émanée du congrès :

Que cette déclaration provoquant l'assassinat de l'empereur, lui paraît apocryphe; que, si elle pouvait être vraie, elle serait sans exemple dans l'histoire du monde; que le style de libelle dans lequel elle est écrite donne lieu de penser qu'il faut la classer au nombre de ces pièces fabriquées par l'esprit de parti, et par ces folliculaires, qui, sans mission, se sont, dans ces derniers temps, ingérés dans toutes les affaires d'État; qu'elle est supposée signée des ministres anglais, et qu'il est impossible de penser que les ministres d'une nation libre, et surtout lord Wellington, aient pu faire une démarche contraire à la législation de leur pays et à leur caractère; qu'elle est supposée signée des ministres d'Autriche, et qu'il est impossible de concevoir, quelques dissentimens politiques qui existassent d'ailleurs, qu'un père pût appeler l'assassinat sur son fils; que contraire à tout principe de morale et de religion, elle est attentatoire au caractère de loyauté des augustes souverains dont les libellistes compromettent ainsi les mandataires; que cette déclaration est connue depuis plusieurs jours, mais que, pour les considérations qui viennent d'être déduites, elle avait dû être considérée comme digne d'un profond mépris; qu'elle n'a été jugée devoir fixer l'attention du ministère que lorsque des rapports officiels venus de Strasbourg et de Metz ont fait connaître qu'elle a été apportée en France par les courriers du

prince de Bénévent, fait constaté par le résultat de l'enquête qui a eu lieu, et des interrogatoires qui ont été subis; qu'enfin il est démontré que cette pièce, qui ne peut pas avoir été signée par les ministres de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse, est émanée de la légation du comte de Lille à Vienne, laquelle légation a ajouté au crime de provoquer l'assassinat, celui de falsifier la signature des membres du congrès.

La prétendue déclaration du congrès, les rapports de Strasbourg et de Metz, ainsi que l'enquête et les interrogatoires qui ont été faits par les ordres du ministre de la police générale et qui constatent que ladite déclaration est émanée du comte de Lille à Vienne, seront envoyés aux présidens de sections du conseil.

Certifié conforme :

Le ministre-secrétaire d'État,

Signé, le duc de BASSANO.

DÉCLARATION.

Les puissances qui ont signé le traité de paix, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Bonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'entretien de l'ordre social, une déclaration solennelle des sentimens que cet événement leur a fait éprouver.

En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de troubles et de bouleversemens, il s'est privé lui-même de la protection des lois et a manifesté à la face de l'univers qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui.

Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi du repos et perturbateur du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

Elles déclarent en même temps que, fermement résolues de maintenir intact le traité de paix du 30 mai 1814, et les dispositions sanctionnées par ce traité, et celles qu'elles ont arrêtées ou arrêteront encore pour le compléter ou le consolider, elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menacerait de replonger ces peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

Et quoique intérieurement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les souverains de l'Europe, animés des mêmes sentimens et guidés par ces mêmes principes, déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de

cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout autre gouvernement attaqué, dès que la demande en serait faite, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendraient de la compromettre.

La présente déclaration, insérée au protocole du congrès réuni à Vienne, dans la séance du 13 mars 1815, sera rendue publique.

Fait et certifié véritable par les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris.

Suivent les signatures dans l'ordre alphabétique des cours.

Autriche.	Le prince DE METTERNICH. Le baron DE WESSENBERG.
Espagne.	P. Gomes LABRADOR.
France.	Le prince DE TALLEYRAND. Le duc DE DALBERG. LATOUR-DU-PIN. Le comte Alexis DE NOAILLES.
Grande-Bretagne.	WELLINGTON. CLANCARTY. CATHCART.
Portugal.	Le comte DE PALMELLA. SALDANHA. LOBO.

Prusse.	Le prince DE HARDEMBERG. Le baron DE HUMBOLD.
Russie.	Le comte DE RASOUMOWSKI. Le comte DE STACKELBERG. Le comte DE NESSELRODE.
Suède.	LOEWENHIELM.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

L'art. 12 de la charte constitutionnelle nous charge spécialement de faire les réglemens et ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'État; elle serait essentiellement compromise, si nous ne prenions pas des mesures promptes pour réprimer l'entreprise qui vient d'être formée sur l'un des points de notre royaume, et arrêter l'effet des complots et attentats tendant à exciter la guerre civile et détruire le gouvernement.

A ces causes et sur le rapport qui nous a été fait par notre amé et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray, commandant de nos ordres, sur l'avis de notre conseil, nous avons ordonné et ordonnons, déclaré et déclarons ce qui suit :

ART. 1^er^. Napoléon Bonaparte est déclaré traître et rebelle, pour s'être introduit à main armée dans le département du Var. Il est enjoint à tous les gouverneurs, commandans de la force armée, gardes nationales, autorités civiles, et même aux simples citoyens,

de lui courir sus, de l'arrêter, et de le traduire incontinent devant un conseil de guerre, qui, après avoir reconnu l'identité, provoquera contre lui l'application des peines prononcées par la loi.

ART. 2. Seront punis des mêmes peines, et comme coupables des mêmes crimes, les militaires et les employés de tout grade qui auraient accompagné ou suivi ledit Bonaparte dans son invasion du territoire français, à moins que, dans le délai de huit jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, ils ne viennent faire leurs soumissions entre les mains de nos gouverneurs, commandans de divisions militaires, généraux ou administrations civiles.

ART. 3. Seront pareillement poursuivis et punis comme fauteurs et complices de rébellion et d'attentats tendant à changer la forme du gouvernement et provoquer la guerre civile, tous administrateurs civils et militaires, chefs et employés dans lesdites administrations, payeurs et receveurs de deniers publics, même les simples citoyens qui prêteraient directement ou indirectement aide et assistance à Bonaparte.

ART. 4. Seront punis des mêmes peines, conformément à l'art. 102 du Code pénal, ceux qui, par des discours dans des lieux ou réunions publiques, par des placards affichés, ou par des écrits imprimés, auraient pris part ou engagé les citoyens à prendre part à la révolte, ou à s'abstenir de la repousser.

ART. 5. Notre chancelier, nos ministres secrétaires d'État et notre directeur-général de la police, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution de

la présente ordonnance, qui sera insérée au *Bulletin des Lois*, adressée à tous les gouverneurs des divisions militaires, généraux, commandans, préfets, sous-préfets, et maires de notre royaume, avec ordre de la faire imprimer et afficher tant à Paris qu'ailleurs, et partout où besoin sera.

Donné au château des Tuileries, le 6 mars 1815, et de notre règne le vingtième.

Signé, LOUIS.

Par le roi,

Le chancelier de France, *signé*, DAMBRAY.

Lettre de l'empereur au général Grouchy.

Monsieur le comte Grouchy, l'ordonnance du roi en date du 6 mars et la déclaration signée le 13 à Vienne par ses ministres pouvaient m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême comme cette déclaration et cette ordonnance voulaient qu'on traitât moi et ma famille. Mais constant dans les dispositions qui m'avaient porté à ordonner que les membres de la famille des Bourbons pussent sortir librement de France, mon intention est que vous donniez des ordres pour que le duc d'Angoulême soit conduit à Cette, où il

sera embarqué, et que vous veilliez à sa sûreté et à écarter de lui tout mauvais traitement.

Vous aurez soin seulement de retirer les fonds qui ont été enlevés des caisses publiques, et de demander au duc d'Angoulême qu'il s'oblige à la restitution des diamans de la couronne, qui sont la propriété de la nation. Vous lui ferez connaître en même temps les dispositions des lois des assemblées nationales, qui ont été renouvelées, et qui s'appliquent aux membres de la famille des Bourbons qui entreraient sur le territoire français. Vous remercierez en mon nom les gardes nationales du patriotisme et du zèle qu'elles ont fait éclater, et de l'attachement qu'elles m'ont montré dans ces circonstances importantes.

Au palais des Tuileries, le 11 avril 1815.

Signé, NAPOLÉON.

Adresse du Champ-de-Mai.

SIRE,

Le peuple français vous avait décerné la couronne, vous l'avez déposée sans son aveu; ses suffrages viennent de vous imposer le devoir de la reprendre. Un contrat nouveau s'est formé entre la nation et

Votre Majesté. Rassemblés de tous les points de l'empire autour des tables de la loi, où nous venons inscrire le vœu du peuple, ce vœu, seule source légitime du pouvoir, il nous est impossible de ne pas faire retentir la voix de la France dont nous sommes les organes immédiats, de ne pas dire, en présence de l'Europe, au chef auguste de la nation ce qu'elle attend de lui, ce qu'il doit attendre d'elle.

Nos paroles seront graves comme les circonstances qui les inspirent.

Que veut la ligue des rois alliés, avec cet appareil de guerre, dont elle épouvante l'Europe et afflige l'humanité?

Par quel acte, par quelle violation avons-nous provoqué leur vengeance, motivé leur agression?

Avons-nous, depuis la paix, essayé de leur donner des lois? Nous voulons seulement faire suivre celles qui s'adaptent à nos mœurs.

Nous ne voulons point du chef que veulent pour nous nos ennemis, et nous voulons celui dont ils ne veulent pas.

Ils osent vous proscrire personnellement, vous, Sire, qui, maître tant de fois de leurs capitales, les avez raffermis généreusement sur leurs trônes ébranlés!..... Cette haine de nos ennemis ajoute à notre amour pour vous. On proscrirait le moins connu de nos citoyens que nous devrions le défendre avec la même énergie; il serait comme vous sous l'égide de la loi et de la puissance française.

On nous menace d'une invasion! et cependant res-

serrés dans des frontières que la nature ne nous a point imposées, que long-temps et avant votre règne, la victoire et la paix même avaient reculées, nous n'avons point franchi cette étroite enceinte, par respect pour des traités que vous n'avez point signés, et que vous avez offert de respecter.

Ne craint-on pas de nous rappeler des temps, un état de choses naguère si différens, et qui pourraient encore se reproduire? Ne demande-t-on que des garanties? Elles sont toutes dans nos institutions et dans la volonté du peuple français, unie désormais à la vôtre.

Ce ne serait point la première fois que nous aurions vaincu l'Europe entière, armée contre nous.

Ces droits sacrés, imprescriptibles, que la moindre peuplade n'a jamais réclamés en vain au tribunal de la justice et de l'histoire, c'est à la nation française qu'on ose les disputer une seconde fois, au dix-neuvième siècle, à la face du monde civilisé!

Parce que la France veut être la France, faut-il qu'elle soit dégradée, déchirée, démembrée? et nous réserve-t-on le sort de la Pologne?

Vainement veut-on cacher de funestes desseins, sous l'apparence du dessein unique de nous séparer de vous, pour nous donner à des maîtres avec qui nous n'avons plus rien de commun, que nous n'entendons plus et qui ne peuvent pas nous entendre, qui ne semblent appartenir ni au siècle ni à la nation, qui ne les a reçus un moment dans son sein que pour voir proscrire et avilir par eux ses plus généreux citoyens.

Leur présence a détruit toutes les illusions qui s'attachaient encore à leur nom.

Ils ne pourraient plus croire à nos sermens, nous ne pourrions plus croire à leurs promesses. La dîme, la féodalité, les priviléges, tout ce qui nous est odieux, était trop évidemment le but et le fond de leur pensée, quand l'un d'eux, pour consoler l'impatience du présent, assurait à ses confidens qu'il leur répondait de l'avenir.

Ce que chacun de nous avait regardé pendant vingt-cinq ans comme titre de gloire, comme services dignes de récompense, a été pour eux un titre de proscription, un sceau de réprobation.

Un million de fonctionnaires, de magistrats qui, depuis vingt-cinq ans, suivent les mêmes maximes, et parmi lesquels nous venons de choisir nos représentans; cinq cent mille guerriers, notre force et notre gloire; six millions de propriétaires investis par la révolution; un plus grand nombre encore de citoyens éclairés, qui font une profession réfléchie de ces idées devenues parmi nous des dogmes politiques: tous ces dignes Français n'étaient point les Français des Bourbons; ils ne voulaient régner que pour une poignée de privilégiés, depuis vingt-cinq ans punis ou pardonnés.

L'opinion même, cette propriété sacrée de l'homme, ils l'ont poursuivie, persécutée jusque dans le paisible sanctuaire des lettres et des arts.

Sire, un trône un moment relevé par les armées étrangères, et environné d'erreurs incurables, s'est

écroulé en un instant devant vous, parce que vous nous rapportiez de la retraite, qui n'est féconde en grandes pensées que pour les grands hommes, tous les élémens de notre véritable gloire, et toutes les espérances de notre véritable prospérité.

Comment votre marche triomphale de Cannes à Paris n'a-t-elle pas dessillé tous les yeux? Dans l'histoire de tous les peuples et de tous les siècles, est-il une scène plus nationale, plus héroïque, plus imposante? Ce triomphe, qui n'a point coûté de sang, ne suffit-il pas pour détromper nos ennemis?... En veulent-ils de plus sanglant? Eh bien! Sire, attendez de nous tout ce qu'un héros fondateur est en droit d'attendre d'une nation fidèle, énergique, généreuse, inébranlable dans ses principes, invariable dans le but de ses efforts, l'indépendance à l'extérieur et la liberté au dedans.

Les trois branches de la législature vont se mettre en action; un seul sentiment les animera. Confians dans les promesses de Votre Majesté, nous remettons à nos représentans et à la chambre des pairs le soin de revoir, de consolider, de perfectionner de concert, sans précipitation, sans secousse, avec maturité, avec sagesse, notre système constitutionnel et les institutions qui doivent en assurer la garantie.

Et cependant, si nous sommes forcés de combattre, qu'un seul cri retentisse dans tous les cœurs : « Marchons à l'ennemi qui veut nous traiter comme la « dernière des nations! Serrons-nous autour du trône, « où siége le père et le chef du peuple et de l'armée. »

Sire, rien n'est impossible, rien ne sera épargné pour nous assurer l'honneur et l'indépendance, ces biens plus chers que la vie. Tout sera tenté, tout sera exécuté pour repousser un joug ignominieux. Nous le disons aux nations. Puissent leurs chefs nous entendre! S'ils acceptent nos offres de paix, le peuple français attendra de votre administration forte, libérale, paternelle, des motifs de se consoler des sacrifices que lui aura coûtés la paix. Mais si on ne nous laisse que le choix entre la guerre ou la honte, la nation tout entière se lève pour la guerre; elle est prête à vous dégager des offres, trop modérées peut-être, que vous avez faites pour épargner à l'Europe un nouveau bouleversement; tout Français est soldat; la victoire suivra vos aigles; et nos ennemis, qui comptaient sur nos divisions, regretteront bientôt de nous avoir provoqués.

Réponse de l'Empereur.

Messieurs les électeurs des colléges de département et d'arrondissement;

Messieurs les députés de l'armée de terre et de mer au Champ-de-Mai;

Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple. Dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, sur le trône, dans

l'exil, la France a été l'objet unique et constant de mes pensées et de mes actions.

Comme ce roi d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple, dans l'espoir de voir se réaliser la promesse donnée de conserver à la France son intégrité naturelle, ses honneurs et ses droits.

L'indignation de voir ces droits sacrés, acquis par vingt-cinq années de victoires, méconnus et perdus à jamais, le cri de l'honneur français flétri, les vœux de la nation m'ont ramené sur ce trône qui m'est cher, parce qu'il est le palladium de l'indépendance, de l'honneur et des droits du peuple.

Français, en traversant au milieu de l'allégresse publique les diverses provinces de l'empire pour arriver dans ma capitale, j'ai dû compter sur une longue paix; les nations sont liées par les traités conclus par leurs gouvernemens, quels qu'ils soient.

Ma pensée se portait alors tout entière sur les moyens de fonder notre liberté, par une constitution conforme à la volonté et à l'intérêt du peuple; j'ai convoqué le Champ-de-Mai.

Je ne tardai pas à apprendre que des princes qui ont méconnu tous les principes, froissé l'opinion et les plus chers intérêts de tant de peuples, veulent nous faire la guerre. Ils méditent d'accroître le royaume des Pays-Bas, de lui donner pour barrières toutes nos places frontières du nord, et de concilier les différends qui les divisent encore, en se partageant la Lorraine et l'Alsace.

Il a fallu se préparer à la guerre.

Cependant, devant courir personnellement les hasards des combats, ma première sollicitude a dû être de constituer sans retard la nation. Le peuple a accepté l'acte que je lui ai présenté.

Français, lorsque nous aurons repoussé ces injustes agressions, et que l'Europe sera convaincue de ce qu'on doit aux droits et à l'indépendance de vingt millions de Français, une loi solennelle, faite dans les formes voulues par l'acte constitutionnel, réunira les différentes dispositions des constitutions aujourd'hui éparses.

Français, vous allez retourner dans vos départemens : dites aux citoyens que les circonstances sont grandes, qu'avec de l'union, de l'énergie et de la persévérance, nous sortirons victorieux de cette lutte d'un grand peuple contre ses oppresseurs; que les générations à venir scruteront sévèrement notre conduite; qu'une nation a tout perdu lorsqu'elle a perdu l'indépendance. Dites-leur que les rois étrangers que j'ai élevés sur le trône, ou qui me doivent la conservation de leur couronne, qui, tous, au temps de ma prospérité, ont brigué mon alliance et la protection du peuple français, dirigent aujourd'hui tous leurs coups contre ma personne. Si je ne voyais que c'est à la patrie qu'ils en veulent, je mettrais à leur merci cette existence contre laquelle ils se montrent si acharnés. Mais dites aussi aux citoyens que tant que les Français me conserveront les sentimens d'amour dont ils me donnent tant de preuves, cette rage de nos ennemis sera impuissante.

Français, ma volonté est celle du peuple, mes droits sont les siens; mon honneur, ma gloire, mon bonheur ne peuvent être autre chose que l'honneur, la gloire et le bonheur de la France.

Instructions données par le ministre de la marine aux capitaines Philibert, commandant la Saale, *et Poncé, commandant* la Méduse.

(Très-secrètes.)

Les deux frégates sont destinées à transporter celui qui naguère était notre empereur aux États-Unis d'Amérique.

Il s'embarquera sur *la Saale* avec telles personnes de sa suite qu'il désignera.

Les autres seront embarquées sur *la Méduse*.

Les bagages seront répartis sur les frégates ainsi qu'il l'ordonnera.

Si, soit avant le départ, soit dans la traversée, *la Méduse* était reconnue beaucoup meilleure marcheuse que *la Saale*, il s'embarquerait sur *la Méduse*, et les capitaines Philibert et Poncé échangeraient de commandement.

Le plus grand secret doit être gardé sur l'embarquement, qui doit se faire par les soins du préfet maritime, ainsi que sur la personne à bord.

Napoléon voyage *incognito*, et il fera connaître lui-même le titre et le nom sous lesquels il veut être appelé.

Aussitôt après son embarquement, toute communication doit cesser avec la terre.

Les commandans des frégates, les officiers et les équipages trouveront dans leurs cœurs qu'ils doivent traiter sa personne avec tous les égards et le respect dus à sa situation et à la couronne qu'il a portée.

A bord, les plus grands honneurs lui seront rendus, à moins qu'il ne s'y refuse. Il disposera de l'intérieur des frégates pour ses logemens, selon sa plus grande commodité, sans nuire aux moyens de leur défense. Sa table et son service personnel auront lieu comme il l'ordonnera.

Il disposera, et le préfet maritime en a reçu l'ordre, tout ce qui pourra contribuer aux commodités de son voyage, sans regarder à la dépense.

Il sera envoyé à bord par le préfet autant d'approvisionnemens pour lui et sa suite que le comporte le secret impénétrable à observer sur son séjour et son embarquement à bord.

Napoléon étant embarqué, les frégates devront appareiller dans les vingt-quatre heures au plus tard, si les vents le permettent, et si les croisières ennemies ne s'opposent pas au départ.

On ne resterait vingt-quatre heures en rade, après l'embarquement de Napoléon, qu'autant qu'il le désirerait, car il est important de partir le plus tôt possible.

Les frégates se porteront le plus rapidement pos-

sible aux États-Unis d'Amérique, et elles débarqueront Napoléon et sa suite soit à Philadelphie, soit à Boston, soit dans tel autre port des États-Unis qu'il serait plus prompt et plus facile d'atteindre.

Il est défendu aux commandans des deux frégates de s'engager dans les rades dont la sortie deviendrait lente et difficile. Elles ne sont autorisées à le faire que dans le cas où cela serait nécessaire pour le salut du bâtiment.

On évitera tous les bâtimens de guerre qu'on pourrait rencontrer. Si l'on est obligé de combattre des forces supérieures, la frégate sur laquelle ne sera pas embarqué Napoléon se sacrifiera pour retenir l'ennemi, et pour donner à celle sur laquelle il se trouvera le moyen de s'échapper.

Je n'ai pas besoin de rappeler que les chambres et le gouvernement ont mis la personne de Napoléon sous la sauve-garde de la loyauté française.

Une fois arrivé aux État-Unis, le débarquement devra se faire avec toute la célérité possible; et sous quelque prétexte que ce soit, à moins que les frégates n'en soient empêchées par des forces supérieures, elles ne pourront y rester plus de vingt-quatre heures, et elles devront immédiatement faire leur retour en France.

Les lois et réglemens sur la police des vaisseaux à la mer et sur la subordination militaire des personnes embarquées comme passagers, à l'égard des commandans de ces bâtimens, seront observés dans toute leur rigueur.

Je recommande au sentiment que les capitaines ont de leurs devoirs et à leur délicatesse, tous les objets qui pourraient n'être pas prévus par les présentes.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit précédemment, que la personne de Napoléon est mise sous la sauve-garde de la loyauté du peuple français, et ce dépôt est confié spécialement dans cette circonstance aux capitaines de *la Saale* et de *la Méduse*, et aux officiers et équipages de ces deux bâtimens.

Tels sont les ordres que la commission de gouvernement m'a chargé de transmettre aux capitaines Philibert et Poncé.

Le duc DECRÈS.

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.

SECOND CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE.

M. Villoutreys. — Sa réclamation. — Ma réponse.

Les journaux viennent de publier une réclamation au sujet de la relation que j'ai donnée de l'affaire de Baylen; cette pièce contient des assertions que je ne puis laisser sans réponse.

J'étais, à l'époque dont il s'agit, chargé de diriger les opérations des divers corps qui occupaient l'Espagne; je n'avais par conséquent aucun intérêt à imputer à l'un les fautes que l'autre avait commises; car, quel que fût celui qui les avait faites, les conséquences pour moi en étaient les mêmes.

Je n'appris le malheureux événement de Baylen que par le rapport de M. de Villoutreys, qui m'apporta, à Madrid, cette triste capitulation. Ce fut par lui que je reçus les détails que j'ai rapportés. Il est vrai qu'il eut le soin assez naturel de taire alors quelques circonstances qui ne sont pas propres à le recommander, mais ce fut cette réserve même qui appela les révélations. J'avais transmis le rapport tel que je l'avais reçu; l'empereur le trouva obscur, insuffisant, et vou-

lut savoir ce qu'on cherchait à lui cacher. Il chargea le général Nansouty de prendre les informations qui lui manquaient. Premier écuyer du souverain, celui-ci manda son subalterne, et le soumit à un interrogatoire en forme. Nous étions à Saint-Cloud. L'empereur, impatient de connaître tous les détails de cette fâcheuse affaire, me pressait de questions, auxquelles je ne pouvais répondre que par les renseignemens que je tenais de M. de Villoutreys.

Comme ils ne résolvaient, n'expliquaient rien, l'empereur m'envoya assister à l'interrogatoire que subissait dans ce moment-là même celui qui me les avait donnés. Je m'y rendis en effet. Les questions étaient claires et précises; M. de Villoutreys ne put éluder, et convint de toutes les circonstances qu'il nie aujourd'hui. Ses aveux furent tels qu'après les avoir reçus, le général Nansouty crut devoir lui demander sa démission. Or, comment concilier cet acte rigoureux avec la version que fait aujourd'hui M. de Villoutreys? Si la part qu'il a prise à la honteuse transaction de Baylen se borne à une transmission d'ordres, pourquoi les réticences de Madrid, l'abandon de Saint-Cloud, et l'expulsion qui l'a suivi? Mais laissons là les questions, et voyons s'il est vrai que le rôle de l'écuyer ait été aussi simple qu'il le prétend.

Le général Dupont se trouvait, avec une de ses divisions, séparé des deux centres de son corps d'armée par la position qu'avait prise le général espagnol Reding. Il essaya de le déposter, n'y réussit pas et eut recours à la voie des négociations pour se tirer d'affaire. Il ignorait, quand il se mit en communication avec les Espagnols, le mouvement que faisait Vedel pour venir le dégager; il devait supposer, à la vérité, que le bruit de son canon serait parvenu à son lieutenant, et que celui-ci accourrait à son secours; mais enfin il n'avait reçu aucun avis qui pût lui donner cette sécurité, ainsi il ne devait compter que sur lui-même pour se tirer de la triste position où il se trouvait.

Il venait en conséquence de conclure un armistice avec le général Reding. Or, que pouvait le plus redouter le général Dupont dans une situation déjà si malheureuse, si ce n'est que le général Castaños, qu'il avait laissé à Andujar, ne fût informé de l'embarras où il se trouvait, et ne vînt mettre le comble à son infortune, ainsi que cela est arrivé? Je le demande aux militaires de toutes les nations, et particulièrement à ceux qui ont connu le général Dupont : est-il possible d'admettre que, dans un tel état de choses, il ait envoyé lui-même un de ses officiers d'état-major prévenir le général Castaños de ce

qu'il lui importait le plus de ne pas divulguer ? Cela choque la raison, et jusqu'à ce que j'en voie l'ordre signé du général Dupont lui-même, je ne pourrai y croire, et m'en tiendrai aux aveux que j'ai entendu faire à Saint-Cloud; aveux qui rentrent dans le sens de ce qui m'avait été dit à Madrid, et que corrobore l'ordre naturel des choses; car enfin Dupont a dû envoyer sur la route d'Andujar pour s'assurer si Castaños arrivait, et se conduire en conséquence.

Sans cette excursion insensée près de M. de Castaños, Dupont, qui venait d'obtenir de repasser avec armes et bagages la Sierra-Morena pour revenir à Madrid, aurait pu forcer le général Reding à exécuter l'engagement qu'il avait pris. Il l'aurait fait avec d'autant plus d'avantages, que l'arrivée de Vedel avait changé l'état des choses, et que la position de l'Espagnol était aussi pénible que celle où se trouvait Dupont avant la jonction de son lieutenant. La marche de Castaños changea de nouveau la face des affaires.

Tout ce que M. de Villoutreys dit de la prétendue connaissance qu'avait le général Castaños de ce qui se passait à Baylen, et surtout de l'arrivée de Vedel, est d'une fausseté qui saute aux yeux. D'après la position que tenait Dupont, Reding ne pouvait communiquer d'une manière

certaine avec Castaños que par Mangibar et la rive gauche du Guadalquivir. M. de Villoutreys annonce que celui-ci n'est arrivé que le 20 à Baylen. Or, comment supposer qu'il serait resté inactif à Andujar, sachant que la division Reding pouvait d'un instant à l'autre être obligée de mettre bas les armes? Cela suffirait pour donner la mesure de la confiance que mérite la version de M. de Villoutreys.

Une autre observation : cet officier quitta Dupont pour se rendre près du général Castaños; l'armistice était conclu, mais rien n'annonçait l'arrivée prochaine de Vedel, qui n'eut lieu que dans l'après-midi du même jour. Vedel attaqua Reding tout en arrivant; comment dès lors les succès qu'il obtint auraient-ils été connus au quartier-général espagnol quand M. de Villoutreys s'y présenta, puisqu'il était parti de Baylen avant l'arrivée de Vedel, et qu'il s'était rendu à Andujar par la route directe? L'officier au contraire que Reding est supposé avoir dépêché à Castaños n'a dû se mettre en route qu'après le combat; il a dû passer par Mangibar, suivre la rive gauche du Guadalquivir, et cependant il est arrivé avant M. de Villoutreys. Une assertion semblable se détruit d'elle-même.

M. de Willoutreys se plaint de n'avoir pu obtenir

satisfaction; satisfaction de quoi? De ses bons services? qu'il s'adresse à Castaños. Des sentimens qu'il m'a inspirés? sa conduite les justifie. De la sévérité de l'empereur qui le fit chasser de sa maison? qu'il s'adresse à la police de Bordeaux, qui fit connaître que cet officier, envoyé en toute hâte à Madrid, perdit cependant vingt-quatre heures à échanger de l'or d'Espagne et à se procurer des traites sur Paris. De telles choses n'étaient pas propres à le recommander, car l'empereur savait fort bien que le payeur ne payait pas en quadruples, et que payât-il avec de telles espèces, il n'en donnait pas à un officier subalterne de manière à l'embarrasser. M. de Villoutreys sait d'ailleurs que, l'eussé-je offensé, je n'étais pas le premier en date; il se rappelle sûrement M. R***, et le traitement qu'il en reçut; que n'allait-il d'abord à lui?

Au reste, je le déclare, jamais je ne reçus les cartels que prétend m'avoir adressés M. de Villoutreys. S'il eût porté l'inconvenance jusque là, si un modeste officier d'état-major se fût permis de provoquer, comme il se vante de l'avoir fait, son général en chef, alors il faudrait en convenir; la haine que je *lui porte depuis vingt ans* m'occupait bien peu, ou je ne suis pas homme à me prévaloir de ma position pour satisfaire mes vengeances personnelles; car si j'avais voulu

peser sur M. de Willoutreys, j'en avais, je crois, suffisamment les moyens.

M. de Villoutreys en appelle à l'armée! mais qu'a-t-il de commun avec elle? Entré *par ordre* dans nos rangs, il en fut presque aussitôt chassé pour la part qu'il avait prise à un acte inouï dans nos annales. Nos revers livrèrent l'armée à ses complices. Il fut rappelé, affublé même du titre d'officier supérieur, et se signala de nouveau par une action digne de son début. Commissaire officieux de Castaños à Baylen, transfuge à Waterloo, de quel droit M. de Villoutreys se confond-il avec les braves qu'il abandonna au moment du danger? A quel titre se prévaut-il d'une sorte de fraternité d'armes qu'il ne partagea jamais?

Au surplus M. de Villoutreys n'est pas vrai dans ses plaintes, car il ne peut avoir oublié que la seule fois que je l'ai revu depuis ces affaires (juillet 1808), ce fut lui qui me demanda une audience (j'étais ministre alors) pour me prier de le sortir de la pénible situation dans laquelle il se trouvait par suite de cette affaire; et assurément si j'avais fait usage de tous les détails dont je viens de parler, près du procureur impériale de la haute-cour devant laquelle il a passé, les choses auraient bien pu se terminer différemment pour lui. L'empereur avait aussi re-

commandé qu'on ne se prévalût pas des aveux que l'écuyer avait faits au général Nansouty ; il les regardait comme des aveux de confiance, et défendit qu'on en fît usage. Tout cela ne respire pas trop les sentimens dont se plaint M. de Villoutreys. Il me semble que de la part du souverain comme de celle du ministre, il y eut une sorte de longanimité que celui qui en fut l'objet n'aurait pas dû méconnaître. Quand on est placé dans l'opinion comme il s'y trouve, il y a une sorte de pudeur qui devrait rendre mesuré sur les termes dont on fait usage et les choses qu'on rappelle. Il serait bon, avant d'accoler le nom de l'empereur à un outrage, de se rappeler sur quel pied, avec quels antécédens on avait été admis près de lui ; il serait bon de ne pas oublier quel incident fâcheux transforma un modeste écuyer en officier d'état-major. Un prince moins bon, moins indulgent n'eût pas jugé la transformation possible ; il se méprit, envoya l'officier *in-promptu* en Espagne. Mais ce n'est pas à M. de Villoutreys à lui reprocher une erreur semblable ; il ne doit pas non plus se plaindre qu'il ait si promptement borné le cours de ses services. Son début avait été trop brillant pour qu'on ne se hâtât pas de dire : c'est assez...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE HUITIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

L'empereur veut de nouveau tenir son pouvoir de la nation, 2. — Champ-de-Mai, 4. — Nullité de son abdication, 2 et suiv. — Considérations sur la déclaration du congrès, 8. — La duchesse d'Angoulême à Bordeaux, 25. — Le duc d'Angoulême est fait prisonnier, 26. — Dépêche télégraphique, 27. — Comme on envisage l'empereur, 28.

CHAPITRE II.

Metternich envoie un émissaire à Fouché, 30. — L'empereur s'empare des signes de reconnaissance, et s'interpose entre les deux ministres, 32. — Ce qu'il apprend, 34. — Il a un instant la pensée de faire arrêter Fouché, *ibid.* — Talleyrand au plus offrant et dernier enchérisseur, 40. — Murat éclate à contre-temps, 41. — Le général Belliard, *ibid.* — Marche ténébreuse de Fouché, 43 et suiv.

CHAPITRE III.

Champ-de-Mai, 46 et suiv. — L'empereur est de nouveau proclamé chef de l'État, 49. — Acte additionnel, 56. —

Les publicistes génevois, 37. — Opinion de madame de Staël, 56. — Bruits que répand la police, 58. — Fouché se met en communication avec Wellington, 64. — Il était en mesure pour toutes les hypothèses, 61.

CHAPITRE IV.

Départ de l'empereur pour l'armée, 63. — Répartition de nos forces, 64 et 67. — Les Bavarois, 72. — Jactance de Castelreagh, 67. — L'assurance qu'il affichait n'était pas réelle, 70. — Anecdote de Smyrne, 68. — Ce qu'eût pu faire l'empereur, si la fortune l'eût secondé, 72 et suiv. — Que n'a pas mérité la perfidie de Fouché! 74.

CHAPITRE V.

L'armée passe la Sambre, 76. — Conduite de l'empereur basée sur le caractère des généraux ennemis, 76 et 77. — Bataille de Fleurus, *ibid.* — Mouvemens du premier corps, 78. — Ses conséquences, 79. — Inaction du maréchal Ney, 80. — L'empereur marche aux Anglais, *ibid.* — Les Prussiens sont mollement poursuivis, 81. — Dépêches de Grouchy, 82 et 83. — Observations sur la lettre dont il se prévaut, 85. — M. de Bourmont, 86. — Détails sur la manière dont l'empereur conduisait une bataille, 87.

CHAPITRE VI.

L'empereur ne se plaignait de personne, 98. — Le général Gourgaud et le colonel Grouchy, *ibid.* — Discussion, 99. — Allégations du maréchal Grouchy, 101 et suiv.

CHAPITRE VII.

Retour de l'empereur à Paris, 132. — Dispositions de la chambre des députés, 133. — Fouché se met en devoir de l'insurger contre l'empereur, 136. — M. de Lafayette, 139. — La chambre se déclare en permanence, 140. — Je retourne près de l'empereur, 142. — Observations que je lui présente, 142. — M. Benjamin Constant les appuie, 143. — Députation de la chambre des députés, 147. — Réponse de l'empereur, *ibid.*

CHAPITRE VIII.

Encore M. Tourton, 150. — Une des légions de la garde nationale se porte au Corps-Législatif, 151. — Je cours en prévenir l'empereur, 152. — Abdication de ce prince, 154. — Formation de la commission du gouvernement, 155 et 156. — Napoléon II est proclamé, 157. — L'empereur se retire à la Malmaison, 161. — Il me désigne pour le suivre, 161. — Fouché élude au sujet des frégates, 164 et suiv. — Difficultés au sujet des passe-ports, 166 et suiv.

CHAPITRE IX.

M. Archambaud de Périgord, 169. — Protestations de Fouché, 170. — Madame *** me conseille de mettre ma gendarmerie à cheval et de balayer cette cohue de malheureux qui perdent la France, 171. — Arrivée du général Becker, 172. — Mes craintes, 173. — Ce que je propose à l'empereur, 174. — Combinaison de Fouché, 181. — Il consent enfin à laisser partir l'empereur, 185. — Ce prince quitte la Malmaison, 188.

CHAPITRE X.

Marche et composition du convoi, 191. — La maîtresse de poste de Châteaudun, 193. — Tours; l'empereur fait appeler le préfet, 193. — Saint-Maixent, 194. — Affaire de Saintes, 202. — Joseph est arrêté, 203. — Émissaires mis à la suite de l'empereur, 205. — Le baron Richard, *ibid.* — Correspondance de ces messieurs, 207. — L'empereur eût pu gagner la haute mer sans la perfidie de Fouché, 208. — Sollicitations diverses, 209. — L'empereur se rend à bord de *la Saale*, 211.

CHAPITRE XI.

Le général Donnadieu, 214. — Singulière mission dont il est chargé, *ibid.* — Le duc de Feltre, *ibid.* — Motifs probables qui l'avaient conduit en Angleterre, 215. — Son anxiété et ses projets, *ibid.* — Mission à bord du *Bellérophon*, 216. — Ignorance où étaient encore les Anglais, 219. — Questions posées au capitaine Maitland, 221. — Ses réponses, 222. — Il pense que l'empereur devrait aller vivre en Angleterre, et offre de le recevoir à son bord, 223 et suiv.

CHAPITRE XII.

L'empereur se décide à se rendre à bord de la croisière anglaise, 230. — Lettre au prince régent, *ibid.* — Le général Gourgaud, 231. — Le capitaine Sertorius, 234. — L'empereur est sur le point d'être arrêté à Rochefort, *ibid.* — Il s'embarque, 235. — Comment il est reçu, 237. — Le capitaine Maitland, 238. — L'amiral Otham, 239. — On eût pu échapper, 241. — Profonde sécurité de l'empereur, 243. — L'amiral Keith, 245.

CHAPITRE XIII.

Arrivée de M. Bombray, 246. — Notification faite à l'empereur, 247. — Protestation de ce prince, 248. — Les officiers de marine, 250. — J'écris à l'amiral Keith, 251. — On propose de retirer son épée à l'empereur, 253. — L'amiral Keith s'y oppose, *ibid.* — L'empereur passe sur *la Northumberland*, 254. — Ce qu'il me charge de dire au capitaine Maitland, 255.

CHAPITRE XIV.

Observations sur la conduite du gouvernement anglais, 257. — Il cède aux exigences des souverains alliés, 259. — A qui est due la captivité de l'empereur, 260. — Napoléon sur *le Northumberland*, 264. — Confidences de Trianon, 265. — On en reviendra, 266.

CHAPITRE XV.

Détails sur les officiers auxquels on ne permit pas de suivre l'empereur, 268. — Je fais parvenir une lettre à sir Samuel Romilly, 270. — Colère de l'amiral Keith, 271. — Déclaration du capitaine Maitland, 270. — Nous sommes conduits à Malte, 272. — Précautions excessives qu'on prend à notre égard, *ibid.* — Motifs probables de cette sévérité, 273.

CHAPITRE XVI.

Départ de Malte, 276. — Smyrne, 278. — Détails sur les intrigues qui amenèrent la paix de Bucharest, 279. — J'apprends par les journaux que je suis condamné à la peine capitale, 282. — Je suis obligé de m'éloigner, *ibid.*

— Arrivée à Trieste, 283. — Séjour à Gratz, *ibid.* — Dénûment où je me trouve, *ibid.* — M. de Metternich, 284. — Désagrément que j'éprouve à Smyrne, *ibid.* — Je passe en Angleterre, 285. — Aventure de mer, 286. — Je reviens en France, 291.

CHAPITRE XVII.

Composition du conseil de guerre, 293. — Pièces à ma charge, 294. — Interrogatoire, 295. — Les écrivains-experts, 299. — Plaidoyer de M. Dupin, 300. — Jugement, 329.

CHAPITRE ADDITIONNEL.

Le général Kellermann revendique pour lui seul la gloire de la journée de Marengo, 330. — Sa lettre, 331. — Brochure anonyme, 336. — Mes observations, *ibid.* — Le 9me léger, 342. — Le général Desaix, *ibid.* — L'état-major autrichien adjuge à chacun sa véritable part de gloire, 344.
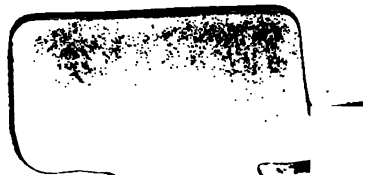
FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.